LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 232 ★ Nuageux avec quelques averses. Max.: 14. **Détail page 6.** Montréal, vendredi 6 octobre 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Anjou QUÉBEC
la boucherie charcuterie et le traiteur
c'est notre métier!
notre qualité fait notre renommée
1025, rue Laurier ouest 272-4065 / 272-4086

Québec ignore où passent 60% des déchets dangereux

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTÈRE québécois de l'Environnement ignore encore aujourd'hui où passent 60 % des 410,000 tonnes de déchets dangereux produits chaque année dans la province, qu'il a finalement réussi à recenser malgré le refus systématique des compagnies de produire des rapports annuels sur leur production de toxiques, comme le prévoit la loi.

Pire, les chiffres soumis par l'Environnement à la commission Charbonneau, qui les a faits siens dans un document rendu public hier, passent sous silence l'existence de 150,000 autres tonnes de déchets dangereux, faiblement radioactifs, que produit chaque année la compagnie Albright & Wilson (Erco), de Varennes.

Ces 150,000 tonnes additionnelles portent à 560,000 tonnes le total des déchets dangereux produits dans la province chaque année.

Contrairement à la croyance qui fait de l'île de Montréal le centre de la pollution industrielle de la province, c'est la Rive-Sud (région administrative de la Montérégie), où on retrouve 17 % des producteurs industriels, qui est le foyer principal de la pollution toxique : en effet pas moins de 56 % de tous les déchets dangereux de la province, déchets radioactifs inclus.

Sur les 560,000 tonnes de déchets dangereux produits dans la province chaque année, 67,000 vont se faire traiter en Ontario, tandis que Stablex et Tricil en détruisent 95,000. Si on considère qu'Erco entrepose depuis deux ans sur son terrain sa production annuelle de 150,000 tonnes de scories radioactives (l'entreposage actuel atteint 750,000 tonnes), il reste 250,000 tonnes de déchets dangereux dont personne ne sait s'ils aboutissent dans l'environnement clandestinement, s'ils sont recyclés ou entreposés et dans quelles conditions, etc.

La commission « d'enquête » présidée par l'ancien président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, dit s'inquiéter grandement de ce « trou » béant dans la gestion des toxiques au Québec. Mais elle n'a pas l'intention pour autant, a dit son président, d'utiliser maintenant ses pouvoirs de commission d'enquête (assignation de témoins ou saisie de documents) pour connaître leur sort, même dans les entreprises qui ne produisent pas les rapports prévus par la loi.

La commission n'a d'ailleurs toujours pas embauché un seul enquêteur. Elle le fera peut-être au printemps prochain, a dit M. Charbonneau, après les deux séries d'audiences, si manifestement le gouvernement et les compagnies lui ont caché des choses. Elle doit en principe remettre son rapport en juillet prochain. La commission n'est pas plus inquiète, d'ailleurs, du fait qu'aucun des sept ministères québécois, à qui elle a demandé d'être présents à l'audience pour répondre de leur gestion des déchets dangereux et des risques qu'ils causent, ne lui a encore confirmé sa présence.

Voir page 10: Déchets

SECTEUR PUBLIC

Ententes de principe à la FTQ et au SFPQ

Jean-Pierre Proulx

LA FÉDÉRATION des travailleurs du Québec (FTQ) et le Syndicat de fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) ont conclu hier des ententes de principe avec le gouvernement en vue du renouvellement de leurs conventions collectives respectives.

Au plan salarial, l'entente prévoit pour les deux groupes, des hausses générales de 4 % en 1989, 5 % en 1990, et 4 % en 1991, mais assortie, pour les deux dernières années, d'une clause d'indexation au coût de la vie, une priorité majeure des deux organismes.

Cette entente, a déclaré le président de la FTQ, M. Louis Laberge, est « somme toute satisfaisante », tandis que M. Jean-Louis Harguindeguy, président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, l'a qualifiée de « plus qu'honorable ».

Le comité de coordination de la FTQ a déjà accepté l'entente à l'unanimité, ce qui présage bien, a ajouté M. Laberge, de l'accueil par les membres à la base.

Quant aux fonctionnaires, c'est dans les prochaines heures que les négociateurs rencontrent leur conseil, mais on a préféré prendre auparavant le temps de rédiger les textes.

Pour l'année 1989 donc, l'augmentation consentie aux fonctionnaires est de 4 %, soit la même déjà accordée à la FTQ en début d'année lorsqu'elle a accepté de reconduire la convention jusqu'au 31 décembre prochain.

Pour 1990, l'augmentation générale sera de 5 % et, le cas échéant, un maximum de 1 % sera ajouté si, en décembre 1989, l'inflation est supérieure à 5 % par rapport à 1988.

Au 1er janvier 1991, l'augmentation sera de 4 %, avec une augmentation supplémentaire maximum de 1 % si l'inflation dépasse 4 % en décembre 1990, par rapport à décembre 1989.

Enfin, au 1er juillet 1991, si l'inflation dépasse 5 % en juin 1991 par rapport à juin 1990, une augmentation maximum de 1 % sera accordée sous forme de forfait pour les douze prochains mois.

La FTQ s'était fixé comme priorité l'équité salariale entre hommes et femmes. C'est d'ailleurs pour pouvoir se consacrer aux travaux préliminaires relatifs à cet objectif que cette centrale a accepté de prolonger la convention jusqu'au 31 décembre prochain, moyennant une hausse de 4 %.

Voir page 10: Ententes

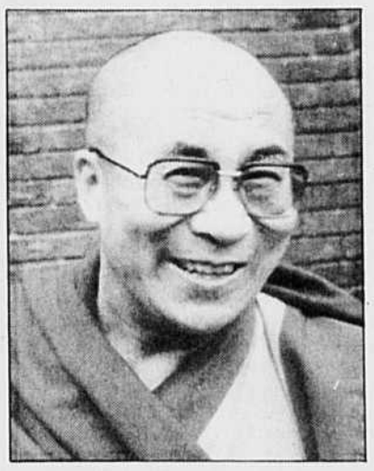

— Le Nobel de la paix au Dalaï-Lama

OSLO (Reuter) — Le Dalaï-Lama a accusé la Chine de poursuivre ses « efforts systématiques pour écraser l'esprit et l'identité nationale du peuple tibétain », hier, quelques heures après avoir obtenu le prix Nobel de la paix. L'attribution de ce prix au chef spirituel du peuple tibétain a provoqué une réaction indignée de Pékin, devant cette « ingérence dans les affaires intérieures » de la Chine.

Le Dalaï-Lama, 54 ans, a exprimé l'espoir que son prix renforcera la détermination de ceux qui défendent la cause de la paix, et encouragera les Tibétains à continuer à lutter pour leur liberté. « Les Tibétains sont aujourd'hui confrontés à la possibilité réelle de leur élimination en tant que peuple et que nation », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse donnée à Newport Beach, en Californie, où il assiste à un sémi-

Voir page 10: Nobel

La convention plutôt que les partitions !

L'OSM annule un concert à Washington

Marie Laurier

LA 29e JOURNÉE en est une de trop pour la tournée à l'étranger de l'Orchestre symphonique de Montréal, si bien que l'administration a dû se résigner à l'amputer d'un concert, soit celui de Washington, le premier prévu à l'horaire le 21 octobre.

Le voyage aux États-Unis et en Extrême-Orient au cours duquel Charles Dutoit et les musiciens donneront 20 concerts commencera donc le 22 octobre (au lieu du 21) et prendra fin le 17 novembre, tel que convenu.

Cette nouvelle grille-horaire respecte donc à la lettre la convention collective qui stipule qu'une tournée de concerts à l'extérieur du pays ne doit pas dépasser quatre semaines bien comptées, le temps des déplacements y compris.

Les musiciens ont donc refusé ces

Voir page 10: Convention

LE TRAIN DE LA LIBERTÉ

PHOTO AP

Quelque 7,600 réfugiés sont arrivés en RFA en provenance de Prague à bord du « train de la liberté».

Gorbatchev atterrit dans une Allemagne de l'Est en ébullition

HOF (Reuter) — Juste après que 7,600 réfugiés de l'ambassade ouest-allemande à Prague soient arrivés, hier, en RFA à bord des « trains de la liberté », Mikhaïl Gorbatchev atterrit aujourd'hui dans une Allemagne de l'Est en crise et isolée. Un pays où la tension monte, et où de nombreuses violences sont maintenant signalées.

En arrivant à Berlin-Est pour le 40e anniversaire de la RDA, Mikhaïl Gorbatchev trouvera en effet un État plongé dans une crise sans précédent. Certains diplomates occidentaux en poste à Berlin-Est ont fait un parallèle entre la présente visite du numéro un soviétique et celle qu'il avait effectuée en mai dernier à Pékin, juste avant la sanglante répression de la place Tiananmen. « Les gens perçoivent de plus en plus la visite de Gorbatchev comme l'occasion ou jamais, estimait hier un diplomate occidental en poste à Berlin. D'abord, il y a eu Leipzig. Maintenant, c'est Dresde. Qui sait ce qui se passera à Berlin ? »

À Dresde hier, la police a dispersé à la matraque et au canon à eau environ 10,000 manifestants accourus dans le fol espoir de prendre l'un des « trains de la liberté », conduisant en Occident les réfugiés de Prague. Auparavant, d'après l'Église protestante, un homme y avait eu les deux jambes sectionnées par un convoi dans des circonstances encore mal élu-

Voir page 10: Gorbatchev

Le 350e anniversaire de Montréal

Doré promet des fêtes sans déficit «olympique»

Les festivités coûteront $54 millions

Isabelle Paré

IL EN COÛTERA $ 54 millions pour rappeler aux Montréalais et aux touristes du monde que Montréal aura 350 ans en 1992. Malgré ce budget ambitieux, le maire Doré promet que ces fêtes uniques ne se solderont pas par un déficit « olympique ».

« Nous ferons une fête à la mesure de nos moyens et notre principe absolu est qu'aucune dépenses ne sera faite sans que nous ayons les revenus acquis pour le faire. Pas question de célébrer un déficit en 1992 », a tranché hier le maire de Montréal, Jean Doré, lors du lancement du thème et du logo officiel de la Corporation des fêtes du 350ème anniversaire de Montréal.

Ce budget rondelet de $ 54 millions proviendra à 60 % du secteur public, et le reste du secteur privé. Ottawa et Québec seront appelés à verser $ 10 millions chacun dans la caisse de la Corporation et la Ville de Montréal pas moins de $ 12 millions.

Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, et le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, ayant tous deux accepté la présidence d'honneur des fêtes de 1992, on peut déjà considérer ces subventions comme acquises.

Le président de la Corporation, M. Kenniff, a toutefois insisté pour dire que le succès des fêtes dépendrait largement de la réalisation de l'aménagement du Vieux-Port tant attendu du gouvernement fédéral. « Nous faisons des pressions pour faire débloquer les dossiers. À notre avis, un retard qui irait après la fin de 1989 pour le dévoilement des plans d'aménagement serait inacceptable. Notre temps est calculé », a tranché hier M. Kenniff.

L'autre gros morceau, $ 18 millions, devra provenir de commanditaires privés et l'on prévoit que la vente de timbres et pièces commémoratives renflouera le budget de $ 2 millions. Des $ 54 millions amassés, pas de moins $ 20 millions serviront à publiciser l'événement à l'échelle métropolitaine, nationale et internationale, a expliqué hier le président du conseil d'administration de la Corporation, M. Patrick Kenniff.

« Il faut aussi tenir compte des bénéfices incommensurables que ce type d'événement rapportera à la Ville en terme de visibilité et de revenus touristiques », a-t-il tenu a pré-

Voir page 10: Doré

Le maire Jean Doré veut des fêtes modestes.

AUJOURD'HUI

Opposant détenu au Panama

Le chef de l'opposition panaméenne Guillermo Endara est placé en résidence surveillée. **Page 4**

Sico est à vendre

Le président Jean-Paul Lortie est disposé à étudier des offres pour le bloc de contrôle de Sico. **Page 15**

Michel Petit avec les Nordiques

Les Nordiques envoient le défenseur Randy Moller aux Rangers de New York en retour de Michel Petit. **Page 20**

Un CADEAU dont toute votre famille sera fière !

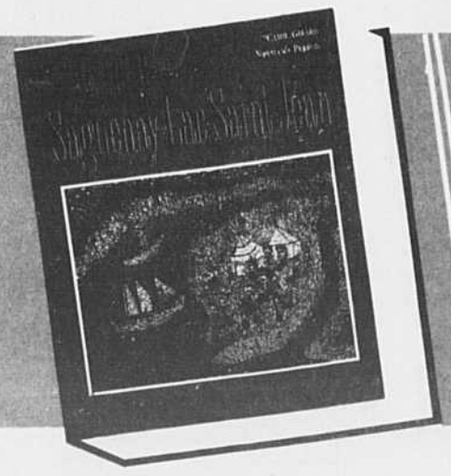

Faites-vous plaisir :
DEMANDEZ
l'HISTOIRE DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN
de Camil Girard et Normand Perron
à votre libraire

Prix : Broché 40 $
Relié 50 $

672 pages
209 illustrations
19 cartes

Institut québécois de recherche sur la culture
14, rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4
☎ 418-643-4695

L'accord du lac Meech, la réponse du Canada anglais au référendum

Il s'agit toujours d'un minimum, soutient Lucien Bouchard

Pierre O'Neill

LE PROCESSUS de ratification de l'entente du lac Meech, c'est le référendum du Canada anglais sur la Constitution du pays, prévient Lucien Bouchard.

« Lors du référendum de 1980, le Québec a dit oui au Canada anglais. Aujourd'hui, la situation est inversée; c'est maintenant aux autres provinces à décider de la sorte de pays qu'elles veulent », déclarait hier à Longueuil le ministre fédéral de l'Environnement, qui répliquait à la menace brandie par Terre-Neuve de révoquer l'entente du lac Meech, à moins que l'on s'entende d'ici un mois pour l'amender.

Cette prise de position du premier ministre Clyde Wells a d'ailleurs profondément déplu à Lucien Bouchard, qui trouve inconcevable qu'il y ait encore des provinces qui songent à couler l'entente, alors que jamais auparavant le Québec ne s'est montré si disposé à joindre les rangs de la grande famille canadienne.

Au même moment à Ottawa, deux autres représentants du gouvernement Mulroney réprimandaient l'intervention du premier ministre Wells. Dans un premier temps, le ministre John Crosbie, représentant de Terre-Neuve à la Chambre des communes, soulignait que M. Wells n'a pas reçu de mandat pour renier la signature de sa province et qu'il s'agit d'une intrusion inacceptable de sa part dans ce dossier. « Il ne devrait pas tenir des propos qui mettent en péril l'unité nationale et attisent une certaine agitation dans sa province contre l'accord du lac Meech ».

D'autre part, le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales, Lowell Murray, faisait savoir que la condition posée par le premier ministre de Terre-Neuve ne peut pas être respectée. « Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, la renégociation du lac Meech n'est pas possible ». M. Murray a refusé de voir une forme de chantage dans le ton menaçant de M. Wells, mais il a prévenu que si Terre-Neuve ou une autre province décide de renier une décision prise par un gouvernement précédent, « il est évident qu'un tel geste tuera l'accord et paralysera l'ensemble du processus de révision constitutionnelle ».

Quant au ministre Lucien Bouchard, il n'a pas l'intention de tenter de convaincre le premier ministre Robert Bourassa d'assouplir sa position parce qu'il estime que cette entente représente un minimum pour le Québec et qu'à la lumière des résultats des élections du 25 septembre, il lui apparaît que M. Bourassa n'a plus de marge de manoeuvre. M. Bouchard continue de croire que l'accord du lac Meech peut être sauvé et il entend faire tout en son possible pour aider le premier ministre Mulroney à y parvenir.

Dans cette optique, la date limite du 23 juin 1990 apparaît à Lucien Bouchard comme extrêmement importante pour l'unité nationale et pour lui-même. « Je mise sur le sens du réalisme et le bon sens du Canada anglais ». Dans l'éventualité d'un échec, il amorcera une profonde réflexion sur son avenir politique. « Qu'est-ce que je ferai ? Je ne sais pas ».

Invité des étudiants du cégep Edouard-Montpetit de Longueuil, M. Bouchard, ne s'attendait pas à devoir une fois de plus traiter de l'entente du lac Meech. Il a servi à son jeune auditoire un long exposé sur les politiques environnementales de son gouvernement, profitant de l'occasion pour annoncer la tenue prochaine d'une conférence nationale de la jeunesse sur l'environnement.

La TPS «imprimée» à 9% . . .

OTTAWA (PC) — Le texte du projet de loi sur la nouvelle taxe fédérale de vente devrait sortir des presses d'ici une ou deux semaines, mais les élus auront encore le loisir d'y apporter des modifications, affirme le principal artisan de la taxe au ministère des Finances.

David Dodge, sous-ministre adjoint aux politiques fiscales, a déclaré hier en entrevue que la formule proposée maintient le taux de la taxe à 9 % ainsi que l'exemption des produits alimentaires de base, deux « patates chaudes » entre les mains des élus fédéraux.

Si jamais le gouvernement optait pour un changement majeur, comme réduire le taux de la taxe ou taxer les aliments, ce serait facile à faire « techniquement ». Mais ce serait une décision énorme sur le plan politique, a ajouté M. Dodge, qui dirige un comité gouvernemental chargé de coordonner le projet de taxe sur les produits et services (TPS). Il se dit convaincu que le gouvernement tient à la version actuelle de ce projet de $ 24 milliards, avec ses crédits d'impôt et ses allégements fiscaux de $ 5.5 milliards.

Bob Rae entrerait dans la course

Le chef du NPD-Ontario fort courtisé

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Certains députés néo-démocrates sont prêts à appuyer la candidature du chef de la formation ontarienne, Bob Rae, si ce dernier décide d'entrer dans la course à la direction du Nouveau Parti démocratique.

Des rumeurs se font de plus en plus persistantes à l'effet que M. Rae fasse une annonce en ce sens, ce matin à Ottawa.

« J'estime qu'environ 30 % des délégués appuient la candidature de M. Rae », a déclaré le député ontarien de Beaches-Woodbine, Neil Young.

Selon lui, le leader néo-démocrate ontarien est le candidat tout désigné pour diriger les destinées du Nouveau Parti démocratique.

« Il est bilingue, il connaît bien le Québec et il a une vision d'ensemble de l'accord du lac Meech ». De plus, selon lui, M. Rae rallie beaucoup d'appui en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et en Ontario.

Le congrès à la direction du parti se déroulera du 30 novembre au 3 décembre à Winnipeg.

Jusqu'à présent, sept candidats sont en lice : le député du Yukon, Mme Audrey McLaughlin, Steven Langdon, député ontarien de Essex-Windsor, Ian Waddell, de la Colombie-Britannique, Simon de Jong, de la Saskatchewan, Howard McCurdy, député de la région de Windsor, Roger Lagassé, enseignant de la Colombie-Britannique et Dave Barrett, ex-premier ministre et député de la Colombie-Britannique.

D'autres députés fédéraux ne manifestent toutefois pas l'enthousiasme de M. Young.

« Il est un chef politique brillant et remarquable, a reconnu le député néo-démocrate de Kamloops, M. Nelson Riis. Je ne suis pas certain, cependant, si le moment choisi pour entrer dans cette course est opportun », a-t-il dit.

Il a précisé que M. Rae serait perçu comme étant un candidat représentant avant tout les intérêts de Toronto et des grandes centrales syndicales, au moment où le NPD cherche à décentraliser ses assises.

M. Riis s'est rangé derrière la candidate Audrey McLaughlin.

Quant au député de Thunder-Bay-Atikokan, M. Iain Angus, il croit que M. Rae serait plus efficace en Ontario.

« Nous avons besoin de lui en Ontario, a-t-il affirmé. Il serait prématuré pour lui de quitter la politique provinciale pour se lancer sur la scène fédérale ».

M. Angus n'a pas formulé son choix parmi les candidats officiels.

Il a indiqué, toutefois, qu'il préférait appuyer un candidat qui désirait diriger le parti au lieu de quelqu'un qui était contraint de présenter sa candidature.

Le taux d'homicides à son plus bas en 17 ans

d'après la Presse Canadienne

OTTAWA — Le taux d'homicides est tombé à son point le plus bas en 17 ans au Canada, en 1988, et dans quatre cas sur cinq, la police a pris le tueur.

Ces statistiques proviennent du rapport de Statistique Canada sur les homicides, rendu public hier.

Les données indiquent qu'au cours de l'année passée, 575 homicides ont été déclarés au Canada, ce qui représente un taux de 2.2 par 100,000 personnes. C'est une baisse de 10 % par rapport à l'année précédente, et c'est largement inférieur à la moyenne annuelle de 647 pour la dernière décennie.

Le Québec est au nombre des provinces qui ont affiché des taux inhabituellement bas d'homicides en 1988. À 2.32, il s'agit de son taux le plus bas en 17 ans. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan ont enregistré leurs taux les plus faibles en 14, 19 et 22 ans respectivement.

Comme d'habitude, l'Ouest et le Nord étaient les régions les plus meurtrières du pays. Les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré un taux d'homicides de 15.30 par 100,000, et le Yukon, 3.95. Ces données sont cependant faussées par la très faible population des territoires.

Pour une troisième année d'affilée, le Manitoba connaissait le taux le plus élevé d'homicides des provinces, soit 2.86. Les taux observés dans les Maritimes étaient tous inférieurs à la moyenne nationale, et ceux relevés dans les provinces de l'Ouest, supérieurs à la moyenne nationale.

Les meurtres prémédités, définis comme planifiés et délibérés, représentaient la moitié du total des homicides commis l'an dernier. Le reste incluait les meurtres au deuxième degré, l'homicide involontaire et l'infanticide.

Quatre-vingt trois pour cent des crimes avaient été résolus par la police à la fin de l'année, ce qui n'est pas surprenant si l'on considère que les suspects sont généralement faciles à retrouver. En effet, plus de 40 % des victimes de meurtres connaissaient leur meurtrier. Un autre tiers des victimes ont été tuées par des membres de la famille, le plus souvent, des femmes tuées par leur mari. Les autochtones, qui représentent moins de 3 % de la population, comptaient pour 17 % des victimes et 22 % des suspects d'homicides.

Armes à feu et couteaux ont été également utilisés pour tuer. Les victimes ont été abattues par une arme à feu dans 29 % des cas, poignardées dans 29 % des cas également. Dans 21 % des cas, les victimes ont succombé à des coups.

Seulement 8 % des crimes avaient été perpétrés à l'aide de pistolets ou de révolvers, contre 40 % aux États-Unis, où les lois sur le port d'armes sont plus permissives et où le taux d'homicides est quatre fois plus élevé qu'au Canada.

Pour la première fois en 25 ans, aucun policier n'a été tué dans l'exercice de ses fonctions.

La CEQ précise: «Mis en disponibilité» ne veut pas dire «payé à ne rien faire»

QUÉBEC (PC) — Les enseignants mis en disponibilité ne sont pas payés à ne rien faire, proteste la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) à la suite de la publication de chiffres du ministère de l'Éducation établissant à 1,622 le nombre de personnes mises en disponibilité dans le réseau de l'éducation.

Dans un communiqué, le président de la Fédération des enseignants de commissions scolaires, M. Luc Savard, reconnaît qu'un certain nombre d'enseignants qualifiés de mis en disponibilité « sont privés d'une tâche régulière ».

Mais ces gens, qui reçoivent 90 % de leur salaire, « ne sont pas payés à rien faire », affirme M. Savard.

Un permanent de la CEQ, Patrice Vézina, a expliqué hier que ces enseignants mis en disponibilité devaient se présenter à leur lieu de travail, où leurs services étaient parfois requis pour de la surveillance d'étudiants, du remplacement de collègues ou de la suppléance. « D'autres sont parfois renvoyés chez eux si aucun travail n'est disponible », a expliqué M. Vézina.

Selon la CEQ, ce sont « l'augmentation du temps d'enseignement découlant des décrets et les hésitations du ministère dans le dossier de la formation professionnelle » qui sont responsables de la présence d'enseignants mis en disponibilité.

La CEQ qualifie également de fausseté la « permanence garantie d'emploi » dont jouiraient les enseignants. Elle prétend que plus du quart des enseignants ne bénéficient pas de cette permanence, principalement dans le secteur de l'éducation aux adultes.

EN BREF...

Le PQ en conseil national

Les militants du Parti québécois se réuniront en conseil national à Québec le 11 novembre pour tirer les leçons de la dernière campagne électorale. Les candidats défaits aux élections du 25 septembre ont été invités à se joindre aux députés et aux délégués des régions pour participer à cette discussion qui constituera le plat principal du menu de la rencontre. Le conseil national devra aussi combler les postes devenus vacants à la vice-présidence du parti et à la présidence du comité national des jeunes à la suite de l'élection des titulaires actuels, Mme Pauline Marois (Taillon) et M. André Boisclair (Gouin).

STRSM: un déficit à éponger

Les contribuables de la Rive-Sud et les usagers des services de transport en commun devront faire leur part en 1990 pour contribuer à éponger le déficit de la STRSM, a indiqué hier le président du conseil d'administration, Hugues Aubertin, au cours d'une assemblée publique du conseil. En réponse à une question de M. Guy Chartrand, président du groupe Transport 2000, voué à la promotion et à la défense du transport en commun, M. Aubertin a admis que la société faisait face à un manque à gagner, qu'il n'a cependant pas chiffré. M. Chartrand faisait état, selon ses sources, d'une somme de $ 4 millions, qui n'a cependant pas été confirmée.

Le télévangéliste Bakker coupable

Le télévangéliste Jim Bakker, fondateur de PTL (Praise The Lord) une organisation religieuse devenue un véritable empire financier, a été reconnu coupable hier par un tribunal fédéral de Charlotte d'avoir rançonné ses fidèles de $ 3.7 millions.

Le jury a délibéré une journée et demie avant de décider que M. Bakker était coupable des 24 chefs d'accusation portés contre lui, dont ceux de fraude et association de malfaiteurs pour avoir vendu plus de participations à un complexe de vacances que disponibles à ses fidèles. Le télévangéliste, qui avait vécu dans un luxe ostentatoire relevé à plusieurs reprises lors de son procès, risque 120 ans de prison et $ 5 millions d'amende.

Immunité « incontournable » des juges

La Commission royale d'enquête chargée de faire la lumière sur l'affaire Donald Marshall ne pourra interroger les juges qui ont traité ce dossier. La Cour suprême a statué hier que les juges de la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse bénéficiaient d'une immunité judiciaire et que la commission ne pouvait les contraindre à témoigner. Le plus haut tribunal du pays a également statué que la commission avait agi dans son droit en ne permettant que des questions d'ordre général aux ministres de Nouvelle-Écosse impliqués dans cette affaire. Les avocats de Donald Marshall voulaient poser des questions plus précises. En novembre 1971, Donald Marshall, un Amérindien alors âgé de 17 ans, a été déclaré coupable du meurtre de Sandford William Seale. En 1982, de nouveaux renseignements ont amené une réouverture de l'enquête. La Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse a été saisie de l'affaire et a acquitté M. Marshall en 1983. Cependant, dans son jugement, elle a affirmé que Donald Marshall avait contribué à ses propres malheurs en mentant lors de son procès. En fait, Donald Marshall et Sandford Seale avaient tenté de commettre un vol, et une des victimes visées avait poignardé M. Seale. M. Marshall avait caché ces événements à ses avocats et à la police. L'un des cinq juges de la Cour d'appel, M. Leonard Pace, avait été procureur général de la Nouvelle-Écosse à l'époque de la condamnation de Donald Marshall. En octobre 1986, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a établi une Commission royale d'enquête pour faire la lumière dans cette affaire. En janvier 1988, la commission a demandé aux juges de la Cour d'appel de comparaître, mais ils ont refusé en invoquant leur immunité judiciaire. Hier, cinq des sept juges de la Cour suprême qui se sont penchés sur cette question leur ont donné raison. Le juge Beverley McLachlin, qui a rédigé le jugement majoritaire, a déclaré que l'immunité des juges était essentielle pour assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire.

MAGAZINES
ÉCONOMIQUES
AUTOMNE
1989

bientôt

INVESTISSEMENTS & ABRIS FISCAUX
parution
3 novembre

PERSPECTIVES 1990
parution
1er décembre

tombée publicitaire
3 novembre

SERVICE DE PUBLICITÉ:
TÉLÉPHONE: (514) 842 9645 SANS FRAIS: 1-800-363 0305
TÉLÉCOPIEUR: (514) 844-6175

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

Le tabagisme menace votre santé

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PHOTO PC

Quelque 300 représentants des employés syndiqués de Via Rail d'un peu partout à travers le Canada ont manifesté hier à la gare Centrale d'Halifax.

VIA RAIL

Les syndicats s'agitent mais pas de grève

Martin Pelchat

LA TENTATION de répliquer par une grève générale aux suppressions décrétées chez Via Rail a été forte, mais le Front commun des syndicats du rail a décidé, pour l'instant, de s'en tenir aux manifestations et rassemblements.

Les délégués de 15 syndicats qui représentent quelque 15,000 travailleurs de Via, du CN et de CP, préfèrent d'abord tâter le pouls de leurs collègues d'ailleurs au Canada, conscients qu'un appel au débrayage d'envergure nationale aurait plus d'impact.

Entre-temps, le mot d'ordre est à la mobilisation des travailleurs et à la sensibilisation du public, dans l'espoir d'obtenir du gouvernement Mulroney qu'il accepte un moratoire sur les coupes prévues pour janvier. Ceci en attendant les résultats de la Commission royale d'enquête sur les transports et des travaux de la table de concertation mise sur pied par Québec.

Une centaine de représentants de ces 15 syndicats membres du front commun chapeauté par la FTQ ont élaboré leur stratégie, hier, dans l'ouest de Montréal.

« Il y en a qui souhaitaient qu'il y ait des gestes plus percutants dans les semaines à venir, dit le secrétaire-général de la FTQ et porte-parole du front commun, Fernand Daoust. Plusieurs ont dit qu'il fallait que le mécontentement prenne la forme d'un arrêt de travail ».

Mais on a écarté les « sautes d'humeur », et plutôt opté pour la patience, le temps de jauger le degré de mobilisation des travailleurs, dit-il. Mais d'ici trois semaines devrait avoir lieu à Montréal une première manifestation, ajoute M. Daoust.

Pour réaliser cette mobilisation, tous les syndicats tiendront des réunions en petits groupes sur les lieux de travail; dans certains ateliers, où c'est la coutume dans les milieux du rail, on manifestera sa mauvaise humeur par des minutes de bruit et de silence, explique Fernand Daoust.

Les syndicats feront circuler des pétitions et appliqueront avec zèle les règles de sécurité sur les lieux de travail.

Ils prendront d'autre part pour « cibles » les députés conservateurs du Québec, en distribuant, surtout dans les comtés les plus visés par les coupures, des tracts « personnalisés ».

Y sera soulignée la « solidarité » des élus fédéraux envers la décision gouvernementale de supprimer le 15 janvier 2,761 postes, soit 38 % des effectifs de Via. Le Québec y perdra 994 emplois, dont 913 à Montréal. Emplois indirects compris, on parle de 2,700 emplois en moins dans la région métropolitaine.

Hier, à Ottawa, le ministre Bouchard a indiqué que les ateliers de réparation de Via à Pointe-Saint-Charles devraient échapper à la vague de compressions. Mais laissant cette décision à Via, il n'offre aucune garantie en ce sens.

Et nouveau sujet d'inquiétude, Via avertit que la clause de maintien de l'emploi ne s'applique pas à ses 1,478 employés d'atelier, puisque les coupures ne sont pas le fait de changements technologiques ou administratifs.

Cette clause assure cependant aux 3,331 employés membres de la Fraternité des cheminots, employés de transports et autres ouvriers qui comptent quatre années et plus de service leur plein salaire, jusqu'à l'âge de la retraite, si la société ne peut leur offrir un autre emploi.

« Ceci équivaut à une déclaration de guerre », a lancé un des représentants des syndiqués, Abe Rosner.

CIMENTERIE DE JOLIETTE

Un test d'incinération qui requiert 18,000 gallons d'huiles contaminées

Cela équivaut aux deux tiers des BPC de Saint-Basile

Louis-Gilles Francoeur

LES TESTS que Québec vient d'autoriser aux installations de Ciment Saint-Laurent, à Joliette, pour évaluer les fours des cimenteries comme moyen de détruire des déchets dangereux vont nécessiter la combustion de 18,000 gallons d'huiles et de solvents contaminés aux BPC, actuellement entreposés à Mascouche.

Ces tests, les plus complets jamais réalisés au Canada dans ce domaine, ont pour but de déterminer si certains types de fours à cimenterie peuvent détruire sans risque des déchets dangereux, notamment des organo-chlorés comme huiles contaminées aux BPC. L'incinération des huiles contaminées dans les fours à ciment a été interdite en Europe et aux États-Unis. Une seule cimenterie dans le monde, située en Norvège, est actuellement autorisée à détruire ces déchets dangereux, une technique qui fait rêver autant les cimentiers que les utilisateurs de BPC en raison des économies qu'elle permettrait aux deux agents économiques.

La quantité de déchets dangereux qui sera détruite lors des tests équivaut aux deux tiers de l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand et « cela fait l'affaire de bien du monde au ministère où on y voit le moyen par excellence de se débarrasser d'un problème potentiellement aussi explosif que celui de Saint-Basile », explique un haut fonctionnaire.

Le sous-ministre adjoint responsable du dossier, M. Michel Gagnon, n'est pas de cet avis : le ministère a requis trois séries de tests pour avoir une évaluation irréfutable de cette filière technique et pour, ultimement, fournir des données valables à la commission Charbonneau sur les déchets dangereux.

L'entrepôt de Saint-Basile avait un permis pour entreposer 20,000 gallons d'huiles contaminées aux BPC. Il recélait en réalité 26,000 gallons. Quant au site de Mascouche, on y trouve cinq immenses réservoirs contenant 30,000 gallons de toxiques mélangés, contaminés aux BPC, qui dormaient autrefois dans une lagune à ciel ouvert. Les déchets organiques de Mascouche contiennent toutefois des concentrations de BPC inférieures à celles de Saint-Basile. Il faudra d'ailleurs les « enrichir » avec des crus d'origine plus sérieuse provenant des cépages d'Hydro-Québec pour hausser les tests jusqu'à 1,000 parties par million de BPC.

Le porte-parole de Ciment Saint-Laurent, M. Gilles Bernardin, a précisé que sa compagnie « avait tenu à détruire dans le cadre de ces tests des déchets dangereux provenant uniquement de la région Lanaudière ».

Les tests seront arrêtés, affirme M. Bernardin, si les « indicateurs » chimiques démontrent qu'on s'approche des limites de rejet sans risque, soit moins d'une destruction à 99.9999 %.

Québec est prêt à hausser la limite actuelle de 50 ppm de BPC dans des huiles contaminées si ces tests devaient révéler qu'un four de cimenterie est aussi efficace qu'un incinérateur spécialisé, a indiqué pour sa part M. Gagnon.

Les utilisateurs de BPC cherchent à faire hausser cette limite de 50 ppm puisqu'ils pourraient ainsi détruire économiquement plus de 80 % des stocks en leur possession. Et les cimentiers rêvent d'être payés pour brûler des produits qui vont, en réalité, réduire leurs achats de combustible.

Les tests se dérouleront à Joliette cet automne uniquement si la compagnie parvient à désamorcer l'opposition locale au projet. La compagnie a dans le passé essuyé un échec retentissant à Mississauga, en Ontario, avec un projet similaire.

L'idée de détruire des BPC et même des déchets domestiques dans un four à ciment québécois vient de la Fondation québécoise en environnement. Un comité de l'Ordre des ingénieurs, formé à la demande de la fondation, a recommandé la tenue de ces tests. Son rapport a toutefois fait l'objet d'une dissidence.

L'OIQ, soulignait hier son porte-parole, M. Laurent Martineau, suggérait aussi à Québec de tenir audience publique non seulement sur l'incinération permanente, mais sur les tests préalables qui vont commencer bientôt. Québec a rejeté l'idée d'une telle consultation et autorisé récemment le protocole scientifique soumis par Envirotech, une filiale du groupe Roche, au nom de Ciment Saint-Laurent.

Dans une entrevue accordée au DEVOIR, le Dr Robert Thurnau, du Risk Reduction Engineering Laboratory de l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA), a expliqué pourquoi les États-Unis interdisent dans leurs fours à ciment l'incinération des BPC et des huiles contaminées. « Pour des raisons environnementales », répond clairement le DR Thurnau.

Les BPC et les produits qu'ils contaminent ont été éliminées, dit-il, en raison des éléments cancérigènes comme les dioxines et furanes que leur combustion, même efficace, peut générer. En réalité, dit-il, peu de fours à ciment présentent une conformation idéale pour une destruction aussi sûre que les incinérateurs spécialisés.

« Je pense, ajoute cet éminent chercheur, que plusieurs molécules de chlore à la base de la toxicité des BPC s'agglomèrent au ciment ou aux nombreuses autres molécules présentes dans le four, sous forme de solides ou de gaz, et qui vont former toute sorte de sous-produits comme de l'acide chlorydrique, du chlorure de magnésium, etc.. Ces molécules se retrouvent ultimement dans l'atmosphère ou le ciment ». Aux États-Unis, on ne vise plus désormais uniquement les produits rendus toxiques par les molécules de chlore, mais on vise aussi à réduire l'énorme dispersion du chlore dans l'atmosphère et les cours d'eau.

À la limite, ajoute le Dr Thurnau, la qualité du ciment peut être affectée du point de vue solidité et friabilité, sans compter que certains métaux lourds peuvent s'y incrustrer. Cette dimension, ajoute-t-il, constitue cependant un facteur qui devrait obliger les cimentiers à une grande vigilance.

À son avis, la combustion de solvents industriels est moins risquée parce que plus propre. On la permet aux USA jusqu'à des concentrations de 5 % de chlore, ce qui est très élevé. Les tests de Joliette évalueront aussi cet aspect.

Le Dr Thurnau estime enfin que la recherche de températures élevées peut dans certains cas provoquer une hausse des émissions acides des cimenteries en cause.

La cimenterie de Joliette consomme annuellement 150,000 tonnes de charbon. Elle n'est équipée que d'un filtre électro-statique capable de retenir les poussières, a précisé son directeur. Elle n'est équipée d'aucun procédé permettant de corriger ses émissions acides. Les tests, dont le sous-ministre Gagnon souhaite ardemment la réalisation, doivent aussi mesurer les émissions acides de cette installation, avant et après l'expérience.

Ces tests doivent par ailleurs, précise le directeur de l'usine et le sous-ministre, couvrir de façon exhaustive tous les contaminants possiblement émis lors de la combustion de déchets dangereux ou domestiques. La batterie de tests envisagés par Québec correspond à ceux que l'EPA juge nécessaires dans de telles circonstances. Une partie des tests verra à déterminer si le *klinker* et le ciment contiennent des contaminants.

Une mère qui donne des «becs» un peu partout sur sa fille ne peut être coupable d'agression sexuelle

Il ne s'agissait pas de déterminer la moralité d'un geste, souligne le juge

Bernard Morrier

Une mère qui embrasse sa fillette de quatre ans sur toutes les parties de son corps, y compris ses organes génitaux, ne commet nullement une agression sexuelle, a conclu hier le juge Jean-B. Falardeau en acquittant Mme S.M., qui avait subi son procès durant trois jours en septembre, devant la Cour du Québec (Chambre criminelle) pour répondre à deux accusations découlant de gestes posés entre avril 1987 et juin 1988.

Durant cette période, la fillette, G., maintenant âgée de six ans, a vécu à Montréal avec sa mère, tantôt de façon ininterrompue, tantôt de façon sporadique. Pendant cette période de temps, l'enfant relate que sa mère, à diverses reprises l'a embrassée sur le clitoris ainsi que sur d'autres parties de son corps, mais que ces baisers n'étaient en fait que des « becs » comme il est convenu de les appeler dans le langage habituel des enfants, soit l'application des lèvres la bouche fermée, pour une durée très courte qui pourrait se compter en secondes ou fractions de secondes. L'enfant n'a cependant pu relater de façon plus précise ni les attouchements que les accusations reprochaient à sa mère, ni les circonstances générales de ses activités durant les périodes de temps où elle vivait avec sa mère.

Quant à cette dernière, elle explique qu'elle a toujours embrassé sa fille sur toutes les parties de son corps, même du temps qu'elle vivait avec son ex-conjoint jusqu'à l'été 1986. Alors que l'enfant vivait avec elle, à l'été 1987, cette dernière lui aurait demandé de l'embrasser sur le clitoris au sortir du bain. Bien qu'étonnée de cette demande, Mme S.M. s'exécuta en donnant un « bec » au pubis de sa fillette. Et, le lendemain, elle s'enquit sur la nature de la demande de sa fille auprès d'amis parents d'enfants du même âge que le sien, et elle a décidé de poursuivre cette pratique lorsque l'enfant le demande, non sans passer partout sur son corps : joues, nez, ventre, nombril, pubis, vulve, cuisses, jambes, pieds... jusqu'au jour, où son ex-conjoint voulant reprendre l'enfant avec lui dans une ville à l'extérieur de Montréal, fait part de son inquiétude quant à la conduite de Mme S.M., qu'il qualifie de quasi incestueuse, avec l'enfant. La guerre éclate, comme on le devine, et toute l'histoire se retrouve devant les tribunaux.

Par l'entremise de son avocate, Mme S.M. soutient que les gestes posés ne constituent pas une agression sexuelle et que même si on en déduisait qu'il s'agissait bien d'agressions, elles n'étaient pas de nature sexuelle. Pour sa part, la Couronne prétend que la prévenue, après avoir été étonnée de la première demande de sa fille à l'été 1987, a réalisé, par son étonnement, qu'il s'agissait d'un geste répréhensible et a poursuivi ses gestes, non pas pour rechercher une gratification sexuelle pour elle-même mais pour l'enfant et, qu'en conséquence, elle devrait être déclarée coupable d'agression sexuelle.

Dans son jugement, le juge Falardeau déclare qu'il est important d'abord de savoir si un crime a été commis. Et à cet effet, il rappelle un jugement de la Cour suprême où il est écrit que pour en arriver à une telle conclusion, surtout dans le cas de relations parents-enfants, il faut suivre un critère subjectif et présumer la nécessité d'un certain état d'esprit répréhensible chez l'accusée. Le juge Falardeau ne voit rien de tel chez la mère et il ajoute que les gestes posés par celle-ci, qu'ils soient moraux ou immoraux, qu'ils soient bons ou mauvais pour le développement de l'enfant, qu'ils dépassent ou non le seuil de tolérance de la société, telle n'est pas la question.

« Il ne faut décider que de la question suivante : une mère qui embrasse de la façon décrite plus haut son enfant de quatre ans commet-elle une agression, bien que cet enfant n'ait pas la capacité de consentir à de tels gestes ? La réponse à la lumière des circonstances de la présente affaire et de la jurisprudence citée est non », conclut-il.

Et il appuie son verdict en disant que ces gestes ont été posés dans le cadre de jeux entre une mère et son enfant, que ces gestes ont été posés de façon ouverte et que les « becs » posés sur les organes génitaux faisaient partie des gestes d'affection posés sur l'ensemble du corps de l'enfant. « Aucune parole, aucune réaction à caractère sexuel n'a pu être notée de la part de la mère au moment des gestes posés et il est clair que son intention n'était nullement à caractèere sexuel », renchérit-il en guise de conclusion.

Pour la mère, une partie du drame est terminée seulement puisque durant tout ce temps, la garde de l'enfant lui a été retirée.

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

Injonction demandée pour le maintien du Vélodrome

Bernard Morrier

DEUX cyclistes amateurs appartenant à l'Équipe nationale du Canada se sont adressés hier à la Cour supérieure afin d'empêcher la RIO (Régie des installations olympiques) et la Ville de Montréal de démolir la piste cycliste située à l'intérieur du Vélodrome olympique en vue de transformer celui-ci en un complexe connu sous le nom de Biodôme.

Yannik Cojan et Richard Young expliquent que leur procédure vise à faire respecter par la RIO et la Ville les termes d'une loi d'intérêt public, intéressant à la fois la population en général et la masse des utilisateurs du Vélodrome en particulier.

Construit pour les Jeux de 76, il a toujours été promis par les autorités montréalaises que le Vélodrome demeurerait une installation sportive où l'on pratiquerait le cyclisme. Il avait été même entendu que le complexe serait mis à la disposition des institutions régies par le ministère de l'Éducation après les Jeux de façon à favoriser la pratique sportive chez les jeunes.

La loi créant la RIO stipulait que toutes les installations reviendraient à la Ville une fois que tous les prêts faits par le ministre des Finances seraient remboursés.

Bien que Montréal ne se soit pas encore vu restituer les installations, cette dernière et la RIO présentaient en mai dernier au gouvernement du Québec un projet visant à transformer le Vélodrome en Biodôme.

Ainsi, seule et unique piste cycliste couverte, utilisable à longueur d'année, sur tout le continent américain, le Vélodrome allait donc devenir le Biodôme, perdant ainsi sa vocation propre. Le démantèlement de la piste cycliste fut d'abord fixé au 30 octobre, mais la RIO avisait au début de septembre la Fédération québécoise des sports cyclistes que cette démolition commencerait plutôt le 15 courant, soit dans moins de 10 jours.

Richard Young, qui s'est distingué aux Jeux de Séoul et a été sélectionné à titre de membre de l'équipe canadienne devant se rendre aux Jeux du Commonwealth de 1990, en Nouvelle-Zélande, et son confrère Yannick Cojan soutiennent qu'ils ont absolument besoin de la piste du Vélodrome pour s'entraîner, sans quoi ils arriveraient mal préparés pour faire face à une haute compétition aux Jeux de Auckland et ne seraient pas en mesure de bien y figurer et d'y représenter adéquatement le Canada. Ils ajoutent en outre que l'équipe canadienne dispose d'un budget limité et ses moyens ne lui permettent pas non plus d'amener des athlètes à l'étranger pour s'entraîner.

Ils demandent donc à la Cour supérieure d'émettre une ordonnance pour surseoir à la transformation du Vélodrome et au démantèlement de sa piste cycliste et de faire respecter les termes de l'entente entre la RIO et la Fédération québécoise des sports cyclistes, selon laquelle l'accès à la piste est autorisé à tous les membres en règle de cet organisme, lorsque le Vélodrome ne sert pas à d'autres activités, tels salons et foires de nature commerciale.

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.
DONNEZ.
Centraide

DEVENEZ CADRE SUPÉRIEUR

Il vous suffit de suivre le programme du diplôme en management (appliqué) de McGill sans pour autant interrompre vos activités professionnelles.

Des professeurs et des spécialistes de gestion ainsi que des cadres d'entreprises vous enseigneront les techniques et théories de la gestion moderne pour vous permettre d'accéder à un poste de cadre supérieur. En suivant des études à temps partiel qui vous prendront au moins 10 heures par semaine, ce qui inclut les cours et les heures de préparation, vous devriez être en mesure d'obtenir ce diplôme de classe internationale en l'espace de deux ans.

Déjà diplômé(e) du 1er cycle universitaire, vous choisirez au moins 5 cours parmi un ensemble de 10 cours de tronc commun couvrant les domaines suivants: économie et finance, systèmes intégrés de gestion et marketing, théorie comptable, psychologie et politique industrielles et méthodes quantitatives. Par ailleurs, vous pouvez choisir 5 cours au choix parmi un groupe de 11. Les droits s'élèvent à 72 $ par cours.

Faites votre demande d'admission avant le 31 octobre pour être déclaré admissible au trimestre d'hiver qui débute le 8 janvier 1990.

Pour de plus amples renseignements ou pour un entretien avec un conseiller pédagogique du département d'études de 2e cycle en management téléphones-nous au 398-6170.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

L'ÉDUCATION
25 ANS
PLUS TARD!
ET APRÈS?

COLLOQUE de l'Institut québécois de recherche sur la culture présenté en collaboration avec le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Un programme qui va au coeur des grands débats actuels dans le domaine de l'éducation:

- *la démocratie scolaire*
- *la conception de l'éducation*
- *les pratiques de l'enseignement*
- *le rôle des éducateurs dans la société*

L'éducation de demain, c'est aujourd'hui qu'on y pense ensemble...

Quand? Les 1er, 2, 3 novembre 1989
Où? À Québec
Inscription: Un colloque public s'adressant aussi bien aux acteurs et aux intervenants des divers milieux de l'éducation qu'aux chercheurs et aux observateurs de la scène québécoise.
Frais d'inscription: 60 $ par personne

Le programme ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur demande, à l'Institut québécois de recherche sur la culture.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand
Québec (Québec) G1R 4N4 – Tél.: (418) 643-4695

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Le chef de l'opposition panaméenne est placé en résidence surveillée

d'après Reuter et AFP

PANAMA — Le chef de l'opposition panaméenne Guillermo Endara a déclaré hier que la police était venue à son bureau et l'avait placé en résidence surveillée.

« Il y a un cadenas sur la porte. Des policiers sont venus et m'ont dit qu'ils allaient fermer la porte et que personne ne pouvait sortir », a-t-il dit à travers la fenêre grillagée de son bureau, au rez-de-chaussée de l'immeuble où des témoins avaient vu auparavant des hommes armés faire irruption.

Endara a affirmé que ces hommes, apparemment des membres des forces de sécurité, avaient quitté l'immeuble, n'y laissant que 16 membres de son entourage et deux médecins. Il a ajouté qu'il ne savait pas pourquoi il était en résidence surveillée. Endara a entamé une troisième semaine de grève de la faim pour soutenir une campagne de désobéissance civile visant à obtenir le départ de l'homme fort du Panama, le général Manuel Antonio Noriega.

Juste avant l'intervention du commando, il avait tenu une conférence de presse. Noriega a déjoué mardi une tentative de coup d'État qui s'est soldée par la mort de dix personnes et l'arrestation de 37 autres, dont trois officiers supérieurs. Selon un communiqué de l'armée panaméenne, cinq soldats rebelles, dont un capitaine de cavalerie, se sont réfugiés à Fort Clayton, qui fait partie des installations militaires américaines au Panama.

Le commandement américain a refusé de confirmer cette information. À Washington, le sénateur républicain Jesse Helms, membre de la commission sénatoriale des Relations extérieures, a affirmé que Noriega avait personnellement abattu le chef de la tentative de putsch, le commandant Moises Giroldi. Helms a reproché à l'administration Bush son « inaction tragique ».

Il a affirmé que les rebelles avaient demandé l'aide américaine pendant qu'ils détenaient Noriega et avaient offert de le remettre aux États-Unis où il est inculpé pour trafic de drogue.

Averti dès dimanche de la tentative de coup d'État le gouvernement américain se méfiait de ses auteurs et craignait un piège, ce qui explique en partie sa décision de ne pas intervenir.

Le secrétaire américain à la Défense Dick Cheney a confirmé dans plusieurs interviews télévisées que Washington avait été informé de la tentative par « un commandant qui l'organisait » apparemment le commandant Moises Giraldi, qui a trouvé la mort dans l'opération. Mais, a-t-il précisé hier à CBS, ce n'était pas une source sûre car « il avait aidé à réprimer une précédente tentative de coup d'État et il était un copain et un proche confident de Noriega ».

De plus, le coup d'État était initialement prévu pour lundi matin, puis pour lundi après-midi et n'a finalement été déclenché que mardi, a ajouté M. Cheney. Il a souligné que le gouvernement américain faisait face à une situation très confuse et craignait « la possibilité que ce soit une tentative d'entraîner les États-Unis dans un incident embarrassant ».

La seule aide demandée par le commandant rebelle était d'une part que sa famille bénéficie de la protection américaine, ce qui a été fait, et que les forces américaines bloquent les routes qui auraient permis à deux unités panaménnes de gagner la capitale, ce qui s'est révélé inutile, a ajouté le secrétaire à la défense.

En dépit du démenti apporté par Noriega lui-même, les Américains restaient à peu près certains hier que l'homme fort du Panama a bien été prisonnier des rebelles pendant un certain temps. Mais selon M. Cheney, deux officiers subalternes qui ont contacté le commandement américain au Panama après le début de la tentative ont clairement indiqué que les rebelles n'avaient aucune intention de remettre le général, inculpé pour trafic de drogue aux États-Unis, au gouvernement américain.

Shamir accepterait des pourparlers avec les Palestiniens

d'après Reuter

JÉRUSALEM — Le président du conseil israélien Yitzhak Shamir a accepté l'idée de pourparlers avec une délégation palestinienne dont la composition serait négociée avec les États-Unis et l'Égypte, affirmait-on hier dans son parti, le Likoud, traditionnellement le moins ouvert aux discussions avec les Palestiniens.

Des membres du gouvernement ont par ailleurs déclaré que le cabinet restreint (six travaillistes et six membres du Likoud), qui s'est réuni hier pour discuter de la proposition égyptienne de pourparlers israélo-palestiniens directs, s'orientait vers un consensus.

Cette réunion cruciale du cabinet, qui doit se prononcer sur le plan égyptien de pourparlers directs avec les Palestiniens, a été prolongée jusqu'à ce matin sans qu'une décision formelle ne soit encore prise, a rapporté la radio de l'armée israélienne.

Les douze ministres, soucieux d'éviter la chute de la coalition, ont débattu pendant près de six heures de formules de compromis pour réduire les divergences entre les deux grandes formations du pays, le Likoud du président du conseil Yitzhak Shamir et le Parti travailliste du vice-président et ministre des Finances Shimon Pérès.

Le Likoud redoute qu'une acceptation directe de l'offre égyptienne ne conduise à des négociations avec l'OLP sur une cession de certains territoires occupés depuis 1967. De source proche du gouvernement, on déclarait que les douze ministres cherchaient à parvenir à un compromis sur la base d'une proposition du secrétaire d'État américain James Baker pour organiser des consultations entre Israël, l'Égypte et les États-Unis sur la composition de la délégation palestinienne.

De source proche du Likoud, avant la réunion, on avait déclaré que Shamir s'était dit prêt pour la première fois à des entretiens avec les États-Unis et l'Égypte sur la tenue de pourparlers israélo-palestiniens, qui seraient des consultations préliminaires sur son projet d'élections palestiniennes dans les territoires occupés.

Selon un haut responsable du Likoud, Shamir a déclaré aux ministres du Likoud : « Ce qui serait acceptable pour nous, ce serait de discuter avec les États-Unis et l'Égypte de la composition d'une délégation palestinienne. » L'Égypte a avancé les noms de douze personnalités palestiniennes, parmi lesquelles figurent deux militants expulsés par Israël des territoires occupés qui sont devenus des membres de la direction de l'OLP.

Au Caire, peu avant la réunion du cabinet restreint israélien, Moubarak a réitéré sa proposition de rencontrer Shamir, « quand tout sera prêt pour parvenir à des résultats positifs qui rapprocheront les points de vue des deux parties au lieu de frustrer l'opinion publique ici (en Égypte) et là-bas (en Israël) ».Le chef de l'État égyptien, selon l'agence MENA, a tenu ces propos lors d'une cérémonie de dépôt de gerbe sur la tombe de Gamal-Abdel Nasser, à la veille du 16e anniversaire de la guerre israélo-arabe de 1973.

Moubarak avait déjà accentué ses pressions mercredi, a-t-on déclaré de source gouvernementale israélienne, en adressant aux quatre principaux dirigeants politiques israéliens les premières invitations à des négociations israélo-palestiniennes. Israël se voit ainsi contraint de répondre de façon officielle à la proposition égyptienne.

Les travaillistes, favorables à la cession de territoires en échange de la paix, avaient fait savoir qu'ils demanderaient au cabinet restreint d'accepter l'invitation égyptienne. Selon un sondage d'opinion publié hier en Israël, le Parti travailliste a perdu du terrain depuis les élections générales de l'an dernier, alors que le Likoud a renforcé son influence dans le pays. Le sondage laisse entendre que les travaillistes n'auraient aucun intérêt à provoquer des élections anticipées.

Afghanistan

Soviétiques au combat

ISLAMABAD (AFP) — Des pilotes soviétiques participent à nouveau aux opérations contre les moudjahiddin en Afghanistan, a affirmé, hier, à Islamabad, un pilote de l'armée de l'air ayant fait défection au Pakistan.

Selon le commandant Djalaluddine, 23 ans, qui a posé son MiG-21 sur la base de Peshawar, au Pakistan, près de la frontière avec l'Afghanistan, il y a une semaine, des pilotes soviétiques et des instructeurs sont installés à l'ambassade soviétique de Kaboul et se déplacent en hélicoptères pour se rendre à la base aérienne de Bagram proche de la capitale.

« J'ai vu un pilote soviétique aux commandes d'un avion de reconnaissance soviétique à deux places, il y a moins d'un mois », a affirmé le commandant, présenté à la presse par M. Pir Syed Ahmed Gilani, le chef du Front national islamique d'Afghanistan (NIFA), faction modérée de la résistance.

Aux termes des accords de Genève signés en avril 1988 entre l'Afghanistan et le Pakistan, l'Union soviétique avait achevé de désengager toutes ses troupes d'Afghanistan le 15 février dernier.

Giscard d'Estaing propose d'unifier l'opposition en France

PARIS (Reuter) — L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing a proposé pour la première fois la création d'un véritable parti unique de l'opposition dans la perspective des élections législatives de 1993.

« Le choix est simple, c'est où nous rassembler, où disparaître en tant que force organisée », explique-t-il dans un entretien à l'hebdomadaire *L'Express*. Giscard d'Estaing intervient au moment où les profondes divisions de l'opposition ont été exacerbées par la motion de censure du RPR sur la programmation militaire, les péripéties de la réélection d'Alain Poher à la présidence du Sénat et celle de l'élection de Charles Million contre François Léotard à la tête du groupe parlementaire UDF.

Le président de l'UDF estime que « l'opinion publique n'acceptera pas » que les partis de l'opposition ne soient pas unis avant 1993. Giscard d'Estaing, qui se veut l'infatigable artisan de l'union de l'opposition, propose la création du Rassemblement de l'union pour le renouveau (RUR).

Il explique que le succès des socialistes n'est que le résultat des divisions des partis de l'opposition de droite, qui ont pourtant moins de différences que leurs adversaires. « La France a un grand parti de gouvernement à gauche, elle attend encore un grand parti de gouvernement au centre droit », ajoute-t-il.

Giscard d'Estaing estime en outre que le système de la Ve République ne peut avoir d'alternance paisible que s'il repose sur deux grandes formations ayant vocation à gouverner, une à droite et l'autre à gauche. Il propose donc de créer avant deux ans un intergroupe à l'Assemblée nationale et d'organiser des États généraux de l'opposition. Ceux-ci doivent déboucher sur une formation unique, avec à sa tête un homme ou une femme dépourvu d'ambition présidentielle.

La guérilla colombienne accepte de se transformer en parti politique

BOGOTA (AFP) — Le mouvement de guérilla colombien M-19, mettant un point final à près de 20 ans d'insurrection, fera son adieu aux armes avant la fin de l'année pour se transformer en parti politique. C'est une décision accueillie avec espoir dans un pays où, depuis le début de l'offensive anti-drogue, on parle plus souvent de guerre que de paix.

Dans un communiqué publié mercredi soir, depuis Santo-Domingo, un hameau de la Cordillère du Haut-Cauca rebaptisé « Citadelle de la paix », le commandement du M-19 et sa direction nationale ont annoncé avoir opté, à une écrasante majorité, pour l'abandon des armes et la réintégration à la vie civile avant la fin de cette année.

Deux cent vingt-sept guérilleros se sont prononcés pour la démobilisation, trois seulement s'y sont opposés.

Après près de huit mois de laborieuses négociations; le mouvement du 19 Avril, plus connu sous le nom de M-19, a signé la semaine dernière un accord de paix avec le gouvernement, imposant document de près de 60 pages précisant les détails de l'intégration des guérilleros à la vie civile, ainsi que les mesures socio-économiques, juridiques et électorales que le gouvernement s'est engagé à respecter à leur égard. Le gouvernement colombien s'est également déclaré prêt à organiser, avant le 16 décembre, un référendum sur un projet de loi d'amnistie des insurgés pour faciliter leur démobilisation.

Le M-19 a annoncé cependant que les armes ne seront pas remises au gouvernement mais à un organisme international non précisé. « Nos armes représentent une histoire de lutte, de sacrifices, elles sont le patrimoine du M-19 et de tous ses combattants et nous voulons leur réserver un destin digne », a indiqué le mouvement dans un long communiqué publié sur toute une page de *El Tiempo* et intitulé « Nous avons décidé ».

Depuis sa création, il y a une vingtaine d'années, le M-19 dont l'idéologie pourrait se définir comme d'extrême-gauche nationaliste, s'est surtout fait connaître par ses « coups publicitaires ».

Le M-19 s'est d'abord fait remarquer par le vol de l'épée du « Libertador » Simon Bolivar — qui n'a toujours pas été rendue — et une prise d'otages à l'ambassade de Saint-Domingue. La prise du Palais de justice, en novembre 1985 par un commando du M-19, devait se terminer en tragédie avec la mort de presque tous les membres de la Cour suprême, de dizaines de juges et par la destruction totale de l'édifice, en plein coeur de Bogota.

Malgré la signature d'accords avec le gouvernement, le M-19 n'en garde pas moins des positions originales, particulièrement concernant les trafiquants de drogue. Le M-19 s'est ainsi prononcé contre l'extradition et pour le dialogue avec les « narcotrafiquants ».

Ces jours derniers, le chef du M-19, Carlos Pizarro, a indiqué avoir eu des contacts avec les barons de la drogue qui ont assuré qu'ils cesseraient leurs activités et financeraient des campagnes anti-drogue et des programmes de développement en Colombie si on ne les extradait pas.

Selon le commandant du M-19, les trafiquants lui ont indiqué que si le gouvernement colombien acceptait de dialoguer avec eux, ils feraient cesser la vague d'attentats, qui, à ce jour, avec l'explosion de près de 60 bombes, a fait 4 morts et près d'une centaine de blessés, seulement à Bogota.

Si d'autres mouvements de guérilla, comme les FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie, marxistes) ou l'EPL (Armée Populaire de Libération, maoïste) ont également amorcé avec le gouvernement colombien une tentative de dialogue, seul l'ELN (Armée de Libération Nationale, castriste) reste irréductible. Partisan de la nationalisation du pétrole et spécialiste des attentats contre les oléoducs, l'ELN serait l'auteur, selon les autorités colombiennes, du récent assassinat de l'evêque de Arauca, Mgr Jesus Emilio Jaramillo Monsalve. Un meurtre unanimement réprouvé en Colombie, où l'ELN semble plus isolée que jamais.

Le pape demande la légalisation de l'Église d'Ukraine

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a lancé hier un appel aux autorités soviétiques « compétentes » afin que les droits de l'Église catholique d'Ukraine soient « rapidemment reconnus ».

La « perestroïka » est en cause, a-t-il dit en substance : « Sans la légalisation de la communauté ukrainienne, le processus de démocratisation ne sera jamais complet » a-t-il déclaré, en s'adressant aux dix-neuf évêques ukrainiens d'Occident réunis en Synode à Rome depuis le 24 septembre.

Ce message semble être destiné personnellement au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, qui doit rencontrer le chef de l'Église catholique au Vatican, à l'occasion de sa visite en Italie du 29 novembre au 1er décembre, estime-t-on dans les milieux ecclésiastiques ukrainiens à Rome.

Le pape a demandé à la même occasion aux responsables de l'Église orthodoxe russe de bien vouloir « surmonter leurs préjugés et d'aider leurs frères catholiques ».

En 1946, en pleine époque stalinienne, l'incorporation forcée de l'Église ukrainienne catholique à l'orthodoxie, fut décidée au cours du Synode de Lvov. L'Église orthodoxe russe s'est toujours refusé depuis cette époque à reconnaître l'existence d'une Église catholique « uniate » (unie à Rome), avec une liturgie et des rituels orientaux et non latins, rappellent les observateurs.

Le pape a déclaré formellement que le Saint-Siège souhaite la reconnaissance de l'Église catholique d'Ukraine « sur la base des principes des droits de l'homme et dans le respect des accords internationaux souscrits et garantis par la constitution ».

Le pape a déjà soumis à l'attention de M. Gorbatchev la question de l'Église catholique d'Ukraine dans un document que le cardinal secrétaire d'État Agostino Casaroli avait remis au président soviétique à l'occasion de sa visite à Moscou l'an dernier pour le millénaire de l'évangélisation de la Russie.

Dans sa réponse, transmise au pape le 24 août dernier par un représentant du ministre des affaires étrangères Edouard Chevardnaze, M. Gorbatchev aurait exprimé sa disponibilité à discuter de cette question lors de sa prochaine visite au Vatican, assure-t-on de source ukrainienne.

Bush très populaire

WASHINGTON (AFP) — Le président américain George Bush, au neuvième mois de son mandat, jouit toujours d'un taux de popularité exceptionnellement élevé, 76 %, selon un sondage publié hier par le quotidien *Washington Post*.

À la même époque de sa présidence, son prédécesseur Ronald Reagan, le plus populaire des présidents de l'histoire américaine récente, n'obtenait que 64 % d'opinions favorables.

Cependant, si une large majorité d'Américains approuvent la façon dont M. Bush s'acquitte de sa tâche, seuls 29 % l'approuvent fortement alors que plus de la moitié faisaient de même pour M. Reagan, précise ce sondage réalisé par le *Washington Post* et la chaîne de télévision ABC.

De même, si 72 % des personnes interrogées se disent satisfaites de la politique étrangère de leur président (dont 36 % l'approuvent fortement), 68 % estiment qu'il ne fait pas tout son possible pour résoudre la question du déficit budgétaire américain.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
SEFERYAN, Levon Chez Levon 2047, rue Stanley Montréal	1 restaurant pour vendre	2047, rue Stanley Montréal
RESTAURANT JA-JA INC. Restaurant Ja-Ja Inc. 5811 boul. Taschereau Brossard	1 restaurant pour vendre	5811 boul. Taschereau Brossard
DÉPANNEUR LES PROMENADES NEWMAN Dépanneur Les Promenades Newman 7707, boul. Newman Lasalle	1 épicerie	7707, boul. Newman Lasalle
2629-2714 QUÉBEC INC. Bar La Jetée 602, boul. St-Joseph Lachine	Permis additionnel 1 bar avec danse et spectacles	602, boul. St-Joseph Lachine
2733-7732 QUÉBEC INC. Bar Minuit-Magique 3624, rue St-Dominique Montréal	2 bars dont 1 sur terrasse	3624, rue St-Dominique Montréal
162503 CANADA INC. Boulangerie Charcuterie Luigi 1276, rue Dollard Lasalle	1 épicerie	1276, rue Dollard Lasalle
2734-3029 QUÉBEC INC. 680, St-Jean Longueuil	1 épicerie	680, St-Jean Longueuil
D'ALESIO, Maria Maddalena Variété et Dépanneur d'Alesio 1104, de Maisonneuve Montréal	1 épicerie	1104, de Maisonneuve Montréal
2732-7022 QUÉBEC INC. Rôtisserie Parthénon 190, rue Notre-Dame Repentigny	1 restaurant pour vendre	190, rue Notre-Dame Repentigny

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 6 OCTOBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE

CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- Concurrenzen Walzer op. 267 (J. Strauss)
- L'inconnue polka op. 182 (J. Strauss)
- Knall und fall polka op. 132 (E. Strauss)
- Frohes Leben Walzer op. 272 (Josef Strauss)
- Orphée aux Enfers II, ouverture et ballet (Offenbach)
- Le roi carotte, ouverture (Offenbach)
- Maître Péronilla, ouverture (Offenbach)

DEMAIN SOIR, 22:00

- Concerto pour mandoline et orchestre en sol (Hummel)
- rondo de société pour piano et orchestre op. 117 (Hummel)
- symphonies en sol et ré, op. 11 nos 1-2 (De Saint-Georges)
- 12 menuets WoO 9 et 10 (Beethoven)
- symphonie no. 18 K. 130 (Mozart)
- marche K. 290 (Mozart)

ciel 98,5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

Résultats

loto-québec

Tirage du **89-10-04**

Lotto 6/49 — **Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi**

7 9 10 40 44 48

No complémentaire: **29**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	3	2 509 244,00 $
5/6 +	8	137 698,10 $
5/6	400	2 105,90 $
4/6	19 988	81,00 $
3/6	400 300	10,00 $

VENTES TOTALES: **23 295 355,00$**

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 89-10-07

Banco — **Tirage du: 89-10-04**

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE 89-10-06

2	5	6	7	13
25	28	29	34	35
44	46	47	52	53
56	60	64	65	67

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE. DONNEZ.

Centraide

CE QU'ON ENTERRE N'EST JAMAIS SANS IMPORTANCE

C'EST vrai pour le chien qui enterre ses os précieusement et qui retient l'endroit exact de leur enfouissement pour plus tard les récupérer.

MAIS c'est aussi vrai pour les humains qui enterrent des choses dont ils ont intérêt à se soucier davantage : leurs déchets. En effet, les sites actuels d'enfouissement ne suffisent plus et les perspectives quant au volume futur et aux espaces disponibles laissent entrevoir un véritable problème de société.

L'INDUSTRIE de la restauration à service rapide, pour sa part, génère un quart de un pour cent de l'ensemble des déchets solides. Comme entreprise responsable, McDonald's a décidé de faire sa part et de chercher des solutions.

SE ralliant à plusieurs experts, elle croit qu'une solution efficace du problème des déchets solides passe principalement par le recyclage des produits existants.

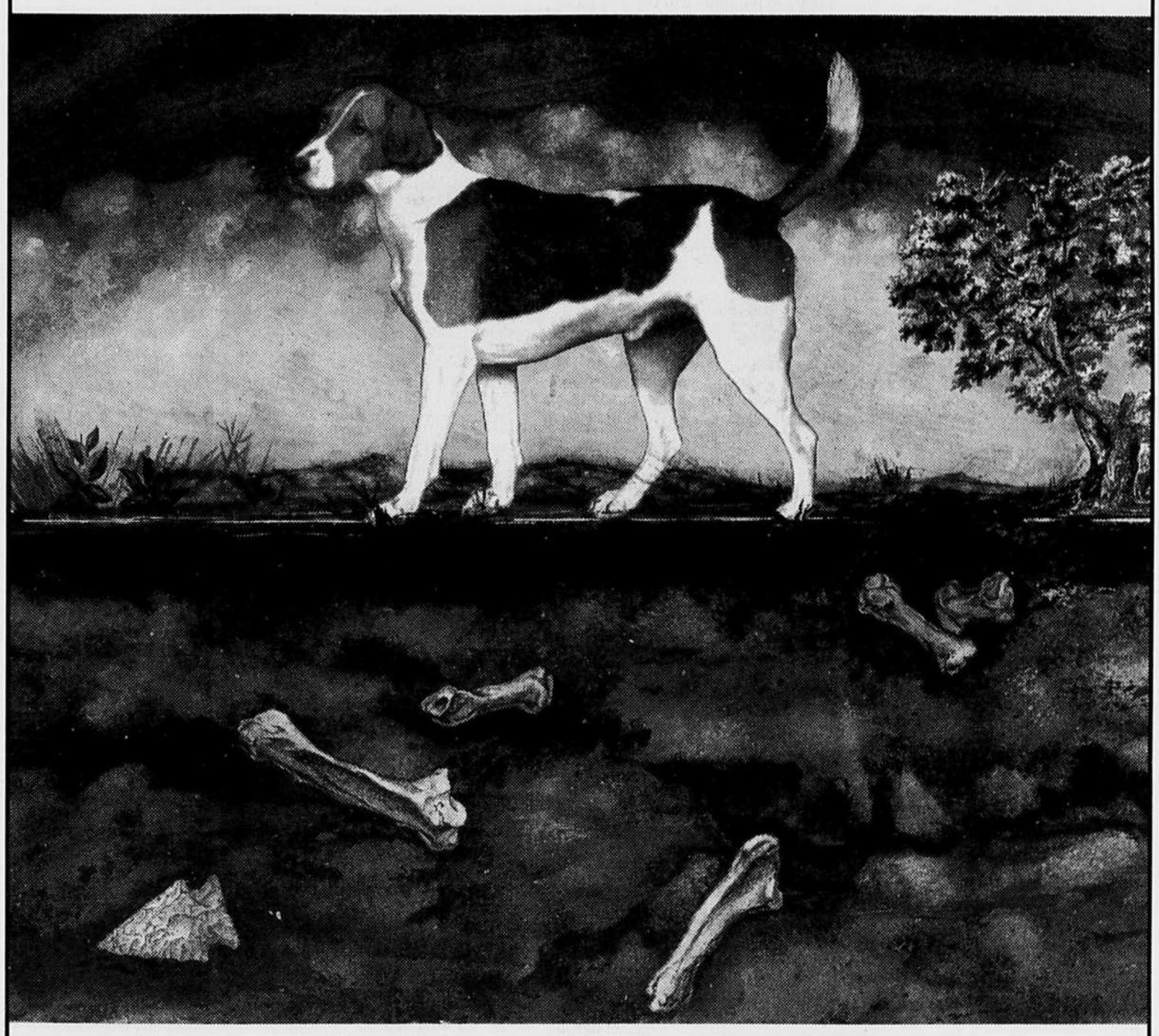

Sous son impulsion, les fournisseurs concernés ont donc entrepris deux programmes-pilotes. Le premier, au Canada, consiste à recycler les boîtes de carton ondulé servant à l'acheminement des produits dans les restaurants. Le second, aux États-Unis, vise à transformer les contenants de mousse polystyrène en panneaux isolants pour les habitations. De plus, McDonald's est déjà, de son industrie, le plus gros utilisateur de papier recyclé à des fins autres que celle de contenir de la nourriture.

McDONALD'S préfère le recyclage de ses contenants au simple remplacement par d'autres matériaux, mêmes biodégradables, car ces derniers peuvent aussi entraîner d'autres problèmes environnementaux. Prenons l'exemple du carton, suggéré pour remplacer la mousse polystyrène. Il peut laisser de l'encre et d'autres résidus toxiques dans le processus de biodégradation. Il implique aussi la diminution d'une ressource naturelle : le bois. De plus, considération majeure, il est moins apte à tenir la nourriture au chaud que la mousse polystyrène.

CONCLUONS qu'en matière de gestion des déchets, s'il est vrai qu'il ne faut pas enterrer le problème, il faut également étudier les solutions avec beaucoup d'attention.

«Chez McDonald's, nous croyons que nous devons tous travailler à réduire la quantité de déchets solides.»

CLIFFORD H. RABER
VICE-PRÉSIDENT
DE LA CORPORATION
McDONALD'S
18 AVRIL 1989

McDonald's

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

101 Propriétés à vendre

Montreal Trust

PRÈS DE QUÉBEC

Île Orléans sud. Résidence 57 x 27, de l'époque française, habitable à l'année, restauration authentique, fignolage possible. Idéal pour connaisseur qui veut ou surplus dépaysement. Terrain sans obligation de culture agricole. Accès au fleuve, dépendance.
MADAME HARDY (418) 527-0431
BUREAU (418) 653-6720

10-10-89

101 Propriétés à vendre

A BEAULAC
St-Calixte, face au lac, 2 droits de passage. Cottage moderne 5½, pierre, s/bain, s/sol, combustion lente, douche, ch. froide, puits artésien, 96,000 pi.ca. garage, patio, arbres adultes. Vente par proprio. **1-882-2745**

A ST-SAUVEUR paroisse, cause: transfert. Superbe canadienne en montagne, 28 X 46, nov. '87, terr. 51,216 pi.ca. Par prop. 1-227-2791.

A VENDRE OU À LOUER, maison de ville, 3 chambres, sur 3 étages, jardin, près UQAM, hyp. 1 an garantie à 9%. 933-6465, 681-6750.

C.D.N.: Grand duplex détaché 6½ - 5½ - 3½. Propriétaire habite le haut. Immense jardin, près école privée. Bill Palmer, **483-6400** Re/Max N.D.G. Crtr.

DUVERNAY: Coin, grand split, pierre, brique, 8 pièces, cuisine chêne et céramique, foyer, garage, chauff. radiant.
PRIX NÉGO. $215,000.
667-8943

EN BANLIEU DE SHERBROOKE
À 10 minutes. Maison jumelée, 3 chambres, 2 salles de bains, terrain 200 X 200. 1(819)864-7400.

GRAND LAC BROMPTON
Maison de prestige. Terrain 84,400 pi.ca., 5 chambres, 4½ s./b., 6 garages « boat house » pour hydravion et bateau, piscine creusée, foyer, énorme patio, façade lac 265 pi. Construction 3 ans. $685,000. 1(819)823-2804.

LAPRAIRIE: Superbe cottage, secteur du golf, terrain 8,100 p.c. $182,000. FAUT VOIR. Huguette Lafleur, **591-7895** Re/Max Excellence Crtr.

MAISON HISTORIQUE 1839 en excellent état. Canadienne en pierre, 3 étages, 100,000 p.c. de terrain. St-Placide, en bordure du lac des Deux-Montagnes. Site magnifique. Accès à marina privée, tennis. 1-258-4651, 1-258-4304.

PLATEAU MONT-ROYAL
Triplex (3 X 5½), élect. $135,000. Pas d'agent. **766-6980.**

ST-PHILIPPE LAPRAIRIE: Maison canadienne de luxe, 1979, 5 c.c., 2 s/bains, terrain 185 X 200, garage. **$159,000. 674-0172**

ST-SAUVEUR PAROISSE, jolie maison, 4 c.c., condition impeccable, terrain 39,000 pi.car., avec tennis privé et vue sur le Lac. Cause: Déménagement. (1) 227-2494, 227-2346.

STE-ROSE Duplex 2 X 4½, brique, rénové en 1988. Hypothèque 10%. $112,900. discutable. Tél: 628-1176.

TOUR DU LAC RENAUD, maison style moderne, construction '89, plancher bois franc, foyer, terrain 30,000 pi.ca., vue sur le lac, près des pentes de ski, visite libre le dim. de 13h à 17h. Prix ferme $180,000. Pour directions 1-224-4631.

URGENT! Ste-Adèle Village, québécoise meublée, 3 chambres, 2 s/bains, près de la plage, $134,500. Jour: 229-3340, soir: 229-9093.

LES MOTS CROISÉS

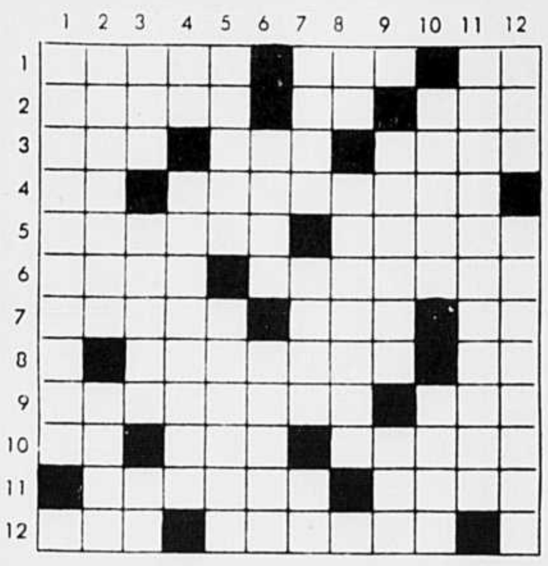

Horizontalement

1—Doctrine. — Vision. — Brome.
2—Fer-blanc. — Dans. — Outil pour enfoncer les pavés.
3—Croyance. — Divertissement. — Rendit un son enroué.
4—Actinium. — Plante aromatique.
5—Maladie infectieuse. — Mentionner.
6—Lettre grecque. — Summum. — À moi.
7—Petit génie difforme. — Chef sudiste. — Titane.
8—Capteur. — À l'intérieur.
9—Graveur en nielle. — Monnaie du Danemark.
10—Pronom familier. — Monnaie bulgare. — Libelle.
11—Léporidé. — Met en circulation.
12—Ville de Tunisie. — Pierre d'aigle.

Verticalement

1—Se dit d'un produit destiné à décontracter les muscles.
2—Mammifère carnassier de l'Afrique du Sud. — Mille-pattes.
3—De bonne humeur. — Descente des organes due au relâchement des muscles. — Conifère.
4—À demi. — Femelle du chameau.
5—Somme que l'on risque au jeu. — Ôta.
6—Anneau de cordage. — Prive.
7—Dont la femme est morte. — Azur. — Sert à lier.
8—Seul. — Cause du dégoût.
9—Ravager. — Démonstratif.
10—Sa capitale est Port-au-Prince. — Grand arbre à feuilles dentelées.
11—Guichet automatique.
12—Roue à gorge. — Variété de pomme.

Solution d'hier

101 Propriétés à vendre

QUÉBEC, Lac St-Charles, style canadien, 13 pièces, 2 étages + sous-sol aménagé, bain sauna, 3 foyers, grand terrain, garage + écurie pour 6 chevaux, $150,000. négociable, (418)681-0024, (418)849-6006.

105 Propriétés à louer

ORFORD Maison spacieuse, à deux pas de la station de ski. 4 c.c., foyer. Saison ou mois. Magog: 819-843-7672.

113 Propriétés à revenus à vendre

AMHERST: Édifice semi-commercial (libre). Commerce r-d-c + log. 2 étages (libre). Info: **842-5333**

CINQPLEX 1988, à St-Joseph-Du-Lac, $285,000. négociable, taxes basses, excellent revenu, loué au complet, investissement sûr, dans une région en plein développement: 479-6217.

118 Copropriétés à vendre

DE CHATEAUBRIAND, très beau 6½, 1368 p.c., s/b. et cuisine refaites à neuf, terrasse et cour. Pas d'agent. 279-4496.

OUTREMONT, haut triplex, copropriété, 7:, 1,200 pi.ca., rénové, $130,000. 252-8664.

121 Condos à louer

AHUNTSIC condo sur 2 étages, foyer, garage, terrasse, excellente décoration, libre immédiatement. $800./mois.
982-0552, 385-9984.

DORVAL
Condos neufs, 3½, 4½, 5½, béton, air climatisé, ascenseur, 2 s/bains, stationnement, 1 mois gratuit.
631-3486

ILE-DES-SOEURS
Pyramide 77. Condo 2 c.c., 2½ s./b. Vue sur fleuve, grand balcon, système sécuritaire, piscine, Squash et sauna. $1050./mois. Appeler Herb:
849-3776, soir: 766-4058.

PENTHOUSE UNIQUE
8 pièces, piscine, sauna et foyer, privés au PH. Et 3½, 4½ en béton. 672-8505.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
Grand 5½, $2,200./mois avec garage.
Jour: 524-3578 — Soir: 581-8961

122 Condos à vendre

AHUNTSIC secteur André-Grasset, 2 niveaux, 2 chambres, garage, toit terrasse, $117,000. 382-5847.

ANJOU 4½, 1200 pi.ca., stat. int. inclus, neuf, acheté en juil. '89, laisserais à prix réduit ou financement à bas taux ou en location, par proprio. 593-5583 de 9h à 17h, de 6h30 à 9h30, 430-7176.

LASALLE 4½, foyer, système d'alarme, stationnement, métro. $94,900.
365-7520.

RDP: Condo 4½, avec foyer, très beau secteur, stores verticaux inclus 648-7954, laissez message.

SUPERBE ACHAT
VAL DES ARBRES, Duvernay, condo vue sur l'eau, coin, 3 c.c., gar. $189,000. 662-6047.

125 Chalets à louer

A PROX. ST-SAUVEUR, Lac Des Becs Scies, très beau site privé, idéal pour couple, 2 c.c., foyer. Soir: 659-5678, jour: 343-2171 ou 1-227-5735.

A STE-ADÈLE: Sur les pentes de ski du Chantecler. Luxueux condo, tout équipé, 3 c.c., foyer. Saison hiver, $7,500. **654-8110 — 589-5714 — 1-229-4314**

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

125 Chalets à louer

A VAL DAVID
Chalet luxueux, foyer, piscine, tennis. Privé. 967-0470, 1-834-6363.

A VAL-DAVID: Chalet Suisse neuf, 7½, b/sauna, b/tourbillon, foyer, prox. pentes. 1er nov.-15 avril. **819-322-6138**

AU MONT ORFORD maison très originale, vue super, tout confort. 761-3079, 819-843-7444 — 843-1954.

LA CONCEPTION 5 c.c., tout équipé, chauffage, élect., téléphone en sus. $4,500./saison. Soir: (514)272-3575.

LAURENTIDES: Super canadienne, privée et chaleureuse, 4 c.c., 2 foyers, sauna, site exceptionnel. Pour famille. **744-3894 — 819-327-3402**

ST-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ, Lac Vert, bord eau, bungalow, 3 chambres, foyer, cave, toutes commodités, 49 mil. de Mtl, 6 mois, $3,500. 1-883-1367.

SUTTON: 3 c.c., foyer, lav/séch., lave-vaisselle. $3,500. Du 1er nov. au 15 avril. **679-6959**

129 Chalets à vendre

ORFORD - BORD DE LAC
5 min.: ski, golf, Magog. 3 c.c., 2 cuisines, foyer. **514-759-0687**

137 Maisons de campagne à louer

CANTONS DE L'EST: Knowlton. Maison entièrement rénovée, 8 pièces, 3 c.c., près pentes ski. $1,200./mois, chauf. inclus. 1nov. - 1er mai.
Jr-sem: 879-1938. Fin sem: 1-243-0578

MAISON CONFORTABLE: Sur site exceptionnel, à 1 heure de Mtl. (sous-location). **454-4268, après 17h.**

141 Maisons de campagne à vendre

A ST-DAVID Maison située bord rivière Yamaska, avec 10 arpents de terrain.
1-789-2032.

CANADIENNE 1986, 3 c.c., sur le bord du Lac Brome, à Robinson Bay, $375,000. 243-0396.

QUÉBÉCOISE 19e SIÈCLE, entièrement rénové, 4 c.c., 1½ s/bain, foyer, piscine, vue spectaculaire sur le St-Laurent, 75,000 pi.ca., 1½h de Mtl, 343-4658.

145 Terres, fermes à vendre

FERME dans les Cantons de l'Est près Victoriaville. 101 acres environ. 35 acres en bois mou, maison 2 étages, 5 chambres, vue extraordinaire et panoramique de 20 milles de loin. Hangar 45 X 100, garage isolé et étable, pour élevage de chevaux, vaches ou veaux de grain, directement du propriétaire.
Soir: (819)359-2331.

VERGER À VENDRE
Région de Québec, 26 acres plantées, terre 125 acres, très bien situé, bon rapport. 1-418-886-2539.

149 Terrains à vendre

PARC ÉQUESTRE

À BLAINVILLE

Terrains boisés.
Desservis, prêts à construire.
Minimum 7,000 pi.ca.

L. DOLBEC

430-4870 — 430-7169

16-10-89

149 Terrains à vendre

A LAVAL
Terrains, bungalow + duplex, avec services, 669-3841, 669-4910.

DOMAINE BASILE-ROUTHIER
Terrain prestigieux, bord du lac des Deux-Montagnes, à St-Placide. Site magnifique et protégé, à 40 min. du centre-ville. Marina privée, tennis, services. $3. à $5./p.c. 1-258-4651,-4304.

ESTRIE - LAC AYLMER
Terrain boisé, 3548m.
(819) 846-4797

RÉGION DE QUÉBEC 5 min. Mont Ste-Anne, plus de 1 million de p.c., du proprio à vendre en bloc. Magnifique vue. **1-418-826-2380.**

ST-LIN, Laurentides, 20 minutes du Pont Pie IX, 3,100,000 pied carré, zoné résidentiel, boisé, $0.19 le pied carré, négociable, Élia: 442-9008, après 20h.

ST-PAULIN (MAURICIE)
Terrain bord de rivière,
300 pi façade X 135
$7,000. nég. 1-819-268-2418

160 App. et log. à louer

3½ - U.de M. très propre, demi sous-sol, éclairé, poêle/frigo, lav./séch., chauffé. $340. 523-4123, 677-3425.

A BON PRIX, sect. nord, 4½, électrique, sortie lav./séc., plancher bois franc, frais peint. 388-2504, 324-9282.

A CARTIERVILLE 4½ non-chauffé, non-éclairé. Paisible et impeccable. $400./mois. 473-6533, 623-2001.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min métro Henri-Bourassa. **620-7546**

ANJOU, 1er étage, duplex, 5½ avec garage et cour, propre, tranquille. $675. 648-3310.

ANJOU, grand 7½, 3 ch., 2 s/bains, 2 étages, foyer, garage. Libre 1er déc. $960./mois, M. Guy, 493-3570.

BERCY (3425) Sous-sol, garage, grande cour clôturée, propre. $500. 527-6723.

C.D.N. Joli appartement rénové, moderne, moniteur de surveillance de l'entrée et couloir. idéal pour retraité et semi-retraité. 739-3199.

C.D.N., RUE RIDGEWOOD, sous-location du 1er oct. au 30 juin '90, grand 4½ meublé, peinture fraiche, $650. 737-2359, laisser message.

CARRÉ ST-LOUIS
Drolet, 6½ rénové, mur brique, $675., non chauffé, 273-1744, 522-9828.

CONDOMINIUM rénové, sur deux niveaux, 5½, foyer, tranquille. $980. 1er novembre. 844-5050, répondeur.

DES CARRIÈRES 2020, 6½ très propre, libre, 648-6826.

MTL NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat Forest, commodités, 620-7546.

MTL-NORD Grand 5½, haut duplex, nouvelle peinture, tapis neuf, cuisine rénovée. 3783 Fleury. $500. 661-6790.

160 App. et log. à louer

EDOUARD-MONTPETIT
3½ semi s/sol, très grand et ensoleillé, chambre, salle de séjour avec foyer de pierre, cuisine non-équipée, douche, beaucoup d'espace de rangement, entrée indépendante, électricité, eau chaude, chauffage et déneigement inclus. Très grand jardin. 733-1247.

JEAN-TALON 6292-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav./séc. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

MOREAU & SHERBROOKE, 2 min. métro Préfontaine, 8 pièces, rénové, en excellente condition. 9 à 5h: 848-9770. Soir: 598-7225.

N.D.G. Beau 7½, haut duplex, boiseries, l.-vais., poêle, réfrigérateur, foyer, très clair. Libre 1er nov. 482-3570

NOUVEAU-ROSEMONT Métro Langelier. Haut duplex, 5½ non-chauffé. $525./mois. Occ. 1er nov. 259-3867.

OUTREMONT $1,000./mois. Grand 4½ meublé. 15 septembre au 15 décembre. 270-3861.

OUTREMONT rue Durocher, coin Lajoie, grands 6½ et 7½, spacieux, disponibles immédiatement. **274-3042.**

OUTREMONT: Entre/sol.
Grand 5½, $495./mois.
Jour: 524-3578 — Soir: 581-8961

PAPINEAU/MONT-ROYAL
1,300 pi.ca. Idéal pour professionnel.
271-9368.

PARC LAFONTAINE Superbe 3½, 15ième étage, balcon, vue sur le fleuve, ville, montagne. Tout compris $525. Occupation 15 oct. Rendez-vous: 284-2323, Mireille.

PARC LAFONTAINE: Métro Sherbrooke. Grand 7½, rénové, 3e, très ensoleillé, 2 puits lumière, entr. lav/séch. $850./mois non-chauffé. **525-4609**

PLACE ELGIN
1100, Dr Penfield, #312, coin Peel et Stanley, 3½, électricité payée, air climatisé central, sauna, jardin, piscine.
849-7061.

PLATEAU, 4½, 1er, 5 électroménagers, boiseries, chauffé, jardin, système d'alarme, $950. 464-3924.

PLATEAU, app. 5½, rénové, à louer, 2ième étage, fenêtres aluminium, élect. locataires. 271-8100.

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL superbe 3½ meublé, à louer à la semaine. **343-5973 ou 735-7528.**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus.
654-5621, 654-6463, 353-4192.

ROSEMONT Condo 1½ meublé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol, $420./mois. Libre 1er oct.
453-7758.

ROSEMONT Grand 4½, haut duplex, près métro. Cour, laveuse/sécheuse, rénové. $535. 721-6513.

ROSEMONT, 4½ chauffé, 5 min métro, fr. peint, tranquille, magasins, services, entrée lav./séc. $400. 642-2875.

SALABERRY, près Gouin, 1 mois gratuit, beaux 4½, foyer, près bord de l'eau, 5 min. du métro. 447-1448, 336-8967 ou 336-7497.

SHERBROOKE-EST: Près du métro. Grand 3½, élect., entrées. $355.
729-5924

ST-LÉONARD: Triplex 4½, semi-chauffé, très propre, $425. 374-4213.

ST-LÉONARD Grand 5½, non-chauffé, près Langelier. Libre immédiatement.
255-4923, 329-0507.

ST-LAURENT, grand 4½ chauffé, 15ième, poêle, frigo, piscine, prix discutable $664. 335-3780.

TÉTRAULTVILLE 6½, 1 mois gratuit, 4 c.c., entrée laveuse/sécheuse, chauffage électrique, 522-6292.

TAILLON: Notre-Dame, 4½, chauffé, eau chaude, propre, $450. 374-4213.

TAILLON: Notre-Dame, 3½, chauffé, eau chaude, propre, $400. 374-4213.

VERDUN, OSBORNE, haut de duplex neuf, (construction 1981), 5½, tranquille, $565./mois.
769-8708

167 À louer hors frontières

PAMPANO: Condo 4½, 9e étage. Saison (3 mois ou +). À partir 10 jan. env. Sur océan. Références. **271-3158**

171 Hôtel à louer

WEST ISLAND
Condo 4½, tout fourni, disponible
Style hôtel. 3 mois et plus.
636-9960, 325-3067

251 Bureaux à louer

AI BEAU petit bureau, tapis, chauffé, métro Jean-Talon. $300. 384-2123, soir: 665-2023.

BUREAU 700 pi.ca.: Face centre d'achats Pl. Vertu, V. St-Laurent. Chauffé, tapis, éclairé, air climat., 3 stat inclus. $850./mois. **335-1335**

BUREAU SPACIEUX
Près métro. 236, Jean-Talon-Est. Idéal pour professionnel. **272-1677**

BUREAUX OU LOCAUX À LOUER
Construction neuve, près de tous les services. Boul. Taschereau à Longueuil. 677-4312.

HOCHELAGA/LANGELIER 30 X 60, 900 à 1,800 pi.ca. $7.50/pi.ca. 2 puits de lumière. **256-9049**

LAURIER: Près St-Urbain. Bureau environ 1,100 pi.ca., entièrement rénové. Libre immédiatement. **692-8862 — 670-6065**

LOCAL COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ
À louer, pour bureaux de professionnels, situé au 6579 rue de Chateaubriand, face à la station de métro Beaubien. **276-3701**

OUTREMONT
1290, Bernard. Prestigieux, chauf/clim., 1,500 à 6,000 p.c. Idéal, bureaux et services. «Clé en main». **842-3000**

PAPINEAU (NORD SHERBROOKE)
2 espaces, porte à porte, 2,200-3,500 et 1,900 pi.ca. Climatisé, système d'alarme. Idéal professionnels. Prix à discuter. M. Papineau, jour: 256-3141, soir: 523-0158.

RUE SHERBROOKE
Partage bureau avec cie communications, 1,400 pi.ca., climatisé, 3 stationnements inclus, peut inclure: Tél., FAX, photocopieur et ameublement. 596-1440.

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL

LE DEVOIR

RECHERCHE

camelots

secteurs	contacts
Châteauguay, Mercier, Outaouais, Outremont	**Daniel Gauthier: 699-1868** **Jean-Paul Gratton: 243-4970** **Denise Cabot: 643-3854**

camelots motorisés

secteurs	contacts
Outaouais **Outremont**	**Jean-Paul Gratton: 243-4970** **Denise Cabot: 643-3854**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur	**332-3890**
Extérieur: région 514	**1-800-361-6059**
région 418-819	**1-800-361-5699**

J.N.O.

251 Bureaux à louer

STE-CATHERINE-EST: Bur. chauffé, éclairé, système d'alarme, réceptionniste, climat. **251-0567**

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a.c., clé en main, près stat. métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement.
384-6299

BÉLANGER 3163, magasin à louer, libre, 1 mois gratuit, 725-4833, 641-1729, 641-1371.

DIVISIBLE, rez-de-chaussée, 2,500 pi.ca., chauffé, gicleurs, stationnement, tout compris, prix raisonnable. 768-6641.

LAVAL, près du Pont Viau, 900 pi. car., 2e, moderne, tout inclus, $900./mois, libre. 663-7795.

268 Espaces industriels à louer

LOCAUX À LOUER
BOISBRIAND, près aut. 15 et 640, 3,500 pi.ca. et plus avec option d'achat, style condo, occ. imm. 667-4035.

LOCAUX entre 1,000 et 4,000 pi.ca. À Rosemont, sur Masson coin Des Érables. Béton, gicleurs, très grandes fenêtres. Bas loyer. Idéal oncepteurs, designers, créateurs, P.M.E. 525-2275.

MTL-EST, coin Ontario-Viau, 7,500 pi.ca., incluant bureau, chauffage électricité, taxes municipales, taxes scolaires et deneigement, libre Raymond 259-3771.

269 Propriétés commerciales

POINTE ST-CHARLES: Vente rapide. Immeuble en coin, r-d-c., commerce + 2 log. à l'étage, garage. **481-4484**

275 Locaux à louer

275 EST ST-ZOTIQUE
entre St-Denis/St-Laurent
env. 1300 pi.ca., 271-6654

BUREAU/MAGASIN 750 p.c. + sous-sol, petit centre d'achats. 8021 Blaise pascal, R.D.P. 643-1303, 321-1887.

VERDUN 741 DE L'ÉGLISE
1,500 pi.ca., plusieurs autres possibilités, faut voir! Libre imm. 761-7357.

283 Commerces à vendre

★ ★ ÉCOLE DE CONDUITE ★ ★
Appelez Maria
272-1296

ÉCOLE DE CONDUITE
Bien situé à Montréal. Très bon potentiel. À vendre, 18,000.
325-2461 ou 641-1161.

BASSES LAURENTIDES
RESTAURANT
CONCEPT TRÈS ORIGINAL
Location stratégique, restauration rapide, de qualité, décoration professionnelle, potentiel excellent, chiffre d'affaires prévu 1989 $400,000. Jean-Pierre Paradis, System-A, 1-514-562-7966, soir: 1-514-533-6182.

BELLE BOUTIQUE de mode féminine, NOUVEAU ST-DENIS, très bien établie, cause départ pour l'étranger. Communiquez entre 10h et 18h, du lundi au samedi, au 845-5938.

BOUTIQUE À ST-SAUVEUR Village, avec clientèle établie, vêtements de marques renommées pour hommes et femmes, cause: Déménagement. (1) 227-2494, 227-2346.

DÉPANNEUR à Laval, bien situé, chiffre d'affaires: $400,000./an. Plus valideuse. $75,000. 669-7847.

FLEURISTE
Duvernay-Laval, très bonne affaire. Doit vendre. 662-3993.

MAGASIN d'alimentation naturelle, département d'eau et refroidisseur. Bon chiffre d'affaires. Très bien situé dans centre commercial.
255-3704.

RESTAURANT fine cuisine italienne, bien situé, bonne clientèle, prix $120,000., financement disponible.
Rocco 383-4659

SUPER AUBAINE
À VENDRE
Hôtel au Fil de l'Eau, 12 unités de motel, restaurant, bar, plage privées, région St-Gabriel de Brandon.
514-884-5748

351 Ameublements

A VENDRE: FAUTEUIL, DIVAN
Entre 16h. et 19h.
733-9877

365 Équip. de commerce

ÉQUIPEMENT DE TAILLEUR
À VENDRE
272-1677

375 Instruments de musique

PIANO DROIT Wurlintzer. Bonne condition. Prix à discuter. **521-6877.**

PIANOS HEINTZMAN
NEUFS
Prix réguliers $6,250.
Pour seulement $3,800.
Pianos neufs Heintzman
Prix réguliers $5,400.
Pour seulement $2,900.
Spécial jusqu'à fin octobre
AMANTY MUSIC, 311 BEAUBIEN-EST
274-5413

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy: 2325, Guy. 935-3600.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES
De jour ou de soir
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

407 Offres d'emploi

TEMPS PARTIEL

LE DEVOIR recherche une personne fiable, possédant une voiture. Le travail s'effectue de jour, 5 hrs/jour, les lundis seulement.

Contacter **André Leblanc**

844-3361

10-10-89

397 Animaux

UN AMI
Caniche, Schnauzer, Basset hound, Chow-Chow, Berger allemand, Scotties, Huski sybérien, Bichon frisé, Lhasa Apso. Chats persans.
CENTRE D'ANIMAUX NATURE
353-7611, 7500 Halles d'Anjou

407 Offres d'emploi

TRAVAIL GÉNÉRAL DE BUREAU: Courrier, comptoir, comptes à recevoir. $7./heure. Éditions Marie-France: 329-3700.

475 Personnel de métier

CAISSIER(E)S
Temps complet et partiel

Aéroport Mirabel, caissier(e) pour quarts de travail. Bilingue, bonnes mathématiques. Posséder moyen de transport. Horaires flexibles et salaire compétitif plus bénéfices.

Pour entrevue, s'il vous plait appeler M. Ken McLain, APCOA Parking Ltd., au **476-0856,** entre 8h00 et 11h00.

07-10-89

475 Personnel de métier

GÉRANT DE STATIONNEMENT

Gérant pour superviser des employés travaillant sur quarts de travail. Doit être bilingue et avoir au moins 3 ans d'expérience dans la gérance, être capable de faire de la comptabilité et travailler avec le public. Doit être autonome. Salaire compétitif plus bénéfices.

S.V.P. envoyer C.V. à:

APCAO Parking Ltd.
Aéroport International de Mirabel
C.P. 210
Mirabel, Québec, Canada J7N 1A3
Attention: Ken McLain

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS, professeur diplômé, immersion, $45. pour 2 heures: 481-9474.

PROFESSEUR diplômé donnerait des cours en espagnol, soit écrits, soit parlés. 527-3590.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

B. Boulanger Construction Inc.
Construction et rénovation
Tous genres. **471-1863**

RÉPARATIONS DE CHEMINÉE
Pose + rejointement, brique, pierre, estimation 24h. 325-6973.

567 Lavage, nettoyage

SERVICE D'ENTRETIEN MALO ENR
Lavage de vitres (hauteur), murs, tapis, peinture, démolition. Nett. général, comm./rés. 20 ans d'exp. 447-0675.

575 Garderies, gardiennes

FINLANDAISE: 18 ans, cherche travail pour apprendre le français. Dans famille et prendrais soin enfants.
1-517-653-2598

578 Santé

LABORATOIRE dentaire cherche technicien avec expérience en couronnes et ponts. **POSSIBILITÉ D'ASSOCIATION.** 728-5352.

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen, douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

590 Préparation de curriculum vitae

- PAR UN PROFESSIONNEL
- Informatique Olivetti
Métro Laurier. **843-7189**

591 Occasions d'affaires

AVONS CLIENTS pour investissement garanti. Rendement annuel jusqu'à 20%. 875-5625.

INVESTISSEMENT
Réseau machines distributrices déjà établi. Région Québec, Montréal, Trois-Rivières. Autres territoires disponibles. Mise de fonds nécessaire entre $20,000. et $30,000. Possibilité de financement. Soir (418) 849-8148, Jour: (514) 984-0823. Fresh'N'VP demandez Jean.

NE CHERCHEZ PLUS, restaurant français gastronomique, très bonne clientèle, affaires $725,000. pas année, personnel très bien formé, bâtisse et commerce à vendre, prix très abordable. M. Mongrain, 465-5026.

VOUS MANUFACTUREZ UN PRODUIT? Aimeriez-vous avoir plusieurs représentants? On a la solution. Demandez Michel 514-759-9158.

599 Offres de services

DAME MATURE et énergique se propose pour faire repas, courses, ménage, comptes, etc... pour gens agés, 2 à 3 jours/sem. Personnalité chaleureuse et excellente culture, 499-9536, 521-1459.

FEMME DE MÉNAGE: Origine espagnole, offre services pour maison privée. 1/jr/sem. Références. **522-8611**

667 Motocyclettes

HOURACAN HONDA 1987, 2,000 km., comme neuve, valeur $6,500. pour $4,500. avec 2 casques. 982-0552 ou 385-9984.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

ENTREPOSAGE DE BATEAUX Disp. d'emplacement de 250 bateaux 12 à 35 pi. Transports courtes & longues distances. **Marina J.L.G. Memphrémagog** 1(819)843-4915, 843-2159.

695 Automobiles à vendre

AUDI 90, 89: 25,000km.
31 mois de garantie. $26,000.
393-1383 — 465-0899

BMW 320I 1978, aut., 105,000 km, freins, suspension, silencieux neuf, toit ouvrant, $3,800. 667-2685.

Objectif: 22 millions$

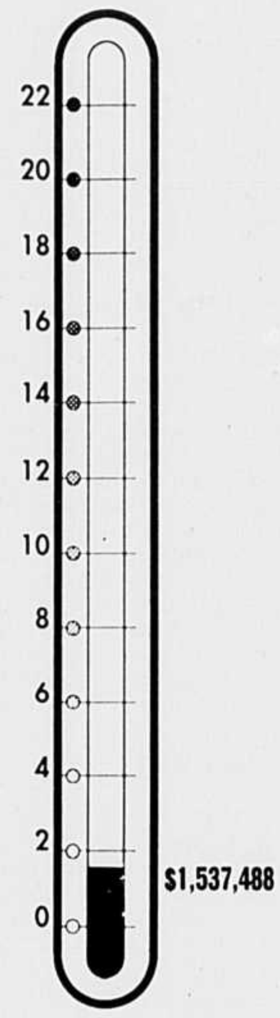

S.V.P. envoyez votre contribution à:

CENTRAIDE

493 Sherbrooke Ouest,
Montréal, H3A 1B6

695 Automobiles à vendre

PORSCHE TARGA 1984
(47,000 km.)
couleur bourgogne.
386-1970

10-10-89

695 Automobiles à vendre

RELAXEZ EN PORSCHE TURBO 86
(22,000 km)
VALEUR À NEUF
125,000.00 $
621-8496
VENTE RAPIDE

10-10-89

695 Automobiles à vendre

TOPAZ MERCURY '87, 5 vit., 2 portes, air climatisé, très propre, garantie 5 ans, $5,300. ou meilleure offre, 733-8962 Denis.

695 Automobiles à vendre

BUICK Le SABRE Limitée 88, blanche, 22,000 km, prix spécial, (employé GM), 430-8681.

DODGE Sedan, 1939, grise, 4 portes. Authentique! 64,000 milles. Doit être vu! 1(418)882-0980.

MERCEDES BENZ 300D '77, couleur bleu-vert, pétrole, 220,000 km
819-357-7622

TRIUMPH TR6 '74, blanche, excel. mécanique. Venez voir! Faites votre offre! 625-0348 ou 435-3924.

VOLVO 740 Station, turbo, 1987, 101,000 km., $19,500. **665-0870.**

PROBLÈME DE DROGUE ?

NOUS POUVONS T'AIDER

APPELLE:

NARCOTIQUES ANONYMES

NA

514-939-3092

LA MÉTÉO

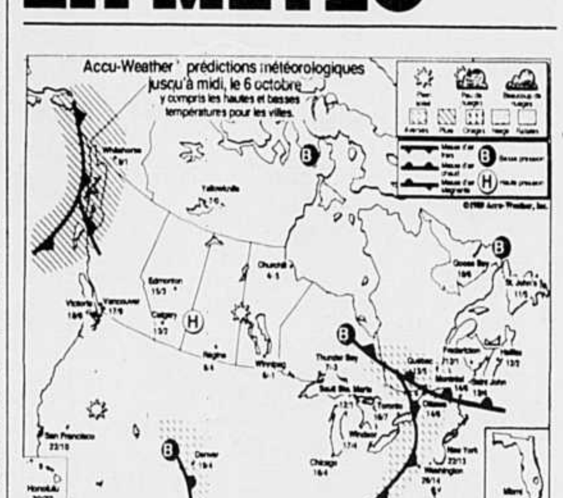

Situation générale : Les régions les plus à l'est du Québec demeureront sous l'influence d'une dépression qui se déplace lentement en donnant quelques averses ou chutes de neige fondante.

Pendant ce temps, une nouvelle dépression venant de l'Ontario a chassé un anticyclone et a ennuagé les régions de l'ouest. Quelques averses sont aussi prévues avec ce système.

Cet ennuagement se poursuivra sur les autres secteurs, samedi, alors que la dépression se déplacera vers l'est.

Les températures seront près de ou sous les normales saisonnières, les deux jours.

MONTRÉAL

Plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 60 %. Samedi: nuageux avec éclaircies et venteux.

LEVER DU SOLEIL	6 h 59
COUCHER:	18 h 25

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre : Plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 10. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante. Venteux.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides : Plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 11. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante.

Ottawa-Hull-Cornwall : Plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 60 %. Samedi: nuageux avec éclaircies et venteux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie : Plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 60 %. Samedi: nuageux avec éclaircies et venteux.

Québec, Beauce : Nuageux avec éclaircies. Averses dispersées, surtout en après-midi. Max.: 11. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides : Nuageux avec éclaircies et averses ou chutes de neige fondante dispersées, surtout en après-midi. Max.: 8. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Forillon : Des nuages. Possibilité d'averses en après-midi. Max.: 8. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Baie-Comeau, Sept-Îles : Des nuages. Possibilité d'averses en après-midi. Max.: 7. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante.

Basse-Côte-Nord, Anticosti : Plutôt nuageux avec possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante. Max.: 7. Samedi: nuageux avec éclaircies.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Arafat salue la répression en Chine

PÉKIN (AFP) — Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a assuré les plus hauts dirigeants chinois — dont le numéro un Deng Xiaoping — de son soutien à l'écrasement du Printemps de Pékin à l'occasion d'une visite officielle en Chine où il a été reçu mercredi et hier avec tous les honneurs dus à un chef d'État. « Nous accueillons en vous un chef d'État (...) Nous sommes de vieux amis. Depuis des décennies, nous entretenons des relations basées sur la confiance et le soutien réciproques » a souligné M. Deng après avoir chaleureusement serré les mains de son visiteur en tenue kaki, pistolet à la hanche, hier matin au Palais du Peuple. Accueilli par le président Yang Shangkun mercredi soir sur la place Tian Anmen, le chef de l'Organisation de libération de la Palestine s'est déclaré soulagé du maintien au pouvoir de M. Deng, soutenu par une vieille garde d'octogénaires ultras. « Nous étions inquiets quand le chaos s'est installé à Pékin. Nous avons été heureux quand la Chine a écrasé les émeutes anti-gouvernementales, et a repris le contrôle de la situation » a dit le chef de l'OLP lors du banquet donné en son honneur par le président Yang Shangkun, selon l'agence Chine Nouvelle.

Savimbi va négocier

WASHINGTON (Reuter) — Le chef des rebelles angolais de l'UNITA, Jonas Savimbi, a annoncé hier qu'il était prêt à reprendre des négociations sur un cessez-le-feu en Angola sous l'égide du président zaïrois Mobutu Sese Seko. Prié de dire s'il reviendrait à la table des négociations avec Mobutu et le président angolais Eduardo dos Santos, Savimbi a répondu : « Absolument ». Le chef de l'UNITA qui combat depuis 14 ans, avec le soutien des États-Unis, le gouvernement marxisant de Luanda, a également déclaré qu'il acceptait la médiation de Mobutu. Savimbi avait cette semaine implicitement accusé Mobutu d'être de mauvaise foi dans les négociations et de conclure avec Luanda des accords secrets modifiant les termes du cessez-le-feu conclu en juin à Gbadolite, au Zaïre. Cette attitude a embarrassé son allié américain et, selon la Maison-Blanche, le président Bush a demandé hier à Savimbi, lors d'un entretien d'une demi-heure, de reprendre sa place à la table des négociations.

Affrontements dans le Caucase

MOSCOU (AFP) — Une personne a été tuée hier dans le Nagorno Karabakh par un coup de feu tiré contre une voiture qui traversait une zone peuplée par des Azéris, selon le ministère de l'Intérieur, cité par l'agence TASS. Dans l'autre camp, 500 Arméniens ont barré le passage à huit véhicules chargés de produits alimentaires destinés à un village azéri, en retenant « pendant les pourparlers trois policiers qui ont été ensuite relâchés ». L'agence rapporte encore des tirs par des Azéris contre des bergers arméniens dont le bétail a été volé et l'attaque nocturne par un convoi de 25 voitures arméniennes contre un village azéri à coups de feu et d'engins incendiaires. La voie ferrée menant en Arménie est toujours bloquée, mais 101 citernes de carburant sont parvenues dans cette république par la voie ferrée venant de Géorgie, selon ce compte-rendu. Enfin, la presse azerbaïdjanaise a publié hier la loi sur la souveraineté de cette république adoptée par son parlement le 26 septembre. Elle stipule que l'Azerbaïdjan se réserve le droit de quitter l'URSS à l'issue d'un référendum, rapporte l'agence officielle soviétique.

Walesa parle de guerre civile

VARSOVIE (Reuter) — La crise économique polonaise pourrait conduire à la guerre civile si le nouveau gouvernement n'explique pas à la population la nécessité des réformes radicales, a estimé hier le dirigeant de Solidarité Lech Walesa. Walesa a expliqué que la frustration grandissait au sein de la population à cause de la forte augmentation des prix et aussi parce que le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki ne lui en a pas expliqué la nécessité. « Les gens en ont marre. Ils maudissent Maziowiecki et Walesa parce qu'ils ne comprennent pas ce qui se passe », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse à Gdansk, dans le nord du pays. « Je le répète une fois de plus, la Pologne est menacée de guerre civile, comme tout le reste du bloc (de l'Est) », a conclu Walesa.

Rapport de l'Institut international d'études stratégiques

Les négociations sur les forces conventionnelles progressent rapidement

LONDRES (AFP) — L'Institut international d'études stratégiques (IISS) de Londres s'est félicité hier du climat de détente générale, aussi bien dans les relations Est-Ouest, avec des « progrès prometteurs » sur la réduction des forces conventionnelles, que dans plusieurs points chauds du globe, où certains conflits régionaux ont marqué le pas.

La rapidité des changements derrière le rideau de fer est sans précédent, même s'ils comportent des « risques sérieux » notamment d'instabilité interne, et rendent difficile toute prédiction, ont estimé les experts de l'IISS, lors de la publication du rapport 1989-1990 sur l'équilibre des forces dans le monde.

« Nous commençons à percevoir un processus tangible de différenciation au sein du Pacte de Varsovie, entre les réformateurs (Hongrie et Pologne) et les conservateurs (RDA et Tchécoslovaquie), et avec la marginalisation de facto de la Roumanie » a souligné son directeur, M. François Heisbourg. « Pour la première fois, un groupe de pays du Pacte n'est plus en alliance avec d'autres » a-t-il ajouté.

Le rapport détaille les forces armées de plus de 140 pays et leurs dépenses militaires, en déclin général (sauf en Asie du sud et du sud-est). Il analyse en outre les conséquences des bouleversements démographiques sur l'Alliance et le Pacte, et recense leurs réserves.

L'IISS a pris acte de la série d'annonces de réductions unilatérales des forces du Pacte de Varsovie, inaugurée par le discours historique du président Gorbatchev devant l'assemblée générale des Nations unies en décembre dernier.

Le Pacte, pour la première fois, et l'OTAN ont divulgué les effectifs de leurs armées en Europe et leurs estimations des forces adverses. Selon l'IISS, les négociations de Vienne sur les réductions des forces conventionnelles en Europe (CFE) ont pris « un départ remarquablement prometteur ». L'Armée rouge a commencé sa réorganisation et ses premiers retraits d'Europe de l'Est.

Des difficultés subsistent dans les négociations sur la réduction des armes nucléaires stratégiques (START) à Genève, où les deux parties ont continué à débattre, avec quelques succès, des règles de limitation et de vérification, et du lien avec le traité ABM (missiles antibalistiques) de 1972.

Des perspectives d'un accord de principe, qui pourrait précéder la signature d'un traité START, sont apparues sur la mise en place des procédures de vérification. Américains et Soviétiques ont poursuivi — à un moindre rythme — la modernisation de leurs arsenaux stratégiques, qui restent sensiblement égaux.

Un débat de fond s'est ouvert au sein de l'Alliance sur la modernisation des armes à courte portée, en particulier le remplacement des missiles sol-sol Lance basés en RFA et Italie. Aucune décision ne sera prise avant 1992.

La France et la Grande-Bretagne ont maintenu leurs programmes de modernisation nucléaire.

En dépit de la lenteur des progrès, ces derniers mois ont été marqués par une « nouvelle impulsion » aux discussions de Genève, des accords bilatéraux américano-soviétiques (échange d'informations et vérification) et surtout la tenue d'une conférence internationale à Paris en janvier 1989, à laquelle ont participé 149 pays.

Les troupes étrangères se sont retirées, en totalité ou partiellement, d'un certain nombre de zones de conflits : Afghanistan, Namibie, Angola, Laos et Cambodge, et, à degré moindre, Sri Lanka.

Cependant, les causes profondes de ces conflits demeurent. En Angola, la brève trêve entre l'UNITA et le MPLA (gouvernemental) a fait long feu. En Afghanistan, les moudjahidin, qui ont perdu de leur cohésion, ont été incapables de remporter la moindre bataille décisive contre les forces gouvernementales. Aucun règlement politique durable n'est en vue dans le conflit Iran-Irak et au Cambodge. La violence s'accrot quotidiennement à Sri Lanka.

Sauf en Amérique centrale, où la guerre du Nicaragua s'essoufle, les tensions subsistent partout ailleurs, notamment au Liban, avec l'intensification des combats, et dans la Corne de l'Afrique, où les guerres civiles se prolongent.

Enfin, le rapport attire l'attention sur la prolifération des missiles balistiques au Moyen-Orient.

L'Algérie commémore dans le calme le premier anniversaire des émeutes sanglantes d'octobre 88

ALGER (Reuter) — L'Algérie a commémoré hier dans le calme le premier anniversaire des sanglantes émeutes d'octobre 1988, qui ont propulsé le pays sur la voie d'une démocratie pluraliste.

En dépit des craintes et des rumeurs sur une résurgence des troubles, les Algériens ont, semble-t-il, suivi les appels au calme du Front de libération nationale (FLN) au pouvoir et de l'opposition, désormais légale.

« Un octobre, ça suffit », affirmait le slogan d'une association de victimes et de familles des victimes des émeutes, au cours desquelles des centaines de jeunes Algériens ont été tués par les forces de l'ordre, selon des sources indépendantes. Le bilan officiel a fait état de 159 jeunes tués et 1,440 blessés en une semaine d'agitation.

Des parents d'émeutiers morts et blessés lors des troubles ont déposé des gerbes de fleurs sur les tombes des victimes. Des médecins de l'hôpital Moustapha d'Alger, où furent soignés de nombreux jeunes, ont observé une minute de silence.

Il y a un an, le 5 octobre, Alger était en état de siège, ses commerçants avaient baissé leurs rideaux de fer de peur des pillages et des hordes de jeunes émeutiers, révoltés par le chômage, la crise du logement et les pénuries, déferlaient dans les rues en saccageant les magasins officiels, les commissariats et tout ce qui, sur leur passage, pouvait symboliser l'État et le FLN.

Les émeutes ont poussé le président Chadli Bendjedid à faire pression sur le FLN pour mettre fin à 27 ans de régime de parti unique. Une nouvelle Constitution garantit désormais la liberté d'expression, de réunion et a donné une existence légale aux partis d'opposition.

Hier, pour ce premier anniversaire, la vie semblait normale à Alger et dans les autres grandes villes du pays, en dépit d'un important déploiement policier. Plusieurs centaines d'étudiants se sont rassemblés sur le campus de l'université Houari Boumédiène à Bab Ezzouar, à la périphérie d'Alger. Aucun incident n'a été signalé de source proche des participants à la manifestation. Les étudiants ont réclamé la dénonciation et le jugement de ceux qui ont tué des émeutiers ou qui en ont, semble-t-il, torturés.

Le président de l'Amicale des Algériens en Europe de l'époque, qui allait ultérieurement devenir ministre de l'Information, Ali Amar, avait qualifié les émeutiers d'« adolescents et de délinquants ». Jeudi, le quotidien officiel en langue arabe *El Messa* les a évoqués en parlant des « martyrs de la démocratie ». Des parents de victimes ainsi que des militants des droits de l'homme et d'associations de femmes se sont entretenus de l'indemnisation des victimes avec le président de l'Assemblée nationale, Rabah Bitat, a rapporté la radio algérienne.

Les familles des émeutiers décédés ont droit à des indemnisations qui peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers de dinars (plusieurs dizaines de milliers de dollars), selon la taille des familles.

ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF tous les jours et identifiez le mot-passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de la Polynésie!

Tirage le 31 octobre 1989

Complétez et retournez à: Ciel, C.P. 98,5 Longueuil, J4H 3Z3

Nom Prénom

Adresse

Ville Code postal

Téléphone résidence Téléphone bureau

Mot passeport Date de diffusion

POLYNÉSIE

Voici la liste de ceux et celles qui vous disent merci d'avoir donné à Centraide.

À cause de votre geste, le soleil commence à briller pour tout le monde dans notre ville.

Centraide

Donner. Il n'y a pas d'autre façon d'agir.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoint: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

Les anniversaires encombrants

À Berlin, M. Gorbatchev joue-t-il le sort de la perestroïka ?

À SON arrivée à Berlin-est, ce matin, le Président de l'URSS, M. Mikhaïl Gorbatchev, aura sans doute l'impression d'écrire la deuxième version d'un scénario joué, il y a quelques mois à peine. Mêmes manifestations en faveur de la libéralisation du régime en place, même appel à l'auteur de la *perestroïka*, même climat de fièvre, même hésitation chez les dirigeants politiques : l'analogie a déjà frappé l'imagination des observateurs et de tous ceux qui s'intéressent aux relations internationales.

Au delà des apparences, ces analogies camouflent des interrogations presque angoissantes au sujet de la stabilité politique sur le Vieux continent. Les « trains de la liberté » ont sans doute fait transiter entre Prague et l'Allemagne fédérale des dizaines de milliers de réfugiés qui fuient la RDA. Le problème fondamental de ce pays de 17 millions d'habitants n'est pas pour autant réglé. Outre les manifestations redoutées à Berlin-Est durant le séjour du patron de l'URSS, l'agitation devrait se poursuivre sur le modèle de ce qui vient de se produire à Leipzig et à Dresde.

La situation de ces Allemands de l'Est n'est ni pire, ni meilleure aujourd'hui qu'hier. Ces derniers ont tout simplement cédé au désespoir engendré par l'enfermement du régime de Eric Honecker dans des schèmes d'une rigidité à toute épreuve. Rien n'est plus à redouter chez un peuple que l'espoir d'une amélioration possible de sa propre situation. Cet espoir est venu de l'Est, il s'est concrétisé en Pologne et en Varsovie, il se heurte sur un mur en RDA.

À vrai dire, l'Allemagne de l'Est vit une crise analogue à celle qui avait justifié, début des années 60, l'érection du mur de la honte — concrétisation de la séparation du monde en deux blocs figée au coeur de l'ancienne capitale allemande et tout le long de la frontière entre les deux pays issus de la défaite du IIIe Reich. L'exode d'une partie de sa population — des jeunes surtout — n'a peut être pas encore atteint les mêmes proportions dramatiques, mais le malaise, la crise y paraissent tout aussi profonds.

Devant une situation aggravée par le maintien au pouvoir à Berlin-Est d'une gérontocratie tout aussi typée que celle de Pékin, l'Occident redouble de prudence. Le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, tempère diplomatiquement la ferveur que suscitent ses récents succès en faveur de l'immigration des Allemands de l'Est réfugiés en Hongrie, en Pologne et surtout à Prague.

Personne ne souhaite actuellement de drame, de catastrophe au chapitre des relations entre l'Est et l'Ouest. Au moment où l'URSS des profondeurs et de la nomenklatura s'interroge, dans un curieux concert, sur les avantages et dangers de la *perestroïka*, personne ne songe à compromettre les chances de succès du pari tenté par Mikhaïl Gorbatchev.

En termes diplomatiques, la crainte d'une déstabilisation de la RDA a maintenant gagné les chancelleries, des deux côtés de l'Atlantique. Une crise majeure à Berlin-Est pourrait signifier l'échec de la tentative d'*aggiornamento* en URSS. Cette perspective est inquiétante. Elle repousserait au siècle prochain toute transformation des démocraties populaires. Elle nierait à des millions d'Européens l'espoir de voir s'évanouir les traces du totalitarisme et s'implanter une démocratie fondée sur le respect des droits humains.

L'Allemagne de Pankow, comme on disait en 1949, célèbre son 40e anniversaire. À défaut de bougie, l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev symbolise encore une lueur d'espoir... qui est encore vacillante.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Les banques et le tiers-monde

Les pays endettés devraient mobiliser leurs propres ressources

LES BANQUES commerciales vont-elles désormais refuser de fournir de nouveaux crédits aux pays du tiers-monde ? Au Canada, la Banque Royale a laissé entendre qu'elle ne songeait nullement à prêter de nouveaux fonds au Mexique, devenu pourtant un exemple à suivre aux yeux du Fonds monétaire international (FMI).

La réaction des grandes banques américaines suscitent encore beaucoup plus d'inquiétudes puisque ce sont elles qui détiennent les plus lourdes créances. Trois importantes institutions ont annoncé récemment qu'elles augmentaient sensiblement le niveau de leur réserve. J.P. Morgan (une banque moyenne) a même décidé de couvrir 100 % de ses prêts au tiers-monde.

La question a été soulevée la semaine dernière à l'occasion des travaux du FMI. Ce mouvement à la hausse des réserves des banques n'est pourtant pas le premier ni le plus important ; celui de 1987 fut manifestement plus marqué. Mais le contexte a changé depuis, à la suite notamment de l'adoption du plan Brady — du nom du secrétaire américain au Trésor. Ce plan marque une étape décisive car il reconnaît pour la première fois que les pays endettés ne pourront rembourser la totalité des sommes empruntées, et des intérêts. Les banques commerciales doivent donc essuyer de lourdes pertes. Trois types d'intervention leur sont proposés : a) une réduction des créances de 35 %, b) un abaissement du taux d'intérêt à 6,25 %, et c) l'octroi de nouveaux prêts à ce même taux durant les quatre premières années.

Le plan Brady presse donc les banques de régler « une fois pour toutes » les dettes en cours. Mais du même du même coup, il les encourage implicitement à se libérer d'obligations futures, du moins à court terme. En somme, les banques sont en mesure d'assumer des pertes substantielles sur les prêts déjà consentis — le niveau de couverture étant très élevé —, mais elles refusent de consentir de nouveaux crédits tant que les pays endettés n'offriront pas des conditions plus sûres.

Mais l'apport des capitaux étrangers est-il si vital pour le tiers-monde ? Beaucoup moins qu'on le croit, si les pays endettés adoptent des politiques appropriées.

La première consiste à freiner l'exode massif des capitaux, qui a grandement retardé le développement du tiers-monde. Les sommes investies à l'étranger correspondent à la moitié de la valeur totale de la dette extérieure. Le graphique ci-contre illustre l'ampleur du phénomène dans certains pays latino-américains. Le Mexique a déjà pris des mesures en ce sens.

La fuite des capitaux
(de 1977 à 1987 en milliards de dollars)

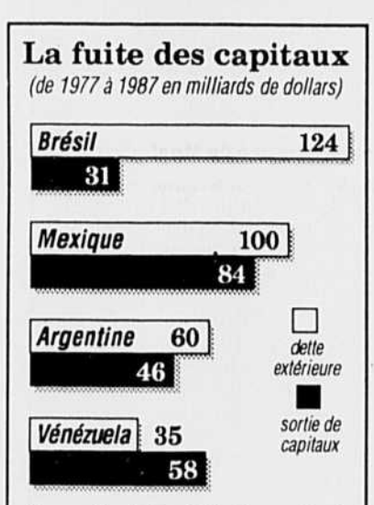

Source: Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale

La deuxième politique, qui complète la première, s'appuie sur une donnée fondamentale : dans la plupart des pays du tiers-monde ce sont les capitaux intérieurs qui sont à la base même du développement ; ils sont onze fois plus importants que les capitaux étrangers.

Comme tous les autres, les pays en développement continueront d'avoir recours aux investissements étrangers, mais à moyen terme ils devront d'abord mobiliser leurs propres ressources.

— ALBERT JUNEAU

Une victoire du sens commun

Les nouveaux choix offerts par le pluralisme syndical

ON SE PLAÎT à comparer le dénouement des négociations dans les secteurs public et parapublic au Québec à ce jeu de dominos où l'on dispose les pièces de telle sorte que la chute de la première entraîne celle de la deuxième, et ainsi de suite...

Avant-hier, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, hier les trois syndicats affiliés à la FTQ et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, demain...

Toute comparaison cloche. En l'occurrence, les dominos ne sont pas tous de même taille et chacun, heureusement, conserve une certaine liberté de manoeuvre. Si bien qu'il serait hasardeux de prédire que les règlements intervenus jusqu'ici auront fatalement une influence déterminante sur les négociations avec la Fédération des affaires sociales (CSN) et les enseignants des niveaux primaire et secondaire membres de la CEQ.

L'accord conclu avec la FTQ représente tout de même une réussite qu'on peut qualifier de victoire du sens commun.

M. Louis Laberge n'a pas caché que le pari n'était pas gagné d'avance. En acceptant l'automne dernier la proposition du gouvernement de prolonger d'un an leurs conventions afin de mener à terme le dossier de l'équité salariale pour les femmes, les négociateurs syndicaux se résignaient à laisser leur revolver au vestiaire. C'était rompre avec un des postulats de la « culture » traditionnelle en milieu syndical qui lie la réussite d'une négociation à l'existence d'un rapport de forces.

Mission accomplie, déclarent les porte-parole de la FTQ, en évoquant les trois grands dossiers qui étaient au coeur de cette négociation.

Les salaires d'abord. En fin de course, les syndicats affiliés à la FTQ ont concentré leur effort sur l'obtention de la protection du pouvoir d'achat de leurs membres. À moins que le taux d'inflation ne s'emballe dans les prochains mois, cet objectif sera atteint — ou presque. Le gouvernement, de son côté, maintient sa politique de modération salariale qui vise à laisser la rémunération des employés qui émargent à son budget évoluer à un rythme comparable à celle des autres salariés du Québec. Cela s'appelle vivre selon ses moyens et, qui sait ? cela laisse une marge pour un développement des services, si souvent souhaité par les syndicats.

L'équité salariale ensuite. Au terme d'une longue et patiente démarche, les négociateurs de la FTQ estiment avoir atteint leurs objectifs, à quelques exceptions près. En cela, ils auront été soutenus par les intenses campagnes de sensibilisation menées par les autres centrales. Le fruit, pourrait-on dire, était mûr. Ce qui n'enlève rien au « mérite » des uns et des autres.

Troisième dossier : la création de postes réguliers devant mener au renversement de la tendance à la multiplication de postes dits « précaires ». Encore là, la FTQ recueille les fruits des efforts déployés notamment dans le réseau de la santé. L'entente annoncée hier s'inspire largement des expériences faites au cours de la dernière année, notamment à l'hÔpital de Verdun. Elle facilitera la conclusion d'arrangements à l'échelle locale comportant, si nécessaire, des dérogations à certaines dispositions des conventions collectives. Là aussi, le sens commun l'emporte.

Les négociateurs de la FTQ avaient laissé leur revolver au vestiaire. Mais les autres avaient déposé leur arme sur la table. Dans quelle mesure la stratégie des uns aura-t-elle influencé les résultats obtenus par les autres ? On pourra en débattre à perdre haleine. Qu'il suffise de noter que le pluralisme syndical offre maintenant un véritable choix de moyens dont pourront se prévaloir les employés des secteurs public et parapublic.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

Morts ou vifs !

MARCOS est mort. On annonce la visite de Mme Aquino au Canada. Les Philippines refont surface dans nos journaux. Entretemps, aux Philippines, les procédés n'ont guère changé depuis le changement de régime.

Le régime de Mme Aquino incite les Philippins à devenir des chasseurs de têtes en publiant une affiche avec les portraits de certains leaders rebelles et en offrant une récompense d'environ $ 50,000 pour leur capture.. *Morts ou vifs ! (Philippine Daily Inquirer*, 24 juillet 1989).

Au moins un de ces personnages est citoyen des Pays-Bas. En réaction aux protestations du gouvernement de ce pays, les militaires se sont empressés de préciser que leur mandat ne dépassait pas leurs propres frontières et que l'argent ne serait remis que pour des renseignements.

Mais dans un pays où les armes foisonnent, où les violations des droits humains ne cessent d'augmenter, où les groupes paramilitaires se multiplient, où les organisations populaires sont harcelées quotidiennement, que penser de la publication d'une telle affiche, avec ou sans mise en garde ?

N'est-elle pas une illustration de plus de la guerre totale que le régime Aquino a décidé de livrer à son propre peuple, sous prétexte de mater une insurrection qui tire sa raison d'être des conditions de pauvreté et d'exploitation que le régime n'a pas su modifier.

— CÉCILE GUINDON
Montréal, le 2 octobre.

Contre les autres

DURANT toute sa carrière politique, Laurier prêcha la tolérance et la compréhension entre Canadiens français et *Canadians*. À l'époque, les orangistes de l'Ontario et de l'Ouest, de même que les nationalistes du Québec, lui donnèrent du fil à retordre; leurs héritiers actuels (les Gary Filmon, Jacques Parizeau, etc.) n'ont donc rien inventé.

Ce qui est nouveau, c'est le succès qu'obtiennent des politiciens fédéraux en dressant les Canadiens les uns contre les autres. Des personnages qui aspirent à un destin national exploitent des querelles de clocher; chacun tente de rallier les suffrages de sa « clientèle » en fulminant contre les « autres ».

Lors des élections fédérales, Lucien Bouchard dénonça un « complot » ontarien visant à torpiller l'accord de libre-échange pour nuire au Québec. Démagogie ou paranoïa ? En tout cas, ce fut rentable électoralement.

David Barrett — unilingue, et nullement gêné de l'être — s'oppose à toute concession au Québec, y compris la reconnaissance de notre société distincte; il n'en est pas moins favori dans la course à la direction du NPD.

Jean Chrétien courtise les fermiers des Prairies en dénonçant sa province ! Lui non plus ne voit pas ce qui distingue le Québec des autres provinces; lui aussi est en avance dans son parti.

L'historien George F. G. Stanley a bien décrit la voie que devraient suivre nos politiciens : « Il incombe à chacun des dirigeants politiques du Canada de préserver l'unité nationale avant tout; et vu la diversité culturelle et linguistique du pays, on ne peut réaliser cette unité qu'en faisant des compromis. » (*Nos Soldats*, Éditions de l'homme, 1980, p.515).

L'accord du lac Meech est justement un de ces compromis nécessaires à l'unité canadienne.

— NICOLAS GILBERT
Longueuil, le 4 octobre.

L'origine

LES COMMUNAUTES culturelles de Montréal se plaignent d'une accessibilité ardue aux services sociaux du Québec. Permettez-moi de vous donner un exemple personnel qui tend à confirmer ce qui peut être une politique discriminatoire de la Régie d'assurance-maladie du Québec envers ceux qui ne sont pas d'origine québécoise.

Depuis le mois d'avril, la Régie refuse de renouveler ma carte d'assurance, ainsi que celles de ma femme et de mon fils. Ma femme et moi habitons au Québec depuis treize ans. Notre fils est né ici il y a onze ans. Nous sommes tous citoyens canadiens.

J'ai fait au moins une dizaine d'appels téléphoniques à la Régie et à mon député à l'Assemblée Nationale, Mme Jeanne Blackburn, qui d'ailleurs ne les retourne jamais. On me fait remplir des formulaires avec des questions bizarres, par exemple, quelle était mon adresse en Espagne en 1976 ? Ou bien, quel jour sommes-nous partis pour une année sabbatique en 1985 ?

Lors de ma dernière conversation au téléphone avec la Régie, on m'a fait savoir qu'il fallait attendre encore deux mois, car il s'agit d'une « étude d'éligibilité ». Est-ce que j'aurais tous ces ennuis si je m'appelais Tremblay ?

Est-ce possible qu'il s'agisse d'une xénophobie institutionnalisée de la part de la Régie ?

— ROBERT DOLE
Chicoutimi, le 2 octobre.

◆ Des autobus ou des autos ?

M. PIERRE Bourassa (LE DEVOIR, le 28 septembre), ingénieur, traite du problème de la voie réservée aux autobus du pont Champlain, que l'on envisage de déménager sur l'estacade adjacente. Comme ce transfert entraînerait la construction de nouveaux équipements, au coût de $ 200 millions, il propose d'envisager plutôt la construction d'une nouvelle ligne de métro sous le fleuve, ce qui coûterait à peine plus cher.

À première vue, ceux qui se préoccupent de qualité de l'environnement devraient applaudir à ces investissements dans le transport public. En effet, chacun sait que les automobiles sont extrêmement polluantes, qu'elles provoquent un étalement urbain énergivore et que des autobus sont le plus souvent préférables.

Mais regardons-y de plus près. De tous ces investissements, les usagers actuels ne gagneront rien. Au lieu d'emprunter le pont Champlain, ils passeraient sur l'estacade ou sous le fleuve. En fait, touts ces dépenses ne permettront que d'ajouter une voie automobile au pont Champlain, aux dépens de l'environnement, voire de l'achalandage des transports publics, puisque l'automobile privée en deviendrait plus « efficace ».

En fait, la solution la plus prometteuse serait de conserver la voie réservée actuelle, d'en ajouter en ville (pour résoudre les problèmes d'embouteillage soulevés par M. Bourassa), voire d'installer sur le pont deux voies réservées permanentes. Ce serait là vraiment un choix en faveur d'un avenir viable. Quant aux automobilistes qui trouvent le pont Champlain trop achalandé, qu'ils prennent l'autobus.

— SYLVAIN AUCLAIR
membre des Amis de la Terre
Montréal, le 29 septembre.

Une nouvelle Révolution tranquille

HABITANT l'Ontario, on est bien sûr tous concernés par les élections du Québec. En regardant la télévision, en lisant les journaux, on a l'impression que le Québec a besoin d'un nouveau souffle, de mobiliser ses énergies.

Les chefs politiques sont certes prestigieux mais c'est un la quadrature du cercle. Au moins qu'ils s'entendent pour revitaliser l'économie du Québec, rendre leur confiance aux gens. Dans les années '60, le Québec tout entier s'était mobilisé.

Les problèmes économiques, sociaux, culturels à résoudre sont nombreux au Québec. Si l'Ontario marche si bien, peut-être faudrait-il connaître leurs secrets : comme partout ailleurs on copie les Japonais. Dans les universités, l'Ontario a créé des centres d'excellence pour valoriser la recherche.

Que les chefs politiques choisissent de se déchirer et on assistera au spectacle permanent, comme du temps de MM. Trudeau et Lévesque où le Québec n'a rien gagné.

— ROGER GODARD
Kingston, le 30 septembre

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5738**

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Violence et insécurité urbaines

Peut-on combler le vide social des grandes agglomérations ?

RENÉ PARENTEAU

L'auteur est professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et stagiaire au Conseil de l'Europe à Strasbourg

MONTRÉAL sera, du 10 au 13 octobre 1989, l'hôte d'une importante conférence internationale sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain. Cette conférence est organisée par la Fédération canadienne des municipalités, le Forum des collectivités territoriales européennes pour la sécurité urbaine et la *US Conference of Mayors*. La Communauté urbaine de Montréal est étroitement associée à l'organisation de cette conférence. La collaboration de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (Conseil de l'Europe) a été acquise.

La « culture urbaine »

Cette conférence réunira principalement des élus locaux, des représentants des villes et des régions, des délégués des grandes associations nationales et internationales regroupant des villes et des régions. Leur présence à Montréal, pour une première grande rencontre internationale sur le sujet, permettra de faire sortir de l'anonymat le problème majeur de l'insécurité et de la violence urbaines.

Le phénomène de la violence et de l'insécurité urbaines ne peut être associé à la grande criminalité qui décrit une toute autre réalité. Les participants à la conférence de Montréal vont parler de petite et de moyenne délinquance : celles des spectateurs à un événement sportif; celles associées aux différentes formes de la violence conjugale et familiale; celles développées par les bandes de jeunes; celles illustrées par le petit vol à l'étalage ou par le vandalisme dans les lieux publics; celles réalisées à l'occasion de la prostitution occasionnelle et du petit commerce de la drogue.

La petite et la moyenne délinquance est réalisée par une population urbaine nombreuse, sans doute par la majorité — Qui n'a jamais volé à l'étalage ? et qui n'a pas essayé au moins une fois d'éviter de payer le tarif d'un service public ? — Elle n'est le propre d'aucune couche sociale particulière; elle n'est pas associée quotidiennement et nécessairement au crime organisé. Elle est le fait de citoyens ordinaires. Les actions répressives sont donc le plus souvent inefficaces et impertinentes pour la contrôler. Les actions préventives ne pouvant être ciblées restent au niveau des actions globales d'éducation et de développement du civisme.

Les maires et les élus de plusieurs grandes villes des pays occidentaux vont se pencher sur ce phénomène pendant quelques jours. Il faut souhaiter qu'ils ne seront pas amenés à inscrire le phénomène dans le champ de la criminalité, ce qui les amènerait à privilégier une approche et des solutions de types répressifs. Il faut souhaiter aussi qu'ils éviteront d'associer le phénomène, dans ses manifestations, à des personnes et groupes particuliers, ce qui n'engendrerait que des solutions partielles sans doute porteuses d'effets inéquitables et injustes.

Nous devons engager collectivement et lucidement l'analyse et les recherches ciblées sur les états d'anomies qu'engendre le vide social. Nous devons le faire sans culpabilisation excessive, parce que l'urbanisation massive est un phénomène relativement nouveau et que nous devons admettre humblement que nous n'avons pas encore découvert les constituants de ce qu'on pourrait appeler la « culture urbaine ». Les familles désunies, les unions temporaires mais sérielles, les familles monoparentales ne sont pas nécessairement des défauts, mais des états de la nouvelle société urbaine. L'isolement des personnes âgées, des chômeurs, des assistés sociaux, des handicapés est un fait qui ne doit pas être ignoré ou subsumé, mais accepté, compris et travaillé.

Le désarroi des jeunes, l'insuffisance de la présence d'adultes responsables auprès des enfants et des pré-adolescents, l'affaiblissement de l'école comme milieu de vie doivent être reconnus comme des faits faisant partie de la vie urbaine.

Le programme de la conférence de Montréal propose que soient connues et discutées les actions

La violence urbaine ne peut être associée à la grande criminalité qui décrit une toute autre réalité.

prises et les expériences tentées. Il va sans doute mettre en évidence de nouvelles approches et de nouvelles perspectives : la « dévictimisation » ou la resocialisation des victimes, la réintégration sociale des acteurs de la délinquance, l'association des groupes et des citoyens au contrôle du milieu de vie, la valorisation de rôles à développer comme ceux de policiers et de travailleurs sociaux de rue.

Il ne pourra éviter de questionner le rôle du cadre de vie et des interventions sur ce cadre, comme créant des supports à ces manifestations de comportements délinquants et à l'épanouissement de la peur.

Le design « sécuritaire »

Du point de vue de l'urbanisme, il faut bien admettre que la question du design « sécuritaire » est encore une question qui fait sourire. Nul ne peut ignorer cependant que la modification rapide des environnements urbains crée des espaces supports à l'expression de la délinquance. Il y a dans chaque ville et dans chaque quartier des espaces collectivement sentis comme dangereux et insécurisants. Le zonage fonctionnel strict de l'espace, sa spécialisation, a découpé des tranches horaires sur l'espace qui favorisent des successions de types d'occupations et de comportements.

Les rues aveugles, les passerelles, les terrains vagues, les espaces publics clos, l'insuffisance d'éclairage ou tout simplement d'entretien sont des supports à l'expression de la délinquance. Ajoutons à ces facteurs la ségrégation sociale et spatiale, la dévalorisation de certains espaces et quartiers sur les plans culturels, historiques et symboliques.

Au niveau des politiques et des programmes urbains, plusieurs questions doivent être travaillées dans la perspective de rendre le cadre de vie urbain plus sécuritaire. La question du logement d'abord, particulièrement dans la partie centrale des agglomérations, doit être débattue pour que soient connus les effets positifs — intégration et contrôle sociaux — et les effets négatifs — marginalisation — de degrés de ségrégation ou de spécialisation sociale des espaces résidentiels.

La mixité sociale des espaces résidentiels, le modèle de gestion des équipements collectifs dans les quartiers centraux, les formules de propriétés des logements, le rôle des coopératives sont aussi des questions porteuses de solutions. Ajoutons encore à cette liste le type de relations entre les gestionnaires et fournisseurs de services publics et les collectivités résidantes, la participation des résidants, à la gestion urbaine et aux décisions affectant leur mode de vie immédiat.

Il est bien évident que l'expérimentation et la recherche de solutions doivent être initiées par les gouvernements locaux et régionaux. Mais il est aussi évident que les citoyens et citoyennes, par le biais de leurs associations, doivent être étroitement associés à ces actions.

Le rôle des acteurs privés

Il faudrait natuellement parler des institutions qui quadrillent l'espace social de la ville (écoles, police, services sociaux), mais cela semble acquis. Mettons plutôt sur la table des questions le rôle du secteur et des acteurs privés qui ont si peu tenté d'ouvrir leurs forteresses centrales urbaines à la vie de la ville et à leurs clients; celui des compagnies d'assurances qui gèrent une partie des effets de la délinquance urbaine, en investissant de façon trop timide sur la réduction du poid des causes.

La Conférence de Montréal devrait permettre de sensibiliser les élus et la population des grandes villes canadiennes au problème de l'insécurité et de la violence. Si ces villes, comparées à celles d'autres pays, ont été encore relativement épargnées des manifestations systématiques et pathologiques de la petite et moyenne délinquance, il n'en est pas moins vrai qu'elles sont, comme toute ville, porteuses des causes et des conditions favorisant l'expression de comportements délinquants.

Le partage du patrimoine familial

Casse-tête juridique et aventure fiscale

LINDA SAVOIE
MICHEL GUÉNARD

Les auteurs sont spécialistes en planification financière

LA LOI 146, visant l'égalité économique des époux, institue un patrimoine familial composé de la résidence principale, de la résidence secondaire de la famille, des meubles les garnissant, des véhicules automobiles servant à la famille et des droits accumulés durant le mariage au titre d'un régime de retraite, y compris un REER personnel.

Elle étend à l'ensemble des régimes de retraite les dispositions de partage déjà prévues à cet effet dans la loi sur le régime des rentes du Québec. Par contre, les biens échus à l'un des époux par succession, legs ou donation avant ou pendant le mariage, sont exclus du patrimoine familial de même que les comptes bancaires, les investissements financiers, les valeurs mobilières, les immeubles à revenus, etc ...

Contrairement à une opinion largement répandue, la loi 146 demeure entièrement muette en regard d'une importante réalité sociologique : les « conjoints de fait ». Cette confusion découle d'une pratique administrative propre à la Régie des rentes du Québec. Celle-ci, sous certaines conditions administratives, procède à un partage des gains admissibles pour les conjoints ayant fait la preuve d'une vie commune de plus de sept ans.

La résidence principale

Le partage du patrimoine des régimes de retraite, à la suite d'une annulation ou d'une dissolution du mariage, serait calqué sur la méthode présentement en viguer à la Régie des rentes du Québec.

Avant de procéder à un partage du patrimoine familial, il faudra suivre une procédure comptable en trois étapes et surtout garder ses reçus !
— évaluer les biens selon la juste valeur marchande du bien à la date d'introduction des procédures judiciaires ou en date du décès selon le cas;
— déduire de cette valeur les éléments comptables suivants : la somme des dettes encourues et existantes (hypothèque, prêt personnel, etc ...) pour l'acquisition, l'amélioration ou l'entretien de ce bien;
— déduire de cette valeur les autres éléments comptables suivants : les sommes payées par un époux avant le mariage pour acheter ces biens; les sommes payées par un époux pendant le mariage pour acheter ces biens, lorsque ces sommes lui provenaient par succession, legs ou donation; la proportion de la plus-value acquise pendant le mariage par ces biens correspondant à la proportion entre les sommes payées et la juste valeur marchande de ce bien lors de l'acquisition.

Résidence secondaire

L'ensemble des autres biens inclus dans la définition du patrimoine familial sera traité, en terme fiscal, comme des biens personnels. Si l'un des ex-conjoints garde possession de la résidence secondaire, il n'y aura aucune incidence fiscale. Advenant le cas où l'ex-conjoint vend cette résidence, il pourra déduire du montant de gain en capital imposable toute somme qu'il aurait versée à l'autre conjoint pour jouir de cette résidence secondaire.

Si, à la suite d'un jugement de la Cour, la résidence secondaire doit être vendue, alors le gain en capital réalisé lors de l'aliénation de ce bien sera partagé en parts égales par les deux ex-conjoints.

Prestation compensatoire

Le concept légal de la prestation compensatoire est déjà inscrit dans nos statuts juridiques. Le tribunal saisi d'une cause peut toujours ordonner qu'une prestation soit versée à un époux ayant contribué, au fil des ans, à l'enrichissement du patrimoine de son conjoint. Une situation que l'on retrouve fréquemment en milieu agricole et dans les petites entreprises de service (agence de voyages, dépanneur, agent d'assurances, etc ...).

La loi 146 élargit l'application de ce concept : l'époux ayant collaboré sur une base régulière à la marche des affaires de l'entreprise pourra demander une prestation compensatoire dès la fin de sa collaboration lorsque l'entreprise est vendue ou liquidée.

Les modalités de paiement de cette prestation compensatoire sont très vastes : comptant, par versements périodiques ou par l'attribution de certains biens. Les montants peuvent aussi être versés pendant la durée du mariage.

Une clause de sauvegarde du patrimoine familial rend infructueuse toute tentative par l'un des conjoints de réduire à sa portion congrue la valeur du patrimoine par voie d'aliénation systématique des biens.

L'obligation alimentaire

En regard de l'obligation alimentaire, la loi 146 modifie les règles du jeu : elle survivra au débiteur décédé, i.e. feu l'ex-conjoint. Le bénéficiaire de l'obligation alimentaire pourra réclamer de la succession un montant forfaitaire ou des versements à titre alimentaire. Dans le cas d'une ex-conjointe recevant déjà une pension alimentaire lors du décès, cette pension sera prolongée de six mois.

Toutefois, la valeur de la succession aura une incidence directe sur les montants alloués par la Cour. L'évaluation comptable de cette succession tiendra compte des libéralités (dons en nature ou en argent) faites par le défunt au cours des trois années précédant son décès. Elles seront comptabilisées comme faisant toujours partie intégrante de la succession et cela au même titre que les avantages découlant d'un régime de retraite ou encore d'un contrat d'assurance souscrits par le défunt au cours de cette même période de temps.

Peut-on créer une fiducie personnelle afin de mettre ses biens à l'abri des dispositions de la loi 146, puisque les futurs époux ne peuvent renoncer à leur droit de partage du patrimoine familial par contrat de mariage ? Question pour l'instant qui demeure sans réponse, compte tenu du chevauchement au Canada du droit fiscal, du Code civil et de la Common Law. Nous allons tenter de départager certaines règles de base et voir quel modus operandis se dégagera de l'application de la loi 146 dans la vie des Québécois.

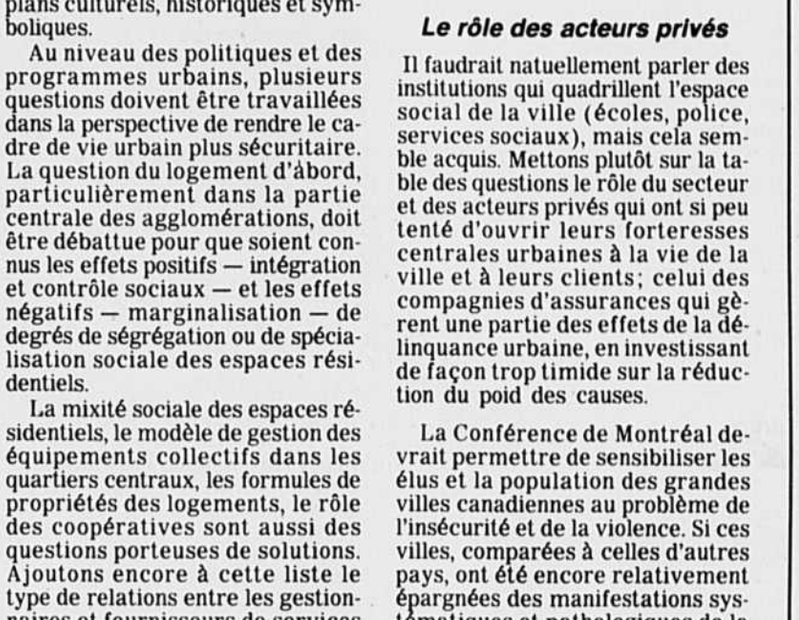

Il est à craindre que les institutions prêteuses exigeront l'endossement obligatoire des deux époux avant d'octroyer un prêt personnel à l'un des conjoints.

La fiducie

D'un point de vue fiscal, la fiducie est présumée être un particulier. Tout comme un contribuable, la fiducie doit produire une déclaration annuelle de revenu. Cependant, la fiducie ne peut réclamer les déductions et crédits d'impôt accordés à un contribuable ordinaire. De plus, et cela risque de refroidir bien des enthousiasmes, les revenus tirés de la fiducie sont imposés à un taux maximum, soit 50 % pour les résidants du Québec.

Mais il y a plus. L'harmonisation du Code civil et du Common Law a toujours posé un problème pour Revenu Canada. Aussi, le terme de « fiducie » demeure-t-il imprécis dans les textes de la loi fiscale. Ainsi, une fiducie « trust au Canada anglais » nous renvoie habituellement au concept de succession même si, dans les faits, nous recensons cinq genres de fiducie : testamentaire; non testamentaire; à participation unitaire; instituée par un régime de revenus différés et personnelle.

En résumé, les effets de la loi 146 sur la planification successorale demeurent incertains. Ce qui, par contre, ne fait plus aucun doute, c'est que cette planification sera plus complexe, plus litigieuse et, par conséquent, plus onéreuse pour les couples québécois.

Paradoxe des plus ironiques : les batailles gagnées de haute lutte par les Thérèse Casgrain et autres animatrices de l'émancipation financière de la femme au Québec sont directement menacées par la loi 146. Cette liberté acquise par l'épouse, de contracter un prêt personnel sans l'acquiescement tutélaire du mari, est mise en balance. Il est à craindre que nombre d'institutions prêteuses exigeront l'endossement obligatoire des deux époux avant d'octroyer un prêt personnel à l'un des conjoints.

Le style Parizeau

Daniel
LATOUCHE

▲ À propos...

IL N'EST PAS facile de donner un sens au phénomène Parizeau. Contrairement à René Lévesque, l'homme n'appelle pas la sympathie complice. D'ailleurs, il ne saurait trop quoi en faire. Il n'est pas non plus le genre à qui on pardonne tout. On voit mal Jacques Parizeau s'excusant d'être lui-même ou feignant d'être peiné pour son retard. Ceux qui ne l'aiment pas ne lui pardonnent rien, mais absolument rien. Une semaine à peine après sa défaite électorale — car c'est bien d'une défaite dont il s'agit — on l'a déjà qualifié de bouffon, de vieux « schnouque », de sénile vaniteux et de fat.

Pas question non plus de faire appel chez lui à une double personnalité ou à des profonds déchirements intérieurs. Le doute, connais pas ! Il est ce qu'il est. Au moins, cela va nous épargner quelques années d'interprétations psychanalytiques quant au fait qu'il représenterait la face émotive de notre personnalité collective. En fait, Parizeau ne représente rien d'autre que lui-même.

Comme tous les bons politiciens, M. Parizeau excelle à bien gérer ses contradictions. Il a le calme du professeur, mais ceux qui l'ont vu éclater de colère savent que ce calme est davantage le résultat d'une maîtrise de soi que d'un tempérament flegmatique. C'est le propre du professeur d'université capable de se réconcilier avec l'ignorance et la bêtise, pire encore avec la même ignorance et la même bêtise année après année. Si vous choisissez de vous laisser affecter par cette répétition, vous êtes foutu. Ce n'est pas son cas.

René Lévesque s'attendait toujours au pire de la part des événements et de ses collaborateurs. Il espérait cependant le mieux. Jacques Parizeau, quant à lui, attend, insiste à tel point sur le mieux qu'il va jusqu'à le découvrir là où parfois il n'existe pas. À force de côtoyer des entrepreneurs de toutes sortes, ceux du secteur public et du privé, leur optimisme délirant a fini par déteindre sur lui. Lévesque avait adopté le pessimisme de ceux qui en ont vu d'autres, les journalistes.

Repassez la carrière politique de Parizeau et vous constaterez que cet homme a gagné fort peu de batailles, mais que, néanmoins, tout lui a réussi. Contrairement à Lévesque, la défaite ne lui sied pas bien. Son objectif ? Faire en sorte que les événements aillent dans le sens où, inévitablement, il pourra dire : « Je vous l'avais bien dit ». Contrairement à Robert Bourassa, Jacques Parizeau ne cherche pas à avoir le dernier mot. Le premier lui suffit. Il n'est pas du genre à ajouter un PS à la fin d'un argument et il ne cherche pas à prendre l'adversaire par surprise.

Jacques Parizeau n'a que faire du « dernier mot » et rien ne lui fait plus plaisir que de dresser un tableau complet. Il aime laisser l'adversaire parler, exposer sa thèse et déployer ses preuves. Plus la pensée de celui-ci est structurée et articulée, plus il s'y sent à l'aise car il peut alors tout reprendre depuis le début. Devant un argument particulièrement convaincant, Robert Bourassa choisit toujours d'aller voir ailleurs. Avant même que la discussion n'ait débuté, il aura choisi son angle d'attaque et le message qu'il veut faire passer. À la moindre erreur de l'adversaire, Robert Bourassa fonce. Rien ne l'arrête et il peut revenir à la charge cinq ou 10 fois avec le même argument. Sa patience est proverbiale et son flair, pour déceler les failles qu'il pourra exploiter, n'a pas d'égal au Canada.

Jacques Parizeau ne veut pas faire trébucher son adversaire sur des détails. Ce qui l'intéresse, c'est de le prendre de front. Paradoxalement, il aime lui donner raison et se mouler à son argumentation. C'est sa façon à lui d'accrocher son auditoire. La façon de gagner lui importe autant que les lauriers de la victoire.

Pour Robert Bourassa, c'est le résultat qui compte et il fait le calcul qu'en politique, les arguments, le style, les idées n'ont d'autre utilité que de déboucher sur des résultats.

Il est possible que sa tactique habituelle de décontenancer l'adversaire ne donne guère de résultats avec Jacques Parizeau. Avec Pierre Marc Johnson, les résultats furent flamboyants. Homme de compromis et de conciliation, l'ancien chef du Parti québécois n'a jamais pu accepter que la politique ne soit qu'une affaire d'arguments faciles. Il en perdait tous ses moyens et n'arrivait pas à faire semblant que ce « picossage » ne l'affectait pas. Le nouveau chef du Parti québécois ne remarquera probablement même pas les petites manoeuvres du premier ministre. On risque alors d'assister à un dialogue de sourds de première importance avec un chef de l'opposition qui n'entendra rien de ce que lui dira le premier ministre et ce dernier qui fera semblant de ne pas comprendre.

Le pire danger qui guette Jacques Parizeau ? Qu'il se prenne à son propre discours et à son penchant pour la vision globale. Comment faire pour se ressourcer soi-même lorsqu'on possède une meilleure vision des choses que tous ceux qui vous entourent ?

Ottawa lève le moratoire sur l'expulsion des Haïtiens

Paul Cauchon

LE MINISTÈRE canadien de l'Immigration a levé hier matin le moratoire qui empêchait d'expulser du Canada des ressortissants haïtiens.

Il semble qu'au bureau de la ministre Barbara McDougall on ait jugé que la situation politique en Haïti était redevenue à la normale et n'empêchait plus l'expulsion de demandeurs de refuge haïtiens qui n'avaient pas été reconnus comme réfugiés au Canada.

Le gouvernement conservateur avait instauré un moratoire sur l'expulsion de ressortissants haïtiens au lendemain des élections sanglantes de novembre 1987 en Haïti. Le moratoire avait été levé au début de l'année 1989, puis réimposé à la suite des protestations de la communauté haïtienne.

Selon Richard St-Louis, responsable des programmes au ministère de l'Immigration à Montréal, la mesure concernerait une cinquantaine de ressortissants qui vivent surtout à Montréal. Ces Haïtiens seront contactés dans les prochains jours et les autorités devront examiner si des considérations humanitaires pourraient éviter l'expulsion. Ces considérations sont, par exemple, « le cas d'un Haïtien qui se serait marié avec une citoyenne canadienne qui pourrait le parrainer, explique M. St-Louis. Mais le dossier doit présenter une certaine logique : si le mariage est prononcé 48 heures avant l'avis d'expulsion, on sait qu'il y a anguille sous roche ».

Les officiers d'immigration devraient procéder aux expulsions dans les deux ou trois semaines suivant la prise de contact avec le ressortissant.

Dans la communauté haïtienne c'est la consternation. Pour Jean-Claude Icart, directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, « il s'agit d'une décision précipitée et catastrophique. Rien ne nous permet d'affirmer que la situation politique a changé en Haïti. Le général Avril a publié récemment un calendrier électoral, mais manifestement pour satisfaire la communauté internationale, et non pour les citoyens du pays ».

« De plus, continue-t-il, le fait de lever le moratoire peut introduire un préjugé défavorable chez les commissaires qui évaluent les demandes des réfugiés. On va croire qu'il n'y a plus de danger en Haïti. Pourtant, il a fallu des massacres publics pour que le gouvernement canadien réalise qu'il y avait un problème ».

Le gouvernement maintient toujours son moratoire sur les expulsions des ressortissants de deux autres pays, ceux du Liban et de la Chine.

La CSN s'attaque à la loi 160

Paul Cauchon

LA CSN demande au gouvernement de suspendre l'application de la loi 160 assurant le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé, dont quatre dispositions en particulier violeraient, selon l'organisme syndical, la Charte canadienne des droits et libertés.

La CSN estime que les articles 18 à 23 de cette loi violent les droits garantis par la Charte dans le sens où les sanctions sont décrétées sans procès et sans la présence d'un juge impartial et indépendant. De plus, la présomption d'innocence n'existe plus, et les sanctions sont abusives (pour une même offense, soit une journée de grève illégale, trois sanctions sont appliquées : la perte de salaire, la perte d'une année d'ancienneté dans l'emploi et la perte des retenus syndicales par l'employeur).

Gérald Larose a demandé hier au ministre québécois de la Justice Gil Rémillard de soumettre à la Cour d'appel les questions constitutionnelles ainsi soulevées, afin de suspendre l'application de la loi jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue.

Selon Gérald Larose, l'application des sanctions, tel que confirmé en début de semaine par l'Association des hôpitaux, mènerait à un imbroglio incroyable. « Imaginez un instant, dit-il, que dans les prochaines semaines les directions des hôpitaux commencent à modifier l'ancienneté des infirmières. Si les tribunaux reconnaissent dans trois ans que les dispositions de la loi violent les droits accordés par la Charte, vous imaginez l'enchevêtrement de problèmes ? Comment refaire tout ce qui a été défait par les sanctions ? »

Si le ministre Rémillard refuse de présenter le dossier en Cour d'appel, la CSN déposera elle-même une requête en Cour supérieure pour surseoir à l'application de la loi.

La question est de savoir quand cette requête sera déposée, puisque les sanctions monétaires doivent être appliqués dès la paye du 12 octobre chez les infirmières de la Fédération des infirmières et chez les syndiqués de la Fédération des affaires sociales/CSN qui étaient en grève illégale en septembre.

Gérald Larose se défend de brandir cette menace de contestation pour faire pression dans les actuelles négociations. Mais il ajoute que « l'État doit se soucier non seulement d'obtenir un règlement négocié, mais il doit se soucier de l'après-règlement pour assainir le climat de travail ».

Pour démontrer son sérieux dans cette bataille juridique la CSN a expédié hier une mise en demeure à tous les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux, leur demandant de ne pas redistribuer à des organismes de charité, tel que prévu, les sommes retenues sur les payes des grévistes, car la loi sera contestée. La CSN a également demandé à ses syndicats et à ses membres individuellement de déposer des griefs à chaque pénalité imposée.

Interrogé sur le fait que la loi 160 relève du droit civil et non du droit criminel, M. Larose répond que « toutes les lois du Québec sont soumises à la Charte canadienne ».

Pour le président de la CSN la loi 160 représente un « déni de justice » pour les syndiqués. Mais considère-t-il que la grève illégale représente un déni de justice pour le public ? « Le public a tous ses propres recours, répond-il. Mais à notre connaissance il n'a pas souffert des grèves ».

Bell Canada dispensera un nouveau service de message

OTTAWA (PC) — Bell Canada est en train de tester un nouveau service de message téléphoné qui pourrait éviter à l'avenir qu'un appel à partir d'une cabine téléphonique n'aboutisse nulle part.

Environ 600 téléphones payants de Bell installés dans divers centres commerciaux, édifices publics ainsi que dans les terminus de services de transport de la région d'Ottawa sont maintenant rattachés au service.

Ainsi, les clients ne réussissant point à entrer en contact avec un abonné absent ou déjà en communication peuvent, en pressant une touche rouge du clavier, suivre les instructions verbales et enregistrer un message de 20 secondes. Les ordinateurs de Bell s'occupent du reste : ils appellent la personne en question toutes les 15 minutes pendant les deux heures suivantes pour lui faire parvenir le message.

Bell garde les 25 cents pour le service.

Le nouveau service de message téléphoné sera testé pendant un an dans la région Ottawa-Hull de façon à déterminer la réaction du public et mettre la dernière touche aux détails techniques, a déclaré M. Ted Blute, des services commerciaux de Bell.

Selon lui, 30 % des appels n'aboutissent pas parce que les abonnés sont déjà au téléphone ou parce qu'ils sont absents.

Bell possède près de 100,000 téléphones payants au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest, a fait remarquer M. Blute.

L'entente à la FTQ

La CEQ et la CSN s'attribuent le mérite

Jean-Pierre Proulx

INVITÉ à commenter en après-midi le double règlement conclu avec le gouvernement, le président de la CSN, M. Gérald Larose, a déclaré : « C'est un excellent fruit du travail fait par la CSN et la CEQ. Il satisfait ces organisations mais nous, il ne nous satisfait pas encore ».

Pour sa part, la présidente de la Centrale de l'enseignment du Québec, Mme Lorraine Pagé, a indiqué que les principaux paramètres de cette entente ne constituent pas une suprise car ils ont été largement discutés lors de sa longue rencontre de mardi avec le ministre Daniel Johnson. « La formule d'indexation pour la troisième année est même le résultat évident des pourparlers de mardi ».

Sur le dossier de l'équité, Mme Pagé a par ailleurs constaté que les préoccupations propres de la CEQ ne se retrouvent pas dans l'entente avec la FTQ.

Elle a qualifié de « très utile » la séance de mardi avec M. Johnson. « On a fait des progrès dans la journée d'hier qu'on n'avait pas été fait dans les neuf derniers mois. Elle n'a toutefois pas été suffisante pour permettre de tout régler. Probablement que si on n'avait eu plus de temps, on aurait réussi à boucler la boucle ».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Déchets

Même s'il manque 250,000 tonnes dans le bilan gouvernemental sans parler du total des déchets faiblement radioactifs, M. Charbonneau continue de se fier à la « bonne foi du gouvernement et des compagnies » qui, en plus, reconnaît-il, ont systématiquement omis de produire leurs rapports annuels sur la gestion des déchets dangereux. L'évaluation officielle des déchets produits annuellement ne repose pas, en effet, sur la compilation des rapports prévus par la loi, mais sur un « sondage » que Québec a dû faire pour rafraîchir des chiffres que le Conseil consultatif de l'Environnement qualifiait de non valables dans un rapport caché par Québec pendant trois ans.

La façon dont la commission Charbonneau assume la partie « enquête » de son mandat a d'ailleurs mobilisé l'essentiel de la conférence convoquée hier par la commission pour divulguer, selon la tradition des audiences, un bilan préliminaire du dossier sur lequel la population doit réfléchir au cours des prochains mois et se prononcer en fin d'audience.

Cet « état de la question », composé pour l'essentiel de données déjà publiques compilées par l'Environnement, contient en réalité trois grandes questions auxquelles la commission est à ce stade-ci incapable d'éclairer même au plan des faits. Elle lance donc, a dit M. Charbonneau, un « appel à tous » pour trouver les réponses aux trois questions suivantes :

- où passent les 250,000 tonnes produites chaque année et qui manquent à l'appel ?;
- quelle part va à à l'entreposage, au recyclage ou à l'élimination, légale ou illégale ?;
- quels sont les risques courus par la population en raison de cette mégestion des déchets par les autorités privées et publiques ?

La commission, reconnaît M. Charbonneau, a tous les pouvoirs de saisie et d'assignation des grandes commissions d'enquête, comme la CECO ou la commission Cliche.

Mais, lance-t-il, « nous ne sommes pas maîtres de notre acte de naissance » car Québec, au lieu de créer spécifiquement une Commission royale d'enquête sur les déchets dangereux a plutôt opté pour confier le dossier — avec tous les pouvoirs d'une commission d'enquête — au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, un organisme spécialisé dans ces matières.

Où sont les limites d'un tel mandat par rapport à ceux d'une commission d'enquête ?

« La différence, répond M. Charbonneau, réside dans l'acte de naissance et aussi, parce que dans la réalité une commission du BAPE n'a pas les mêmes moyens qu'une commission d'enquête. Et ça impose un certain style » que de relever du BAPE puisque les citoyens sont étroitement associés au processus. Le mandat confié à la commission Charbonneau par l'ex-ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, demande de « tenir une enquête sur les problèmes » relatifs à la gestion et à l'élimination des déchets dangereux.

Le président Charbonneau s'insurge de l'expression utilisée par un journaliste du *Globe and Mail*, de Toronto, qui lui demandait si, en réalité, sa commission n'est qu'une opération de marketing gouvernemental pour culpabiliser les citoyens tarés par le syndrome du « pas dans ma cour » pour leur faire avaler plus rapidement la nécessité d'implanter quelque part des usines de recyclages ou d'élimination de déchets dangereux.

« Nous n'avons pas fait ce bilan (divulgué hier) pour les spécialistes, mais pour rehausser le niveau moyen d'information de la population », rétorque M. Charbonneau.

La commission débutera ses travaux publics dans trois semaines. Le 24 octobre, elle consultera et informera 140 organismes intéressés au dossier. Elle débutera le lendemain sa première tournée provinciale par une première audience à Sherbrooke. Sa tournée se terminera à Hull le 1er décembre. Les documents de la commissions seront disponibles à Montréal et à Québec ainsi que dans 140 lieux publics comme des bibliothèques.

La commission répétera l'audience de Sherbrooke dans 15 autres villes. Elle « n'a pas les moyens », malgré son budget de $ 1.5 million, a dit M. Charbonneau, d'utiliser les câblodiffuseurs pour permettre à toute la province de suivre le débat qui progresserait alors dans chaque ville au lieu de s'y répéter. Le BAPE avait déjà utilisé le réseau de communication télévisuelle de l'Université du Québec pour tenir simultanément des audiences à travers la province dans le dossier des arrosages aériens contre la tordeuse de bourgeons d'épinette.

◆ Convention

24 heures supplémentaires, en dépit d'une compensation financière offerte par la direction de l'orchestre, soit le traitement indiqué dans le contrat de travail. Il s'agit d'un cinquième du traitement hebdomadaire en plus de deux « services » de 2.5 heures de congé pendant la saison. Les quelque 85 musiciens auraient refusé cette offre.

Cette attitude devait conduire la direction à annuler le premier concert que devait donner l'orchestre dans la capitale des États-Unis avec le violoniste-vedette Yo-Yo Ma, à retarder d'une journée le départ des musiciens et à retirer la publicité dans les journaux de la capitale américaine. Mais le programme prévu de la tournée restera le même pour les 28 jours réglementaires.

« Je suis évidemment profondément déçu de ce fâcheux contretemps, nous disait hier M. Zarin Mehta, directeur général de l'OSM. En dépit des efforts que nous avons déployés pour régler ce différend, nous n'avons pu trouver un terrain d'entente, si bien que j'ai dû procéder à l'annulation du concert de Washington, avec tous les ennuis aui découlent de cette décision de dernière minute ». Ce concert à Washington devait être présenté dans le cadre de la série « Orchestres invités » de la Washington Performing Arts Society, ce qui suppose un public captif d'abonnés à qui on devra rembourser le prix de leur billet. Selon M. Mehta, dans les circonstances, la perte financière de l'OSM s'élèverait entre $ 25,000 et $ 30,000. Le directeur général s'est également occupé personnellement de prévenir l'artiste Yo-Yo Ma qui s'est montré évidemment « déçu et supris » des conséquences de cette décision.

Précisons toutefois qu'il s'agit d'un conflit interne d'ordre professionnel davantage que syndical qui n'a été traité qu'entre le Comité des musiciens et la direction, sans que la Guilde ne soit concernée. Mais M. Mehta s'explique mal l'attitude des musiciens qu'il met sur le compte d'un surcroît de travail exigé d'eux. Il admet en effet que les instrumentistes travaillent très fort et que la tournée de cet automne dans ces lointains pays, dont une première visite en Corée, comporte comporte nécessairement un surcroît de fatigue. « Mais il me semblait que pour une journée de plus rémunérée au mérite restait dans les limites du raisonnable », remarque M. Mehta qui ne veut nullement envenimer le conflit mais plutôt s'employer « à rétablir le dialogue avec les musiciens et voir à ce qu'une situation semblable ne se reproduise plus ». Ce qu'il entend faire dès la semaine prochaine en convoquant les musiciens à une rencontre au cours de laquelle il espère « avoir une discussion franche et ouverte avec eux ».

Pendant que l'administration s'affairait hier à réparer les pots cassés, la vie à l'OSM continuait comme si de rien n'était hier après-midi à l'église de Saint-Eustache, où Charles Dutoit et les musiciens enregistrent cette semaine un 39e disque Decca/London. Une opération délicate et sacrée durant laquelle nul ne peut déranger les artistes.

◆ Doré

cisé, sans pouvoir chiffrer cet impact.

Bref, si l'on sait maintenant combien coûtera l'événement, on en sait pas plus sur ce que seront les fêtes de 1992.

Le directeur général de la Corporation, M. Pierre Parent, s'est limité à dire hier que plus de 180 projets ont été présentés à la Corporation, mais qu'aucun d'entre eux n'a encore été accepté, la période de soumissions se poursuivant encore jusqu'en décembre. Il faudra encore six mois avant d'anoncer la programmation officielle.

M. Parent a toutefois fait savoir que le coup d'envoi des célébrations serait donné le 1er janvier 1992 et que des activités spéciales marqueront le 17 mai, jour où le Sieur de Maisonneuve mit pied à terre à Montréal, et le 18 mai, date de la fondation officielle de Montréal. Une cérémonie de clôture aura lieu 350 jours après l'ouverture des fêtes, le 15 décembre 1992.

Pour le reste, la Corporation laissera libre voie aux initiatives privées et leur donnera un coup de pouce en sollicitant les fonds privés nécessaires.

M. Kenniff a confirmé que des discussions étaient en cours avec certaines compagnies de prestige, permettant déjà à la Corporation de compter sur « une couple de millions ». On souhaite aussi amener des organisations sportives et culturelles, telles les Expos, l'Orchestre symphonique de Montréal ou les Grands Ballets canadiens, à associer leurs noms aux fêtes du 350ème anniversaire.

Du côté de l'hôtel de ville, a précisé M. Doré, l'objectif sera de doter Montréal d'équipements permanents pour 1992, dont le Biodôme et d'autres projets dont le maire s'est gardé de livrer la teneur. « Nous avons l'intention de réaliser un programme d'oeuvres d'art dans la rue, de voir à la réfection de nombreux parcs et de squares, et ce, pas seulement au centre-ville mais dans tous les quartiers de Montréal », a-t-il souligné.

« Mais tout ne pourra être prêt pour 1992 », a-t-il noté.

La concurrence sera féroce cette année-là, a concédé le maire Doré. De fait, une surenchère d'événements marqueront l'année 1992 alors que tous les yeux seront tournés vers Barcelone lors des Jeux olympiques, que le 500ème anniversaire du premier voyage de Christophe Colomb sera fêté à travers l'Amérique et l'Espagne, qu'une Exposition universelle de l'envergure de celle d'Expo 67 attirera une manne de touristes à Séville et que le Canada s'apprêtera à célébrer les 125 ans de la Confédération.

« Il va falloir se relever les manches », a-t-il ajouté, précisant que Montréal ne doit pas rater cette occasion unique d'occuper la place de choix qui lui sera donnée.

On a aussi dévoilé hier le slogan officiel des fêtes, « Salut Montréal, 350 ans d'avenir », un clin d'oeil historique à la devise montréalaise « Concordia Salus », donnée par le premier maire de Montréal, Jacques Viger. Le logo corporatif choisi rappelle quant à lui le fleuve, la montagne et la silhouette urbaine, symboles de l'histoire, du développement et de la qualité de l'environnement propres à Montréal.

Une série d'activités orbiteront autour des sous-thèmes « Montréal, ville internationale, économique et technologique », « Montréal, ville universitaire, environnementale et en santé », « Montréal, deuxième grande ville francophone du monde » et « Montréal, ville multiculturelle ».

◆ Ententes

Ainsi, quelque 2.7 % de la masse salariale, ou l'équivalent de $ 207 millions, serait consentie dans l'ensemble de la fonction publique — et non seulement aux membres de la FTQ —, pour l'harmonisation des salaires entre les titres d'emploi féminin et masculin. La FTQ réclamait 4.5 % ou $ 330 millions tandis que l'offre patronale originale était de $ 182 millions.

À la FTQ, quelque 70 % des membres seront touchés par cette mesure et 80 % sont des femmes. Le rattrapage s'étalera sur trois ans : 2.5 % au 1er janvier 1990, 2.5 % au 1er janvier 1991 et le solde, selon les titres d'emploi, au 31 décembre 1991. Dans certains titres d'emploi, le redressement atteindra quelque 10 %.

La FTQ a pu obtenir aussi que les préposés à l'entretien lourd (des hommes) n'aient pas été déclassés au salaire des préposés à l'entretien léger (des femmes), comme voulait le faire le gouvernement. Il prétendait que les premiers étaient surpayés. Ce sont les préposés au travaux légers qui vont augmenter.

Par ailleurs, dans les titre d'emplois les moins rémunérés, (massivement occupés par des femmes), on éliminera les deux premiers échelons de la classe 1, si bien que le salaire minimum le plus bas passe de $ 10.12 à $ 10.84.

La FTQ n'a pas réussi toutefois à s'entendre sur quelques titres d'emplois. La discussion se poursuivra au sein d'un comité et les personnes concernées recevront rétroactivement les montants déterminés par les ententes à venir.

Par ailleurs, il n'y avait pas encore hier d'entente de principe à la table sectorielle des employés de soutien des cégéps et cela tient, dit la FTQ, à « l'intransigeance outrancière » dont fait montre la Fédération des cégeps.

Chez les fonctionnaires, le dossier de l'équité est moins avancé, mais les parties ont convenu de la création d'un comité paritaire qui l'étudiera, en utilisant la méthodologie déjà fixée avec la FTQ. Aux termes du résultat de leurs travaux, les échelles de traitements se seront rétroactivement modifiées au 1er janvier 1990.

Les fonctionnaires se réjouissent enfin d'avoir pu baliser le régime de sous-traitance. Le syndicat sera chaque fois consulté et il a l'assurance que les employés permanents ne subiront aucun préjudice de contrats octroyés en sous-traitance.

Autre élément important de ce double règlement, le gouvernement a renoncé à sa demande de faire payer à 50 % par les syndicats les frais d'arbitrage. L'entente avec la FTQ aurait eu lieu plus tôt mardi soir, si ce n'avait pas été de cet ultime débat qui a duré jusqu'à 6 h du matin.

◆ Nobel

naire sur la paix dans le monde.

Le prix a été décerné au Dalaï-Lama pour rendre hommage au combat non violent qu'il mène depuis trente ans, en exil, pour libérer son peuple de l'administration chinoise, a expliqué le Comité.

Ni la télévision ni la radio chinoises n'ont mentionné la nouvelle dans leurs journaux d'informations, hier soir. Mais l'ambassade chinoise à Oslo a dénoncé « une ingérence dans les affaires intérieures de la Chine, qui heurte les sentiments du peuple chinois ». « Les affaires du Tibet relèvent entièrement et strictement des affaires propres à la Chine. Le Dalaï-Lama n'est pas seulement un dirigeant religieux, mais aussi une figure politique (...) qui a pour but de diviser la patrie et de saper l'unité nationale », a ajouté Wang Guisheng, conseiller de l'ambassade, à l'agence norvégienne NTB.

Le Dalaï-Lama a affirmé que le mouvement pro-démocratique chinois, écrasé dans le sang en juin dernier à Pékin, avait été pour lui un encouragement. « Les étudiants chinois m'ont donné un grand espoir pour l'avenir de la Chine et du Tibet. J'ai le sentiment que leur mouvement suit la tradition du Mahatma Gandhi qui m'a profondément inspiré depuis mon enfance », a-t-il dit.

« J'espère et je prie pour que la décision de me donner le prix Nobel de la paix encourage tous ceux qui défendent la cause de la paix continuer dans un esprit renouvelé d'optimisme et de force », a-t-il poursuivi avant de se dire profondément touché par l'attribution du prix.

Le président du Comité d'Oslo, Egil Aarvik, a nié tout mobile politique dans le choix du lauréat, désigné quelques mois après de violentes manifestations nationalistes à Lhassa, capitale du Tibet, et la récente répression sanglante du mouvement pour la démocratie en Chine. « Le Comité n'a aucune motivation de cette sorte. Mais il a conscience du fait que les prix Nobel ont fréquemment ces effets », a dit Aarvik. « Il n'y a aucune spéculation à faire autour de ce prix. Si j'étais actuellement un leader étudiant chinois, je dirais : 'Le Comité Nobel a fait ce qu'il fallait' », a-t-il ajouté.

Dans le communiqué annonçant leur décision, les cinq membres du Comité ont « tenu à insister sur le fait que le Dalaï-Lama, dans sa lutte pour la libération du Tibet, s'est constamment opposé au recours la violence ». « Il a préconisé des solutions pacifiques fondées sur la tolérance et le respect réciproque, afin de préserver l'héritage historique et culturel de son peuple », ont-il ajouté. « Le Dalaï-Lama a bâti sa philosophie de paix sur un grand respect de tout ce qui vit et sur la notion de responsabilité universelle, qui englobe toute l'humanité ainsi que la Nature ».

Le Dalaï-Lama, 54 ans, a fui le Tibet pour l'Inde en 1959 après une tentative de soulèvement contre l'armée chinoise. Il fait depuis campagne pour obtenir l'indépendance de son peuple par la non-violence. Tenzin Gyatso, 14e Dalaï-Lama, « Dieu vivant » des bouddhistes tibétains, a appris la nouvelle de sa nomination aux États-Unis, où il est actuellement en visite.

On ignorait hier s'il se rendrait à Oslo en décembre pour y recevoir son prix.

Le choix du Comité Nobel va réjouir les milliers d'exilés tibétains qui ont fui leur pays avec le Dalaï-Lama après le soulèvement avorté de 1959. Mais dans les milieux diplomatiques à Pékin, on estimait hier que cet événement pourrait faire remonter la tension au Tibet.

◆ Gorbatchev

cidées. Tout incite à penser qu'il voulait lui aussi passer en RFA. Dans cette ville, le passage des huit convois de réfugiés a donné lieu aux premières véritables émeutes observées depuis des dizaines d'années en RDA.

Les premiers trains de réfugiés sont arrivés quelques heures plus tard en gare de Hof. « Nous avons vu, a déclaré l'un des réfugiés, la police repousser de nombreuses personnes dans les rues à notre passage dans les gares, que nous traversions à vitesse réduite ».

Le passage des réfugiés de Varsovie, forcément plus discret puisqu'il ne devait impliquer qu'un seul convoi, devait avoir lieu dans la soirée d'hier ou durant la nuit. Une première vague d'émigrés avait quitté la Pologne le week-end dernier. Selon un porte-parole de l'ambassade ouest-allemande, ce sont 633 personnes qui ont été autorisées à partir hier pour l'Ouest.

Une trentaine d'Allemands de l'Est se trouvaient pourtant toujours, hier, à l'ambassade de RFA à Prague, où ils étaient arrivés dans la journée dans l'espoir d'obtenir un passage en Occident. Soixante-trois autres Allemands, a par ailleurs annoncé la télévision tchécoslovaque, ont été arrêtés mercredi après avoir franchi illégalement la frontière. Deux cents autres réfugiés à l'ambassade ont d'autre part accepté de regagner la RDA après avoir obtenu la garantie d'être autorisés à émigrer dans un délai de deux mois.

En marge de l'affaire des réfugiés, un incident inexpliqué s'est produit hier à Berlin, où au moins 252 Allemands de l'Ouest, pour la plupart des jeunes gens qui voulaient aller passer la journée Berlin-Est, n'ont pas été autorisés à y pénétrer par la garde-frontière est-allemande.

Le ministre ouest-allemand des Affaires interallemandes Dorothea Wilms a publié un communiqué dénonçant le comportement de Berlin-Est. « Ces mesures, a-t-elle déclaré, montrent de toute évidence que la hiérarchie de RDA ne peut célébrer le 40e anniversaire de la fondation de son État qu'à l'intérieur de son autoisolement ».

Dans ce contexte, l'arrivée à Berlin-Est de Mikhaïl Gorbatchev prend la dimension d'un événement d'envergure. Selon les observateurs, et malgré les espoirs de la population, il est peu probable que le leader soviétique se risque à aller au-delà des propos de circonstance, forcément cordiaux pour un féal est-allemand dont l'existence même constitue la pierre angulaire du Pacte de Varsovie.

« Les considérations stratégiques prévaudront, estimait-on de source diplomatique à Moscou. Il ne peut qu'exprimer son soutien à une Allemagne de l'Est forte ». Il n'en reste pas moins que les autorités de RDA, qui ne connaissent que trop bien la « gorbymanie » suscitée par le formidable charisme du numéro un soviétique, s'efforceront de limiter autant que faire se pourra ses apparitions publiques, et de tempérer son goût prononcé pour les bains de foule.

C'est ainsi, confiait-on de source est-européenne, que Berlin-Est a demandé au maître du Kremlin de se montrer bref dans son principal discours, aujourd'hui, afin de faire pendant à la courte allocution du président Erich Honecker.

Gorbatchev a toujours souligné, depuis son arrivée au pouvoir en 1985, que Moscou n'interviendrait pas dans les affaires intérieures de ses alliés. S'il ne peut que se montrer discret en public sur la crise est-allemande, ses entretiens privés avec Honecker, estime-t-on de source diplomatique, promettent d'être houleux : pour Moscou, il est absolument essentiel que le calme soit rétabli au plus vite dans un État qui constitue le point de contact de l'Est avec les pays de l'OTAN.

Mais plusieurs universitaires est-allemands installés en RFA ont déjà exprimé leur pessimisme. Le professeur Wolfgang Seiffert estime ainsi que son ancien pays est devenu une véritable poudrière : « La hiérarchie, déclare-t-il au journal *Bild Zeitung*, doit s'attendre à ce que le peuple descende dans la rue et que l'Allemagne de l'Est explose ».

6 octobre

par la PC et l'AP

1987: première médicale à Québec: Marie-Josée Boivin, huit ans, retrouve l'ouie grâce à une oreille électronique.

1986: aux échecs, Garry Kasparov conserve son titre de champion du monde en battant Anatoli Karpov.

1981: le président égyptien Anouar el Sadate est assassiné au cours d'une revue militaire par un commando qui ouvre le feu sur la tribune officielle.

LE GUIDE DU WEEK-END

CAHIER 2

Montréal, vendredi 6 octobre 1989

Guy Nadon, directeur artistique de la Nouvelle Compagnie Théâtrale

« La NCT a une côte raide à remonter ! »

Robert Lévesque

ON SAVAIT depuis le printemps que le comédien Guy Nadon succédait à Jean-Luc Bastien à la direction artistique de la Nouvelle Compagnie Théâtrale (NCT). On sait depuis hier qu'il « prend la NCT » en mains pour mener une entreprise de restauration majeure de cette compagnie de théâtre.

« La NCT a très certainement une côte assez raide à remonter », déclarait-il hier midi sur la scène même du Théâtre Denise-Pelletier dans ce qui ressemblait vraiment à une cérémonie de congédiement de la précédente direction artistique. Jean-Luc Bastien brillait par son absence.

« Ce théâtre connaît depuis quelques années une désaffection auprès des étudiants, du public et de la communauté artistique. Ce théâtre a besoin d'un sérieux coup de barre philosophique et artistique pour que la société sache à quelle enseigne nous logeons », déclarait un Guy Nadon très applaudi. On pourra lire dans le DEVOIR de demain une entrevue où Guy Nadon s'explique sur la NCT qu'il envisage, et sur le *Richard III* de Shakespeare qu'il joue au Rideau Vert depuis mercredi.

« Une NCT qui sera ce qu'elle est censée être », disait-il hier pour expliquer qu'il entend revenir à la mission première de ce théâtre fondé par Gilles Pelletier, Françoise Graton et Georges Groulx en 1963, c'est-à-dire le théâtre de répertoire, les grands textes, « tout ce qui s'est avéré au cours des ans et des siècles comme étant non jetable », précise-t-il.

PHOTO JACQUES GRENIER

Guy Nadon, Françoise Graton et Gilles Pelletier.

Gilles Pelletier et Françoise Graton étaient là, hier, semblant très fiers du successeur.

Cette cérémonie, tenue sur la scène du Théâtre Denise-Pelletier, était en fait une assez exceptionnelle entrée en fonction d'un directeur artistique. La saison qui commence (planifiée par Bastien) était déjà connue, et la raison essentielle de cette rencontre avec la presse tenait dans la « réflexion morale de Guy Nadon sur les principes et objectifs de la NCT ».

« Nous ne demanderons pas aux jeunes ce qu'ils veulent voir. Nous leur présenterons ce que nous aurons estimé qu'il est utile et indispensable qu'ils voient », a expliqué Nadon.

Sans donner de titres (il est trop tôt, sa première saison débutera en septembre 90), Guy Nadon a précisé qu'un théâtre de répertoire « ne doit pas être à la remorque du goût du public ».

« Si nous sondions notre principal public, a-t-il ajouté cinglant, nous devrions nous attendre à des choix qui ont été structurés par des années de fréquentation assidue de la culture de masse américaine, des lignes d'improvisation, etc. ».

« Je crois que les jeunes sont assez vieux pour un vrai théâtre de répertoire séduisant, exigeant sans être inaccessible, pertinent et qui pourra concurrencer et faire pâlir l'esprit Nintendo », a conclu Nadon.

La NCT, dont la mandat initial est de former les jeunes publics d'étudiants au théâtre en était arrivée à être un théâtre du n'importe quoi, où l'on accrochait des boulevards américains, un Jean Barbeau, *Les Trois mousquetaires* et autres oeuvres mineures.

Guy Nadon, hier, apparaissait ni plus ni moins comme le « sauveur » de la NCT. À suivre.

En attendant, la direction de la NCT va tenir un gala-bénéfice le 20 octobre, lors de la première du premier spectacle de la saison, *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux mis en scène par Françoise Faucher. Ce gala (à $ 125 le billet) sera présidé par le nouveau président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal, M. Jocelyn Proteau. On espère receuillir une somme de $ 100,000.

Les deux autres titres de la NCT cette saison : *Un simple soldat* de Marcel Dubé, un spectacle déjà créé en co-production avec le TPQ, et *Les Femmes savantes* de Molière mise en scène par Lorraine Pintal.

PRIX DE LA CRITIQUE

Elvire Jouvet 40, le spectacle de l'année

Robert Lévesque

Elvire Jouvet 40, la pièce de Brigitte Jacques sur Louis Jouvet et la scène d'Elvire dans *Don Juan*, produite au Théâtre de Quat'Sous dans une mise en scène (sa première) de Françoise Faucher, a remporté hier le prix de la critique pour le meilleur spectacle de théâtre de la saison 88-89.

Dans la catégorie du théâtre jeunes publics, c'est la co-production du Théâtre de la Marmaille de Montréal et du *Teatro dell'Angolo* de Turin, qui a pour titre *Terre promise-/Terra promisa*, qui remporte le prix de la critique 88-89. À noter que cette production sera à l'affiche de la Maison-Théâtre dès la semaine prochaine.

Le musicien Michel Robidoux, pour ce même spectacle, a reçu le prix de la meilleure musique de scène.

C'est dans une salle de l'École nationale de théâtre qu'avait lieu, hier en fin de journée, la remise habituelle des prix de la critique. La comédienne Marthe Turgeon, pour *Autour de Phèdre* de Jean-Pierre Ronfard au Nouveau Théâtre Expérimental, a reçu le prix de la meilleure comédienne.

C'est le comédien André Montmorency, pour le rôle du roi dans *Le Roi se meurt* d'Ionesco au Théâtre du Nouveau Monde, mise en scène de Jean-Pierre Ronfard, qui remporte le prix de la meilleure interprétation masculine.

Alice Ronfard reçoit le prix de la critique pour la meilleure mise en scène, avec *L'Annonce faite à Marie* de Claudel, cette production exceptionnelle qui a été présentée à la Chapelle du Grand Séminaire en mai dernier.

La critique décerne son prix de scénographie à Danièle Lévesque pour le spectacle conçu à partir des textes de Réjean Ducharme, *À quelle heure on meurt ?*. Pour ce même spectacle, le metteur en scène Martin Faucher, qui signait son premier travail de mise en scène, reçoit le prix de la « révélation » de l'année.

Michel Beaulieu obtient le prix pour les meilleurs éclairages, ceux de *Roméo et Juliette* que Guillermo de Andréa avait mis en scène en fin de saison dernière au TNM.

Pour les costumes, c'est Luc J. Béland qui remporte le prix pour *À propos de Roméo et Juliette*, une production du Théâtre de l'Opsis jouée à la salle Fred-Barry.

Rappelons que l'Association des critiques de théâtre ne remet pas de prix pour le meilleur texte, cette année, considérant que les pièces de Michel Garneau, Michel Marc Bouchard, Jovette Marchessault, Marie Laberge, Maryse Pelletier, etc, ne méritent pas un prix.

Par contre, un prix de traduction-adaptation est créé, et il va à Pierre Legris pour *Glengarry Glen Ross* de David Mamet, produit à l'Élysée.

Le meilleur spectacle étranger ? Celui de l'École d'art dramatique de Moscou, *Six personnages en quête d'auteur* de Pirandello, mis en scène par Anatoly Vassiliev. Un spectacle du Festival des Amériques qui avait remporté le prix de mise en scène et le prix de la meilleure production du FTA.

Quant au prix Jean-Béraud, le prix de la critique à la critique, il va cette année à notre collègue au DEVOIR Alain Pontaut (catégorie presse écrite), à Solange Lévesque de JEU (revues) et Gilbert David de Parachute (essais). Un jury se penche sur les articles que les critiques soumettent à leur attention. Cependant, dès l'an prochain, l'Association va demander aux directions des médias de soumettre d'office la production de leurs critiques.

PHOTO ARCHIVES

Les Matins infidèles primé au FF de Namur

Les Matins infidèles, film québécois réalisé par Jean Beaudry et François Bouvier, a été couronné hier de deux prix prestigieux au Festival international du film francophone de Namur où il était présenté en compétition : Grand Prix spécial du jury et Prix d'interprétation au jeune comédien Denis Bouchard. *Les Matins infidèles* est à l'affiche au Québec depuis le 22 septembre et a déjà fait des recettes de $ 60,000, précise son distributeur Aska Film. Le film met en vedette Jean Beaudry, Denis Bouchard, Laurent Faubert-Bouvier, Violaine Forest, Louise Richer et Nathalie Coupal. Il a été produit par François Bouvier, des Productions du Lundi Matin.

Un événement sous les étoiles

Clair de terre

Oeuvres électroacoustiques choisies par Georges Nicholson : Dhomont, *Chiaroscuro;* Pousseur, *Trois visages de Liège;* Normandeau, *Mémoires vives;* Parmegiani, *De Natura Sonorum*. 4 octobre, au Planétarium Dow.

Carol Bergeron

SI le Planétarium n'est pas une salle de concert, il n'en demeure pas moins un lieu exceptionnel pour l'écoute de la musique électroacoustique pour bande. Cette découverte que nous devons à l'initiative du compositeur Robert Normandeau et à l'Association pour la recherche électroacoustique du Québec (ACREQ), est, dans une certaine mesure, un événement de la rentrée musicale de l'automne.

L'électroacoustique connaît plus d'une manière de faire de la musique. Mais que ce soit sur bande, mixte, multi-média, installations ou par ordinateur, elle se heurte assez souvent à des problèmes de diffusion qui tiennent à l'utilisation de lieux qui ne lui conviennent pas tellement, ou pas du tout. Et puisqu'il semble inutile de chercher une seule et même salle qui serve également à toutes ses formes, sans doute vaut-il mieux s'intéresser à chacune d'elles séparément.

En utilisant le Planétarium de Montréal, l'ACREQ vient enfin de trouver un endroit idéal. D'autant que la complémentarité entre l'oeuvre pour bande et son lieu de diffusion m'apparaît tout à fait essentielle. Si le compositeur désire que les sons investissent tout l'espace d'une enceinte, il ne peut se satisfaire d'un simple dispositif stéréophonique. Par ailleurs, il doit également tenir compte du confort d'écoute de l'auditeur, ce qui n'est généralement réservé qu'au très petit nombre de ceux qui ont eut le bonheur de trouver immédiatement le point stratégique où l'écoute est la meilleure, où l'image sonore est la mieux reconstituée.

Au Planétarium, la tentation est grande de se servir du merveilleux dispositif de reproduction de la carte du ciel. Toutefois, l'idée-même de vouloir illustrer, d'une manière ou d'une, une musique qui possède son propre discours, me semble plutôt naïve, pour ne pas dire abusive. Car cela distrait de l'écoute et peut amener certains à percevoir l'oeuvre pour bande comme un simple support de l'image. Comme s'il était absolument nécessaire d'y voir quelque chose afin de mieux entendre.

L'originalité de cette nouvelle série de sept concerts électroacoustique vient aussi que l'ACREQ ait confié à autant de personnalités du monde musical de Montréal ou d'ailleurs, le soin de choisir le contenu de chacun des programmes.

Mercredi, on a ainsi donné carte blanche à Georges Nicholson, animateur bien connu du réseau MF français de Radio-Canada. S'il ne nous a offert que quatre oeuvres, de

Voir page 12 : Événement

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Mouton** ! Doit-on s'adonner à la délation pour démasquer les vendeurs de drogues ? Autrement dit : notre police serait-elle (trop) payée à ne rien faire ? Claire Lamarche en débat avec des experts et nous demande notre opinion sur la dope et les mouchards, à *Droit de parole*, Radio-Québec, 20 h.

★ **Sale oiseau** . . . qui salit son nid : la destruction de l'environnement au Brésil. *Fragile Nature : The Decade of Destruction*, à TV Ontario, 21 h.

★ **Poulet.** *Le Prince de New York (Prince of the City)*, de Sidney Lumet, avec Treat Williams : un jeune policier participe à une enquête sur la corruption policière. Radio-Canada, 23 h 20. (Suite vendredi prochain, même heure, même poste.)

NOS CHOIX

MUSIQUE

Concert de l'Action de grâces. Voilà une façon fort agréable de célébrer l'automne, en musique, dans une atmosphère champêtre, soit celle de l'église Memorial of the Holy Trinity de Frelighsburg dans les Cantons de l'est, par un concert de clavecin de Mireille Lagacé (notre photo), dimanche à 16 h. Mme Lagacé interprétera les 1ère et 5e Partitas de J.S. Bach et en deuxième partie un de ses anciens élèves, Jean Lesage, jouera une oeuvre qu'il lui a dédié, Thanatopsis.

◇

À Victoriaville. Autre bon prétexte de balade, à Victoriaville cette fois, ce week-end pour assister au Festival de musique actuelle : au programme ce soir Elliott Sharp, demain après-midi David Garland et son groupe à 15 h et samedi soir au Grand café, le Roscoe Mitchell Quartet et Cecil Taylor et son trio; dimanche à 22 h *Oh Moscow* avec Lindsay Cooper; lundi en première canadienne à 15 h le Negativland et en clôture du festival ce même jour à 20 h un programme double avec Iva Bittova et Pavel Fajt, ainsi que Fred Frith.

— Marie Laurier

ARTS VISUELS

La remarquable exposition des *Phénomènes* de Paterson Ewen, organisée par Philip Monk à la Gallery of Ontario, est présentement au Musée des beaux-arts de Montréal jusqu'au 4 octobre. Les tableaux de 1971 à 1987 sont d'une beauté incroyable. Les tempêtes, les éclairs, la pluie, la lune, le soleil, le vent : dans des harmonies d'oranges et de bleus, Ewen nous entraîne dans des paysages magnétiques. À voir absolument.

THÉÂTRE

L'Oulipo Show. Une reprise, pour 11 représentations exceptionnelles, d'un des plus merveilleux spectacles de l'année 1988 : *L'Oulipo Show* du groupe Ubu. À partir des « Exercices de style » de Raymond Queneau, les comédiens d'Ubu (notre photo) vous entraînent dans une folie verbale et théâtrale époustouflante. À voir absolument. À l'Élysée.

◇

Un simple soldat. René Richard Cyr a dit qu'en visionnant la bande télévisée de 1957 d'*Un simple soldat* il a eu l'impression de voir un clip des Rita Mitsouko. Ce n'est pourtant (hélas ?) pas ce qu'il a fait passer dans sa mise en scène, autrement forte. Gildor Roy est le meilleur Joseph Latour qu'on puisse imaginer aujourd'hui. À la Maison de la culture Frontenac.

◇

Richard III. La première mise en scène d'André Brassard, qui en signera cinq au cours de la saison. Son deuxième Shakespeare, après *Périclès* il y a huit ans. Il s'agit de *Richard III*, l'un des personnages les plus durs et les plus beaux du canon shakespearien. Il a demandé à Guy Nadon d'être l'interprête de ce personnage gigantesque. Une rencontre entre Nadon et Brassard, à l'enseigne du plus grand auteur de théâtre, ça ne devrait pas être si mal. Au Rideau Vert.

— Robert Lévesque

LE GUIDE DU WEEK-END

La tragédie de l'outrance et du suraigu

Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes

Texte et mise en scène de Marie Laberge, décor de Monique Dion, musique de Vincent Beaulne, avec Linda Sorgini, Louise Laprade, Maryse Gagné, Micheline Bernard, Christiane Pasquier, Michel Daigle, Gary Boudreault et Michel Hinton. À la Licorne, jusqu'au 29 octobre.

Alain Pontaut

ÉCRITE en 1981, créée en 1985, la pièce de Marie Laberge, *Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes*, inaugure, rue Papineau, la nouvelle salle de La Licorne. On s'étonne d'abord de la trouver si petite, ou plutôt de constater à quel point la scène et l'aire de jeu n'en finissent plus de s'allonger à travers la salle. *L'Annonce faite à Marie* a fait école, qui n'avait guère le choix avec la chapelle et les bancs du Grand Séminaire. Ici, on n'est pas sûr de l'efficacité de ce dispositif envahissant, dispersant un mouvement qu'il faudrait resserrer.

La pièce, aussi, inspire des sentiments divers. On y retrouve la tonalité et la substance mêmes du tragique de Marie Laberge mais avec une sorte d'outrance dans la vérité qui ressemble à un accouchement forcé et forcené, à un trop long et monocorde cri de souffrance, à un naturalisme plus soucieux de hurler l'immédiat que de creuser profondément sous l'apparence.

Jocelyne Trudelle est morte à vingt ans dans ses larmes, un matin qu'elle était seule au monde, « en se tirant une balle de 22 dans la bouche ». Jocelyne est à l'hôpital, dans le coma, et à la porte de sa chambre paraissent les témoins de sa vie, la mère, écrasée par son mari, celui-ci, épais et violent, plus près du porc que de l'être humain, qui ne veut pas qu'on parle de suicide mais d'accident, Carole, qui n'accepte pas que son amie Jocelyne ne l'ait pas appelée au secours, Ric, le copain d'un soir, la garde de jour et la garde de nuit.

Et certes le rituel a tout ce qu'il faut de pathétique et de condensé pour que la tragédie s'accomplisse. La mère terrorisée, la mère éponge, qui ne songe qu'à faire en sorte que son mari ne se choque pas trop à cause de l'accident, est d'une vérité minutieusement servie par Louise Laprade. Les confidences de Ric sont touchantes et on est prêt à partager le désarroi de Carole. Les personnages sont d'une humanité exacte et — invention remarquable — ils sont environnés de la présence muette de Jocelyne, tournant comme un fantôme, grave et souriant, uniquement exprimé par le chant, autour de ces figures de sa vie qu'elle revient observer ou consoler. Linda Sorgini, diaphane et concrète, mélodieuse à souhait, fait de ce fantôme une douce et superbe vivante. Et comment ne pas mentionner la façon, drôle et profonde, dont Christiane Pasquier compose son personnage de la garde de nuit ? De cette scène, un peu plaquée pourtant, étrangère à l'action, elle fait un bref mais succulent festival.

Moins que d'autres oeuvres plus récentes de Marie Laberge, *Jocelyne Trudelle...* a donc tout de même de grandes qualités de vigueur et d'authenticité dramatiques, témoignant de la volonté obstinée de l'auteure de se rendre, comme elle dit, « au fond du tragique, à la moëlle même de la douleur ». Elle s'y rend, à vrai dire, un peu trop, compromettant, par une tension constante, l'impact même de la tragédie.

Les classiques, on le sait, ont porté à un degré suprême cet art de la litote qui consiste à atténuer l'expression de sa pensée pour faire entendre le plus en disant le moins. Les personnages de *Jocelyne Trudelle* font le contraire. Ils disent tout le temps le plus et se tiennent à un registre où, surenchérissant dans le sacre et le cri, l'outrance du ton et du discours, ils en deviennent caricaturaux. La charge est mal dosée et l'émotion du spectateur, d'abord réelle, se change en lassitude. C'est une erreur d'appréciation du seuil de tolérance. Le paroxysme, c'est un point *forte* où l'on culmine avant de revenir au *piano* où les éléments se reposent et se recomposent. Les personnages sont ici constamment dans le paroxysme.

C'est dommage, en particulier pour les interprètes de Carole et du père. On les tient dans le suraigu. Ils s'en époumonent, ils en deviennent un peu lassants. À la fin, ils n'en finissent plus de finir. Ils compromettent par surcharge, par absence de plages et de répit, une oeuvre où l'on peut déjà lire, cependant, en invention et en traits forts, les promesses d'un univers dramatique d'une grande sincérité et d'une grande valeur.

PHOTO MICHEL DUBREUIL

Linda Sorgini, dans le rôle de Jocelyne, et Louise Laprade, la mère, dans *Jocelyne Trudelle trouvée morte dans les larmes*.

NOS CHOIX

ROCK

Johnny Diesel and The Injectors, c'est un groupe australien qui vient tout juste de séduire le Vieux continent. Avant ça, cette formation, dite de rock and roll, avait emballé Stevie Ray Vaughan, les membres de INXS et quelques autres du même acabit. Dimanche ils seront au Spectrum.

91 finalistes au concours d'orthographe

SUR les 1,300 concurrents qui se sont présentés, le 16 septembre, aux demi-finales régionales des championnats du monde d'orthographe de langue française qui se tenaient dans 20 villes à travers le Québec, 91 ont obtenu la note de passage de 80 %, toutes catégories confondues — junior, senior amateur et senior professionnel. Ces concurrents s'affronteront en finale québécoise à Montréal le 21 octobre. Ils devront alors prendre en note la dictée lue par Bernard Pivot depuis le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris. Cette épreuve sera télédiffusée le même jour à 17 h sur les ondes de Radio-Québec. À 21 h, les téléspectateurs pourront prendre connaissance du corrigé. On connaîtra alors les trois représentants du Québec qui se rendront à Paris le 2 décembre pour la finale mondiale.

★★★

Phyllis Lambert, prix Grand Ulysse

PHYLLIS LAMBERT, directeur et fondateur du Centre canadien d'architecture (CCA) a reçu hier le prix Grand Ulysse attribué par l'Office des Congrès et du tourisme. Cet honneur échoit à une personnalité qui a contribué de façon exceptionnelle à l'essor touristique de Montréal. Le CCA a ouvert officiellement ses portes le 7 mai dernier et il a attiré depuis des dizaines de milliers de visiteurs, curieux de visiter tant le magnifique bâtiment que les expositions de qualité qu'on y présente. Celle qui est actuellement en cours porte sur *Le Panthéon, symbole des révolutions*, jusqu'au 19 novembre.

Le prix Ulysse a été remis à Mme Lambert par le président honoraire du Gala du tourisme et des ambassadeurs de grands congrès, M. Pierre Jeanniot.

★★★

L'acquéreur des *Iris* n'a pas encore payé

LONDRES (Reuter) — Le milliardaire australien Alan Bond, acquéreur des *Iris* de Vincent Van Gogh pour $ 49 millions lors d'une vente aux enchères il y a deux ans, n'a pas encore pris possession du tableau le plus cher du monde, a déclaré jeudi un porte-parole de Sotheby à Londres. Selon la presse britannique, Sotheby, qui avait vendu cette peinture à New York, a prêté à Bond la moitié de la somme atteinte par l'oeuvre. Un porte-parole de Sotheby à Londres a confirmé avoir accordé un prêt à Bond, par l'intermédiaire d'une filiale. Le milliardaire, qui a fondé sa fortune sur la brasserie et la presse, a subi plusieurs revers financiers cette année.

★★★

Mariette Clermont à la présidence du MAC

LE MINISTRE des Affaires culturelles et de l'Environnement, Mme Lise Bacon, a annoncé hier la nomination de Mme Mariette Clermont à la présidence du Conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal. Cette décision a été prise lors de la séance du Conseil des ministres du 27 septembre dernier. Mme Clermont occupe les postes de présidente de Mariette Clermont Inc., de membre du Comité consultatif sur le commerce extérieur et présidente du groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur. Le mandat de Mme Clermont est de cinq ans.

◆ Événement

Pousseur, Dhomont, Parmegiani et Normandeau, elles sont des plus représentatives de ce qui se fait de mieux dans le domaine, quatre mondes débordant de musique qui n'avaient besoin, encore une fois, d'aucune représentation animée de l'univers.

À SURVEILLER

Jass Inc., club social et sportif, organise, dimanche 8 oct., une marche en montagne à St-Faustin. (rendez-vous au métro Crémazie nord à 10 h).— Lundi 9 oct., à la découverte des minéraux à St-Rémi d'Amherst près de St-Jovite avec Jean Lamarre. (métro Crémazie à 9 h 30).— Dimanche 15 oct., randonnée pédestre à Forêt Ouareau (rendez-vous au métro Crémazie nord à 10 h). 388-8727.

■

Mardi 10 oct. et les deux mardis suivants de 19 h 30 à 22 h, au 767 Bélanger est, le Centre diocésain de formation donnera une session sur *Le renouveau paroissial*. 931-7311, poste 259.

■

Le Collège Marie-Victorin vous propose un séminaire de formation sur *La dynamique d'une équipe de travail*, les 24-25 et 26 oct. de 9 h à 16 h 30, à l'hôtel Roussillon Royal. Inscr. : 325-0150, poste 2246, avant le 13 oct.

■

Ce soir à 20 h, exposé-débat avec des intervenants de la revue transculturelle *Vice-Versa*, suivi d'une soirée musicale, au Caf'tiers. 270-5336.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; à l'Institut de cardiologie de Montréal, cafétéria (5000 Bélanger est), de 9 h 30 à 16 h, et à Laval, Le Carrefour Laval (3003, boul. le Carrefour), de 13 h 30 à 20 h 30. 937-7761.

■

Ce soir de 19 h à 22 h, au Centre interculturel Monchanin (4917 St-Urbain, Mtl) discussion-échange sur le thème : *Parler du Québec, de la société et de l'identité québécoise, une question piégée ?*, par Robert Vachon et Jacques Langlais. 288-7229.

■

Jeunesse Lambda, organisme axé sur les discussions entre gais et lesbiennes de 25 ans et moins, vous invite au thème *La vie de couple*, ce soir à 19 h 30, au CLSC Centre-Ville, 1199 Bleury à Montréal (salle la Mi-Temps). 597-1447.

■

Congrès : *Individus et collectivités*, les 12-13-14 octobre, organisé par l'Université du Québec à Montréal. Rens. : 987-3252 (Josiane Ayoub-Boulad).

■

Le CLSC Samuel-de-Champlain (5811, boul. Taschereau, Brossard), invite les parents d'enfants de 3 à 6 mois à une rencontre d'information et d'échanges sur les thèmes *L'introduction des solides* et *la transformation du lien affectif entre le parent et son nourrisson*, mardi 10 octobre de 19 h 30 à 21 h 30. Inscription requise : 445-4452.

■

Samedi 7 octobre, de 9 h à 16 h 30, atelier *Prière de Jésus I*, avec S. Patricia Carignan et S. Jacqueline Courtemanche, à la Maison de prière Emmaüs (2600, av. Desjardins, Mtl). 255-4773 ou 254-2633.

■

Aujourd'hui, Soirée Retrouvailles à l'Association des hypoglycémiques du Québec, avec M. Yvan Labelle, naturopathe, sur le thème : *Les glandes et l'hypoglycémie*, au 1212 Panet à Montréal. 593-8355.

■

L'Association « Nouveaux sentiers familles monoparentales » vous invite à une conférence intitulée : *Sexualité et amour*, par M. Gaston Gagné, mardi 10 oct. à 19 h, au 435 rue Du Roy à Québec. 687-3453.

■

Deux Concerts offerts par Charlotte Diamond, le 3 décembre à 11 h et 13 h 30, au Westhill High School (5851 Somerled). 748-1521.

■

61e Congrès-Exposition de l'Association des médecins de langue française du Canada, à la Place du Complexe Desjardins, les 12-13-14 octobre de 9 h 30 à 21 h (sam. 14 oct. jusqu'à 17 h). 875-9722.

■

Le Comité sida aide Montréal, organisme communautaire à but non lucratif, offre un service d'information-écoute téléphonique du lundi au vendredi, de 9 h à 22 h. 282-9888.

■

Inform'Elle offre un service gratuit et confidentiel d'informations juridiques et para-légales sur le droit de la famille : séparation et divorce, union libre, aide sociale, aide juridique, succession et testaments, etc. 443-8221.

■

Le Centre de formation pour femmes est un lieu d'apprentissage à un retour possible sur le marché du travail, pour les femmes de famille monoparentale à faibles revenus, de 18 à 45 ans. Inscr. : 935-9472 (Luce Faucher).

■

Rencontre semi-annuelle du Réseau oecuménique du Québec, les 12 et 13 octobre à Granby, sur le thème : *L'Unité, 25 ans après Vatican II*. Inscr. : le 12 oct à l'Hôtellerie Régina Munci (200, boul. Robert, Granby). Réserv. 372-5125.

FAMOUS PLAYERS

INFO-FILM 866-0111
11h00 à 22h00

JAMAIS VOUS NE SEREZ AIMÉE COMME JE VOUS AIMERAI COMME JE VOUS AIME DÉJÀ ■ MONSIEUR HIRE

Une très grande maîtrise à tous les égards
■ PIERRE LEROUX JOURNAL DE MONTREAL

Le talent de deux bêtes d'écran, Sandrine Bonnaire et Michel Blanc
■ HUGUETTE ROBERGE LA PRESSE

La perfection plastique de ce film, tout ce qu'il suggère, le range dans la catégorie des chefs-d'oeuvre
■ JEAN LUC MACIA LA CROIX

★★★★
■ HAROLD VON KURSK MONTREAL DAILY NEWS

Cinéma Plus présente

Michel BLANC
Sandrine BONNAIRE

un film de Patrice LECONTE

monsieur HIRE

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 89

Maintenant à l'affiche!

CKAC 73 LA SUPER STATION DE MONTREAL

Le MERIDIEN MONTREAL

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
1:20-3:20-5:20-7:20-9:20
COUCHE TARD sam 11:25

LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
Tous les soirs 7:00-9:00
sam dim lun 1:00-3:00
5:00-7:00-9:00
COUCHE TARD ven sam 11:20

Ste-Adèle cinéma PINE 24 rue MORIN 229-7655
Tous les soirs 8:15
sam 6:45-9:45

CANNES 1989 PRIX SPÉCIAL DU JURY

"IL TROP BELLE POUR TOI!"

UN FILM DE BERTRAND BLIER
AVEC:
GERARD DEPARDIEU
CAROLE BOUQUET
ET JOSIANE BALASKO

TRIOMPHE À NEW YORK!

"Une comédie exceptionnellement riche" — Vincent Canby New York

"Blier secoue le puzzle des rapports amoureux! Intelligent!" - Pierre Leroux, Journal de Montreal

"Un film admirable! Merci Monsieur Blier." - Eric Fourlanty, Voir.

UNE COPRODUCTION CINE VALSE D.D. PRODUCTIONS, ORLY FILMS, S.E.D.I.F. T.F.1 FILMS PRODUCTION
FILME EN PANAVISION

Trois-Rivières O.
IMPÉRIAL 4425 Boul Royale 373-1001
Tous les soirs 7:10-9:10
sam dim lun 1:10-3:10
5:10-7:10-9:10

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
12:40-2:45-5:00-7:10-9:15
COUCHE TARD sam 11:20

APRÈS TROIS HOMMES ET UN COUFFIN... LA NOUVELLE COMÉDIE DE COLINE SERREAU

" Un film qu'il faut absolument voir parce qu'il rend heureux ! " - Suzanne Lévesque, CKAC

" Romuald et Juliette confirme les dons de cette réalisatrice " - Luc Perreault, LA PRESSE

AVEC
DANIEL AUTEUIL
ET
FIRMINE RICHARD

ROMUALD & JULIETTE

Un film de COLINE SERREAU avec PIERRE VERNIER • MAXIME LEROUX • GILLES PRIVAT • MURIEL COMBEAU CATHERINE SALVIAT • SAMBOU TATI • scénario et dialogues de COLINE SERREAU
une coproduction CINEA/ENILOC FILMS/FR3 FILMS PRODUCTION
CINEPIX

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
12:10-2:25-4:45-7:05-9:25
COUCHE TARD sam 11:40

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7560
Tous les soirs 7:00-9:15
sam dim lun 12:15-2:30
4:45-7:00-9:15
COUCHE TARD ven sam 11:30

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Crocodile (bis) : la chair fraîche et triste

LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

Photo Jacques Grenier

Un crocodile rutilant trône dans le nouveau temple du bar-bouffe-baise de la rue Saint-Laurent.

DE L'EXTÉRIEUR, le Crocodile (*part two*) est plus sobre que son prédécesseur de la rue Gatineau. Tout aussi rutilant, avec des allures de Cadillac de l'année, ce monstre aux dents longues persiste et signe dans un coin de la ville jusque-là épargné par le *Crocodile Dundee* de la restauration, le grand manitou de la bouffe-bar-baise, également propriétaire des Beaux Jeudis et de l'Hôtel de la Montagne.

De l'intérieur, jugez vous-même : premier plancher occupé par un bar, des tabourets, l'écran vidéo indispensable autour duquel se presse une foule avide de chair fraîche puis escalier roulant histoire de mieux accéder au deuxième étage occupé par un autre bar, le restaurant et (j'allais oublier) les toilettes (nous y reviendrons).

Au Crocodile, on n'accepte aucune réservation téléphonique et, le soir de notre passage, l'attente pour une table allait de 30 minutes à deux heures. Seule une solide amitié avec le maître d'hôtel ou encore quelques larmes de crocodile versées par une jolie fille affamée pourraient peut-être avoir un effet « décroissant » sur cette perte de temps monumentale. Pour le pauvre mortel moyen, une seule solution s'impose : goûter à la bière maison (excellente par ailleurs)... au bar.

Au bar justement, une clientèle très chemisier « alligator » et souliers croco devise plaisamment sur une fin du monde proche avec un vue imprenable sur un crocodile ventripotent et doré virevoltant sur lui-même. En fait, de l'avis de mon invité, la surcharge qui qualifie ici le décor rappelle les graffiti du métro de New York avec pour effet certain qu'on ne sait trop où donner de la tête. Sur fond musical omniprésent et rythmé, ce restaurant est prétexte à se mettre en appétit, à dévorer et être dévoré des yeux, le seul inconvénient étant qu'on y prépare aussi à manger.

Sur ce menu égayé de vaines photographies, des plats snack-bar et plus consistants se relaient en guise d'appât. Le feuilleté aux escargots et champignons des bois servi en entrée était un amalgame de pâte feuilletée un peu dure garnie d'escargots et de champignons noyés dans une sauce grasse et épaisse. Le goût y était mais la texture et l'abus de beurre annulaient tous ces efforts. Le carpaccio d'oie fumée à l'essence de pommier reposait sur une chiffonnade de laitue arrosée d'une vinaigrette au vinaigre de cidre. Un peu de rillette quelconque, quelques tranches fines d'oie fumée grasse et savoureuse et des gésiers confits complétaient cette assiette froide.

Originalité sur ce menu conservateur, cette pierre chauffante sur laquelle on fait griller soit des fruits de mer, viandes ou poissons. La « palette du boucher » était un assortiment de bonnes viandes fraîches (on a affaire à des connaisseurs !) telles des côtelettes d'agneau, une noisette de veau et un morceau de filet de boeuf. La pierre extrêmement chaude permet de cuire cette viande en l'espace de quelques minutes devant soi. Des sauces riches et huileuses accompagnent ce barbecue intérieur ainsi que des frites déconfites. L'entreprise perd de son charme pour le cuisinier amateur quand, la chemise humide et le front moite, il termine son repas au-dessus de ce calorifère chauffé à blanc. Pour la drague proprette, rien de moins indiqué...

Le saumon grillé à l'étuvée de courgettes est lui beaucoup plus « neat » mais peut-être pas aussi sain, considérant le fait qu'on ait noyé le poisson dans le beurre. La pièce de saumon était fraîche et la cuisson surprenante de justesse mais l'étuvée de courgettes se limitait à une julienne décorative et les légumes d'accompagnement (y compris cette pomme de terre au four farcie de purée) baignaient dans cette nappe de corps gras assassine.

Si on peut présumer de la qualité d'un repas par le contenu de la corbeille de pain, le cas du Crocodile confirme cette règle quasi immuable. Les miches de pain individuelles et légèrement asséchées ne laissaient prévoir rien de très bon. La carte des vins est assez complète et plutôt classique : un demi Riesling ($ 13.50) et un demi Beaujolais-village ($ 11.50) arrosaient ce repas.

Les desserts reprennent en coeur quelques succès comme la crème brûlée et le *sundae* Hollywood. Plus de crème brûlée ce soir-là mais du gâteau au chocolat de bonne facture, assez fort pour l'homme mais conçu pour la femme (ou l'inverse) baignant dans une crème anglaise légèrement défraîchie. La charlotte russe au coulis de framboises avait bon goût et aurait gagné à être moins gélatineuse.

Et, si vous étiez resté sur votre faim, allez de ce pas nourrir votre libido aux toilettes. Côté filles, une rétrospective de tout ce que vous auriez aimé voir durant le mois de la photo sans jamais oser l'avouer. On a poussé le zèle jusqu'à décorer chaque cabinet particulier (oubliez l'intimité) d'une photo explicite du sexe opposé. Il semble que du côté des gars, ce n'est guère plus reluisant en terme de subtilité. Avis aux carnivores, la viande hachée est en spécial au 4328 St-Laurent.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 45 avant le vin, la taxe et le service.

POUR : Une bière « maison » très buvable. Manger des yeux, un excellent moyen de garder la ligne !

CONTRE : La foire de la chair et du désoeuvrement. Manger n'y est que prétexte, boire un palliatif.

LE CROCODILE
4328 rue St-Laurent
tél. 848-0044

Bertolucci à la recherche de Bouddha

NEW YORK (AFP) — Le metteur en scène Bernardo Bertolucci recherche activement un acteur, professionnel ou non, qui pourrait incarner Bouddha dans une superproduction de $ 36 millions. Selon Marilee Mahoney, agente à Los Angeles de Waco Productions, le scénario rédigé par Robert Bold (*Lawrence d'Arabie, The Mission*) est en voie d'achèvement et les débuts du tournage auront lieu l'année prochaine en Inde et dans d'autres pays du Sud-Est asiatique. Les recherches d'un Bouddha parlant anglais vont se poursuivre tant en Inde qu'à Hawaï, au Canada, aux États-Unis ou à Londres. La copie du philosophe oriental devra de préférence être de type eurasien, avec une capacité de plaire à tous les publics du monde entier et dans les limites des 20 à 30 ans.

FAMOUS PLAYERS
INFO-FILM 866-0111
11h00 à 22h00

ASKA FILM DISTRIBUTION présente deux grands succès de la rentrée
À VOIR ABSOLUMENT!

ASKA FILM présente
14 ans
DENIS BOUCHARD
JEAN BEAUDRY
DANS
LES MATINS INFIDÈLES
un film de JEAN BEAUDRY et FRANÇOIS BOUVIER

Une des plus belles oeuvres du cinema quebecois — LE SOLEIL Leonce Gaudreault
C'est reussi! Un film miroir a voir absolument — LA PRESSE Huguette Roberge
Un des plus beaux films de la rentree cinematographique de 1989 — VOIR Bernard Boulad
L'emouvant portrait de deux hommes d'aujourd'hui — LE DEVOIR Francine Laurendeau
Un film que je veux vous obliger a aller voir — CKAC Suzanne Levesque

LES PRODUCTIONS DU LUNDI MATIN PRÉSENTENT UN FILM DE JEAN BEAUDRY ET FRANÇOIS BOUVIER MISE EN SCÈNE FRANÇOIS BOUVIER ... JEAN BEAUDRY DENIS BOUCHARD LAURENT-FAUBERT BOUVIER VIOLAINE FOREST LOUISE RICHER ET NATHALIE COUPAL ... FRANÇOIS BOUVIER ... MARC DAIGLE ... ALAIN DUPRAS ... CLAUDE BEAUGRAND ET ESTHER AUGER ... MICHEL RIVARD ... JEAN BEAUDRY ... KARINE LEPP

Plus! "JUKE-BAR", un court-métrage réalisé par Martin Barry et produit par l'O.N.F., gagnant du Grand Prix de Montréal 1989.

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
1:00-3:10-5:10-7:15-9:30
COUCHE TARD sam 11:35

Cinéma du PLATEAU 1584 MONT-ROYAL E. 521-7870
1:15-3:15-5:15-7:15-9:25

UN FILM DE HENRI DU PARC
BAL POUSSIÈRE
ou "LES SIX FEMMES DE DÉMÉ-DIEU !.."
G
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
3:00-7:00-9:10
COUCHE TARD sam 11:15

GASTRONOMIE

PRO-PORTIONS
Plus que des salades et des sandwichs
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux
NOUS VOUS OFFRONS
TABLE D'HÔTE
7 SOIRS par semaine
à partir de 7,95$
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX
Fettucini Alfredo
Escalope de dindonneau
Filet de turbot aux crevettes
et nos autres choix gourmands!
Maintenant ouvert, Pour mieux vous servir! Un nouveau Pro-Portions situé au 3964 St-Denis
Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h
SHOWDON 5405 Queen Mary Road Montréal, Québec H3X 1V1 (514) 481-1750
ST-DENIS 3964, St-Denis Montréal, Québec H2W 2M2 (514) 844-6616
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuannaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

RESTAURANT CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes: José, Franco
Cuisine française
spécialités;
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: (418) 694-9626

Mouettes au
LA QUALITÉ À UN PRIX QUALIFIÉ
À VOLONTÉ
Table d'Hôte tous les soirs à partir de 11,75$ incluant choix d'entrée et de dessert, thé ou café
Dimanche: Scampis d'Islande (Samband) ..... 24,95$*
Lundi : Pattes de Crabe (Queen) ..... 17,95$*
Mardi : Crevettes à la Parisienne (Tiger) ..... 16,95$*
Mercredi : Huîtres (Malpeque) 4 choix ..... 22,95$*
7 jours / semaine: À VOLONTÉ
Cuisses de Grenouilles (Apex) ..... 15,95$*
Incluant Cuisses de Grenouilles Provençale et à l'orientale
* Tout nos spéciaux sont servis avec pain à l'ail et notre fameuse bisque de homard
Mouettes au
1280 Boul. Laurentien Saint-Laurent
Réservation: 336-9233

Un film de ROBERT FAVREAU
14 ans
PORTION D'ÉTERNITÉ
DANIELLE PROULX MARC MESSIER PAUL SAVOIE PATRICIA NOLIN GILLES PELLETIER
distribution PRIMA FILM
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE 849-4518 DOLBY STEREO
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210 DOLBY STEREO
LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 679-7451
DRUMMONDVILLE CINÉMA CAPITOL
PLUS: «L'AIEULE» UN SUJET COURT DE CLAUDE PALARDY
5e SEM.

"L'ÉTINCELANTE PASSION À SON MEILLEUR..." — PREMIÈRE
LA LUMIÈRE DU LAC
G
NICOLE GARCIA
WADECK STANCZAK
MALOFILM DISTRIBUTION
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
2e SEM.

CINÉMAS CINÉPLEX ODÉON

GAGNANT! MEILLEUR FILM FESTIVAL DE CANNES 1989
"UN DES MEILLEURS DE LA CUVÉE 89!
MERVEILLEUSEMENT RÉALISÉ ET SPIRITUEL!" VINCENT CANBY, NEW YORK TIMES
"FASCINANT! ÉLOQUENT!" DAVID ANSEN, NEWSWEEK
"UN TRIOMPHE! LE MEILLEUR PREMIER FILM DES DIX DERNIÈRES ANNÉES!" DAVID DENBY, NEW YORK MAGAZINE
"ÉBLOUISSANT! AUDACIEUX, HILARANT ET BRÛLANT D'ÉROTISME!" PETER TRAVERS, ROLLING STONE

un mari, sa femme, sa belle-soeur et son vieux copain
JAMES SPADER ANDIE MacDOWELL PETER GALLAGHER LAURA SAN GIACOMO
sexe, mensonges et vidéo
À L'AFFICHE!
(VERSION FRANÇAISE DE SEX, LIES AND VIDEOTAPE)
MALOFILM DISTRIBUTION MIRAMAX
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
DAUPHIN BEAUBIEN - IBERVILLE 721-6060
BROSSARD MAIL CHAMPLAIN 465-5906
CARREFOUR LAVAL 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3664
JOLIETTE CINÉMA JOLIETTE
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LE FAUBOURG 1616 STE-CATHERINE O. 932-2121 THX
POINTE-CLAIRE 6341 TRANSCANADIENNE 630-7286
SQUARE DÉCARIE DÉCARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190

LES 4 FACES DE MICHEL CÔTÉ
14 ans

UNE COMÉDIE QUI S'ATTRAPE...!!
UN FILM DE ROBERT MÉNARD
CRUISING BAR
MICHEL CÔTÉ MICHEL CÔTÉ MICHEL CÔTÉ MICHEL CÔTÉ
LOUISE MARLEAU GENEVIÈVE RIOUX VÉRONIQUE LE FLAGUAIS DIANE JULES MARTHE TURGEON PAULINE LAPOINTE JEAN PIERRE BERGERON ROGER LEGER TONY NARDI MARCEL GAUTHIER ANNETTE GARANT LINDA SORGINI LYNE ADAMS MICHEL CÔTÉ ROBERT MÉNARD CLAIRE WOJAS MICHEL CÔTÉ PIERRE MIGNOT MICHEL ARCAND RICHARD GREGOIRE CLAIRE WOJAS DORIS GIRARD ROBERT MÉNARD CLAUDE BONIN
MALOFILM DISTRIBUTION
MARTINI & ROSSI
COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
À L'AFFICHE!
BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
ODÉON LAVAL CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
POINTE-CLAIRE 6341 TRANSCANADIENNE 630-7286
BROSSARD MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ASTRE 9480 L'ACORDAIRE 327-5001
PARADIS 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD
JOLIETTE CINÉMA JOLIETTE
SOREL CINÉMA LE ST-LAURENT
ST-JEAN BOÎTE À FILMS
SHERBROOKE BELVÉDÈRE
TROIS-RIVIÈRES FLEUR DE LYS
DRUMMONDVILLE CINÉMA CAPITOL

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Kick Boxer* ven. mar. au jeu. 7 h, 9 h., sam. dim. lun. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20, ven. sam. dim. dern. spect. 11 h 30
ASTRE II: — *Sea of Love* ven. mar. au jeu. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. lun. 1 h, 3 h 10, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 50
ASTRE III: — *Cruising Bar* ven. mar. au jeu. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. ven. sam. dim. dern. spect. 11 h.
ASTRE IV: — *Millennium* ven. mar. au jeu. 7 h, 9 h 10, sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

BERRI I: (288-2115) — *Cruising Bar* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
BERRI II: — *Parenthood* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI III: *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI IV: — *Les cigognes n'en font qu'à leur tête* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — *Abyss* 1 h, 2 h 45, 7 h, 9 h 40

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Kick Boxer* sam. sem. 7 h 20, 9 h 30, dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Millennium* sam. et sem. 7 h, 9 h 15, dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — *Sexe, mensonges et vidéo* ven. et mar. au jeu. 7 h, 9 h 15, sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h, 9 h 15
BROSSARD II: *Parenthood* ven. et mar. au jeu. 7 h 05, 9 h 30, sam. dim. lun. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD III: *Cruising Bar* ven. et mar. au jeu. 7 h 30, 9 h 35, sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— *Cinéma Paradiso* ven. et mar. au jeu. 7 h, 9 h 40, sam. dim. lun. 1 h 10, 4 h, 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 2: *Parenthood* ven. et mar. au jeu. 7 h 05, 9 h 45, sam. dim. lun. 1 h 45, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 3: *Sexe, mensonges et vidéo* ven. et mar. au jeu. 7 h 20, 9 h 35, sam. dim. lun. 12 h 50, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: *La vie et rien d'autre* ven. mar. au jeu. 6 h 30, 9 h 15, sam. dim. lun. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: *Le jeune Einstein* ven. mar. au jeu. 7 h 20, 9 h 10, sam. dim. lun. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 6: *Sea of Love* ven. mar. au jeu. 7 h 30, 9 h 50, sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— *Sea of Love* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— *Parenthood* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— *Cinéma Paradiso* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— *Innocent* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* ven. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10, mar. au jeu. 8 h.
CINÉMA OMÉGA 2: — *Haute sécurité* ven. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. lun. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30, mar. au jeu. 8 h.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (521-1793, après 18 h.) — *Little Vera* tous les soirs 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ven. Portrait d'un conteur: Robert Morin *Acceptez-vous les frais Le voleur vit en enfer* 19 h 30— Josef Robakowski: mon cinéma *De mes doigts De ma fenêtre À la mémoire de Leonid Brejnev Les paisibles à Bedino Jeux des polonais* 21 h 30— sam. Double écran, Wiseman, Evergon *Wiseman U.S.A. Just Evergon* 17 h 30— Noir et blanc en vidéo *Robert Bardston, le fils du barde Taxi sans détour* 19 h 30— Josef Robakowski, exercices *Etude sonore Plus près, plus loin La lu Deux chants d'ambiance Les voitures Une danse avec les arbres Tilt, Jarocin, mon oeil Angles énergétiques* 21 h 30— dim. Portrait d'un conteur: Robert Morin *Acceptez-vous les frais Le voleur vit en enfer* 17 h 30— Galerie de portraits: C. Guilbert, S. Murphy *Le garçon du fleuriste L'homme au trésor* 19 h 30— Josef Robakowski *L'art des autres média en Pologne* 21 h 30— lun. Quand la vidéo danse *Corps d'oeuvres Montréal danse Blockhaus The Contemporary Dancers* 19 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Sex, Lies and Videotape* sam. dim. lun. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 20, sem. 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Millennium* sam. dim. lun. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45, sem. 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Parenthood* sam. dim. lun. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Sea of Love* sam. dim. lun. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Kick Boxer* sam. dim. lun. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sem. 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *When Harry Met Sally* sam. dim. lun. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05 sem. 7 h 05— *Parenthood* tous les soirs 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ven. *Les mariés de l'an 11* 18 h 35 — *La marseillaise* 20 h 35 — sam. *Madame sans-gêne* 18 h 35 — *Caroline chérie* 20 h 35— dim. *Si Paris m'était conté* 15 h.— *Madame Dubarry* 18 h 35— *Danton* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Black Rain* 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h 05, 7 h, 9 h 25
CINÉMA V - 2: *Monsieur Hire* 7 h 05, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Le jeune Einstein* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX II: — *Heart of Dixie* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX III: — *L'arme fatale 2* 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX V: — *La fille de quinze ans* 3 h 25, 7 h 40— *Parenthood* 1 h, 5 h 15, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *Batman* fr. 1 h 05, 4 h, 7 h.— *La lumière du lac* tous les soirs 9 h 30
CINÉPLEX VII: — *Portion d'éternité* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VIII: — *Sexe, mensonges et vidéo* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — *When Harry Met Sally* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— *La vie et rien d'autre* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Maison assassinée* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Nocturne indien* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Jésus de Montréal* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven. L'oeuvre de Francine Desbiens *Moi j'pense Luna, Luna, Luna Balablok E. Le corbeau et le renard Le bibites de Cromagnon Du coq à l'âne Dernier envol Ah, vous dirai-je maman* 19 h.— sam. *On n'a plus les parents qu'on avait Singulier pluriel* 19 h.— dim. *La vieille dame Une guerre dans mon jardin* 19 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven. *L'horloger de Saint-Paul* 19 h.— *Repast* 21 h.— sam. *Des enfants gâtés* 17 h— *Marital Relations* 19 h 15— *La mort en direct* 21 h 15— dim. *Une semaine de vacances* 17 h.— *Half-Brothers* 19 h.— *Coup de torchon* 21 h— lun. *The Wife of Seishu Hanaoka* 19 h.— *Pilgrimage at Night* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Portion d'éternité* ven. lun. mer. jeu. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Sexe, mensonges et vidéo* ven. au mar. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, mer. et jeu. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: *Jésus de Montréal* ven. à mar. 2 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20, mer. 7 h 20, 9 h 40, jeu. 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Sex, Lies and Videotape* sam. dim. 2 h 30, 5 h, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: *Sea of Love* sam. dim. 2 h 15, 4 h 50, 7 h, 9 h 15, sem. 7 h, 9 h 15

DORVAL I: (631-8586) — *Johnny Handsome* 7 h 05, 9 h 15, sam. dim. lun. 12 h 45, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
DORVAL II: *Shirley Valentine* ven. 9 h 15, sam. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 9 h 15, dim. lun. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, mar. au jeu. 7 h 15, 9 h 30
DORVAL III: *A Dry White Season* 7 h, 9 h 20, sam. dim. lun. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20
DORVAL IV: — *In Country* 6 h 45, 9 h 20, sam. dim. lun. 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470)— *An Innocent Man* 6 h 50, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 45, 6 h 50, 9 h 15
DU PARC 2: — *Black Rain* 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35
DU PARC 3: — *In Country* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h 15, 9 h 30

DU PLATEAU 1: (521-7870)— *Les matins infidèles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25
DU PLATEAU 2: — *Société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — *An Innocent Man* 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
FAIRVIEW II: — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 30, sam. dim. lun. 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— *Sex, Lies and Videotape* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Uncle Buck* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, mer. 1 h 15, 3 h 15, 9 h 15, jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *When Harry Met Sally* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Millennium* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — *Innocent* 7 h, 9 h 25, sam. dim. 12 h 45, 3 h 45, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 2: — *Johnny Handsome* 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40
GREENFIELD 3: — *Turner and Hooch* 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. lun. 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal— *En direct de l'espace et Vertige* mar. au jeu. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h. ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, 22 h 30, sam. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h.— *The Dream is Alive et Speed* mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Black Rain* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 55

LAVAL I:(688-7776) — *Black Rain* 7 h, 9 h 25, sam. dim. lun. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 24 h 05
LAVAL II:— *Innocent* 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. lun. 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 24h.
LAVAL III: — *Bino Fabule* sam. dim. lun. 12 h 50, 3 h.— *Johnny Handsome* 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. lun. 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 35
LAVAL IV:— *Haute sécurité* 7 h 30, 9 h 50, sam. dim. lun. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h.30, 9 h 50, ven. sam. dern. spect. 24 h 15
LAVAL V:— *Monsieur Hire* 7 h, 9 h, sam. dim. lun. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 20

LAVAL 2000 1: (687-5207)— *Cruising Bar* ven. mar. au jeu. 7 h 25, 9 h 20, sam. dim. lun. 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 20
LAVAL 2000 2: *Abyss* ven. mar. au jeu. 7 h, 9 h 30, sam. dim. lun. 1 h 20, 3 h 50, 7 h, 9 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — *Shirley Valentine* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
LOEW'S II:— *In Country* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S III:— *A Dry White Season* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S IV:— *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05, ven. sam. dern. spect. 11 h 40
LOEW'S V:— *Licence to Kill* ven. sam. 12 h 35, 3 h 20, 9 h., dim. à jeu. 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Ven. salle 1: *Un film bref sur l'amour* 19 h— *Animafest* 21 h 30 — Salle 2: *Querelle* 19 h 10— *Itinéraire d'un enfant gâté* 20 h 20— Salle 3: *Mina de Vanghel Le rideau cramoisi* 19 h 20— *Les trois lumières* 21 h 10 — Sam. salle 1: *Animafest* 19 h.— *Camille Claudel* 21 h 30— salle 2: *Chocolat* 19 h 15, 21 h 20— Salle 3: *Les trois lumières* 19 h 30— *Les ombres des ancêtres oubliés* 21 h 10 — Dim. Salle 1: *Animafest* 14 h— *Camille Claudel* 16 h 30— *Un bref film sur l'amour* 19 h, 21 h 30— Salle 2: *Chocolat* 14 h 15— *La kermesse héroïque* 16 h 15— *Le grand bleu* 19 h 30— *La grande illusion* 21 h 10— Salle 3: *Les trois lumières* 14 h 30— *Woman in the Window* 16 h — *Mon cher petit village* 19 h 15— *Café-flesh* 21 h 20— lun. salle 1: *Animafest* 19 h.— *Camille Claudel* 21 h 30— Salle 2: *Le grand bleu* 19 h 10— *La kermesse héroïque* 21 h 20— Salle 3: *Woman in the Window* 19 h 20— *Romance cruelle* 21 h 10

PALACE 1: — *An Innocent Man* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 55
PALACE II:— *Johnny Handsome* 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 45, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE III:— *Turner and Hooch* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 40, jeu. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 9 h 30
PALACE IV:— *Indiana Jones and the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
PALACE V:— *Batman* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 35
PALACE VI:— *Lethal Weapon 2* 1 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 55, mer. 1 h 10, 4 h 10, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110)— *Cruising Bar* ven. mar. au jeu. 7 h, 9 h, sam. dim. lun. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II:— *Parenthood* ven. mar. au jeu. 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. lun. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARADIS III:— *Abyss* ven. mar. au jeu. 7 h, 9 h 40, sam. dim. lun. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45

PARISIEN I: (866-3856)— *Monsieur Hire* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 25
PARISIEN II:— *Les matins infidèles* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN III:— *Bino Fabule* 12 h 50, 5 h.— *Bal poussière* 3 h, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 15
PARISIEN IV:— *Romuald et Juliette* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN V:— *Trop belle pour toi* 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 20

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — *Kick Boxer* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
PLACE ALEXIS NIHON II:— *Sea of Love* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON III:— *Abyss* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Abyss* sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL 2: — *Portion d'éternité* sam. dim. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35, sem. 7 h 25, 9 h 35

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ven. *Drowning by Numbers* 7 h 15, 9 h 30— *Best of the N.Y. Erotic Film Festival* 11 h 45— sam. *Drowning by Numbers* 7 h 15, 9 h 30— *Gimme Shelter* 11 h 30— dim. *Ghostbusters 2* 3 h.— *Distant Voices, Still Lives* 5 h.— *Drowning by Numbers* 7 h, 9 h 30— lun. *Heathers* 7 h 15— *Drowning by Numbers* 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— *Innocent* 7 h, 9 h 30, sam. dim. lun. 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. lun. 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 35, ven. sam. dern. spect. 11 h 55
VERSAILLES II:— *An Innocent Man* 7 h, 9 h 30, sam. dim. lun. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILLES III:— *Haute sécurité* 7 h, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 30— *Chérie, j'ai réduit les enfants* sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40
VERSAILLES IV:— *Turner and Hooch* (v.f.) 6 h 50, 9 h 10, sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 25
VERSAILLES V:— *Romuald et Juliette* 7 h, 9 h 15, sam. dim. lun. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 30
VERSAILLES VI:— *Bino Fabule* sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30— *Indiana Jones et la dernière croisade* 6 h 50, 9 h 20, ven. sam. dern. spect. 11 h 45.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 110 Notre-Dame O., Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEACONSFIELD: Édifice Centennial, 288, boul. Beaconsfield (695-7710)— « Le quatuor Gypsy », le 29 oct.— « From the King's Window », théâtre de marionnettes pour enfants, le 26 nov. à 14h.30.

CATHÉDRALE DE ST-HYACINTHE: St-Hyacinthe— Concert sacré, sur les thèmes du Magnificat et du Te Deum, Paul Vigeant et Jacques Dumaine, organistes, André Lacroix, flûtiste, et le Choeur de la Cathédrale, le 8 oct. à 14h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal (872-5338)— Concert Jazz Nocturne, Jean Vanasse, vibraphone, Pierre St-Jak, piano, le 6 oct. à 23h.— L'Ensemble Claude Gervaise en concert, le 8 oct. à 15h.30

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL: angle Rachel et Henri-Julien) (842-9811)— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Bach et Barie, à la messe de 17h., le 7 oct. et aux messes de 10h. et 11h., le dim. 8 oct.

ÉGLISE ST-JOSEPH: 166 rue Dante, Montréal (270-1324)— Tous les dimanches, messe catholique traditionnelle à 8h.30, messe catholique traditionnelle chantée (grégorien, polyphonie et orgue) tous les dimanches à 10h.

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien).

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke, Montréal— Auditorium: Concert Intime, en concert, le 7 oct. à 15h.

MAISON DE LA CULTURE DU PARC FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal— Les Lundis d'Edgar, avec Yolande Husaruk, soprano, le 9 oct. à 20h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211)— Le dim. à 11h., Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— Le Choeur et les danseurs de l'Armée Rouge, les 6-7-8 oct. à 20h.

WINDSOR: Montréal (288-8053)— Soirée au profit de l'orchestre de chambre I Musici de Montréal « Émaux, Délices et Cordes », sous la dir. de Yuli Turovsky, mar. 17 oct., de 17h.30 à 20h.30.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul O., Vieux-Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Carl Tremblay, du 5 au 8 oct.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Yannick Rieu, sax, les 6-7 oct. à 22h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 8 oct. à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Dan Martel et Bob Walsh, les 6-7-8 oct. à 22h.— Shuffle Kings, les 9-10 oct. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 Ontario E., Montréal (843-3808)— Visionnement de films muets avec pianiste, dim. 16h., 18h. et 20h.— Films: L'homme qui plantait des arbres et The Sparring Partner, lun. 14h., 16h., 20h. et 22h.— Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard

LE BELMONT: 4483 St-Laurent, Montréal (845-8443)— Shower Team, les 9-10 oct. à 21h.30

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer, Montréal (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le trio de Bernard Primeau, le dim. de 19h. à 24h.— Stan Patrick, piano, le 8 oct.— Joe Sullivan, trompette, le 15 oct.— Boogie Gaudet, sax ténor, le 22 oct.— Jackie Johnson, chanteuse, le 29 oct.

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary, Montréal (735-1259)— Tous les dimanches, dimanches alternatifs— Tous les lundis, lundi reggae— Le Petit Campus: Sunugal, le 7 oct. à 21h.30

CAFÉ CENTRAL: 4479 St-Denis, Montréal— Tous les mar. et mer. jusqu'au 1er nov., Yannick Rieu Ensemble

CAFÉ THÉLÈME: 311 Ontario E., Montréal (845-7932)— Green Fish Jazz Quartet, les 6-7 oct. à 21h.30.

CLUB MILES: 1200 Bishop, Montréal (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Montréal (271-5712)— Tous les lundis, Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O., Montréal (932-4556)— Tous les dim., jazz et dixieland live.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 Sherbrooke O., Montréal— John Gilbert en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal (285-1450)— Bar Le Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. de 17h. à 01h., sam. de 20h. à 01h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. de 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mar. au dim. de 19h. à 02h.

LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Jimmy Bond, saxophoniste/chanteur, du lun. au ven. de 17h. à 20h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., danse au son du groupe Ruffino Tino.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours 17h. à 21h.

LE K.BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— jazz les ven. et sam. à 22h.30.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Disk-Jockey, du mer. au sam.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. de 19h. à 23h.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

L'IMPROMPTU: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

PAVILLON DES GOURMETS: 5680 Des Laurentides, Auteuil, Laval (478-5730)— Les ven. et sam. danse avec animation, à 20h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 St-Paul E., Vieux-Montréal (866-0845)— Musique les ven. et sam. à 22h.30.— Jazz brunch le dim. à 13h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RISING SUN: 286 Ste-Catherine O., Montréal (861-0657)— Tribute to James Brown avec Willie Ray et The Rising Sun Soul Machine, les 6-7 oct. à 22h.— Reggae Jam-Down Session avec Mango, le 8 oct. à 22h.— Blue Monday Jam Session avec Freeway Blues Band, le 9 oct. à 22h.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 boul. Dorchester, Montréal (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h. à 22h.— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h. à 22h.— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h. à 24h.

THÉÂTRE

LE CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 Ontario E., Montréal (872-1644)— « Au septième ciel » de Jean Daigle jusqu'au 8 oct.

THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame, Montréal (931-5000)— Le département de Dawson College présente « Pericles » de Shakespeare, m. en s. Victor Knight, du 25 au 29 oct. à 20h.30, les 25 et 29 oct. matinées à 12h.30, avant-premières les 23-24 oct. à 20h.

ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, local 211, Montréal (270-8664)— « Carta De Ajuste ou Nous n'avons plus besoin de calendrier » performance théâtrale latino-américaine d'Alberto Kurapel, les ven. et sam. du 15 sept. au 18 nov. à 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— « Alberto d'Arrigo » de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 17 oct. au 11 nov., mar. au sam. à 20h.30

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal— L'École Nationale de Théâtre présente « La corruption du désir » de Yvan Bienvenue, m. en s. Lou Fortier, du 17 au 21 oct. à 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— « Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes » de Marie Laberge, du 28 sept. au 29 oct. à 20h.30— Le Théâtre Habeas Corpus présente « Considérations sur l'alcool et la ponctualité » les 15-16 oct. à 20h.30

SALLE FRED-BARRY: 4353 Ste-Catherine E., Montréal (253-8974)— « Le Déclic du destin », écrit, mis en scène et interprété par Larry Tremblay, jusqu'au 14 oct., du mar. au sam. à 20h.30.

SALLE MORRICE: 3485 McTavish, Montréal (398-6795)— Les membres du programme d'art dramatique de McGill présentent « On the Verge » production d'Eric Overmyer, du 24 au 28 oct., le 31 oct., du 1er au 4 nov. à 20h.

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: Métro Berri, Montréal— Local J-M400: « Une année sans été » de Catherine Anne, m. en s. Jean-Pierre Ryngaert, du 9 au 14 oct. à 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Les grands départs » de Jacques Languirand, m. en s. Jean Asselin, du 19 sept. au 14 oct. à 20h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-1229)— « Hank Williams: The Show He Never Gabe » dir. Sneezy Waters, du 5 au 29 oct., mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinées les dim. à 14h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 Ontario E., Montréal (526-6582) — « Journal des Rêves » de Yukio Mishima, adaptation et m. en s. Michel Forgues, du 21 sept. au 7 oct.

THÉÂTRE DU CAFÉ DE LA PLACE: Place des Arts (842-2112)— « Minetti » de Thomas Bernhard, jusqu'au 21 oct.— « Dans les bois » de David Mamet, m. en s. Anne-Claire Poirier, du 8 nov. au 16 déc. et du 2 au 6 janv.

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056)— Petite Salle: « Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac! » de Henri-Pierre Cami, du 27 sept. au 15 oct., mer. au dim. à 19h.— Grande Salle: Oulipo Show, m. en s. Denis Marleau, jusqu'au 14 oct., mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., Montréal (861-0563)— « La vie de Galilée » de Brecht, m. en s. Robert Lepage, du 26 sept. au 21 oct., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Richard 111 » de Shakespeare, traduction Antonine Maillet, m. en s. André Brassard, du 4 au 28 oct.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Place des Arts (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Folle à lier » de Tom Topor, m. en s. Monique Duceppe, jusqu'au 21 oct. à 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres... » de Jean-François Caron, m. en s. Claude Poissant, du 11 sept. au 7 oct., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE ST-SAUVEUR: 22 rue Claude, St-Sauveur (514-226-2181)— Le Théâtre Morin Heights présente « An Evening on Broadway » m. en s. Scotty Sheridan, les 6-7-13-14 oct., souper 19h., représentation 20h.30

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 rue St-Jean, Québec (418-694-9631)— « Appelez-moi Stéphane » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 19 sept. au 14 oct., mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull— « Haute fidélité » de Ray Cooney, traduction Benoît Girard, m. en s. Gilles Provost, du 13 sept. au 7 oct.

VARIÉTÉS

ARÉNA MAURICE RICHARD: 2800 Viau, Montréal— Le Gala de l'ADISQ sous le thème: « Pour qu'un son devienne chanson », animé par Michel Rivard, le dim. 15 oct. à 20h. Rens.: 842-5147.

AUDITORIUM DU CEGEP AHUNTSIC: 9155 St-Hubert, Montréal (872-8749)— La Compagnie de danse Howard Richard en spectacle, le 7 oct. à 20h.— Théâtre pour enf ants: On s'laisse pu faire, par le Théâtre Dimoitou, le 8 oct. à 14h.

AUDITORIUM DU CEGEP MAISONNEUVE: Montréal— « Danse Danse Danse » trois danseurs solistes: Zab Maboungou, Jai Govinda et Suzanne Verdal, les 6-7 oct. à 20h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Robert Charlebois en spectacle, du 26 sept. au 8 oct.

HABITAT ST-CAMILLE: 5220 Charleroi, Montréal-Nord (321-9000)— Martine St-Clair en spectacle, le 6 oct. à 20h.30

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. 17h. à 01h.

IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal— Exposition internationale d'arts et nouvelles technologies: hologrammes, courts films en 3D par ordinateur, installations interactives avec le public. Thème: Bicentenaire de la Révolution française, tous les jours de 12h. à 23h. jusqu'au 8 oct.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5380 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale, avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt et Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

LE BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Spectacles du mer. au sam. à 22h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov., mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LES QUATRE PIANOS: 150 Principale, St-Sauveur (227-8509)— Steve « Cassonade » Faulkner, ven. sam. 6-7 oct. à 20h.30.— Lucien Francoeur, ven. sam. 13-14 oct. à 20h.30.— Plume Latraverse, ven. sam. 20-21 oct. à 20h.30.— Michel Pagliaro, ven. sam. 27-28 oct. à 20h.30.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-CHAMBLY: (658-1585)— Ouvert jusqu'au 8 oct., le lun. de 13h. à 17h. et du mar. au dim. de 10h. à 17h.

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal— Théâtre: Toi avant, moi en premier, clowns, le 7 oct. à 13h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée, Montréal (285-1600)— Auditorium Maxwell-Cummings: Marges de la photo, cinéma vidéo, le 7 oct. à 11h.30 et 13h.30, le 8 oct. à 13h.30— Visite guidée de l'exposition Paterson Ewen, le 8 oct. à 13h.30— Visite guidée de la collection permanente du Musée, le 8 oct. à 13h.30

PRIM: 3981 St-Laurent ste 310, Montréal (849-5065)— Lancement du vidéo Parabole 1 de Mario Côté, le 8 oct. à 14h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Balades du 19e siècle avec 2 musiciens de folklore, tous les dim. au brunch 11h. à 15h.

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis 21h. et 23h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-8687)— L'observatoire de la tour du Stade, accessible par funiculaire, tous les jours de la semaine, lun. 12h. à 23h., mar. au dim. de 10h. à 23h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— Jean-Marc Chaput, conférencier, les 6-7-8 oct. à 20h.

THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 ave Bernard ouest, Montréal (282-9362)— Les Grands Explorateurs présentent Mondes interdits d'Asie avec Patrick Bernard, du 2 au 8 oct., ven. 19h., sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.
DONNEZ.
Centraide

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 Cinéma « Quand faut y aller, faut y aller » it. 83 avec Terence Hill, Bud Spencer et Buffy Dee
15.30 Les sch'troumpfs
15.55 En tran.
16.00 Kim et C..
16.25 En transi..
16.30 Au jeu
16.55 En trar
17.00 Unc ... d'as
18.0. ..ntreal ce soir

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Campus
13.30 Cinéma d'après-midi « Tuez Charles Varrick » amér. 73 avec Walter Matthau, Joe Don Baker et John Vernon
15.30 Double défi
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Canadian Reflections
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
14.50 Bonne journée
15.00 L'info-5
15.30 Du côté de chez Fred
16.30 Les ascensions célèbres
17.30 Un regard s'arrête
18.00 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Science and culture in the Western Tradition
12.30 L'intelligence artificielle
13.00 Pause musicale
13.30 Pause musicale
14.00 Investissement immobilier
15.00 Début de soirée
16.00 L'étoffe d'un pays
16.30 Quoi de neuf M. Magoo?
17.00 Robin et Stella
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons « Un colt nommé Gannon » amér. 68 avec Tony Franciosa, Michael Sarrazin et Susan Oliver
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Laser		Cinéma : *Nom de code : danseur* —É.-U. 1987 Avec Kate Capshaw et Jeroen Krabbe				Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		23h20/Cinéma : *Le prince de New York* -Am. 81 Avec Treat Williams et J. Orbach		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Family Feud	Snoops		Dallas		Falcon Crest		News	Newhart	The Pat Sajak Show
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	Cheers	Baseball / Éliminatoires						News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	News (1h.)		The Facts of Life	The Golden Girls	Street Legal		Dallas		The National 22h 20 : The Journal		News	Good Rockin' Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Rock et Belles Oreilles	9-1-1...	Miami		Le dépanneur olympique	Bien dans sa peau	Ad Lib		Les Nouvelles TVA météo/sport		Mongrain de sel
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Last Frontier	Baseball / Éliminatoires						News	Pulse	The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'Info - 5	Mon vaucluse en provence		On a marché sur la lune		Rencontres avec...	Papier glacé	Histoires naturelles	Journal télévisé de A2	L'info-5
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Début de soirée		Tandem	Droit de parole		Avec un grand A		Parler pour parler : *J'ai maintenu mon poids*		Première ligne		
20 Musique Plus	Musique vidéo	FAX : l'Infoplus	Le décompte Coca-Cola VJ: Paul Sarrasin		Combat des clips VJ: Paul Sarrasin		Rock en bulle: Etienne Daho	Musique vidéo	VidéoDanse				
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Full House	Family Matters	Perfect Strangers	Just the Ten of Us	20/20 (information)		News	Nightline	Twilight Zone
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	... Elephant Show	National Geographic...	The ACME School of...	Money$-worth	Yes, Prime Minister	Fragile Nature : The Decade of Destruction		Brideshead Revisited		Money$-worth	Question Period-Federal	
25 Much Music	19 h : Fax			Muchwest	Coca-Cola Countdown		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Janet Jackson Spotlight	Vidéoclips			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Vermont this week	Washington week in...	Wall Street week	Moyers : The Power of the Word		The Journey of Carlos Fuentes		Alive from Center	Movie : *Bedazzled* —G.-B. 67 Avec D. Moore et P. Cook	
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	100 limite		Sortir		Les routes du paradis		La boutique aux maléfices		Sports plus (23h05)	23h35/Sports en ligne	Cinéma: *La zone neutre*

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 6 octobre 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal	Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
2059.55 + 6.42	4023.05 + 3.31	2773.56 + 2.47

Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US$)	Taux d'escompte	Inflation
85.04 - .04	362 - 3	12.48%	5.2 %

MONDE DE LA FINANCE

Taux d'escompte : pas de changement

LA BANQUE du Canada n'a apporté hier aucune modification à son taux d'escompte qui est demeuré à 12.48 %, comme la semaine dernière.

Il s'agit cependant du niveau le plus élevé depuis mai de ce taux sur lequel s'alignent les autres taux d'intérêt en vigueur au pays. C'est pourquoi de plus en plus d'économistes jugent qu'il ne faut pas s'attendre à une baisse marquée des taux d'intérêt à court terme avant l'an prochain.

« La Banque du Canada ne fera rien tant qu'on n'aura pas de chiffres plus bas relativement à l'inflation », a déclaré à Ottawa M. Mike McCracken, économiste en chef chez Informetrica Ltd. Après sept années de croissance, il y a des indices d'un ralentissement de l'économie. Ainsi l'Association canadienne des constructeurs d'habitation a présenté un rapport prédisant une diminution des ventes et une hausse des prix des maisons, l'an prochain. Entre-temps, les bénéfices des sociétés industrielles ont au cours du deuxième trimestre de l'année diminué de 11.4 %, au regard du trimestre précédent, a rapporté hier Statistique Canada. Leurs bénéfices d'exploitation ont chuté de $ 1.1 milliard pour se situer à $ 8.4 milliards, niveau le plus bas depuis deux ans. Et, mercredi, les trois grands fabricants d'automobiles du pays ont rapporté que le nombre des automobiles et des camions modèle 1989 vendus jusqu'ici avait diminué de 3.6 %.

VIE DES ENTREPRISES

Domtar achète des usines en Oregon

DOMTAR a fait l'acquisition de Conmel d'Albany en Oregon, un fabricant de panneaux de mélamine. Le montant de l'opération n'a pas été révélé. Domtar fabrique des panneaux de mélamine sous la marque de commerce Cladboard dans ses usines à Huntsville en Ontario et à Atlanta en Georgie. Un agrandissement en cours à l'usine à Huntsville doublera la capacité de production annuelle pour la porter à 116 millions de pieds carrés de panneaux. Avec cette acquisition, Domtar hausse sa capacité à plus de 300 millions de pieds carrés de panneaux par année. En 1990, la compagnie deviendra le plus important fabricant de mélamine en Amérique du Nord.

Uni-Sélect acquiert Acklands

Uni-Sélect et Acklands, de Winnipeg, ont signé une lettre d'intention relativement à l'acquisition par Uni-Sélect des activités de distribution des pièces de rechange pour véhicules moteurs au Québec, ainsi que les centres de distribution de ces mêmes produits, situés à Toronto et Ottawa. La transaction et la prise de possession seront complétées le 1er décembre 1989. Le montant de la transaction se situe aux environs de $ 30 millions. Uni-Sélect affichera des ventes de plus de $ 200 millions en 1989.

Corby hausse se profits de 9 %.

LES DISTILLERIES Corby ont réalisé, au cours du premier semestre, un bénéfice net de $ 6.5 millions, soit une augmentation de 9 % par rapport aux résultats du même semestre de 1988. Le produit brut d'exploitation se chiffre à $ 55.1 millions, soit une hausse de 8,7%. Les bénéfices d'exploitation se sont accrus de 36 %, passant de $ 6.6 millions à $ 9 millions.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Ventes d'autos en hausse aux États-Unis

LES VENTES des automobiles et de camions assemblés aux États-Unis par les trois grands constructeurs américains ont augmenté de 10 % fin septembre, selon des statistiques professionnelles publiées mercredi. Cette progression marquée a surtout été le fait d'un bond de 45.3 % des ventes de camions légers de General Motors, le premier constructeur mondial, a-t-on précisé. Toutefois pour l'ensemble de l'année automobile 1989 achevée au 30 septembre, les trois grands constructeurs américains ont vu leurs ventes augmenter de seulement 0.1 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Du 21 au 30 septembre, les ventes de voitures ont augmenté de 7.2 % et celles des véhicules plus lourds (camionnettes et minibus notamment) ont augmenté de 14.8 %.

Production stable de pétrole

LA PRODUCTION de pétrole brut de l'OPEP s'est élevée à 22.3 millions de barils par jour (mbj) au mois de septembre, de même qu'en août, mois pour lequel l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a révisé à la hausse de 700,000 barils par jour ses précédentes estimations, dans son rapport publié hier. La production réelle de l'OPEP a donc dépassé de 2.8 mbj durant ces deux derniers mois le plafond de production fixé à 19.5 mbj pour le troisième trimestre. L'AIE évalue l'offre mondiale de pétrole au mois de septembre à 53.9 mbj, soit 400,000 b/j de plus qu'en août.

Hausse sensible des ventes US

LE MOIS de septembre a été satisfaisant pour les chaînes américaines de grands magasins qui ont enregistré une hausse sensible de leurs ventes, à l'exception notable de Sears, numéro un de la distribution aux États-Unis, selon les statistiques professionelles publiées hier. Cette bonne performance des grands magasins semble indiquer une certaine reprise des dépenses de consommation. Sears, Roebuck and Co. a vu ses ventes totales augmenter de 0.4 % en septembre ($ 3.01 milliards US) par rapport au même mois de 1988. Les ventes à nombre de magasins constants ont reculé de 1.8 %.

Bombardier encaissera $ 800 millions de plus en sous-traitance avec Airbus

Claude Turcotte

BOMBARDIER n'en finit plus d'annoncer ou d'apprendre de bonnes nouvelles concernant l'un ou l'autre de ses secteurs d'activités. Ce fut de nouveau le cas hier à l'occasion d'une petite cérémonie pour souligner la première livraison de composants pour les avions Airbus A330/A340. Signé en septembre 1988 avec Aérospatiale de France, ce contrat de $ 1.2 milliard prévoyait des composants pour 600 appareils. Cette prévision a été révisée à la hausse, si bien que le groupe aéronautique Canadair aura à fabriquer des composants pour au moins 900 Airbus pendant la même période de 16 ans. En comptant un autre contrat avec British Aerospace, les revenus de Bombardier en sous-traitance pour des appareils Airbus dépasseront facilement les $ 2 milliards.

M. Michel Troubetzkoy, président d'Aérospatiale Canada, a fait part de cette bonne nouvelle devant M. Raymond Royer, président et chef de l'exploitation de Bombardier, qui l'apprenant en même temps que les journalistes et qui n'était évidemment pas en mesure de préciser quelles pourraient en être les retombées précises. Il a cependant mentionné que les équipements actuels suffiront et qu'il faudra sans doute embaucher encore plus de personnel que prévu au départ. A l'heure actuelle, 550 personnes travaillent à la réalisation des contrats Airbus et l'emploi prévu (sans tenir compte de l'annonce d'hier) atteindra 850 en 1993.

Au moment de la signature de l'entente, il y a plus d'un an, M. Jacques Plénier, directeur de la division avions d'Aérospatiale, prédisait qu'il y aurait éventuellement une demande supérieure a 1,000 appareils Airbus A330/A340. Des prévisions plus rigoureuses de la part des gens d'Airbus sont de 900 actuellement, mais rien n'exclut que le chiffre de 1,000 sera dépassé dans un an ou deux. En septembre 1988, il y avait pour ces appareils 149 commandes et options; la semaine dernière on en comptait exactement 359 provenant de 18 clients. De ce nombre, 123 commandes et options proviennent de compagnies aériennes canadiennes.

Pour ce qui est de l'entente avec British Aerospace signée en novembre dernier, Canadair doit fabriquer des ensembles de voilure, pour un montant de $ 400 millions; la première livraison de ces composants doit avoir lieu à la fin de cette année. Il n'est pas impossible que la demande soit plus forte également de la part de ce client.

Ce n'est toutefois pas l'importance des revenus de ces contrats de sous-traitance qui réjoui le plus M. Royer, car à long terme les retombées les plus substantielles seront peut-être d'un autre ordre, c'est-à-dire technologiques. M. Royer a rappelé qu'une condition importante du contrat de sous-traitance avec Aérospatiale était le transfert technologique. Ce transfert a eu lieu et Bombardier peut l'appliquer à d'autres appareils, notamment les Challenger courts ou allongés, et même à d'autres produits que ceux de l'aéronautique.

Tout d'abord, plus de 70 ingénieurs de Canadair ont fait un stage de huit mois aux usines d'Aérospatiale à Toulouse où ils se sont familiarisés complètement avec les méthodes les plus sophistiquées de la conception et la fabrication assistées par ordinateur, plus particulièrement l'utilisation du logiciel de conception à trois dimensions, l'analyse de contraintes, le calcul de tensions, bref la technologie d'Aérospatiale relative aux matériaux composites. Jusqu'à ce contrat de sous-traitance, Canadair s'était surtout spécialisée dans les enveloppes d'appareils; ses équipes sont maintenant familières avec un autre aspect de la fabrication d'avions.

M. Royer a fait état en outre de la dimension culturelle, qui a dû faire l'objet d'un apprentissage de part et d'autre, tout comme la dimension technologique. Le président de Bombardier s'est montré particulièrement satisfait que ces ajustements et transferts aient pu se faire en moins d'un an et que la livraison ait pu commencer en dedans des délais prévus, soit « dans le courant de 1989 » comme on le disait à la signature de l'entente. On fait valoir chez Bombardier que « les expériences multiculturelles d'apprentissage reliées au programme Airbus augmenteront la polyvalence de Canadair et lui serviront de tremplin pour l'obtention de nouveaux contrats en sous-traitance, en particulier ceux où la conception de composants est essentielle ».

Chez Aérospatiale, on avoue maintenant qu'il y avait « des risques » à confier un tel contrat de sous-traitance à un fabricant d'outre-Atlantique, mais jusqu'à maintenant l'expérience semble extrêmement satisfaisante du point de vue de cette grande industrie aéronautique française, ce qui augure bien pour d'autres projets de collaboration dans l'avenir, bien que rien de concret ne soit discuté présentement.

Les premiers composants d'Airbus fabriqués par Canadair tels que montrés à la presse hier seront transportés en France comme les autres composants qui suivront par des avions cargos de la compagnie soviétique Aeroflot.

Par ailleurs, Bombardier livrera la semaine prochaine son 200ième appareil Challenger et Canadair continue à sa vitesse de croisière de fabriquer 26 de ces appareils annuellement. En ce qui concerne le Challenger allongé ou le jet régional comme appelle communément le « RJ », le carnet comprend actuellement 126 commandes et options, ce qui apparaît d'ores et déjà comme un succès commercial.

Composants pour le programme Airbus A330/340

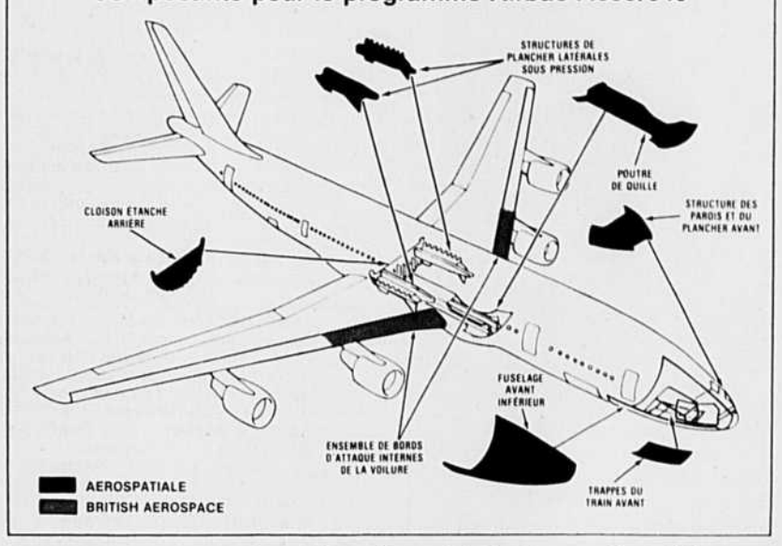

Ce graphique permet de voir les pièces fabriquées par Canadair pour l'Airbus.

Bombardier se rapproche du TGV

Claude Turcotte

TOUT SEMBLE indiquer que Bombardier va très bientôt se lancer dans la bataille du TGV entre Montréal et Toronto. Les indices sont nombreux bien qu'il n'y a rien d'officiel encore.

M. Raymond Royer, président et chef de l'exploitation de Bombardier, a d'abord révélé hier qu'une « étude de pré-faisabilité » sur un train à grande vitesse (TGV) entre Montréal et Toronto sera terminée dans environ « un mois, un mois et demi »; il se dit satisfait de ce que lui montrent les informations déjà accumulées, bien qu'il serait prématuré de tirer maintenant des conclusions définitives. M. Royer a précisé toutefois qu'il a personnellement l'impression qu'un tel projet serait viable. Mais, on ne se lance pas dans une entreprise de cette envergure sur la foi d'une impression; il faut aussi des études dites scientifiques. Les travaux actuels de Bombardier portent sur l'achalandage et les considérations techniques, c'est-à-dire la route à suivre, les ponts, les traverses à niveau, etc, car un TGV nécessite une infrastructure spéciale, sans oublier l'alimentation en électricité sur tout le parcours.

Par ailleurs, M. Royer a déclaré qu'il accueillait très favorablement la déclaration du ministre fédéral des Transports, M. Benoît Bouchard qui a manifesté une ouverture à l'égard des propositions de rechange dans le transport sur rail pour le 21ième siècle. On peut ajouter à cela les propos du président de Via Rail, M. Ron Lawless; selon lui il y aura éventuellement un TGV entre Montréal et Toronto; d'autres parlent du corridor Québec-Windsor.

Sur le plan de la technologie, Bombardier n'est pas prise au dépourvu, puisque dès le mois de décembre 1987 elle concluait un accord de coopération avec Alsthom en vue précisément de promouvoir et réaliser des projets de TGV en Amérique du Nord et des trains LRC en Europe. Cet accord tient plus que jamais. Alsthom est le plus grand constructeur mondial de matériel ferroviaire et c'est elle qui a réalisé le TGV en France. Pour l'implantation de cette technologie en Amérique du Nord, Bombarbier serait le maître d'oeuvre.

La stratégie de Bombardier dans le dossier TGV paraît déjà très limpide, puisqu'elle sera sans aucun doute une répétition de ce qui s'est passé dans le cas des trains de métro. Il est impossible, dit-on souvent chez Bombardier et dans d'autres entreprises, d'exporter un produit si l'on n'a pas réussi à le vendre chez soi. Il aurait été impensable d'obtenir un contrat de $ 800 millions pour le métro de New York, s'il n'y avait pas eu d'abord le métro de Montréal. Or, avant d'aller vendre le TGV aux Américains, où il y a un marché pour près de 30 lignes de TGV, il faudra pouvoir non seulement le vendre au Canada, mais faire la démonstration que cela fonctionne bien, plait au public-voyageur et est rentable.

Le bloc de contrôle de Sico est à vendre

Jean Chartier

LE BLOC de contrôle de Sico est disponible. Le président du conseil, M. Jean-Paul Lortie, en annonçant hier la nomination de son remplaçant à titre de président de la compagnie, a confié son intention de ne pas résister à une offre publique d'achat si celle-ci s'avère intéressante.

M. Lortie a déclaré: « Il y a six mois, j'ai dit que Sico n'était pas à vendre. Les choses ont changé. Si une offre survient dans quelque temps, je vais plutôt la référer au conseil d'administration ». Il est donc possible que l'entreprise soit vendue d'ici un an.

En fait, Sico cherche à se donner une plus grande envergure à l'échelle canadienne. Si une OPA ne survient pas, la nouvelle direction de Sico aura cherché entretemps à donner une dimension diversifiée à l'entreprise et il est possible que celle-ci fasse des acquisitions. C'est dans ce contexte que M. Ed Prévost a été choisi comme président de Sico. M. Prévost fut le président controversé de CJMS et, plus récemment, le président de la Brasserie Carling-O'Keefe.

M. Lortie détient 41.7 % des actions de la compagnie et les dirigeants ont tous ensemble un bloc de contrôle de 50.4 % des actions. Le vice-président Gilles Beauchamp détient à lui seul un bloc de 5 %. Dans le public, on relève 2.8 millions des 6 millions d'actions émises.

Le prix de l'action a fermé à $ 15.50 mercredi. L'action a touché son sommet à hauteur de $ 23. L'émission publique d'actions par voie de RÉA a eu lieu à la fin de 1985, au prix de $ 13.75. La participation de la Société d'investissement Desjardins a par la suite été rachetée par Sico.

Selon le dernier rapport annuel de la compagnie, la valeur comptable des actions s'établissait à $ 5.58 au 31 décembre dernier. Celle-ci serait de $ 5.80 en ce moment. Selon le directeur des communications de la compagnie, M. Daniel Clément, les récentes transactions de compagnie de peinture en Amérique du Nord se sont faites en référence au chiffre d'affaires, en l'occurence à 55 % du chiffre d'affaires, plutôt qu'à un multiple de la valeur comptable.

Le chiffre d'affaires de Sico fut de $ 206 millions en 1988. Si on considère une vente à $ 100 millions pour près de 4.9 millions d'actions votantes, on en arrive à un prix de vente de $ 21 approximativement par action. Cela fait cependant près de quatre fois la valeur comptable.

M. Clément affirme qu'il est assuré que M. Lortie ne vendra pas ses actions avec une prime inférieure à 15 % du prix à la Bourse; ceci fait qu'une offre à tous les actionnaires sera nécessaire pour l'acquisition du bloc de contrôle, en vertu de la réglementation de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Les ventes du premier semestre ont totalisé $ 119 millions en regard de $ 115 millions au premier semestre 1988. Le bénéfice net s'est cependant élevé à $ 5 millions en regard de $ 5.7 millions au semestre correspondant. Il y a ainsi eu régression à $ 1 du bénéfice par actions par action, une chute de 14 cents par action. le rapport aux actionnaires attribue ceci à l'augmentation des coûts d'intérêt.

Trump mise $ 7 milliards pour contrer l'offre des employés d'American Airlines

DALLAS (AFP) — La bataille boursière qui fait rage depuis plusieurs mois à Wall Street autour des compagnies aériennes, a franchi, hier, un nouveau pas : le promoteur immobilier new-yorkais Donald Trump a offert de racheter le premier transporteur aérien américain, American Airlines, pour la somme record de $ 7 milliards US.

Si cette offre se concrétise, il s'agira du plus gros rachat d'une compagnie aérienne dans l'histoire des États-Unis, juste devant l'acquisition, en cours, d'United Airlines par sa direction et ses pilotes qui proposent « seulement » $ 6.75 milliards.

M. Trump souhaite racheter la totalité du capital d'AMR Corp., société holding d'American Airlines, en offrant $ 120 US par action, a indiqué un porte-parole d'American, Al Becker.

Cette offre « unilatérale et non sollicitée » sera examinée par le conseil d'administration d'American, a ajouté ce porte-parole en soulignant toutefois que la direction de la compagnie continue à penser que les intérêts d'AMR et de ses actionnaires seront mieux servis si la société demeure « indépendante ».

Le fait qu'American se retrouve, à son tour, la cible d'une offre d'achat ne constitue pas une véritable surprise car cette compagnie fait l'objet, depuis fin août, de nombreuses rumeurs d'OPA (offre publique d'achat).

Ces rumeurs avaient démarré lorsque certaines informations, non confirmées, avaient fait état du choix par la direction d'American de deux firmes d'investissements (Goldman Sachs et Salomon Brothers) pour l'aider à se défendre contre une OPA hostile. Cette compagnie avait adopté en outre, juste avant, un plan de défense de son capital (poison pill) destiné à rendre toute prise de contrôle inamicale très difficile.

En revanche, plus surprenant est le nom de l'assaillant. Les analystes ne s'attendaient généralement pas à une offre de M. Trump et citaient plutôt d'autres noms comme, notamment, celui d'un autre milliardaire, Robert Bass. Cet investisseur texan — American a son siège au Texas — avait tenté récemment, sans succès, de racheter Northwest Airlines.

M. Trump, dont les activités étaient jusque récemment concentrées uniquement dans l'immobilier et les casinos, avait toutefois fait une entrée remarquée dans le transport aérien en rachetant, en juin dernier, le service de navette (Washington-New York-Boston) d'Eastern Airlines.

Cette navette, rebaptisée « Trump Shuttle », n'avait néanmoins coûté que $365 millions au milliardaire new-yorkais. Celui-ci, en proposant d'acquérir American, s'attaque à un tout autre morceau, soulignent les analystes.

American est devenue, en effet, cette année, la première compagnie aérienne américaine en détrônant United Airlines.

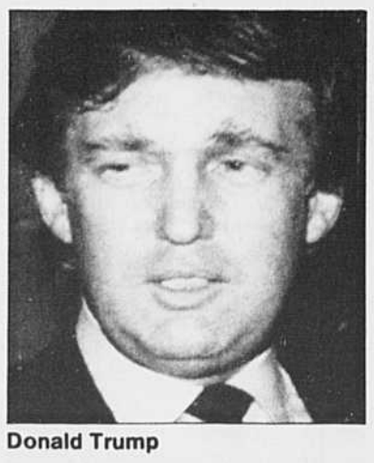

Donald Trump

Encore à la deuxième place en 1988 avec un chiffre d'affaires de $ 8.8 milliards ($ 9 milliards pour United), American a connu un excellent premier semestre 1989 : son chiffre d'af-

Voir page 16 : Trump

LA VIE ÉCONOMIQUE

Rien n'y fait: le dollar clôture encore en hausse

WASHINGTON (AFP) - Le dollar a clôturé en hausse hier à New York vis-à-vis des principales devises, sauf la livre sterling, après avoir marqué un bref recul à l'annonce d'une hausse des taux d'intérêt en Europe, mesure qui était depuis longtemps prise en compte sur les marchés.

Les parités actuelles du dollar « reflètent déjà cette nouvelle donne » et la hausse des taux ne devrait pas avoir d'autre impact à court terme, a estimé un cambiste de la Citibank.

« Le dollar devrait évoluer dans la fourchette 1.85/1.90 mark dans les prochaines semaines », a-t-il observé, le principal facteur à court terme étant le chiffre du chômage pour septembre aux États-Unis qui doit être publié aujourd'hui

Le dollar était coté 142.30 yen en fin de journée, contre 141.58 la veille et à 1.8843 mark contre 1.8820.

La hausse des taux européens a cependant freiné l'élan de la récente reprise à Wall Street, sur un marché assez actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a néanmoins battu un record absolu pour la troisième séance consécutive pour clôturer à 2,773.55 en hausse de 2.46 points. Quelque 179 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse et en hausse s'est à peu près équilibré : 736 en avance contre 734 en recul; 490 titres ont été inchangés.

L'Europe hausse ses taux pour mater le dollar US

(LE DEVOIR-AFP) — La plupart des pays européens ont décidé, hier, de relever de façon concertée leur taux d'intérêt dans l'espoir, vain selon les premières indications des marchés, de faire baisser le dollar.

La Banque centrale allemande, la Banque d'Angleterre, celles de France, de Belgique, d"Autriche, des Pays-Bas et même de Suisse ont haussé leur taux directeur.

Cette initiative suit la série d'interventions des banques centrales depuis quelques semaines qui se sont finalement avérées insuffisantes pour brider le billet vert depuis la résolution prise par les sept principaux pays industrialisés (G7), fin septembre à Washington.

En remontant leurs taux, les banques centrales espéraient ainsi voir les capitaux se porter plutôt sur les monnaies européennes que sur le dollar, mais le dollar est resté bien accroché sur les différentes places financières internationales.

Le marché prévoyait cette hausse depuis quelques temps. Les transactions quotidiennes en devise américaine atteignent des sommes telles que les interventions des banques centrales ne suffisent plus a influencer de façon marquée la valeur des devises, si ce n'est par les messages que les argentiers lancent ainsi aux opérateurs.

C'est évidemment vers l'Allemagne fédérale (RFA) que toute l'attention était tournée, hier matin. On savait déjà que la Bundesbank procéderait en cours de journée. La hausse de 1 % décrétée par la Banque centrale est un fait rare. Ce pays hésite toujours à relever les taux et l'ampleur de la hausse d'hier constitue, de l'avis des cambistes, un geste sans équivoque.

Certains pensent que le marché avait déjà prévu une hausse de 0.5 % du Lombard et que l'organisme central a voulu — par sa hausse de 1 % — éviter que le dollar reparte de plus belle en hausse.

La banque centrale ouest-allemande a ainsi expliqué que ces mesures visaient à « prévenir une surchauffe de l'économie ainsi que le danger de voir les prix et les coûts augmenter ». Ces mesures doivent également « renforcer le pouvoir d'achat extérieur du mark ».

Reste maintenant à voir comment le Japon réagira à la hausse européenne. Les cambistes estiment qu'une hausse des taux japonais apporterait beaucoup de poids à la volonté moultes fois exprimée des pays industrialisés d'éviter tout renchérissement trop marqué et durable du dollar américain. Mais les responsables de la politique moné.taire nippone ont déclaré en début de semaine que la conjoncture intérieure du Japon ne nécessite pas de relèvement de tauix pour le moment.

Le relèvement des taux directeurs devrait entraîner une hausse du crédit pour les entreprises et les particuliers, ce qui devrait avoir pour effet de freiner les économies jugées en état de « surchauffe », la demande des ménages et donc, les tensions sur les prix.

Immédiatement après la décision de la Banque d'Angleterre, les grandes banques britanniques ont ainsi annoncé une hausse d'un point de leurs taux de base bancaire qui passe à 15 pour cent, au plus haut depuis huit ans.

Lors des réunions monétaires du G7, rappelle-t-on, les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques du Canada, de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis avaient « considéré la hausse du dollar, ces derniers mois, incompatible avec les tendances économiques fondamentales à plus long terme ».

Ils étaient « tombés d'accord sur le fait qu'une hausse du dollar au-dessus des niveaux actuels ou un fléchissement excessif pourraient être préjudiciables pour les perspectives de l'économie mondiale ».

Venmar largue sa filiale Mark Hot

Sylvain Blanchard

VENMAR aura été incapable à son tour de rentabiliser les activités de Mark Hot. Résultat : la filiale Venmar Lisi, qui fabrique les produits Mark Hot, cessera ses activités le 22 décembre prochain, entraînant 150 mises à pied.

Depuis le 1er octobre 1988, date de l'acquisition de Mark Hot, Venmar n'a cessé d'y engouffrer de l'argent. C'est donc pour « des motifs économiques et concurrentielles », lit-on dans le communiqué de la compagnie, que Mark Hot cessera ses activités.

Bien que la boutique ferme, quelques gammes de produits de cette marque de commerce survivront et seront fabriquées dans les autres usines de Venmar. Mark Hot se spécialise dans les appareils de chauffage, de climatisation et de ventilation destinés à l'industrie et au commerce.

Venmar a acheté Mark Hot du groupe Volcano qui, lui, en avait fait l'acquisition en mars 1986. « Une erreur avec grande distinction », avait admis deux ans plus tard le président de Volcano, M. Michel Doucet. « Nous n'avions pas payé cher, ajoutait-il, mais l'entreprise n'était pas adaptée au marché. Six mois plus tard, nous rêvions déjà de nous en débarrasser ».

Au cours des douze derniers mois, les pertes enregistrées par Mark Hot ont eu un effet important sur les résultats du groupe Venmar. Au cours du premier semestre de son exercice 1989, la compagnie a vu, malgré une hausse de ses ventes, ses profits fondrent de moitié, soit de $ 731,077, en 1988, à $ 335,057 pour les six premiers mois de 1989.

Pour le deuxième trimestre, ses ventes ont à nouveau augmenté, mais encore une fois, le bénéfice a chuté, passant de $ 560,849 en 1988 à $ 343,440 en 1989.

Biographie non autorisée de Robert Campeau

Photo PC

Une biographie intitulée « *Campeau: The Building of an Empire* » paraissait hier Toronto. Relatant l'ascension de ce fils d'ouvrier franco-ontarien, ce livre a été écrit sans la coopération de Robert Campeau et en conséquence, se limite à dresser un portrait exhaustif de l'homme public. On voit ici Robert Campeau en 1980.

◆ Trump

faires semestriel a progressé de 25 % pour atteindre près de $ 5.2 milliards alors que son bénéfice net a fait un bond de 33 % à $ 279 millions.

Dans sa lettre à American, M. Trump affirme être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à son offre « dans un délai raisonnable », tout en soulignant que sa proposition est « sujette à la conclusion d'un accord définitif satisfaisant pour les deux parties ».

En attendant, l'OPA du promoteur immobilier new-yorkais vient confirmer l'engouement à Wall Street pour les compagnies aériennes. American risque, en effet, de devenir la troisième grande compagnie américaine à changer de propriétaire en quelques mois.

Sa rivale, United, est en voie d'être rachetée, pour $ 6.75 milliards, par sa direction et ses pilotes. Cette OPA, dans laquelle figure la compagnie britannique British Airways en tant que partenaire minoritaire, a été acceptée à la mi-août par le conseil d'administration d'United.

A l'issue également d'une intense bataille boursière, Northwest Airlines est en train d'être acquise par le financier californien Alfred Checchi. Cette opération, à laquelle participe le transporteur néerlandais KLM, s'élève à $ 3.65 milliards.

Voir aussi en page 19

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 septembre, 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 169043 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 15ième jour de septembre 1989, sous le numéro 4197532.

Ce 29ième jour de septembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 1571d du Code Civil du Bas Canada que E&J MANUFACTURING LIMITED/FABRICATIONS E&J LTÉE, a cédé et transporté toutes ses créances actuelles et futures à BANK OF BOSTON CANADA/BANQUE DE BOSTON DU CANADA. L'acte constatant la cession a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal, le 25 septembre 1989 sous le numéro 4200280.

BANK OF BOSTON CANADA/
BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-028915-895

COUR DU QUÉBEC

(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
JEAN BERNIER,
Partie demanderesse
c.
DONALDO REED,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DONALDO REED de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.12 le 15 novembre 1989 à 9h30 de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil sera entendu.
Une copie de la requête en homologation, affidavit et avis de présentation a été remise au greffe à l'intention de DONALDO REED.
Lieu: Montréal
Date: 22 septembre 1989
RODOLPHE BILODEAU,
Juge Cour du Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-41-000856-891

COUR DU QUÉBEC

Chambre de la jeunesse

AVIS

À: Madame Marie-Claude Girard
Par ordre de la Cour, vous êtes par les présentes requise de vous présenter le 6 novembre 1989, à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse au 410 est, rue Bellechasse, Montréal, à 9h30, salle 211, pour l'audition d'une procédure judiciaire concernant votre enfant né le 18 décembre 1985.
Vous pouvez lors de votre présence à la Cour, être représentée par avocat.
Une copie de cette procédure judiciaire a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
De plus, soyez avisée qu'à défaut par vous de vous présenter à ladite date, jugement par défaut sera obtenu contre vous sans autre avis ni délai.
Veuillez agir en conséquence.
MONTRÉAL, le 2 octobre 1989.
BOUDREAU, ZONATO, PRIMEAU & ASSOCIÉS.

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER!
ET CHEZ VOUS...
Réagissons
Québec

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
LES ÉDITIONS
SUCCÈS DU JOUR INC.
Prenez avis que la compagnie LES ÉDITIONS SUCCÈS DU JOUR INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières âa permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie « Pronaos Le Goéland de Tracy Ordre Rosicrucien A.M.O.R.C. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, No.: 700-02-26899. JACQUES BIRON, demandeur, -vs- LABORATOIRE TECHNI SCIENCES H.D. LTÉE. défenderesse. Le 21 octobre 1989 à 13h00 de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au no 13080, rue Sherbrooke est, # 207, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. EUGÈNE FILION, huissier. St-Jérôme, le 2 octobre 1989.

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec, que AUTO AUDIO INC. dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est situé dans le district judiciaire de Chambly a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Laurentienne du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 9ième jour du mois de septembre 1988 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 13ième jour du mois de septembre 1988 sous le numéro # 794393.
Daté à St-Laurent ce 3ième octobre 1989
D. Legault
Directeur des comptes.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la corporation « GESTION ANDRÉ MARTEL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
3 octobre 1989
André Martel,
Président.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
Monique Gignac
PRENEZ AVIS que Monique Gignac, domicilié au 1140 est, rue Laurier, à Montréal, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monique Devimon.

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources de la région administrative de Montréal (Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie) invite les soumissionnaires à venir visiter dès cet automne, les sites de reboisement pour 1990.

PROJETS DE REBOISEMENT: 1990

Projets:	621-90-231—	Canton de Maisonneuve	1,2 million de plants
	621-90-233—	Nord Saint-Charles de Mandeville	1,1 million de plants

Unité de gestion 62 — L'Assomption Matawin

Ministère de l'Énergie et des Ressources
123, rue Saint-Maurice
Saint-Michel-des-Saints (Québec)
J0K 3B0
Tél.: (514) 833-6385

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 25 octobre 1989 à 16:30 h au bureau de Saint-Michel-des-Saints.

Dates des visites:

621-90-231: Le 26 octobre 1989.
Départ à 8:30 h du bureau de Saint-Michel-des-Saints.

621-90-233: Le 27 octobre 1989.
Départ à 9:00 h de l'Église de Saint-Charles de Mandeville.

Projets:	641-90-231—	Bras nord du Baskatong Canton Gay	1,5 million de plants
	641-90-232—	Lac Gallois Canton Leman	1,3 million de plants

Unité de gestion 64 — La Lièvre

Ministère de l'Énergie et des Ressources
515, rue Hébert
Mont-Laurier (Québec)
J9L 2X4
Tél.: (819) 623-5781

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 20 octobre 1989 à 16:30 h au bureau de Mont-Laurier.

Dates des visites:

641-90-231: Le 23 octobre 1989.
641-90-232: Le 24 octobre 1989.
Départ à 8:00 h du bureau de Mont-Laurier
Un V.T.T. (véhicule tout-terrain) est requis pour les deux projets.

Pour la visite des sites, les personnes doivent apporter leur repas et utiliser leur propre moyen de transport.

Il est entendu que l'ampleur des projets dépendra du nombre de plants disponibles en pépinière au moment du reboisement.

Seulement les personnes ou organismes ayant une place d'affaires au Québec et qui auront participé aux visites sur le terrain seront appelés à soumissionner.

OBLIGATION CONTRACTUELLE
Lorsque le fournisseur compte plus de cent (100) employés il doit s'engager à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique aussi pour tout sous-contrat de 100 000 $ ou plus à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

IMPORTANT
De plus, le ministère de l'Énergie et des Ressources se réserve le droit de refuser la soumission de toute firme ou individu ayant fait l'objet d'un rapport d'évaluation négatif suite à la réalisation de travaux similaires au cours des années antérieures.

Le sous-ministre associé aux Forêts
Gilbert Paillé

Le présent projet de développement est financé par Forêts Canada et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Québec Canada

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR MUNICIPALE

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

-VS-

Aimone Giuseppe, 2/01/62; Allard Éric, 11/10/67; Allard Nancy, 31/05/68; Amato Giulio, 11/09/57; Anctil Chantal, 14/03/70; Bacon Claude, 29/01/61; Ballard Marcel, 19/02/40; Barrett Robert, 21/08/62; Beauchamp René, 19/04/65; Beaupré Daniel, 4/09/62; Beauséjour Marcel, 12/11/53; Bélanger Ginette, 6/09/63; Bélanger Ginette S, 6/09/63; Bélanger Pierre, 7/01/69; Bergeron Jocelyn, 8/08/64; Bertrand Michel, 22/11/64; Bilodeau Sylvain; Boivin Denis, 4/12/53; Boivin Marcel, 11/10/36; Boivin Stéphane, 28/10/69; Bolduc Jean-Claude, 15/02/65; Bond Marc-André, 17/04/67; Bouchard Michel, 29/04/52; Boucher Jean-Pierre, 28/08/67; Breton Stéphane, 4/05/65; Brien Réjean, 17/02/61; Brunet Gilbert, 9/12/64; Camire Claude, 23/04/62; Cazzetta Salvatore, 10/12/54; Cesar Clarel, 24/10/53; Chabot Mario, 28/06/62; Chaloux Patrick, 21/04/69; Charbonneau Normand, 6/06/65; Charbonneau Richard, 11/07/63; Charles Gregory, 17/07/56; Charles Ursberk, 5/03/68; Chataigne Jean-François, 28/12/56; Constanza Juan Jose, 24/10/68; Côté Isabelle Claude, 28/04/70; Coulombe Jean-Marie, 11/07/40; Cousin Bruno, 31/08/62; Cuccovia Dominico, 10/04/69; Cyr Jean-Pierre, 13/09/65; Daoust Bernard, 3/10/53; Daoust Pierre, 19/02/66; Dastous Mario, 20/04/68; Dauphin Jean-Claude, 16/09/49; De Foy Pierre, 18/06/48; Degarie Marielle, 30/05/43; Degrasse Donald, 14/12/54; Desjardins Guy, 6/05/67; Desjardins Paul, 10/12/59; Desrosiers Kevin, 30/06/65; Devin Nicole, 11/03/60; Di Paolo Maria, 24/05/56; Downing Richard, 21/10/58; Dubois Pierre, 9/02/56; Dufresne Mario, 13/08/59; Dugas Benoit, 22/09/65; Duguay Sylvio, 22/08/57; Dupont Daniel, 29/06/57; Dupuis Martin, 14/10/66; Dupuis Michel, 16/10/67; Elgawehary Mohammed, 13/09/38; Exama Ernest, 9/06/57; Ferland Jean-Pierre, 26/02/65; Ferreira Stephane, 6/03/66; Foisy Pierre, 10/07/57; Gagnon Sylvain, 17/11/61; Garofalo Lucia, 11/09/64; Gearey Brian, 15/04/67; Gélinas Diane, 19/06/64; Gestion Bermarc Inc.; Giard Daniel, 29/11/64; Giguère Jean-Pierre, 21/11/47; Godbout Richard, 26/04/65; Gosselin Pierre, 15/07/54; Granger Bernard, 13/05/45; Guay Robert, 16/07/57; Guénette André, 5/11/51; Guérin Alain, 20/07/68; Guilbert Gilles, 25/09/60; Houle Claude, 17/02/54; Huot Martin, 8/06/64; Jean Maurice, 27/06/59; Jean-Vernet Théophile, 15/12/67; Jenkins Stephan, 3/02/69; Jodoin Line, 10/03/62; Jolabi Hamidad, 22/03/62; Juteau Sylvain, 20/01/62; Kapsh Alexander, 29/07/64; Klein Arthur, 28/06/37; L'Amoureux Mélanie, 10/05/68; Lacasse Raymond, 9/05/61; Lacasse Yves, 26/02/35; Laguerre Henri Claude, 5/08/41; Landry Raynald, 24/02/56; Larente Yvon, 20/08/61; Laterreur Christian, 25/06/69; Lauzier Ghislain, 28/01/64; Lauzon Daniel, 17/05/69; Lavoie Céline, 31/05/60; Leblanc Gérald, 10/12/58; Lemelin Robert, 26/07/66; Lemieux Marcel, 19/01/62; Lemire Linda, 30/03/65; Léonard Chantal, 17/12/63; Léonard Maurice, 30/05/49; Lévesque Donald, 28/02/62; Lévesque Steve, 9/10/67; Location Service + Inc.; Lortie Hélène, 16/03/59; Loubert Claude, 6/09/67; Lysius Philippe, 24/02/66; Mainella Robert, 23/05/59; Malenfant Marc, 24/06/68; Martineau Gilles, 5/04/59; Masson Réal, 7/04/69; Mathias Sales, 28/09/42; Melin Pierre, 26/05/55; Milette Benoit, 13/06/62; Moise Jeannine Fleurintin, 13/05/47; Montpetit Sylvain, 21/04/65; Morrissette Pierre, 9/07/50; Nadeau Roger, 20/06/61; Nini Bruno, 20/06/59; Oliverio Salvatore, 24/03/46; Orjona Rosario, 17/05/49; Ouellet Bruno, 13/01/59; Ouellet Jose A 5/02/68; Ouimet Richard, 13/08/60; Parent Richard, 29/08/64; Parisien Jean, 11/12/66; Payette Pierre, 30/12/63; Pelletier Dany, 13/07/68; Pépin Pierre, 13/01/50; Perrier Jocelyn, 8/07/53; Plante Claude Marie, 15/07/66; Plante Michèle, 14/12/70; Poirier Serge, 14/06/63; Poliquin Luc, 4/03/69; Pouliot Jocelyne C. 30/01/48; Proulx Sylvain 29/12/63; Provost Danis, 1/06/62; Raymond André, 16/02/61; Raymond Jacques, 27/07/63; Renaud Frederic, 3/09/70; Richard Sylvain, 6/10/58; Rinfret Clyde, 20/06/70; Roberge Sylvie, 19/06/57; Roger Madeleine B. 6/10/42; Rose Alain, 8/01/62; Roussel Jacques, 23/08/60; Roy Robert, 26/11/59; Sabourin Bernadette, 25/04/33; Santana Veras Felix Antonio, 29/07/56; Sauriol Gaétan, 5/03/66; Séguin Jean-Pierre, 31/10/56; Shatskoff Jocelyn, 7/05/65; Sheehan André, 14/11/64; Simard Pierre, 5/08/65; Sirois Robert, 21/08/63; St-Louis Guy, 13/09/61; Storto Gino, 14/01/65; Sylvestre Marcel, 27/06/58; Tanis Bruneau, 12/04/53; Tardif Pierre, 10/04/59; Tavares Alberto, 3/06/66; Tétreault Johanne, 25/09/62; Tétreault Robert, 11/12/38; Théorêt Carole, 12/10/67; Therrien Nicole; Thibault Alain, 24/06/60; Thibault Danielle, 19/09/64; Thivierge Ludger, 11/12/36; Tremblay Robert, 22/12/61; Tremblay Serge, 6/08/33; Trudel Marcel, 19/08/60; Trudel Pierre Paul Jr., 15/11/64; Turcotte Claude, 21/12/38; Usereau Patrick, 22/05/69; Valencia Carlos, 3/07/65; Vebne André, 6/08/69; Veillette Serge, 13/09/58; Venne Serge, 23/03/62; Vézina Pierre, 30/11/31; Wright Paul, 4/04/66; Yelle Benoit, 21/02/70; Zakrevsky Carl, 23/01/71.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés sont, par la présente, requis de comparaître le 07 novembre 1989 à 9:00 heures, à la Cour Municipale de Montréal-Nord située au 4240 rue Amos, Montréal-Nord.

Une copie de la sommation et de la déclaration sont déposées au greffe de cette cour.

De plus, prenez avis qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les intimés.

MONTRÉAL-NORD
30 SEPTEMBRE 1989

LUCYLLE DUBORD
GREFFIER

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Le présent projet de développement est financé par Forêts Canada et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

RÉGION ADMINISTRATIVE DE L'OUTAOUAIS

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

PROJETS DE REBOISEMENT: Printemps 1990

Plantation manuelle d'environ 4 700 000 plants répartis dans les unités de gestion de l'Outaouais, soit:

U.G. 71	— Coulonge	: 1 200 000 plants
U.G. 73 et 74	— Haute Gatineau et Cabonga	: 3 500 000 plants

Le ministère de l'Énergie et des Ressources (Région Outaouais 07) invite ceux qui seraient intéressés à soumissionner pour la réalisation de ces projets de reboisement au printemps 1990 à visiter les divers sites de travaux à la mi-octobre. Les intéressés doivent s'inscrire aux bureaux locaux du ministère avant le 13 octobre 1989, 16h30.

Il est entendu que l'ampleur des projets dépendra du nombre de plants disponibles en pépinière pour le reboisement.

Seulement les personnes ou organismes ayant une place d'affaires au Québec et qui auront participé à la visite des projets à l'automne 1989 seront autorisés à soumissionner et recevront les documents pertinents pour le reboisement du printemps 1990.

OBLIGATION CONTRACTUELLE
Lorsque le fournisseur compte plus de cent (100) employés il doit s'engager à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique aussi pour tout sous-contrat de 100 000 $ ou plus à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

IMPORTANT
De plus, le ministère de l'Énergie et des Ressources se réserve le droit de refuser la soumission de toute firme ou individu ayant fait l'objet d'un rapport d'évaluation négatif suite à la réalisation de travaux similaires au cours des années antérieures.

Pour plus de renseignements et pour s'inscrire à ces visites, veuillez contacter les unités de gestion concernées.

Ministère de l'Énergie et des Ressources

U.G. 71	U.G. 73 et 74
Coulonge	Haute-Gatineau et
C.P. 190	Cabonga
Fort-Coulonge	266, rue Notre-Dame
Québec	(Maniwaki (Québec)
J0X 1V0	J9E 2J8
Tél.: (819) 683-2626	Tél.: (819) 449-3333

Le sous-ministre associé aux Forêts
Gilbert Paillé

Le présent projet de développement est financé par Forêts Canada et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Québec Canada

Ville de Montréal

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, le chapitre 102 des lois de 1959-60 et ses modifications, relativement aux matières suivantes:

1° le pouvoir du conseil de réglementer les heures d'ouverture des établissements où se fait la vente de boissons alcooliques pour consommation sur place et celles des cafés-terrasses;

2° Le pouvoir du vérificateur de vérifier les comptes et affaires des Commissions des caisses de retraite et de leurs filiales;

3° L'autorisation de requérir la constitution d'une corporation paramunicipale ayant pour mission de gérer les activités culturelles, touristiques, récréatives et scientifiques de la Ville;

4° L'autorisation de fonder avec l'Université de Montréal une corporation ayant pour mission d'établir et de gérer un Centre de recherches en biotechnologie des plantes;

5° La modification des buts et des pouvoirs de la S.I.M.P.A. en vue de lui permettre d'acquérir tout immeuble jugé nécessaire à la mise en valeur d'un bâtiment visé par ses interventions, d'étendre ses activités au territoire limitrophe à celui du Vieux-Montréal, d'intervenir dans le domaine culturel, de participer à un fonds d'investissement de capital de risque dont la mission principale est de favoriser l'un des buts de cette société.

Ainsi que toute autre matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la direction de la Législation à l'Assemblée nationale du Québec.

Les procureurs de la Ville de Montréal
SAUVÉ, SÉGUIN, VERDON, CARON, MAHONEY

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Seules les ressources chutent

MONTREAL (PC) — Les valeurs ont poursuivi leur poussée dans la plupart des secteurs de la Bourse de Montréal, hier, pendant que l'indice général grimpait de 6.42 points pour terminer à 2059.55 une séance animée de transactions. Il s'est transigé un total de 7,693,992 actions, comparativement à 7,422,538 actions lors de la séance précédente de mercredi.

Les forestières ont gagné 13.40 points à 3055.75, les bancaires, 6.06 à 1989.13, les industrielles, 4.58 à 1705.73 et les services, 2.14 à 1641.32 pendant que les pétrolières perdaient 6.66 points à 1782.78 et que les minières reculaient de 2.29 à 2208.69.

C'est BCE qui a été le titre le plus actif dans le groupe des industrielles, en hausse de 1-2 à $42 1-4 dans le cadre de ventes touchant 1,722,261 actions. Le titre le plus actif des minières a été Bow Valley, en recul de 1-4 à $14 7-8 pour 229,432 actions transigées. Parmi les autres valeurs qui ont animé le parquet, Noranda a gagné $1 à $27 7-8, Canadien Pacifique, 5-8 à $27 5-8, Southam, 1-2 à $32 1-2 et CIBC, 1-8 à $31 pendant que Nova perdait 1-8 à $8 3-4 et Unigesco B, 5 cents à $4.35.

Des 501 titres mis en vente hier, 144 ont réalisé des gains, 172 ont subi des pertes et 185 sont demeurés inchangés.

Indice	Variation	Valeur
XXM	6,42	2059,55
Valeurs industrielles	4,58	1705,53
Bancaire	6,06	1989,13
Produits forestiers	13,40	3055,75
Services publics	2,14	1641,32
Mines et métaux	2,29	2208,69
Indice Réa R.C.M.P.	1,27	1437,44

Variation des titres	
	144
	185
	172

TORONTO

Le TSE-300 gagne 3 points

TORONTO (PC) — Les valeurs étaient en hausse, hier, au terme d'une journée fébrile de transactions à la Bourse de Toronto dont l'indice a gagné 3.31 points pour marquer 4023.05. Hier, il s'est transigé environ 30.0 millions d'actions, comparativement à quelque 35.0 millions lors de la précédente séance de mercredi.

Dans le secteur des industrielles, Noranda a gagné $1 1-8 à $28, Canadien Pacifique, 1-2 à $27 5-8, BCE, 1-2 à $42 1-8, Connaught BioSciences, 1-4 à $36 et Banque Royale, 1-8 à $47 1-4. Imperial Oil A a perdu 1-4 à $63 3-8, Nova, 1-8 à $8 3-4, BCE Mobile Communications, 1-2 à $35, Ultramar PLC, 1-8 à $6 1-8 et Ford Motor Canada, $2 à $192 1-2.

Parmi les valeurs minières, Aur Resources a gagné 5-8 à $12 1-4, Golden Star, 45 cents à $3.20 et Nevada Goldfield, 30 cents à $1.60. Placer Dome a perdu 5-8 à $18 3-8, Battle Mountain, 5-8 à $17 et Echo Bay Mines, 1-2 à $18. Enfin, chez les pétrolières, Conwest Explorations B a gagné 1-4 à $14 1-2, Saskatchewan Oil, 1-8 à $14 3-4 et Chauvco A, 1-4 à $8 3-4. North Canadian Oils a perdu 5-8 à $23 5-8, Bow Valley Industries, 1-2 à $14 3-4 et Ocelot Industries B, 3-8 à $10 1-2.

Indice	Variation	Valeur
TSE 300	3,31	4023,05
Valeurs industrielles	6,63	2118,59
Produits de consommation	5,40	5416,00
Communications	34,32	8720,42
Haute technologie	1,21	851,52
Aurifères	111,74	6225,85
Pétrole et gaz	19,11	4532,78

Variation des titres	
	327
	373
	343

NEW YORK

Les taux d'intérêt européens freinent la montée du Dow

NEW YORK (AFP) — La hausse des taux d'intérêt en Europe a freiné l'élan de la récente reprise, hier à Wall Street, sur un marché assez actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a néanmoins battu un record absolu pour la troisième séance consécutive pour clôturer à 2773.55 en hausse de 2.46 points. Quelque 179 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse et en hausse s'est à peu près équilibré : 741 en avance contre 743 en recul; 494 titres ont été inchangés.

La journée a débuté sur un ton faible, les investisseurs craignant que le relèvement des taux directeurs par plusieurs pays européens, notamment l'Allemagne de l'Ouest, ne détourne des capitaux des Etats-Unis. Wall Street s'est toutefois rapidement remi se car, d'une part, une telle évolution était anticipée depuis plusieurs semaines. De plus, l'offre publique d'achat (OPA) sur American Airlines (AMR) par le promoteur immobilier Donald Trump, à raison de $120 US l'action, a relancé la spéculation d ans le secteur des compagnies aériennes. AMR a progressé de $17 1-4 à $100 1-4 et Delta Air Lines, l'un des rares transporteurs aériens à n'avoir pas encore attiré d'OPA, a gagné $4 1-8 à $78 7-8.

Les prises de bénéfice ont sporadiquement pesé sur le marché. Philip Morris a gagné $3 5-8 à $174 7-8, Hilton Hotel, $4 1-8 à $109 3-4 et Chevron, $1 7-8 à $64 3-4.

Indice	Variation	Valeur
Dow Jones industriel	2,47	2773,56
Dow Jones 65 titres	8,43	1106,09
Dow Jones transport	31,65	1498,76
Services publics	0,69	218,37
S et P 500	0,03	356,97
S et P 400	0,06	406,98
NYSE	0,07	198,05

Variation des titres	
	741
	494
	743

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Pays	Devise	Taux	Pays	Devise	Taux
Afrique du Sud	Rand	0.4374	Hong Kong	Dollar	0.1506
Afrique franco	Franc CFA	0.003683	Inde	Roupie	0.0704
Allemagne-Ouest	Mark	0.6243	Israël	Sheqels	0.5892
Antilles Angl.	Dollar	0.4357	Italie	Lire	0.000855
Australie	Dollar	0.9128	Jamaïque	Dollar	0.2151
Autriche	Schilling	0.08875	Japon	Yen	0.008286
Bahamas	Dollar	1.1740	Liban	Livre	0.00258
Belgique	Franc	0.02972	Mexique	Peso	0.000467
Danemark	Couronne	0.1603	Norvège	Couronne	0.1690
Espagne	Peseta	0.009825	Nouv.-Zélande	Dollar	0.6827
États-Unis	Dollar	1.1740	Portugal	Escudo	0.007366
Finlande	Mark	0.2742	Royaume-Uni	Sterling	1.8804
France	Franc	0.1841	Suède	Couronne	0.1821
Grèce	Drachme	0.007108	Suisse	Franc	0.7213
Hollande	Florin	0.5528	Vénézuela	Bolivar	0.03019

	Valeur	Variation
Le dollar canadien	85,04	0,04
L'or à Londres	365,00	1,25
L'argent au Canada	6,169	0,02
L'or au Canada	426,00	3,00

MONTRÉAL

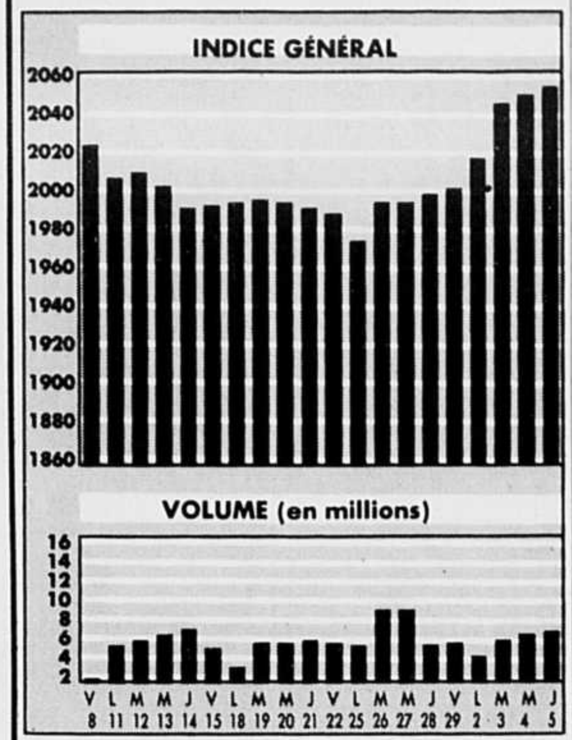

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	2000	27	27	27	
ADS	z200	75	75	75	— 5
AMCA Int	36204	430	425	425	— 5
Abti Prce	1866	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
Agnico E	1500	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Air Canda	43065	$13⅜	13¼	13⅜	+ ¼
Akers	2300	25	25	25	— 2
Alta.energ	48669	$22⅜	22	22⅜	+ ⅛
Alt.E.7.75	2300	$29⅝	29⅜	29½	— ⅛
Alta N Gs	500	$17½	17½	17½	+ ⅞
Alcan Alu	70011	$27⅞	27¼	27¼	— ½
Aldona M	500	20	20	20	
Algo Sr.1	z19	245	245	245	— 15
Algo.A	211	390	390	390	— 10
Am.Barric	22650	$30⅜	29⅝	29⅞	+ ⅛
fAmr.rs.A	1500	75	75	75	
Amisco	800	104	102	102	— 8
fAtco I	1886	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
fAtlant.A	600	90	90	90	— 5
Audrey	23100	355	340	340	— 5
Audrey.w	29800	112	107	108	+ 3
Avcorp	12000	80	75	75	
B Corp.A	4535	$30⅞	30¾	30¾	+ ⅛
BC Tel	7815	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
BC GAS	1000	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
BCE Inc.	1729261	$42¼	41⅝	42¼	+ ½
BCE 1.96p	700	$50¼	50	50¼	+ ¾
BCE 2.05p	200	$42	42	42	+ ⅞
BCE Mbl	6675	$35¼	34¾	35	— ⅜
BCED	42596	169	165	169	+ 4
BCED Sr1	500	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ¼
BP Can	8282	$22¼	21¾	21¾	— ⅜
BqLau2.62	600	$26¼	26¼	26¼	
Bq.Laur	1600	$15	14¾	15	+ ¼
Baue Nat	79648	$14⅜	14⅛	14¼	
Bq.Nat.sr8	200	$21¼	21¼	21¼	
Bq.Nat.sr9	7900	$25⅛	25	25	
Bq.Nat.sr7	500	$23½	23½	23½	
Bq Royale	37838	$47¼	47	47⅛	
BqRy 1.45	5150	$16⅝	16⅝	16⅝	
BqRy 1.88	z60	$22½	22½	22½	
Bq. T—D	16057	$22	21¾	22	+ ¼
B.TD.srF	z50	$25	25	25	
Bq.C.Imp	72990	$31⅛	30⅞	31	+ ⅛
Baue Mtl	45313	$32	31⅜	31¾	
BMO Sr4	440	$24¾	24⅜	24¾	+ ⅛
Bq.N.Ecos	212015	$17⅞	17¾	17⅞	
B NE sr3	1200	$19⅛	19	19	— ⅛
Bell.sr10	2000	$25¼	25	25¼	+ ¼
Bell.p.7.5	100	$24⅛	24⅛	24⅛	
Belmoral	29000	65	64	65	
Belmo.Wt	3000	30	30	30	— 4
Berkley	4000	310	310	310	+ 10
Bestar	200	135	135	135	+ 10
Biochem	6140	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Biomira	600	440	440	440	+ 25
Bionaire	700	145	145	145	
Bocenor	9850	225	220	220	
BF Royal	6700	145	140	140	— 5
Bomb A	3640	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
fBomb B	23475	$17⅜	17⅛	17⅜	
Bovar	4465	63	63	63	— 3
Bow Val	229432	$15⅛	14⅞	14⅞	— ¼
BowV12.05	600	$20	19⅞	19⅞	+ ⅛
BowV11.87	500	$30	30	30	+ ½
BrasdPrA	107	$38⅞	38⅞	38⅞	
Brascan.A	10676	$31¼	30⅜	31	+ ½
Bruncor	4900	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
C D					
CAE Ind	28710	$15¼	15	15⅛	
CB Pak	10500	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
fCFCF.Inc	1300	$17	17	17	— ¼
CFS	2300	100	100	100	
CGC Inc.	3000	$14⅛	14	14⅛	
fCGI Gr.A	36000	235	230	235	+ 5
CS Res.	z1	375	375	375	+ 5
CT Fin.	200	$25½	25½	25½	— ⅛
Cabano	2500	160	160	160	
Cambior	92700	$13	12¾	12¾	— ⅜
Cambio.w	27650	145	124	124	— 16
Cambridg	5978	$37⅜	37¼	37¼	+ ⅛
Camp Res	5120	80	80	80	
Cmpbel.Sp	800	$22¼	22	22¼	+ ¾
Camp.sr.C	200	$13¾	13¾	13¾	— ⅜
Camp.p.D	1400	$13¼	12½	13¼	+ ¼
Campeau	8450	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Cda Pack	5500	$19⅜	19¼	19¼	— ⅛
CP Ltd	380477	$27⅝	27	27⅝	+ ⅝
Can Tire	z35	$30	30	30	— 1
fC Tire A	4300	$25⅛	25	25⅛	— ⅛
fC Utilit.A	2000	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
C Util Srl	500	$25¾	25⅝	25⅝	— ½
fCmnac.A	6900	$6⅛	6⅛	6⅛	
Canamax	3800	350	300	300	— 30
Constar	6025	305	300	300	
fContrexA	17990	445	435	445	
Carena	1000	$29½	29½	29½	+ ½
Cascades	9250	$6¾	6¾	6¾	
Celanese	220	$30	30	30	
fC.Cap A	2700	$10⅛	10⅛	10⅛	
Champlai	1700	90	90	90	— 5
Charan	525	105	105	105	
Charter	150	$7½	7½	7½	+ 1
fChateau	2500	450	445	445	+ 10
Cheni	2000	275	270	270	+ 4
fCimStL.a	200	$20	20	20	— ⅛
Cinram	500	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Circo Crft	900	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
CIBk Nv.c	3800	455	450	455	+ 5
fCo—Steel	2300	$18⅞	18¾	18¾	— ¼
fCogeco	3684	$7⅛	7	7	
Cogec sr1	420	$6¼	6¼	6¼	
CohoRs	200	$6	6	6	
Cominco	32250	$30	29¾	29¾	— ½
Comi.Sr.H	300	$14	14	14	
Concom	500	$15⅞	15⅞	15⅞	
Comptime	34100	65	60	63	
Comterm	172400	49½	47	49	+ 6
Connaught	8950	$35⅞	35¾	35⅞	+ ⅛
Cons TVX	5000	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Cons Gas	2000	$28½	28⅜	28½	+ ¼
fCPCI.A	750	56	56	56	
CPCI.B	z100	70	70	70	
Corby A	2600	$28	28	28	
fCorona A	27094	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Coron.srB	1500	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Coron.90w	12000	34	33	33	— 2
Coronet	1000	420	420	420	— 5
Cott	1600	460	460	460	— 10
Cover.w	z200	3	3	3	— 2
Crwn.Pr.1	2000	$21¾	21¼	21¼	— ¼
fCrownx.A	4000	$7⅝	7½	7½	— ¼
Crwn.wt.b	1200	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
fDMR.grA	1530	435	430	430	— 5
Datamark	1200	315	315	315	+ 5
Denison.A	725	$5	5	5	
fDenisn.B	500	$5	5	5	
Diabrasiv	10500	42	40	40	— 2
Dofasco	3647	$26¼	26⅛	26¼	
Domco.Ite	1100	$5½	5⅜	5⅜	— ⅜
Domicil	1000	20	20	20	
Domtex	4298	$17	16⅞	17	
Domtar	28428	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ¼
Donohue.b	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Dorel	800	380	380	380	— 10
DuPont A	900	$29	28¾	29	+ ⅛
E F					
Eagle	3000	300	300	300	
Echo Bay	3200	$18½	18	18	— ⅜
Encor Inc	38250	315	310	310	— 5
EnerplusB	2100	$7⅛	7	7⅛	
EqDenis.A	10900	285	272	285	+ 15
fEqDen.B	8177	280	261	280	+ 20
Eq Inv	1000	90	90	90	— 2
Eq Pres	708	90	90	90	
Expand.a	1200	140	135	140	+ 5
FCA Inter	500	$9⅞	9¾	9¾	— ⅜
FPI Ltd	1600	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Flcnbrd G	2000	230	226	226	— 4
Fi.Desi.sl	1700	$21½	21¼	21½	+ ½
Finan E.C	2081	200	200	200	
Finning	2206	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Flet.Can.a	500	$19	19	19	
Flet.Inv	1700	$22¼	21⅞	21⅞	— ⅛
Fletcher	800	385	375	385	+ 10
F.Europ.w	10200	15	14	14	
fFdCr.Que	3560	$5⅝	5½	5½	
Foratek	2500	90	90	90	— 5
Forex	10000	158	155	155	
Fortis Inc	600	$22⅜	22⅜	22⅜	
G H					
GTC.tra.B	3590	$6⅜	6⅜	6⅜	
GW Util	371	$25	25	25	
fGaz SrD	300	$22	22	22	+ ⅜
fGldcrp.A	300	460	460	460	— 10
Goodfellw	300	320	320	320	+ 5
G.W.lifeco	500	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Grilli	800	$8	8	8	
Gr.L.1.875	4700	$23⅜	23⅜	23⅜	
fGr.laur.b	12571	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
G.Plas.Md	1600	130	122	122	+ 2
Guard. T	600	185	185	185	— 5
Guard.p.A	1000	$7	7	7	
Guard.p.B	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
GuilvA	16650	$9¼	8⅞	9	
Gulf Res	5124	$16	15¾	15⅞	+ ¼
Harric.A	900	315	315	315	— 5
Hartco	6851	$8⅝	8⅛	8⅝	+ ⅜
Hees.Int	7062	$30½	30⅜	30⅜	
Hees 91wt	2400	$9½	9⅜	9½	
Hemlo	9176	$15⅜	15½	15½	
Heroux	6450	$6¾	6⅜	6½	
Hollin Inc	300	$12¾	12¾	12¾	
fHorsham	3150	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Hubbard	20388	330	320	325	+ 5
fHbay1.875	2350	$27⅜	27⅜	27⅜	
H Bay Co	500	$34⅞	34⅞	34⅞	
Hypocrat	6330	40	40	40	+ 1
I J					
IPL Inc	400	465	465	465	
Ideal Mtl	4300	285	275	285	+ 10
Imasco.ltd	28750	$38⅞	38¼	38⅞	+ ⅜
Imogrp.a	1000	40	40	40	
Imp Oil A	37823	$63⅜	63¼	63½	
Inco Ltd	18880	$41⅛	40⅞	41	+ ¼
IFX 2000	2525	230	220	230	+ 10
Innopac	24000	$9½	9½	9½	
Intercan	3480	410	410	410	
Interhome	1275	$49	48¾	48¾	— ¼
IBM	372	$127¾	127	127¾	+ 1¼
Inv Grp	2000	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
fIvaco A	1900	$12½	12⅛	12½	+ ¼
Ivaco.sr3	1050	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Ivaco.sr4	500	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Jannock	14300	$20¼	20	20⅛	
fJean.Cl.A	10275	$14	13⅞	13⅞	
Jordan.A	2000	43	43	43	— 4
fJrny End	7175	$21	20¼	20⅞	— ⅜
K L					
Kaufel.A	600	$12⅜	12⅜	12⅜	
Kaufel.B	350	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
KnowHse	z400	60	60	60	+ 5
fLGS Inc.	3000	212	210	212	+ 6
LSI Log	800	160	160	160	
fLaVrdy a	700	160	160	160	
Labatt	2543	$24¾	24½	24¾	+ ⅛
Lac Min	21500	$11⅜	11⅛	11⅛	— ¼
LacMin.wt	5800	230	227	227	— 3
LfrgCan.p	187	$22½	22½	22½	— ⅛
LafargeCo	1000	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Laidlaw A	1550	$22½	22¼	22⅜	— ⅛
fLaidlw B	125640	$22¼	22⅛	22¼	
LamSo.inc	500	80	80	80	
LapVer	400	325	325	325	
fLasond.a	1900	380	375	375	
Laur.Vie	1000	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Lavalnind	800	395	390	395	
Lvltec	1300	100	100	100	
Leroux	2100	175	165	175	+ 5
LBL.inc	7100	250	245	250	
Loblaw	500	$14	14	14	
Log.G.Inf	3100	65	60	60	— 1
fLogis.Clb	4000	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Lonvest	500	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Louvem	53750	$8⅛	7½	8	+ ¼
Louvm.pr	13600	$6⅛	5¾	6	
M N					
M Corp	1319	$13¼	13	13	
MICC Inv	1700	$15½	14¾	15½	+ 1¼
MaBaie	1300	400	400	400	
Maax	500	95	95	95	— 5
McM Bldl	1555	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
McMil.p10	200	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Mclean X	33400	$12⅞	12¾	12¾	— ¼
fMclean Y	500	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅜
Macyro	7400	95	94	95	+ 5
Madleine	1600	365	365	365	— 5
M.Cap.Sra	8200	$24⅝	24½	24½	
Marconi C	2900	$15⅜	15⅛	15⅛	+ ⅛
Marit El	1130	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
fMarit Tel	30064	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
MarStelB	500	350	350	350	
Matco	800	120	120	120	
McNeil M	11400	255	250	250	
Memotec	10300	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
fMetroR.A	7201	390	385	385	— 5
Mtp Mtl	1000	240	235	235	— 5
Minnova	31000	$20⅜	20⅜	20⅜	
Mitel.Corp	3950	350	345	345	— 10
fMolson A	3100	$37⅜	37¼	37⅜	— ⅛
Molson B	400	$38½	38½	38½	— ½
Mtsco.p.6	500	$21	21	21	— ½
Moore	4850	$37¼	37	37⅛	— ⅛
Morgan F	z292	33	33	33	— 2
Mbanc.p.a	z1500	0	0	0	
Multidv.B	20000	10	10	10	— 2
Muscocho	300	225	225	225	
Mux Lab	1000	65	65	65	
fNatn.S.A	500	$5⅛	5⅛	5⅛	— ½
Nor.Forst	10900	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ¼
Noranda	82284	$27⅞	26¾	27⅞	+ 1
Noran.srB	500	$34⅞	34⅞	34⅞	
Noran.7.75	500	$31½	31½	31½	
NorcenMv	1641	$26	25⅜	26	+ ⅜
fNorcenSv	756	$24½	24¼	24½	+ ⅞
Nor.can.O	2400	$24¼	23¾	23¾	— ½
NC oil.sr6	300	$20⅛	20⅛	20⅛	
Nor Tel	2009	$25¾	25¾	25¾	
Northgate	210	$6½	6½	6½	
Nova Albt	75434	$8⅞	8⅝	8¾	— ⅛
Nova9.125	350	$25	25	25	
Novatron	5000	100	100	100	
Noveder	386	180	170	180	
Noverco	7950	$11⅞	11¾	11¾	
O P					
OE INC	140	$14⅜	14⅜	14⅜	— ¼
fOcelot B	1000	$10¾	10½	10½	— ⅜
Ogivar	3800	100	96	96	+ 1
Olco.A	7700	251	245	246	— 8
fOsha A	2200	$31¼	30⅞	31	+ ⅜
Pancdn.Pt	400	$31¼	31¼	31¼	— ½
Pantoram	1000	235	230	235	— 5
P.Martin	4900	95	93	95	+ 2
Peerless	8325	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Perkins.P	100	$8	8	8	
Perp.G.VI	15364	$8	7⅞	7⅞	
Pla.Dome	69725	$19	18⅜	18½	— ⅜
Pla.D.wt.g	36000	1	1	1	
Plastibec	100	160	160	160	+ 15
fPowr Cr	27752	$16¼	16	16⅛	
Power.Fin	1800	$19	18⅞	18⅞	
PowFn.pD	z25	$16⅛	16⅛	16⅛	
Premier.a	600	360	360	360	— 5
Pr.Choix.a	5525	$10	9⅝	10	+ ¼
Provigo	64060	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Q R					
Que Tel	7612	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
QuebecoA	2500	$17⅜	17¼	17¼	+ ⅛
fQuebecoB	6440	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Queenston	2900	100	100	100	
RyII.F.pr	200	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Ry.nt.Fin	z60	$21	21	21	+ ½
fRadio.A	750	$6	6	6	— ⅛
Reed Cll	200	$36¼	36¼	36¼	+ 1¼
fRepap	4600	$12⅛	12	12	— ⅛
Rio.Algom	3300	$25¾	25⅝	25⅝	+ ⅛
fRogerC.B	2150	$110½	109¼	110½	+ ½
fRollnd A	500	$11¾	11¾	11¾	
Royal.Lpg	1847	$14	13¾	14	+ ¼
fRyTrstco	5275	$17	17	17	— ⅛
Rytrc.Wt	500	$15½	15½	15½	
RTrst G.fl	600	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Rytrc srQ	230	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
S T					
SHL Syst	500	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
fSNC	10060	$10¼	10	10⅛	— ⅛
SR.telcom	5100	475	475	475	
fSt.Souv.a	1680	215	210	215	+ 5
San Fran	3050	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
SaniGest	10000	100	95	100	
Sani Mo.a	15300	180	165	180	+ 11
Sani Mo.w	69750	17	11	17	+ 5
Sanivan	7900	375	350	375	
SasOil.7.25	11300	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Saskoil	500	$14½	14½	14½	— ⅛
Saskoil.wt	300	470	470	470	
Saskoil eu	300	$99	99	99	+ ¾
Sceptre.wt	2800	228	228	228	— 7
Sceptre	1600	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Scotts C	500	$21¼	21¼	21¼	+ ⅜
fScott Hos	3675	$20	19⅞	20	
Seagram	300	$98⅜	98½	98½	— ⅛
Sears Can	1150	$14¼	14¼	14¼	
Sechura	1346	$11⅛	11	11	— ¼
Sensormat	1000	335	335	335	
Shell Can	2950	$40⅞	40⅜	40⅜	— ⅜
Shermag	1100	135	130	131	+ 1
Shirmax	1400	263	258	258	— 7
Sico	10699	$16⅜	15½	15¾	+ ¼
S—Beaud.	1700	345	340	345	— 5
S.Lmaire	1800	54	54	54	+ 4
fSocanavA	18130	$6⅜	6⅛	6⅜	
SocanavW	16575	135	130	131	— 4
fSodrcanA	325	310	310	310	
Southam	148050	$32½	32	32½	+ ½
fSpar Aer	45045	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
Sportcn.A	2000	345	330	345	+ 20
Sportc.B	1950	125	125	125	— 5
Stbg Pr C	2000	$23⅞	23⅞	23⅞	
Stbg Pr D	400	$25½	25½	25½	+ ½
Stelco A	1014	$22⅛	22	22⅛	
Stel 1.94	500	$21¼	21¼	21¼	
Stratm.A	98300	234	221	221	
SumnerSp	1300	230	215	215	— 5
TCG Gr.	1960	$5	490	490	— 5
TCC Bev	300	$11⅛	11⅛	11⅛	
Taurus.A	z200	40	40	40	
Teck A	200	$26	26	26	
fTeck B	20300	$24½	24¼	24¼	— ⅜
Tee.com	5400	50	50	50	— 5
fTmedia.A	900	$5⅞	5⅞	5⅞	
Tembec.A	9140	$11⅜	11⅜	11⅜	
fTrNoir.a	1000	40	40	40	
ThomCor	3832	$18⅜	18¼	18¼	— ⅛
Tolgeco	3475	210	200	210	+ 17
Total Pete	1900	$31⅞	31⅞	31⅞	— ¼
Tot.pet2.88	765	$48	47¾	48	+ ½
Totec	7100	165	160	160	
TrAlta 7.2	500	$24½	24½	24½	+ ⅛
TrAlta	4600	$14	14	14	
TrCan Pl	4825	$17¼	17⅛	17⅛	
TrCan 2.8	200	$35	35	35	+ ¾
Transat	3500	150	150	150	
Tran.finan	500	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
fTransit	1000	175	175	175	
Tridel Ent	3600	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Trilon Fin	1100	$21½	21¼	21½	+ ¼
Trilon srA	2100	$22	22	22	
Trimac	18913	$5⅛	495	5	+ ⅛
Trit.Cda.R	1400	210	210	210	— 5
Triton	z150	27	27	27	+ 1
fTrizec A	1500	$28½	28½	28½	— ½
Trizec.sr4	400	$22½	22½	22½	
Trco Desi	800	420	415	420	
Trust Gen	9000	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
TrGen.pA	100	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
fTurbo Rs	31500	61	58	59	— 2
U V					
fUAP.In.A	325	$18¼	18	18	— ¼
Ultrmar	5300	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
Uni—Selct	13681	$9¼	8⅞	9	
Uniges0.65	2600	$8⅞	8⅞	8⅞	
fUniges B	130200	440	435	435	— 5
Un Carbid	z90	$19¼	19¼	19¼	
Union.Ent	400	$11¾	11½	11½	— ⅛
Un.Wstbrn	4400	$11½	11¼	11¼	— ⅛
Val Royal	4320	$6⅜	6⅛	6¼	
fV.Houtte	1900	455	455	455	
V.Hout.w	2400	15	15	15	+ 1
Varity Co.	2722	298	290	290	— 5
Venmar	z700	95	95	95	
fVideotron	5775	$19¼	19	19	
W X					
Westcoast	9170	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅛
West8.25	600	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
Westmin	200	$9¼	9¼	9¼	
Weston	1000	$45	44¾	45	+ ¾
fWise.A	2500	98	98	98	+ 3
Woodward	1000	260	260	260	— 10
Total Sales:				6,121,071	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	26600	$11¾	11½	11¾	+ ⅜
Bcshare.r	2200	$14¼	14	14⅛	— ⅛
Ry.Fin.Ir	200	$20⅝	20½	20½	— ⅛
Total Sales:				29,000	

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Can.In.Un	700	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
EnpFnd.B	1900	$7	7	7	— ⅛
EnpFnd.C	2495	$8⅝	8½	8½	— ⅛
EnpFnd.D	328	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
F.Europ.u	600	$8¾	8¾	8¾	
Total Sales:				6,023	

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aur Res	37954	$12⅜	11⅝	12¼	+ ⅝
Ab.Met	19174	5	5	5	
Amer res	1980	122	120	120	— 2
Armistc	9930	30	30	30	
Augmitto	10000	30	30	30	
Aunore	6200	16	16	16	
Aurizon	17338	39	38	39	
Aurtec.A	4000	189	175	175	— 20
Avlmer	1000	10	10	10	— 5
Bakertalc	2500	33	33	33	— 5
Beaufield	9962	35	35	35	+ 2
Brex	6000	31	30	30	— 1
Bruneau	1500	8½	8½	8½	—1½
Cache.Or	z887	6½	6½	6½	+ ½
Cache Ex	2000	53	53	53	+ 1
Chesbar	500	35	35	35	— 4
Coleraine	18800	54	51	54	+ 1
Con Abit.	43423	142	135	137	— 2
Cristobal	z82	14	14	14	
Denn'Or	2500	17	17	17	— 2
Dufrsnoy	10000	50	48	50	
Dumagmi	1572	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Duma.Wt	900	230	230	230	— 2
Dumont	8000	24	24	24	
Essor	1843	13	13	13	
Freewest	14600	350	345	350	+ 5
G.Briar	10900	8	8	8	
Gdn Dav	9382	5½	5	5	— ½
Gln.Grp	10572	31	31	31	
G Knight	1500	$9	8⅞	8⅞	
GldnStr	28740	330	290	320	+ 55
Goldex	800	260	260	260	
Goldx.wt2	z300	9	9	9	— 1
Greenstn	3900	485	480	485	+ 20
JAG.Min	1250	15	15	15	— 2
Kewa.Gld	7300	176	170	170	— 3
Kimex	17000	12	6	9	— 1
Ligneris	4000	4	4	4	
LvonLake	19945	44	44	44	— 2
MSV cl.A	37092	44	41	44	+ 3
Maufort	21000	20	18	20	+ 2
Mazarin	41300	110	105	107	— 3
Messeg	22000	12	11½	11½	— ½
Mimka.M	25782	127	125	125	+ 1
Monique	5000	75	75	75	
Mono.Gld	2000	11	11	11	— 4
N.Gldcor	1000	5	5	5	— 2
Normetal	5500	67	63	63	— 1
NAR.met	1524	30	30	30	
Nva.Cgco	11205	90	89	90	+ 8
Oasis	22300	10½	10	10	— ½
Ojibway	4000	8	7	8	
Orex exp	121800	154	149	150	+ 1
Orient	44213	48	39	46	— 2
Parquet	3104	12	12	12	
PetroGas	70500	10	7	10	— 2
Radiss.Rt	401941	0½	0½	0½	
Radisson	21920	42	40	41	+ 1
Robex	5500	27½	27½	27½	—2½
Rogi	58750	37	34	35	+ 2
Sphix.M	16132	160	150	160	+ 6
Spirit Lk	73512	214	210	213	— 1
St.Genev	67800	245	228	238	— 2
Stabell	3000	12	12	12	+ ½
Tandem	11701	26	25	25	— 1
VSM	49000	105	102	103	— 2
Val D'Or	10000	34	32	32	— 1
Vassan	3636	5½	5½	5½	
Veinor	z400	20	20	20	— 5
Vior	9000	40	39	40	+ 1
Wrightbr	8502	46	46	46	
Yorb.CIA	6750	33	30	30	— 3
Total Sales:				1,535,098	
Total Market:				7,691,192	

DIVISION INTERNATIONALE

French companies — $US	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
cascd s.a.	2000	$9	9	9	+ ⅜

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0

United Kingdom	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BET Ads	300	$21¼	21¼	21¼	—1½
Maxwell	500	350	350	350	— 10

United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	480	5	490	460

Others — $US				
Eldrs ads	283	293	290	235
Flet.Chilg	0	0	400	345
pLatonia	$52¼	53¼	52⅜	50¼

CERTIFICATS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	3750	5.300	5.200	5.200

MONTREAL MOST ACTIVE

INDUSTRIALS					
BCE Inc.	1729261	$42¼	41⅝	42¼	+ ½
CP Ltd	380477	$27⅝	27	27⅝	+ ⅝
Bq.N.Ecos	212015	$17⅞	17¾	17⅞	
Southam	148050	$32½	32	32½	+ ½
Uniges B	130200	440	435	435	— 5
Mines and Oils					
Bow Val	229432	$15⅛	14⅞	14⅞	— ¼
Stratm.A	98300	234	221	221	
Cambior	92700	$13	12¾	12¾	— ⅜
Pla.Dome	69725	$19	18⅜	18½	— ⅜
Louvem	53750	$8⅛	7½	8	+ ¼
Junior Resources					
Radiss.Rt	401941	0½	0½	0½	
Orex exp	121800	154	149	150	+ 1
Spirit Lk	73512	214	210	213	— 1
PetroGas	70500	10	7	10	— 2
St.Genev	67800	245	228	238	— 2

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	
ABC Group	
xynFully-Mgd	5.83
ynFund-Value	5.71
Admax Inv.	
nCaptain Equ	5.34
xynCaptain In	5.02
AGF Group	
Amer Grth	9.73
Cdn Gs Enr	8.59
Cdn SecGth	10.30
xCdn Trustd	4.66
Conv Inc	10.49
Corp Inv	13.23
Crp Inv Stk	6.38
gExcl Am Eq	5.80
xgExcl Cd Bd	5.25
gExcl Cd Eq	5.46
xgExcl GloBo	4.85
gExcl Japan	5.51
xgExcl	10.19-5.00
gExcl Special	6.07
xGlobal	8.87
Grth Eqty	10.98
xHiIncome	9.65
yHiTech	13.37
Japan	6.69
xnMMF	11.47-10.00
xOptn Eqty	4.16
Special	6.07
All-Canadian	
Compound	15.84
Dividend	11.00
Natural Res	4.85
xRevenue Gth	3.35
Univest	5.86
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.82
xnDividend	4.71
xnIncome	5.58
nInternt'l Cdn	5.02
nuInternt'l U.	4.27
xnMMF	11.29-5.00
Altamira	
ynBalanced	12.40
xnBond	10.77
nCapital Gwt	9.95
nDiversifd	11.62
ynEquity	15.72
xnGro 9 Inc	6.16
xnIncome	6.52
nSpecial Gro	8.09
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.92
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	5.06
Cda Cum	17.46
Cdn Bal	5.27
Discovery	5.61
Income	10.18
Intern'll	7.94
gLDMK Ame	5.11
gLDMK B9M	5.00
gLDMK Can	5.18
gLDMK	9.82-10.00
gLDMK Itl	5.49
Mny F	11.30-10.00
Optiml Cdn	7.85
Pld. Rsces	12.07
Taurus	5.34
BPI Capital	
xCdn. Bond	9.86
Cdn. Equity	10.87
yEAFE Fd	7.79
Emerg. Gwt	9.42
Global Eq.	12.31
yGlobal Inc.	9.15
xHigh Yield	9.35
xnMMF	11.96-10.00
xOne Decisn	11.19
Option Eq.	10.44
Burns Fry	
ynBF Bond	10.00
ynBF Cdn	11.93
ynBF Fund	13.06
Calvin Bullock	
American	9.40
Balanced	10.25
Bond	7.46
CIF	7.77
Dividend	10.44
Growth	2.50
MMF	11.52-10.00
Canada Trust	
ynCTNAF	29.77
ynEquity	61.19
ynIncome	9.56
Central Guaranty	
xynFut Cd.	12.34
xynFut Gov.	10.42
xynFut Inco	11.19
xnFut	11.05-10.00
xynFut Mort	10.02
xynFut Selec	11.06
Central Guaranty	
xyBalanced	11.00
ynInv Equity	6.97
ynInv. Incom	4.75
ynMortgage	10.38
xyProp Fun	104.34
Century	
DJ	10.08
uDJ-U.S.	8.57
CGF Group	
yFund 4000	4.81
yInternatn'l	7.20
yVenture Fnd	3.31
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	25.22
yRRSP	12.60
Church Street	
ynBalanced	11.51
ynEquity	12.54
xynIncome	10.00
xynMM	11.02-10.00
CIBC Funds	
xnBalanced	11.21
xnCdn. Equit	11.32
xnFix Inc	9.95
xnGlobal	11.12
ynMMF	11.52-10.00
xynMortgage	10.70
Confed Group	
Growth	9.00
yMortgage	5.02
Cooperants Group	
yuAmer. Eqt	10.00
yBalanced	9.99
yCdn. Equ.	10.01
yIncome	10.00
yReal Estat.	50.00
CT Inv Counsel	
ynE-S	11.26-10.00
xEv Bal	11.82
xEv Int'l	14.56
Ev Spec Eq	12.21
xEv. Gth.	11.59
xEverest Bn	10.18
Cundill Group	
Security	15.23
Value	13.28
Dean Witter	
xyuHi Yield	8.45
ynuMMF	7.99-1.00
Elliott Page	
yEP Bal	27.23
xyEP Bond	26.17
xyEP Equ	29.26
ynEP M	11.79-1.00
Ethical Gwth	
xyEthical Gw	6.66
Extro Group	
yInternt'l	5.18
Fidelity Inv.	
xyCap Bal	11.61
xyCap Build	12.78
xyCap Conse	10.87
yIntP'folio	12.54

Finsco Funds	
Bond	9.31
JF Am Equ	10.55
JF Bal	9.16
JF Cdn Equ	12.02
MMF	11.57-10.00
T-Bill	11.54-10.00
uUS MM	8.24-10.00
First Cdn Funds	
nBalanced	10.62
nBond	10.00
nEqty. Ind.	11.79
nMMF	11.20-1.00
nMortgage	11.20
First City Funds	
Growth	5.51
xIncome	4.81
ygReal	6.49
Fonds Desjardins	
xynActions	20.06
xynEquilibre	10.47
xynHypo	4.37
xynIntern'll	16.06
xynMM	10.00
xynOblig	4.54
Fonds MFQ	
yActions	10.43
yEquilibre	9.72
yObligations	9.94
Fonds SNF	
xyEquilibree	9.70
xyQuebecoise	8.11
xyRevenu	10.02
FutureFund Share	
nFood Fund	6.33
nGolden Fund	6.50
nSilver Fund	3.48
nValue Fund	5.41
GBC Funds	
ynCanada	6.60
xyHall Bon	10.53
ynMMF	11.82-10.00
ynNor Ame	3.54
Global Strategy	
Amercas Fd	11.17
nC$Mny	10.68-1.00
Europe Fd	9.38
Far East F	13.40
yGlobal S Cp	18.11
Global S Fd	16.62
RRSP	10.45
gRRSP Acc	11.51
nUS MF	6.49-1.00
xWorld Bd	9.36
xWorld Mny	9.42
Guardian Group	
American E	22.40
Balanced	11.97
xCIPF86	9.51
xCIPF87	9.92
Canadian Eq	5.65
Enterprise	11.38
Global Eq.	4.94
xItl. Income	8.11
North Amer	5.64
Pac. Rim.	17.72
Pfd.Div	8.00-9.17
xnS Mn	11.78-10.00
xStrat Inc	9.37
xuUS M	8.10-10.00
gVantage Bal	5.35
xgVantage Bo	5.10
gVantage Eq	6.31
gVantage Int'	4.99
gVantage U.S	5.43
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.95
Integra Cap	
xBalanced	11.18
InvesNat	
nAct-Eqty	5.67
nEquil-Bal	5.34
xnRev-Inc	4.98
Investors Group	
yBond	4.27
yCdn Equity	6.76
yDividend	9.56
yGlobal	5.58
yGro P'folio	5.47
yGroPlus P'fo	5.31
yGrowth	10.34
yInc P'folio	5.05
yIncPlus P'fo	5.10
yJapan	15.93
ynMMF	11.51-1.00
yMtge	4.92
yMutual	9.24
yReal Prop	5.47
yRetGro P'fol	5.31
yRetPlus P'fo	5.21
yRetiremnt	10.01
ySpecial	12.54
ySumma	5.69
yU.S. Growt	12.02
J. Heward Group	
JH Amer Cd	9.45
uJH Amer Us	8.05
JH FdLtd	9.57
Laurentian	
gEndur Bal	5.58
gEndur Bond	5.19
nV MM	10.92-10.00
Viking Cdn	16.30
Viking Com	16.47
Viking Div	8.18
Viking Gth	19.51
Viking Inc	4.04
Viking Int'l	20.03
Lloyds Bank Can.	
ynBalanced	10.31
ynEqu Index	11.45
ynMMF	10.58-10.00
Lotus Fund	
xynLotus Fu	11.61
Medallion	
yRealty Gwt	11.43
Metropolitan Gr.	
yBond	2.77
yCdn Mutl	6.56
yCollective	16.87
yGrowth	6.56
yProtection	10.11
ySpeci.	7.20
yVenture	9.79
MMF Funds	
yDividend	4.72
yGrowth	14.38
yIncome	11.09
yResc Can	13.09
yResource	8.64
yWorldwide	14.01
MOF Group	
yDOF-II	1.71
yDOF-III	2.00
yMult. Opp. F	2.11
ySpec. Opp. F	1.61
Montreal Trust Gr	
ynBalanced	10.00
ynDividend	9.31
ynEquity	27.86
ynIncome	8.28
ynInternatl	27.17
ynMMF	11.30-10.00
ynMtge	9.98
ynRsp Bal	10.00
ynRsp Equ	23.77
ynRsp Inc	17.84
ynRsp	10.70-10.00
ynRsp Mtge	10.00
ynRsp Tot Re	9.89
ynTot Retur	10.02
Mutual Group	
Amerifund	13.45
CIF	10.26
Diversifd 25	12.83
Diversifd 40	14.10
Diversifd 55	14.55
Dividend	9.72

Equifund	16.76
nMMF	11.08-1.00
N.N. Funds	
MONY Gold	7.21
Noram	
yCanadian	9.90
yInternatl	11.56
Northern Group	
yCdn Equ	6.51
yInt MM	4.90
yPrvtz	10.26
yUS Equ	6.25
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressiv	13.17
ynBalanced	11.89
ynDiversifd	12.32
xynFix	11.50-10.00
xynMtge	11.45
PHN Group	
ynBalanced	11.86
ynBond	8.39
nCanadian	23.35
xnDiv Inc	15.60
ynMMF	11.72-10.00
nPooled	44.77
nRRSP	13.54
nU.S. Fund	30.36
xVintage Fd	15.03
Prudential Group	
xDiversifd	5.60
xDividend	4.76
Growth	8.44
xIncome	5.22
xnMMF	11.82-10.00
Natural Res.	6.81
Prec. Metals	5.48
Pursuit Gr	
yuAmerican	6.31
yCdn Equity	14.77
yIncome	9.63
yMMF	12.44-10.10
Royal Trust Gr.	
xynAdv. Bal.	10.67
xynAdv. Gwt	10.88
xynAdv. Inc.	10.02
xynAmerica	25.67
xynBond	8.92
xynCanadian	37.87
xynEnergy	8.47
xynGlobal Inv	8.82
xynJapanese	17.03
xynMM	10.98-10.00
xynMortgage	10.39
xynPrec Meta	9.72
xynPreferred	9.50
xynReal Est	10.00
Roycom Group	
ySummit RF	10.53
ySummit TD	11.02
RoyFund Group	
nBal	5.67
nBond Fnd	5.04
nEquity	23.53
xnMMF	11.04-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.86
nSmall Cap	10.77
nStock	8.02
nWorld Gwth	12.02
Sceptre Funds	
ynBalanced	12.54
ynBond	10.83
ynEquity	13.60
ynInt'l	13.16
nMMF	11.20-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.91
xnCdn Balanc	9.94
nCdn Eq Gth	10.68
xnDIF	9.85
xnIncome	9.80
xnStock Bon	10.41
Spectrum	
gCash	11.10-1.00
gCdn Equity	10.97
gDiversified	10.47
xgDividend	10.38
gGovt Bond	10.09
xgInterest	9.64
gIntl Equity	8.92
nSaving	11.35-1.00
Sterling Mtge	
ynSterling Mt	4.90
Strata Funds	
Growth	11.99
xIncome	10.22
xnMMF	11.07-1.00
Strata-40	11.37
Strata-60	11.57
TD Green Line	
nCdn Balanc	11.61
nCdn Bond	10.19
nCdn Equity	12.84
nCdn Index	6.89
nCdn M	11.71-10.00
ynMortgage	10.42
nuUS Index	6.82
nuUS M	7.82-10.00
Talvest Funds	
American	6.02
xBond	10.25
Diversfd	6.31
Global	6.07
Growth	10.48
xIncome	10.40
xMMF	11.53-10.00
Templeton Gr	
Dev Growth	5.77
xGlobal Inc.	9.67
gHeritage	5.43
gHeritage Ret	5.35
xnT-Bill	11.33-1.00
Temp Cdn	6.36
Temp Gr Cd	21.58
uTemp Gr U	18.35
Top 50 Gr.	
yTP50 T-Bon	5.04
yTop 50	11.55
Tradex Gr	
ynInvestment	8.49
ynSecurity	10.00
Trimark Group	
xIncome Gth	5.86
xIntere	11.64-10.00
gSelect Can	5.98
gSelect Grth	5.25
Trimark	12.65
Trimark Cd	13.36
Trust General	
ynAction Am	17.91
ynAction Ca	28.04
ynCroissance	12.61
ynEquilibre	10.09
ynHypo	10.46
ynInternatl	11.35
ynMar Mon	10.00
ynOblig	9.73
Trust La Laur.	
ynAction	11.43
ynOblig.	10.04
20-20 Group Fin	
nSunrise	.35
Sunset	13.38
gSunset Ame	10.21
xSunset Deb.	8.86
xSunset Pfd.	10.27
ySunset Worl	11.22
United Group	
yAccum	12.00
yAccum R.	12.80
yAmerican	7.21
xyMMF	11.69-10.00
xyuMMF	9.11-5.00
yMortgage	5.14
ygP'folio Fd	11.23
ygP'folio RS	10.85
ySecurity	3.97
yVenture	9.23

yVenture Re	13.60
UnivAve Gth	
ynUnivAve	12.32
Waltaine Funds	
ynBalanced	10.98
nDiv. Growth	9.54
nIncome	9.30
xnInsta	12.37-10.01
NON-MEMBRES	
AIC Advantage	
Advntage	12.24
Calpa	
nGyro Bond	9.97
nGyro Equit	13.66
C-Anoes	
ynC-Anoes	11.12
Can Nat Res	
yCan Nat Res	5.38
Conwst RSP	
nCanwest r	104.56
Capstone Group	
nCS Mg	11.54-10.00
xnInternt'l C$	5.21
xnuInternt'l	4.43
xnInvestment	6.40
Co-op Trust Group	
ynGrowth	15.18
ynIncome	9.33
Counsel Trust	
ynReal Estat	19.81
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.32
Goldtrust	4.80
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.61
nDK Ame	17.41
nDK Ent.	12.69
Domequity	
ynDomequity	5.85
Dunedin	
yInternt'l	108.57
Dynamic Group	
yAll Dyn VI	3.65
yAll Dyn VII	4.00
yAll Dyn VIII	5.34
yAll Dyn. IX	5.27
yAll Dyn. X	5.07
yAll Dyn. XI	4.80
xD Income	5.41
xD.Div	5.24
yDy Global	5.74
uDyAm US	7.62
DynAmCn	8.96
DynCdn Fd	15.16
xyDynGBF	4.77
nDynPartners	5.67
DynPrecMet	1.12
xMMF	10.99-10.00
Mgd P'folio	6.55
F.I. Exar	
yImmobilier	10.14
Friedberg Com.	
yDouble Gold	4.69
Harvard	
Harvard	2.86
Industrial Gr.	
xCS Mg	11.56-10.00
Indust Am	9.09
xgIndust Bo	10.37
xIndust Div	12.08
Indust Eq	20.05
Indust Futur	6.28
Indust Global	6.70
Indust Gwth	17.42
gIndust Hor	6.48
xIndust Inc	10.25
Indust Pens	7.03
Mack Eq	2.91
Mack Mtge	1.31
Mar Equity	
ynMar Equity	6.31
Marlboro	
yMarlboro	8.95
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	8.26
ynCMASTDF	40.76
ynMD Bond	10.22
ynMD Grth	4.70
ynMDR.A	152.17
ynMDR.B	146.20
yPerp G.	2.04
yPerp G. II	3.00
yPerp G. III	3.96
yPerp G. IV	5.66
yPerp G. V	6.76
yPerp G. VI	9.72
Middlefield Group	
yMRF Mutual	9.09
MTC Group	
Growth	11.52
National Trust	
xynEquity	21.52
ynGlobal	208.75
xynIncome	76.76
nNatrusco	8.30
ynPro	106.89
NW Group	
yCanadian	9.56
yEquity	13.71
NW Trust Eq	
ynNW Trust	22.10
Orbit Group	
yWorld	5.58
Pacific Group	
xyGrowth	7.16
yRet Bal.	4.85
yUS Growth	4.68
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	2.83
Xanadu Fd	1.91
Pret et Revenu G	
xynAmerica	29.93
xynCanadian	10.31
ynFonds H	5.14
ynOblig.	9.88
ynRetraite	23.20
Princor Funds Inc	
uGrowth	20.45
uWorld Inc	5.02
Sagit Group	
Cam Americ	9.96
Cam Balance	6.65
Cam Diversf	7.86
Cam Growth	7.72
Cam Pacific	3.97
Cam Resourc	2.98
Cam Spe Eq	11.78
xTC Bon	10.06
TC Equ	8.40
xTC Inc	6.63
nTC M	11.00-10.00
TC Pen	16.16
Sentinel	
Am Eq Cdn	11.55
uAm Eq US	9.83
xCda Bond	9.66
Cda Equity	10.16
Global	9.68
xnMMF	11.60-10.00
Synchrovest	
ySynchrovest	6.57
Total Return	
ynTotal Retur	.95
Universal Group	
American	11.18
Equity	13.02
Global	5.61
xIncome	5.44
Pacific	9.69
Resource	6.75
Sect Ame	6.84
Sect Cdn	6.74
Sect Cur	5.46
Sect Glo	5.67
Sect Pac	6.32
Sect Res	5.56
Westrn Grth	
yWestrn Grth	4.48

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les valeurs étaient pour la plupart en hausse au terme d'une séance modérée de transactions, hier, sur le marché canadien des obligations.

En fermeture, le court terme demeurait inchangé alors que les moyen et long terme de même que les titres de société et ceux des provinces gagnaient tous un huitième de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 11 7-8 pour cent.

DIVIDENDES

Bell Canada: priv., séries 8, $0.485. Payable le 1er décembre aux sociétaires inscrits le 1er novembre.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
Novo Alta Corp	6322	42932
TSE 35 Index	3026	15813
Aur Res	1226	8250
Noranda Inc.	1155	7353
BCE Inc.	775	7348

Série		Off	Dem	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Abitibi Price Inc		C. 17		Opt Vol		20
Ja $16	P	25	45	35	10	10
$18		50	75	60	10	25
Agnico-Eagle		C. 9⅜		Opt Vol		60
My $9		130	155	145	20	20
Nv $9		70	75	75	20	135
$10		40	50	40	20	536
Air Canada		C. 13⅜		Opt Vol		233
Ja $13		120	130	125	10	665
$13	P	45	60	45	10	670
$15		35	50	35	3	400
Ap $13		175	185	180	10	150
$14		125	140	135	20	75
Oc $11		225	240	225	100	247
$13		45	50	45	80	5553
Alberta Energy		C. 22¼		Opt Vol		31
Mr $20		330	355	330	20	90
Dc $20		260	285	265	3	118
$22½		80	100	80	8	38
Alcan Aluminum		C. 27¼		Opt Vol		138
Fb $25	P	70	85	70	16	99
$27½		155	170	175	20	406
$30		65	75	75	5	678
Oc $27½	P	40	65	25	70	553
Nv $27½		70	85	95	17	1782
$27½	P	75	90	65	10	569
Amer Barrick		C. 29⅞		Opt Vol		696
Ja $27½	P	80	100	95	5	230
$30		250	270	240	2	273
$32½		140	160	125	35	97
Ap $27½		$5⅛	$5⅜	$5	4	7
Oc $25	P	1	15	10	75	179
$27½		250	270	250	470	689
$30		75	95	100	35	767
$30	P	80	100	80	20	210
$32½		10	30	30	50	225
Aur Res		C. 12¼		Opt Vol		1226
Mr $7		$5⅜	$5⅛	$5⅜	50	145
$8	P	15	30	15	30	49
$10		335	360	350	73	396
$11		275	300	310	18	123
$12		240	250	240	33	33
$12	P	145	170	160	20	20
Oc $9		330	340	310	15	509
$9	P	4	6	5	10	438
$10		230	240	245	10	451
$11		125	150	130	137	320
Nv $9		325	350	355	15	97
$11		165	185	160	25	247
$11	P	45	50	50	80	373
$12		110	135	120	72	127
$12	P	90	115	100	201	233
Dc $7		$5¼	$5½	$5⅛	10	60
$9		345	370	380	20	399
$10		280	290	290	132	792
$11		195	220	220	127	361
$11	P	60	85	65	3	33
$12		145	170	145	35	84
$12	P	105	120	110	110	90
BCE Inc.		C. 42⅛		Opt Vol		775
Fb $42½		110	120	115	424	2762
My $40		365	385	325	4	162
$42½		165	190	170	5	168
Nv $40		265	290	250	10	1279
$42½		55	65	50	93	1108
$42½	P	50	65	65	239	287
Bk Nova Scotia		C. 17⅛		Opt Vol		203
Mr $17		150	175	170	10	532
$18		100	120	120	10	308
$18	P	65	85	75	20	85
$19		60	70	60	110	540
Dc $16		200	215	200	10	484
$18		65	75	70	35	2627
$20		5	20	15	8	58
Bk Of Montreal		C. 31¼		Opt Vol		241
Ja $30		245	270	270	33	248
$32		130	155	145	40	1648
$36	P	400	425	400	141	141
Ap $31		230	255	250	5	58
$35		60	85	60	7	91
Oc $32		35	60	35	15	331
Bombardier B		C. 17⅛		Opt Vol		229
Ja $17		105	125	125	3	784
Ap $16		200	210	225	110	547
$18		75	100	75	1	1
$18	P	110	135	135	20	20
Oc $13		425	445	420	20	99
$15		225	235	235	5	115
$16		125	130	130	70	236
Bow Valley Ind.		C. 14⅞		Opt Vol		510
Ja $15		95	100	95	510	1569
Brascan Class A		C. 31		Opt Vol		35
Ja $27½		410	415	425	10	185
$30		215	220	215	3	139
Ap $30		285	310	250	2	34
Oc $30		120	145	100	20	131
CAE Industries		C. 15⅛		Opt Vol		68
Mr $14	P	25	50	50	6	60
$15		130	140	135	21	386
Jn $15		160	185	175	15	50
$16		115	140	115	6	6
Dc $14		150	160	150	10	396
$16		30	40	35	10	10
Cambior Inc.		C. 12¾		Opt Vol		65
Fb $13		115	140	135	15	213
Nv $12½		80	90	95	50	292
Campeau		C. 10⅛		Opt Vol		410
Ja $9	P	80	85	85	10	90
$13		55	60	55	25	152
$14		40	65	40	10	121
$18	P	$7¾	$8	$7¾	25	15
Ap $10		210	250	220	10	70
$11		175	195	175	10	11
$12	P	235	260	270	5	37
$13	P	385	430	395	15	90
Oc $9	P	25	35	35	1	93
$11		20	40	15	10	237
$11	P	75	90	80	23	135
$12		1	20	5	10	40
$12	P	185	190	185	15	205
$16	P	$5¾	$6	$6	15	37
Nv $9		190	210	195	10	110
$9	P	45	65	60	72	75
$10	P	75	100	90	20	95
$11		75	85	75	113	241
$13	P	275	315	275	1	130
$14	P	375	415	395	10	23
Canadian Pacific		C. 27⅝		Opt Vol		443
Fb $22		$6⅛	$6½	$5⅞	20	93
$27	P	105	120	130	5	150
$28		175	200	200	63	750
$29		125	130	125	60	350
My $28	P	175	200	175	5	5
Oc $26		190	195	170	20	2037
$26	P	1	20	5	20	157
$27		95	105	95	28	553
$27	P	30	50	30	20	90
$28		35	50	45	25	1033
Nv $24		385	405	395	70	858
$25		290	315	265	9	670
$25	P	20	30	20	10	320
$27		150	160	120	20	1133
$27	P	55	80	80	3	121
$28		85	90	85	65	1682
Cantor		C. 28¾		Opt Vol		4
Fb $32½		75	100	75	4	50
Cascades Inc.		C. 6⅜		Opt Vol		20
Mr $7		50	60	50	20	434
Cdn Imp'l Bank		C. 31		Opt Vol		138
Mr $32½		105	130	105	5	47
Jn $32½	P	195	215	205	100	100
Dc $30		175	195	190	28	975
$32½		40	65	40	5	303
Cdn Tire Corp		C. 25⅛		Opt Vol		2
Dc $25		100	125	100	2	94
Cineplex		C. 14¼		Opt Vol		292
Mr $13	P	160	185	180	10	132
$16		130	150	130	25	92
$17		110	135	125	10	50
Oc $13	P	20	45	25	20	30
$14	P	45	70	55	25	47
$15		35	55	50	20	359
Nv $14	P	110	135	125	5	78
$15	P	165	190	200	20	195
$16		45	65	60	20	199
$17		20	40	45	20	30
Dc $12	P	60	85	75	18	323
$13	P	95	120	110	20	645
$14	P	140	165	180	29	302
$16		75	100	80	10	263
$17		50	70	70	40	300
Cominco Ltd		C. 29¾		Opt Vol		435
Dc $30		135	150	135	435	598
Corona Corp A		C. 8½		Opt Vol		503
Fb $7		165	190	205	10	326
$8		100	125	120	10	905
$9		55	65	60	78	1847
$9	P	75	100	75	5	739
$10		25	45	30	100	1413
My $9		80	105	105	30	318
$10		45	55	55	20	361
Nv $8		60	85	80	20	3883
$9		10	15	20	230	7956
Dofasco Inc		C. 26¼		Opt Vol		5
Dc $26		115	140	130	5	45
Domtar Inc		C. 14⅞		Opt Vol		158
Fb $15		125	130	120	57	478
$17½		40	60	50	23	868
My $15	P	115	130	120	20	201
$16		110	130	120	20	211
Nv $12½		215	220	225	15	250
$15		70	75	55	15	5858
Dom Textile Inc.		C. 17		Opt Vol		5
Ja $16		145	170	145	5	75
Echo Bay Mines		C. 18		Opt Vol		5
Oc $17½		75	100	100	5	319
Gld Knight Res.		C. 8⅞		Opt Vol		10
Ja $9		80	95	85	10	75
Gulf Can. Res.		C. 15⅞		Opt Vol		120
Fb $15		175	200	175	60	140
Nv $15		125	130	140	60	336
Hemlogold		C. 15⅜		Opt Vol		40
Ja $15		150	170	170	5	172
$16		90	110	110	5	195
$17		55	70	65	20	182
Oc $15		60	75	80	10	746
Imasco Ltd		C. 38⅞		Opt Vol		63
Ja $40		200	205	185	20	538
Ap $37½		435	460	420	4	47
Oc $30		$8¾	$9	$8⅞	25	22
$32½		$6½	$7⅛	$6	4	249
$37½		185	190	190	10	1036
Imperial Oil A		C. 63⅜		Opt Vol		590
Fb $57½	P	55	80	60	10	45
$62½		430	480	430	1	21
$65		250	300	260	21	21
My $65		400	450	400	71	71
Nv $55		$8⅞	$9⅜	$9¼	1	211
$57½		$7	$7⅛	$6⅞	3	416
$60		475	$5	$5	194	449
$60	P	45	65	45	262	254
$62½		260	310	310	10	22
$62½	P	120	130	115	10	43
$65		135	155	125	5	5
$65	P	230	280	280	2	2
Inco Ltd		C. 41¼		Opt Vol		124
Fb $35		$7⅜	$8	$7⅛	15	167
$40	P	170	195	195	20	168
$42½		265	290	290	13	128
$42½	P	275	300	310	6	130
$45		165	190	135	10	80
Oc $40		160	185	110	40	492
Nv $37½	P	20	45	40	10	553
$40		225	250	220	5	639
$42½		100	125	130	5	275
Jannock		C. 20⅛		Opt Vol		185
Dc $19		175	200	200	10	437
$20		100	125	110	70	618
$21		65	90	70	105	983
Lac Minerals		C. 11⅜		Opt Vol		176
Mr $11		130	150	145	34	234
Oc $11	P	10	20	20	30	55
$12		2	15	5	35	628
Nv $12		15	25	20	40	172
Dc $11		80	105	100	20	2620
$12		40	45	40	7	1891
$13		15	25	25	10	1426
Laidlaw B		C. 22¼		Opt Vol		148
Mr $20		335	340	340	3	319
$23		120	145	120	53	290
Jn $19		440	465	445	24	28
$23		165	190	165	5	169
Dc $21		195	200	175	8	468
$22		105	120	120	30	715
$22	P	65	85	80	10	80
$23		55	80	80	15	376
Mac Blodel		C. 19¾		Opt Vol		20
Oc $20		15	30	25	20	446
Magna Intl Cl.A		C. 9⅜		Opt Vol		20
Dc $9	P	65	85	80	20	25
Molson Cos A		C. 37¼		Opt Vol		8
Oc $37½		50	70	50	8	88
Moore Corp Ltd		C. 37		Opt Vol		262
Nv $37½		95	120	120	181	1609
$37½	P	100	125	90	81	64
National Bank		C. 14⅛		Opt Vol		50
Fb $13		160	185	180	30	873
$15		40	60	45	10	666
My $16		25	50	35	10	81
Noranda Inc.		C. 27⅞		Opt Vol		1155
Fb $23		$5	$5⅛	475	10	200
$24		425	450	350	30	145
$24	P	5	30	25	30	27
$25		335	340	335	25	374
$26		250	270	250	44	529
$27		175	185	160	85	165
My $25		375	400	305	5	25
$26		290	315	275	5	37
$27		225	250	200	40	80
$27	P	65	90	75	20	20
Nv $22½		$5⅜	$5½	$5	26	301
$23		485	$5	450	17	84
$24		385	400	340	34	204
$25		310	315	300	122	2304
$25	P	1	10	10	10	328
$26		215	225	225	153	515
$26	P	5	30	25	50	79
$27½		100	110	100	360	1238
$27½	P	65	75	60	89	168
Northern Tel		C. 25¼		Opt Vol		23
Ja $25		195	220	195	23	250
Nova Alta Corp.		C. 8¾		Opt Vol		6322
Fb $8	P	25	40	25	8	10
$9		50	55	50	168	1732
$9	P	70	75	70	30	630
$10		30	35	30	39	2101
My $9		85	90	85	95	1030
$9	P	80	95	90	25	685
$10		45	50	45	172	2000
Nv $8		90	100	90	36	86
$9		25	30	25	2660	4924
$9	P	40	45	40	2800	4684
$10		8	10	7	205	4786
$10	P	120	135	135	6	910
$11		3	5	5	55	3859
$11	P	215	230	220	20	778
$12		1	5	5	3	3267
PWA Corp.		C. 16¼		Opt Vol		15
Ap $18		80	100	100	5	68
Oc $19		5	10	5	10	144
Placer Dome		C. 18⅜		Opt Vol		187
Mr $17	P	45	65	50	10	90
$18		185	210	200	13	221
$19		140	165	160	10	186
$20		95	115	100	13	632
Jn $17		300	325	300	10	35
$19		195	220	225	3	62
Dc $17½		165	190	205	6	3047
$20		45	60	50	42	2145
Power Corp Cda.		C. 16⅛		Opt Vol		10
Nv $17	P	95	120	95	10	29
Ranger Oil Cda.		C. 7⅜		Opt Vol		273
Ja $7		75	80	75	23	2018
$8		30	35	35	135	5188
Ap $8		50	55	50	20	443
Oc $7		45	50	45	10	1241
$8		4	9	5	35	340
Rogers Comm.B		C. 110⅜		Opt Vol		51
Ja $115		$7⅛	$8¼	$7¾	21	85
$120		$5¼	$6	$5⅛	10	65
$125		325	425	375	3	16
Oc $100	P	20	70	20	10	65
$110		300	375	300	7	112
Royal Bk Cda		C. 47¼		Opt Vol		172
Ja $40		$7⅜	$7⅞	$7⅞	5	525
$47½		200	210	185	13	2622
Oc $42½		475	490	465	17	1007
$45		245	250	230	87	1282
$47½		45	50	30	50	588
Seagram Co		C. 98⅜		Opt Vol		59
Ap $100		$6⅛	$6⅜	$6⅜	1	34
Oc $95		340	390	410	10	102
$100		55	80	75	5	204
Nv $95	P	80	105	85	8	47
$100		185	210	200	20	60
$100	P	260	300	300	15	15
Shell Canada A		C. 40½		Opt Vol		20
Nv $42½		30	55	50	20	197
Spar Aerospace		C. 10¾		Opt Vol		41
Ja $11	P	65	90	105	26	36
$15	P	415	440	450	10	9
Oc $15	P	415	440	450	5	12
Stelco A		C. 22¼		Opt Vol		40
Nv $25		5	15	10	40	1683
TD Bank		C. 22		Opt Vol		42
Mr $22½		140	155	135	2	478
Dc $22½		65	70	70	40	913
Teck Corp B		C. 24¼		Opt Vol		25
Fb $22½		315	340	335	5	126
My $22½		395	420	405	5	20
Nv $22½		235	240	240	10	4048
$25		80	95	80	5	1299
Total Petroleum		C. 31⅞		Opt Vol		50
Oc $32½		30	55	40	40	72
$32½	P	105	120	105	10	14
TSE 35 Index		C215.31		Opt Vol		3026
Oc $200	P	1	10	6	110	1704
$205		11⅜	11⅝	11⅞	70	490
$205	P	5	20	10	78	900
$210		$6⅝	$7⅛	$7	265	830
$210	P	30	45	40	106	1148
$215		275	305	295	367	898
$215	P	125	145	140	492	1052
$220		55	70	60	70	435
$220	P	395	400	420	135	172
$225		4	15	10	5	15
Nv $200	P	30	45	40	65	175
$205	P	45	55	60	40	1395
$210		$8⅛	$8¾	$8⅝	1	697
$210	P	115	135	125	230	1112
$215		490	$5⅜	$5⅛	20	180
$215	P	260	280	280	80	242
$220		245	265	255	27	118
$225		95	115	100	40	60
Dc $200	P	35	50	50	25	628
$205	P	85	105	85	282	624
$210	P	185	205	205	256	364
$215		$6½	$7	$6½	251	250
$215	P	330	350	350	11	21
Cda 10.25 Feb 04		C. 104.		Opt Vol		230
Mr $105		155	180	170	3	67
107½		80	100	100	10	52
Nv $105		60	70	65	180	370
Dc $100		415	440	435	27	49
$105	P	150	175	170	10	68
Cda 9.5 Oct 01		C. 98⅛		Opt Vol		388
Mr $97½	P	80	105	100	14	248
$100		160	175	165	135	423
102½		85	95	90	40	441
Jn $97½		305	330	325	10	28
Oc $100		5	25	15	10	387
$100	P	135	160	155	26	479
Dc $95		375	400	390	20	303
$97½		190	215	210	20	270
$97½	P	45	55	60	55	1060
$100		75	95	85	50	736
102½		20	40	30	8	443
Cda 9 Mar 11		C. 95⅛		Opt Vol		361
Mr $96		220	240	220	3	115
Jn $94	P	105	125	130	20	85
$96		300	320	285	5	35
$96	P	190	210	205	5	18
Oc $80		$15	$16	15¼	30	-
$94	P	10	20	15	110	175
$96		35	50	45	18	204
$100	P	425	445	475	10	34
Nv $96		70	80	85	148	506
Dc $96		135	145	145	4	588
$98		40	55	50	8	840
Total contract volume						21168
Total open interest						469144

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Séries		Vol	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Feb	360p	55	367	6.00	5.50	6.00
Feb	390	2	450	7.00	7.00	7.00
Feb	400	30	191	4.00	4.00	4.00
Nov	350p	40	424	1.00	1.00	1.00
Nov	360	57	2920	12.50	12.00	12.00
Nov	370	26	1998	6.50	6.50	6.50
Nov	380	4	3121	2.80	2.80	2.80
Nov	400p	10	150	33.00	33.00	33.00
Total	market:			224		

Non transigées

Séries		Int. en cours	Offre	Dem.
Feb	340	1	34.00	37.00
Feb	340p	141	1.40	2.40
Feb	350	520	26.00	29.00
Feb	350p	183	3.50	4.50
Feb	360	32	19.00	21.00
Feb	370	278	13.00	15.00
Feb	370p	802	9.00	11.00
Feb	380	496	8.50	10.50
Feb	380p	1603	16.00	18.00
Feb	390p	55	24.00	27.00
Feb	400p	28	34.00	37.00
May	340	0	41.00	44.00
May	340p	200	2.70	3.70
May	350	30	33.00	36.00
May	350p	25	4.00	6.00
May	360	50	26.00	29.00
May	360p	40	7.50	9.50
May	370	44	20.50	23.50
May	370p	35	11.00	13.00
May	380	39	15.00	18.00
May	380p	70	17.00	19.00
May	390	219	10.50	12.50
May	390p	0	24.00	27.00
May	400	589	7.00	9.00
May	400p	0	34.00	37.00
Nov	340	3	27.00	30.00
Nov	340p	40	.30	1.30
Nov	350	25	18.00	21.00
Nov	360p	1635	3.50	4.50
Nov	370p	1190	7.00	8.50
Nov	380p	1193	15.00	17.00
Nov	390	2331	.50	1.50
Nov	390p	253	24.00	27.00
Nov	400	2528	.20	1.00
Nov	420	650	.10	.60
Nov	420p	0	54.00	57.00
Nov	440	1785	.10	.60
Nov	440p	0	74.00	77.00
open	interest:	26,734		

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, à $6.169 l'once et $198.34 le kg, comparativement à $6.191 et $199.05 respectivement, lors de la précédente cotation.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

L'ACTUALITÉ BOURSIERE

TORONTO

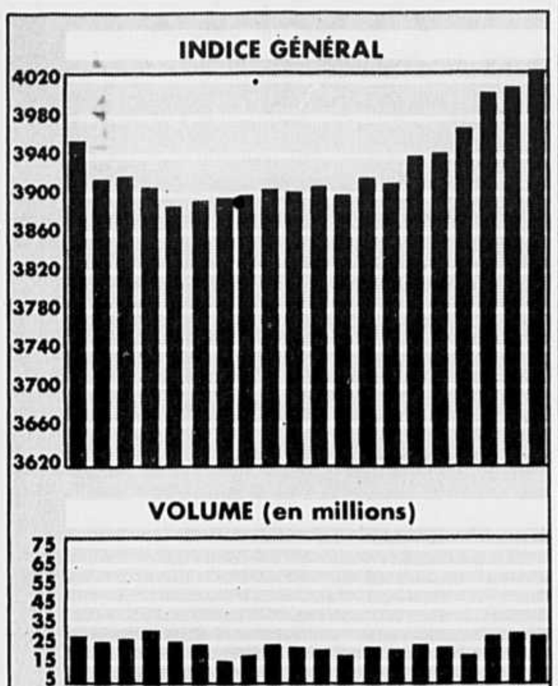

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

AGFM B f 12200 $7⅛ 7 7
AHA Auto o 1500 75 75 75
AMCA Int 41600 430 425 430 +5
AMCA p 1200 $24⅞ 24⅞ 24⅞
AMCA 2 p 1250 $22⅞ 22¾ 22¾ —¼
AMCA 3 p 500 $24¾ 24¾ 24¾
ARC Int 1500 285 285 285
Aber Res o 2000 80 80 80 —4
Abti Prce 4234 $17¼ 17 17 —⅛
Acadia M o 15540 27 25 25
Acugrph A o 5300 35 35 35 +5
Acklands 500 $13½ 13½ 13½
Adv Grvs o 500 160 160 160 +5
Agassiz 5900 260 260 260 —5
Agnico E 4100 $9½ 9½ 9½ —⅛
Agra I w 7000 $5½ 5½ 5½
Air Canada 105460 $13⅜ 13¼ 13⅜ +⅛
Alt Energy 156997 $22⅛ 22 22¼
Al Enr 975 5570 $29⅜ 29⅜ 29⅜ —⅛
Alta Nat 1550 $18 17½ 17½ —¼
Alcan 164447 $27¾ 27¼ 27¼ —½
Alcan C p 2260 $24 23⅞ 23⅞
Alcan E p 900 $23 22¾ 23
Alcan F p 400 $24⅞ 24⅞ 24⅞ —¼
Algo Gr A f 500 390 390 390 —10
Algo Cent 3135 $18 17¾ 18 +⅛
Algma St A 100 $24¾ 24¾ 24¾
Algma St C 800 $24⅞ 24¾ 24¾ —⅛
Algon Merc 4500 $9 9 9 +¼
Allied Lyns 9000 $9¾ 9⅝ 9⅝ —¼
Altex 4100 350 350 350
A Barick 234708 $30½ 29½ 29⅞ +⅛
Am Eagle o45000 77 75 75 —4
Am Eagle r2169003 ½ ½ ½
Am Leduc 500 26 26 26 +1
Am Pacific 200 $5 5 5 +5
Anderson 15700 $18 17⅞ 18
Andrs WA f 500 $10⅛ 10⅛ 10⅛ —⅜
Ang CdnM o10000 17 17 17 —1
Ang dGld o 3000 33 33 33 +3
Anthes 8900 53 51 51
Arbor A 2800 $9¾ 9¼ 9¼ —⅜
Arbor B f 153000 $9½ 9⅜ 9⅜ —⅛
Asmra Mnl 7300 290 280 290
Asmra M w 2500 ½ ½ ½
Ascot Inv o 8000 12 12 12
Atco I f 6200 $10⅞ 10¾ 10¾ —⅛
Atco II 215 $10⅞ 10⅞ 10⅞
Ateba o 60000 11 10 10
Athabska o 3000 43 43 43
Atlanta G o 6000 145 139 145 —10
Atlantis 14922 77 75 77 +2
Audrey R 1600 350 345 345 +5
Audrey w 1500 110 110 110 +5
Augmitto o 15000 30 30 30
Aur Res o 680281 $12½ 11⅝ 12¼ +⅜
Aurizon o 500 38 38 38
Avinda o z700 4 4 4
BAA plc 100 $6¾ 6¾ 6¾
BCE Inc 429511 $42⅛ 41⅝ 42⅛ +½
BCE 1.96 p 140 $50 50 50 +2
BCED 142701 169 165 168 +2
BCED 1 p 6350 $20⅛ 19½ 20⅛ +½
BCED w 12750 13 11 13 +1
BCE Mobl 168182 $35⅜ 34¾ 35 —½
BCE Pl 2p 100 $23⅞ 23⅞ 23⅞
BCED C I 1800 $23⅛ 23 23 —½
B C Bancor 34249 141 139 139 —1
BC Banc A 700 $30 30 30
BC Banc B 1000 $29¾ 29¾ 29¾ +¾
BC Gas 20808 $15 14¾ 15 +⅛
BC Rail p 100 $26 26 26
BC Sugar A 8300 $18⅜ 18 18 —⅜
B Corp p 9500 $30⅞ 30¾ 30⅞ +⅛
BGR A 14400 $10¾ 10¾ 10¾
BII Ent 200 $8½ 8½ 8½ —¼
BMO nt fin 6650 $10¾ 10¾ 10¾ +¾
BMO II p 100 $21¾ 21¾ 21¾ —¼
BNT Ltd 22700 $14¼ 14 14⅛ +⅛
BNT Eqty 5500 $28⅞ 28⅜ 28⅜ —⅜
BP Canada 29370 $22½ 21¾ 21¾ —¼
BYG o 1000 30 30 30 +2
Baca A o 5857 225 225 225
Banister C 200 $14⅛ 14⅛ 14⅛ +⅜
Bank Mtl 71663 $32 31⅝ 31⅞ +⅛
Bk Mtl 250 1600 $25¾ 25¾ 25¾
Bk Mtl 3p 2400 $25¾ 25⅜ 25⅝ +⅛
Bk Mtl 4p 10750 $24⅞ 24½ 24¾ +⅛
Bank N S 259985 $17⅞ 17¾ 17⅞
Bk NS 1p 2150 $22½ 22⅜ 22½ —⅛
Bk NS 3p 20000 $19⅛ 19 19
Bankeno o 2000 280 280 280 +5
Barincor f 1100 250 242 242 —23
Baringtn o 300 115 115 115
Battle M 1200 $17⅛ 17 17 —⅜
Beau CA o 2000 25 25 25
Beaufield o 55124 35 33 35 +2
Beaver R o 5000 29 27 29 +2
Bell 1.94 p 200 $24⅛ 24⅛ 24⅛ —⅛
Bell 9 p 1100 $24¼ 24¼ 24¼ +¼
Belmoral 51300 66 63 63
Blmorl G w 1000 30 30 30 —5
Bema Gl o 23700 199 196 196 —2
Bethlem R 7000 75 72 75
Biochem f 2000 $12⅛ 12⅛ 12⅛ —¼
Biomira o 9500 440 425 440 +20
Bl Hawk o 7000 175 165 165
Bombdr A 3753 $17¾ 17¼ 17¼
Bombdr B f47522 $17⅜ 17¼ 17⅜
Bmbdr I p 4700 $24 24 24 +¼
Bovar Inc 3954 65 63 63 —2
Bow Valy 11923 $15¼ 14¾ 14¾ —½
Bow Valy 4 1344 $15¼ 15¼ 15¼ +½
Bow Vly 205 1200 $20 19⅞ 19⅞ +⅛
Bowtex o 4440 225 220 220 —10
Bracknel o 7000 158 152 158
Bralorne 15900 32 31 31
Bramalea 4680 $23½ 23⅜ 23⅜ —⅛
Brmptn A f 1700 $9⅝ 9⅝ 9⅝ —⅛
Brandvr o 46000 90 65 90 +5
Brascad A 816 $39 38⅞ 38⅞ —⅛
Brascad B 2400 $38⅞ 38⅞ 38⅞
Brascan A 165957 $31¼ 30½ 31⅛ +½
Brkwater o 202970 210 201 203 —2
Brik Brw o 1000 140 140 140 —10
BrAir ads 100 $40⅜ 40⅜ 40⅜ —⅜
BC Phone 26880 $17⅛ 16⅞ 17⅛ +⅛
BCPh 4.84 1000 $13¾ 13¾ 13¾ +¼
BCPh 6.80 200 $19¼ 19¼ 19¼
BCP 7.04 p 500 $19½ 19½ 19½ +½
Br Gas ads 1150 $39¾ 39½ 39¾ —½
Br Steel 100 $25½ 25½ 25½
BrTel ads z10 $50½ 50½ 50½
Broulan 28852 220 205 210 —10
Bruncor 1955 $17¾ 17¾ 17¾
Brunswk 1600 $12¼ 12⅛ 12⅛ —⅛
Brydon o 2045 75 75 75 +10
Budd Can 200 $36½ 36½ 36½
Bunker H o 900 285 285 285 —5

C D

CAE 80170 $15¼ 15 15⅛ —⅛
CB Pak 5350 $11⅛ 11 11⅛ +⅛
CCL B f 125850 $13⅞ 13¾ 13⅞
CFCF f 200 $17⅛ 17 17 —⅛
CGC Inc 11975 $14¼ 14 14⅛
CHC Hlcpt 1800 480 480 480
CM Pref p 750 $14⅜ 14⅜ 14⅜
CS Res o z80 365 365 365
CSA A f 5800 475 470 470 —15
CT Financl 600 $25¾ 25½ 25½
Cableshr A 35500 75 70 75 +6
Cableshr B 7000 73 70 73 +5
Cabre 28275 $5⅜ 5¼ 5¼ —⅛
Cambior 103240 $13¼ 12¾ 12¾ —½
Cambior w 8450 140 125 125 —20
Cambridg 11366 $37⅜ 37⅛ 37⅛ —⅛
Camco Inc 1400 $9⅞ 9⅞ 9⅞ —⅛
Camp Res 1250 80 80 80
Camp Soup 2249 $22½ 22 22⅛ +⅛
Campeau 57977 $10⅜ 10 10⅜
Campeau B 5500 $17¼ 16½ 16½
Campeau C 1400 $13⅝ 13½ 13¾ —¼
Campeau D 6210 $13¼ 12½ 13
Camreco o 1000 19 19 19
Can Malt 200 $31½ 31½ 31½
C Nor West 52360 405 400 405 +5
CNor Wst r z20100
CNor Wst B 178 $24½ 24½ 24½ +⅛
CNor Wst C 800 $14 14 14
C Packrs 71450 $19½ 19¼ 19½ +⅛
C Tung 400 $5⅜ 5⅜ 5⅜
C Energy 8700 $5½ 5⅜ 5½ +⅛
C Exprss f 96404 86 84 84 —1
CForms A f 500 250 250 250
CG Invest 2470 $48½ 48 48½ +1½
C Home o 600 400 400 400
CI Bk Com 174287 $31⅛ 30¾ 31 +¼
C Manoir 500 260 260 260 +15
C Marconi 200 $15⅜ 15⅜ 15⅜
Cdn Nat Res37650 145 142 145 +5
C Ocdental 5741 $22 21¼ 21¼ —¾
CP Forest 8945 $41¾ 41½ 41½ —¼
CP Ltd 496498 $27⅜ 27 27⅜ +½
Cdn Roxy z28 $6⅜ 6⅜ 6⅜
Cdn Tire 1800 $29 29 29
CTire A f 40293 $25¼ 24⅞ 25¼
CUtil A f 14704 $20¼ 20 20¼ +¼
C Util B 50167 $20½ 20¼ 20¼ —¼
CUtil 2nd I 300 $25⅜ 25⅜ 25⅜
Cdn Wn Bk 900 $5 490 495
Canamax 189175 360 287 287 —48
Canam A f 500 $6⅛ 6⅛ 6⅛
Canbra 150 $7¾ 7¾ 7¾ —⅜
CanCaptl 675 430 430 430
Candol D o 1715 10 10 10
Canfor 10340 $28⅞ 28⅜ 28¾ —⅛
Canfor pr 1700 $23¾ 23⅝ 23⅝ —⅛
Canhorn o 3550 56 56 56 +2
Constar S 5105 305 305 305 +5
Capsule T 11500 33 32 33
Cara 1900 $19½ 19⅜ 19⅜ —⅛
Cara A f 18000 $19 19 19
Carena 550 $29¼ 29¼ 29¼ —¼
Carolion o 21400 174 160 160 —10
Carpita C 5000 $5⅝ 5½ 5½ —⅜
Cascades 1600 $6¾ 6¾ 6¾
Cassiar 121313 $6 5¾ 5⅞
Cathedrl o 1000 230 230 230 —5
Celanese 255 $30 29⅞ 29⅞ —⅛
Cntrl Cap 1645 $12¼ 12⅛ 12⅛ —⅛
Cnt Cap Af 21955 $10⅛ 10 10
Cnt Cap Ap 3800 $23⅞ 23¾ 23⅞ +⅛
Cnt Crude o15600 $5¼ 5¼ 5¼ —⅛

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

CFund A f 36725 $5¾ 5½ 5½ —⅛
Cnt GlTr 2 750 $21 20⅞ 21 —⅛
Cnt GlTr 3 900 $25½ 25¼ 25½ +¼
Cnt GlTr 4 100 $19¾ 19¾ 19¾
Cntl G Trc 8600 $10⅝ 10½ 10½ —⅛
CG Tr p z66 $31⅜ 31⅜ 31⅜
Chancelor o 28000 36 36 36
Charan 6700 105 101 105
Chauvco A o80000 $8¾ 8½ 8¾ +¼
Cheni Gld o 3700 270 265 270 —10
Cheni Gld w 1250 30 30 30
Chesbar o 11600 36 35 35 —4
Chrysler z41 $29⅜ 29⅜ 29⅜
CHUM B f 300 $26 26 26 —½
Cimaron o 9175 $7⅞ 7¾ 7⅞ +⅛
Cineplex 93410 $14⅞ 14 14¼ —⅜
Cinram 35300 $7⅞ 7¾ 7¾
Circo Crft 500 $7 7 7
Clarus f 4200 475 465 465 +15
Claude R o 5706 420 410 410
Cly Mil Af 10000 41 41 41 —1
Co Steel f 965 $18⅞ 18¾ 18¾ —¼
Coca o 6603 250 250 250
Cogeco f 904 $7⅛ 7⅛ 7⅛ +⅛
Cogeco B p 1780 $6⅜ 6¼ 6⅜ +⅛
Cognos 100750 $6¼ 6⅛ 6¼ +⅛
Coho Res 45656 $6 5⅞ 5⅞ —⅛
Coin Lake o29400 115 110 115 +3
Colin Enr o 39900 180 170 175
Colonial o 10000 50 50 50 +5
Colony P o z300 70 70 70
Clrtech A of 2500 205 205 205 +5
Cominco L 41984 $30¼ 29⅜ 29¾ —⅜
Comnco A p 500 $24¾ 24¾ 24¾
Comnco B p 100 $25½ 25½ 25½ +¼
Comnco R 252795 375 365 365 —15
Comnco R w66000 40 39 40
Compu H o 10000 50 50 50
Computlog 31200 400 390 390 —10
Comstate o 2000 65 65 65 —5
Connaught 259475 $36 35¾ 36 +¼
C Brinco Ao 835 490 475 475
C Carma A 1175 206 206 206
C Carma w 14610 28 28 28 +3
C General 1079 65 58 58 —2
C HCI Af z66 $9⅜ 9⅜ 9⅜
C HCO o 2200 115 115 115
C Mercntl o 1250 105 101 105 +5
C Norex 3900 $6⅞ 6¾ 6¾ —⅛
Con Prof o 1000 30 30 30 —2
Cons TVX 20800 $6½ 6¼ 6¼ —¼
Cons Gas 987 $28⅜ 28¼ 28¼
Con Gas A 100 $78 78 78 —1
CTL Bank 200 120 120 120
CTL Bk II 541 $12½ 12½ 12½ +12
Contour B o35000 25 22 25 +5
Contrns A f 300 170 170 170 —5
Contrns A p 100 $16¼ 16¼ 16¼ —⅛
Conwest A 1120 $14½ 14⅜ 14⅜ —⅛
Conwst B f 1595 $14¾ 14½ 14½ +2
Coral Gld o 24299 215 215 215
Corncopa o 51100 230 225 230 —12
Corona A f 306891 $8¾ 8⅛ 8½ —¼
Corona B z15 $8⅜ 8⅜ 8⅜
Corona A p 11600 $8½ 8½ 8½
Corona C p 5400 $23¼ 23⅛ 23¼ +⅛
Corona w 35172 34 32 32 —3
Coronet C 4000 425 415 420 —5
Corp Food 68002 $12¼ 11¾ 11¾ —⅛
Coscan D 1000 $12¼ 12¼ 12¼ +⅛
Coseka R 27000 32 31 31 —1
Cott Bev 1600 465 460 465 —5
Counsel 6300 $11½ 11¼ 11¼ —⅛
Coxheth o 15000 16 15 15
Crain RL f 200 $11⅜ 11⅜ 11⅜
Crestbrk 500 $21½ 21½ 21½
CLife I A 3000 $25⅛ 25 25⅛ +⅛
Crownx 6297 $15¼ 15 15¼
Crownx A f 141374 $7¾ 7½ 7⅝
Crownx 1 p 4210 $21⅛ 21⅛ 21⅛ —⅛
Crownx 2 p 7100 $20½ 20½ 20½ —⅛
Crownx B w11100 $15⅜ 15⅜ 15⅜ +⅛
Cumulus 6500 27 27 27
Cusac Ind o 3500 135 135 135
Cyberm B f 500 $18¼ 18¼ 18¼
Czar Res 5500 126 125 125 —1
DMR A f 600 430 430 430 —10
Datel o 500 25 25 25 —2
Davidson o 3500 33 33 33 +3
Deck Res o 8503 75 75 75 +5
Denison A p 3500 $5¼ 5 5⅛ +⅛
Denison B f18583 $5⅛ 490 5 +5
Denison B p 1500 $23 23 23 —5
Denison B w 6000 84 82 84 +4
Deprenyl o 90790 $16½ 16¼ 16¼ —⅛
Derlan 26450 $10 9⅞ 10
Devnic E o 7657 96 95 96 +6
Devran P o 3000 115 115 115
Devtek f 2800 $8⅞ 8¾ 8⅞ +⅛
Devtek mv 300 $9½ 9½ 9½
Dicknsn A f 1420 $5⅜ 5¼ 5¼ —⅛
Dicknsn B z60 $5⅜ 5⅜ 5⅜
Discov W 9900 150 141 150 +8
Dofasco 80670 $26⅞ 26⅛ 26⅝ +⅜
Dofasco 260 2470 $32⅞ 32⅜ 32⅞ +⅛
Dolphin o 8000 53 52 53 +1
Doman A 1220 $9⅞ 9¾ 9¾ —⅛
Doman B f 15300 $9⅞ 9⅝ 9⅝
Doman 2 p 1700 $31¼ 31 31
D Textile 6825 $17 17 17 +⅛
Domtar 24569 $14⅞ 14⅜ 14¾ +⅛
Domtar 225 300 $25⅜ 25⅜ 25⅜
Domtar B 400 $21⅜ 21⅜ 21⅜
Dover Ind 100 $19⅝ 19⅝ 19⅝ +¼
Dreco A o 2075 235 230 235 +15
Dumagmi o 4200 $15 14¾ 14¾ —¼
Dmi w 2650 227 225 225 —7
Dunde Pal o 1000 45 45 45 —2
Dunraine o 20300 100 95 100 +5
Du Pont A 5200 $29¼ 28¾ 29¼ +½
Duration o 96489 5 5 5
Dylex Ltd 200 $12¼ 12¼ 12¼ —⅜
Dylex A f 158725 $11½ 11¼ 11¼ —⅛
Dynamic C 800 $5¾ 5¾ 5¾
Dynmic A f 1600 $5½ 5½ 5½ +⅛
Dynex A 10200 20 19 20

E F

E-L Fin 2600 $75 75 75 —1
ERG Res o 9000 55 45 45 —5
Eagle P 3000 300 300 300
Eagle P w 2100 ½ ½ ½ —2½
Eastmaq o 1300 385 385 385
Echo Bay 111100 $18¾ 18 18 —½
Eco Corp 10300 $7 7 7 —⅛
Edper A f 31110 $27¾ 27⅜ 27¾ +¼
Ego Res o 15000 58 58 58 —2
Ekaton A o 8000 75 73 74 +1
Elders Ltd 6300 295 283 283 —5
Elders A 1300 $24½ 24½ 24½
Elctham X z10 $9 9 9
Elcthm Y f 1000 $8⅛ 8 8
Emco 2000 $11 11 11 —⅛
Empire A f 52586 $17½ 16¾ 16¾ —¼
Encor Inc 162220 315 310 315
Energx o 30000 29 27 29
Enrpls C B 6710 $7⅛ 7 7
Enfield 700 $7⅜ 7⅜ 7⅜ +⅛
Enfield 1 p 900 $19 19 19 —¼
Ennistel A f 4300 425 425 425
Enscor Inc 7000 241 240 240 —10
Enserv C 3500 340 340 340
Env Saf o 1500 275 275 275
Epic Data o 600 345 345 345 +5
Equinox o 8700 146 145 145
Equty Svr A11600 410 400 400 —10
Equity Svr p 300 $16½ 16½ 16½
Etac Sals 7439 $10 9¾ 9⅞ +⅛
Euro Nev o 2500 470 465 465
Exall o z52 38 38 38
Excel o 3700 110 110 110
Exco Tec 1400 180 180 180
FCA Intl 400 $10⅛ 9⅞ 9⅞ —⅜
FPI Ltd 6750 $7½ 7¼ 7¼ —¼
FT Capital 10000 12 10 12 +2
Fahnstk A 7500 225 223 223
Fairfax f 2700 $18 18 18 —½
Flcnbrd G 5758 230 230 230
Flcnbrdge 1849 $36½ 36½ 36½ —⅛
Far West 2000 198 198 198 +3
Farady R 2474 $5⅜ 5⅜ 5⅜ +⅛
Farady A p 4100 $16¾ 16½ 16¾ +⅛
Fathm Ocn 1500 250 250 250
Fed Ind A 5075 $15¼ 15⅛ 15¼ +¼
Fed Ind C 2000 $24⅛ 24 24⅛ +⅛
Fed Pion 13800 $13⅝ 13⅜ 13⅜
Finning L 22600 $15⅝ 15⅛ 15⅜ +⅛
Firan 17400 420 400 400 —10
F Austria 23500 $11⅛ 11 11 —⅛
F Austrl w 16700 25 24 25 +1
FClgry A o 1700 8½ 8½ 8½
F City Fin 81800 $42 41⅜ 41⅜ —1⅛
F Cty Trco 5500 $7½ 7½ 7½ —½
F Marth A f 14690 $9½ 9⅛ 9½ +½
F Mar 500 360 360 360
F Tor Mng 6821 475 465 475
Flanagan o 3500 225 220 225
Fleet Aero 2750 130 120 120
Fleet Aero 1 7650 250 220 220 —55
Fleet Aro w 5000 3 3 3 —1
Flet CCan A 1404 $19⅛ 19 19 —⅛
Flet C Inv 5060 $22⅛ 21⅞ 21⅞
Flet CI B 4700 $21⅜ 21¼ 21¼ —⅛
Flet CFin 8 800 $24⅛ 23⅞ 23⅞ —⅛
Flet CFin B 700 $24 24 24
Flet C Ltd 10000 360 360 360 +5
Focus nmc 1000 $22 21¾ 22 +⅛
Ford Cnda 950 $194 192 192½ —2
F Knox o z410 18 18 18
Fortis Inc 4048 $22½ 22¼ 22½ +¼
FSesn Hl f 450 $34¾ 34⅜ 34¾ —⅜
Franco o 5800 $12½ 12½ 12½ +⅛

G H

GTC Tr B 800 $6⅜ 6⅜ 6⅜
GW Util 1573 $25 25 25
Galactic 4872 340 335 340
Gandalf 4114 $7 7 7
Gaz C p 1200 $22 22 22 —¼
Geac Comp 1504 $25 25 25
Geddes o 7000 151 150 151 +1
Geddes r 21500 3 3 3
Gemini T o 800 46 46 46
Gendis A 9100 $25¼ 24¾ 25¼ +½
GMC 1123 $57 57 57 +¾
Gen Trstco 2000 $8¼ 8¼ 8¼ —⅛

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

G Trustco p 500 $20¾ 20½ 20¾ —⅛
Genus Eq o 24000 4 2 2 —1
Giant Bay o15000 45 40 45 +5
Gibraltar 2000 $11¼ 11⅛ 11¼ +¼
Glamis 5500 160 151 151 —4
Glenayre 72329 $18½ 17⅛ 17⅜ —⅜
Global Gov 15300 $7½ 7½ 7½
Goldcorp f 26900 470 460 465 —5
Goldcorp w 10000 18 18 18 —1
Gld Knight o14000 $8⅞ 8¾ 8⅞ +⅛
Gld Myra o 15000 29 24 29 +9
Gldn Rul o 4183 111 110 110 —2
Gld Rule w z20 85 85 85
G Star o 135400 335 285 320 +45
Gldn Ter o 14500 14 12½ 14 +1½
Goldex o 400 260 256 256 —4
Goldpost o 10000 25 25 25
Goldqst o 3000 47 47 47 —3
Goldsil o 12065 68 62 62 —3
Gldteck o 3000 38 38 38 —2
Graff G 133900 $10 10 10
Grafton A f 162955 $9⅜ 9 9¼ +¼
Grandma 38500 31 28 29 +1½
Granduc 3700 280 270 280 +5
Granges 15000 295 285 290 —10
GL Group 12400 $20 20 20
GL Nickl o z100 52 52 52
Gt WLife 770 2950 $25 24⅞ 25 +⅛
Gt W Lifeco 5887 $16¼ 16¼ 16¼
Grnstne o 17340 490 475 485 +10
Greyhnd 8395 $33 31¾ 32¼ +1¼
Growth I 5233 $18¾ 18⅝ 18¾ +¼
Growth p 1400 $26 25⅞ 26 +⅛
Guilevn A f 250 $9 9 9
Gulf Res 200275 $16 15⅞ 16 +¼
Gulf R 1p 11450 490 485 490 —5
Gulfstrm o 30520 30 30 30
HSK Mnrl o 1000 50 50 50
Haley 4400 $6¼ 6 6 —⅛
Hmrsn C Bp 1700 $25⅛ 25⅛ 25⅛ +⅛
Harris A f 4500 $5⅜ 5¼ 5¼ —⅛
Hartco 6079 $8⅜ 8⅛ 8⅜ +½
Hawker 500 $26¾ 26¾ 26¾ +¼
Hayes D 3285 $15¼ 15⅛ 15¼
HCare A of 4200 200 195 200 —5
HDS o 7100 65 55 65
Heenan S o z300 24 24 24
Hees Intl 65040 $30½ 30⅜ 30½
Hees w 75600 $9½ 9⅜ 9½
Hemlo Gld 40236 $15¾ 15½ 15⅝
High Rivr o46292 132 127 130 +3
Highwod o 1800 145 135 135 —15
Hilcrest o 800 180 180 180 +10
Hillsboro 10400 310 305 305 —5
Hollingr I 5900 $12¾ 12⅜ 12⅜ —⅛
Holingr w 7100 350 350 350
Home B f 15900 210 205 205 —5
Hope Brok 400 250 245 250 +5
Hope B w 1000 155 155 155 +8
Horizon o 17000 78 75 76 —4
Horsham f 49200 $10⅝ 10½ 10⅝ —⅛
HBay Mn s 330 $9¼ 9¼ 9¼
H Bay Co 3956 $34⅞ 34¾ 34⅞
HBC A p 3132 $20 19¾ 20 +¼
HBC Hp 50400 $27½ 27⅜ 27⅜
Hy Zels 1400 $7¼ 7 7⅛

I J

ISG Tec o 8500 137 130 137 +5
ITT Can 1p 400 $25¼ 25¼ 25¼
Ican o 34750 42 40 42 +1
Icor o 53000 7 6 6
Imasco F p 1500 $25 25 25
Imasco L 60977 $38⅞ 38¼ 38⅞ +⅜
Imsco L Cp 2700 $24½ 24⅜ 24½ —⅛
Imp Metal 32900 175 171 172 +1
Imp Oil A 131089 $63⅞ 63¼ 63⅜ —¼
Imp Oil B z2 $63¼ 63¼ 63¼
Inco 115911 $41⅜ 40⅝ 41¼ +⅜
Inco 7.85 200 $23 23 23
Innopac 1800 $9⅝ 9½ 9⅝
Integra Sy 10000 12 12 12 +2
Intensity o 14000 55 55 55
Inter-City 34412 $24⅞ 24⅝ 24⅝ —¼
Inter C C p 700 $40¾ 40⅝ 40⅝ —⅛
Interactn o 7500 37 35 35
Intercan 280 410 410 410 —10
Interhome 5718 $49¼ 48¾ 49
Intrmetco z6 $7⅜ 7⅜ 7⅜
IBM 732 $126¾ 126½ 126½ +½
IContor A f 2200 120 115 115 —10
Intl Equity 10358 405 405 405 —5
IForest A f 140183 $8½ 8⅛ 8½ +⅜
I Forest 1p 3300 $8⅜ 8½ 8⅜ +⅜
I Geograp o 9000 200 185 200 +10
Intl Lardr 48500 40 35 40
IMhgny B o11000 250 250 250
IMirlon 1 p z250 8½ 8½ 8½
I Petro o 19000 260 260 260
I Platinm o 5040 80 78 80 —2
Intl Poltr 840 315 300 300 —15
I Pursuit 26500 70 70 70 —5
I Retail o 36700 300 287 289 —11
I Semi Tch 12700 $8⅞ 8⅜ 8¾ +¼
I Verifac o 16000 60 59 60
Inventnric 2300 210 205 210 +5
Inverness 300 455 450 450 —5
Inverns 875 300 $11⅜ 11⅜ 11⅜ +⅛
Inv Grp 34500 $21¾ 21⅜ 21¾
Iona o 110300 175 150 175 +25
Ipsco 4172 $19½ 19 19 —½
Irwin Toy 405 $6½ 6½ 6½ +½
Island Tel 100 $16¼ 16¼ 16¼ +¼
Ivaco A f 59791 $12⅞ 12⅛ 12⅜ +⅛
Ivaco D p 200 $24¾ 24¾ 24¾ +¼
Ivaco 2nd 2 1600 $19 18¾ 18¾ —¼
Ivaco 2nd 4 1400 $30 29¼ 29¼ —¾
JDS B p 1000 $24¼ 23¾ 24¼ +1
Jannock 28730 $20¼ 20 20¼ +⅛
Jannock 8 200 $13⅜ 13⅜ 13⅜ —⅛
Jascan o 3000 42 42 42 +5
Jean Cout f 1000 $14 13⅞ 14 —½
Jonpol o 9400 63 55 55 —10
Jordan P A 3000 45 43 43 —3
Joss Enr o 7856 365 360 365
Journey f 88825 $21¼ 20⅛ 20⅛ —⅜

K L

KRG Mnag 1500 280 280 280 —10
Kelllc A of 2000 $5¼ 5⅛ 5¼
Kerr Add 8200 $20¾ 20¾ 20¾
K Anacon o z66 67 67 67
LSI Logic 2000 160 160 160 —10
La Fosse o 3740 54 54 54 +2
Labatt 32014 $24¾ 24½ 24⅜
Lac Mnrls 171450 $11⅛ 11⅛ 11⅛ +⅛
Lac Mnrl w71500 231 225 225 —6
Lafrg Can p 102 $22½ 22½ 22½ —½
Lafrg Corp 1300 $22¼ 22⅛ 22⅛ +⅜
Laidlaw A 31195 $22½ 22⅜ 22⅜
Laidlw B f 342720 $22⅜ 22⅛ 22⅛ —⅛
Laidlaw G 23300 $29½ 29⅛ 29½ +⅛
Landmrk f 1400 22 22 22 +1
Lasmo Can 2400 300 300 300 +10
Laurasia o 2000 12 12 12 —2
Laur Bk p 500 $26¼ 26¼ 26¼
Laur Gr B 83100 $9¼ 9 9⅛
Laur Gr I 600 $23¾ 23½ 23½
Lavalin 500 390 390 390
Lawsn M Af33900 $12⅛ 12 12⅛
Lencourt o 5000 48 48 48 —2
Linamar 1500 480 480 480 +10
Lincoln C 4800 400 395 400 +20
Linear T 500 $10 10 10 +¼
Loblaw Co 3860 $14⅛ 14 14⅛ +⅛
Lob Co pr z10 $27⅞ 27⅞ 27⅞
Lob 370 p z50 $44⅜ 44⅜ 44⅜
Loewn Gr 12810 $16⅛ 15¾ 15⅞ —¼
Loewen A p 1800 $21¾ 21½ 21½ —¼
Lwen Ondi 100 $6¼ 6¼ 6¼
Lonvest 5700 $21⅞ 21⅝ 21⅝ +¼
Lonvest A 1420 $21¼ 21¼ 21¼
Lynngld R 6504 62 60 60 —5
Lyngld w 10000 3½ 3 3½ +½
Lytton M o 4000 8 7 7 —1½

M N

MDS H A 2900 $27½ 27 27½ +½
MDS B f 7200 $26¾ 26¾ 26¾ +¼
MICC 600 $15⅜ 15 15⅜ +⅞
MPG Inv 100 $8¾ 8¾ 8¾ —⅜
MSR Exp 2000 200 200 200
MVP Cap o 146920 28 26 26 —1
Mackenzie 14050 $9⅛ 9 9⅛ —⅛
Mclan H X 128818 $12⅞ 12⅝ 12¾ —⅛
Mcln HY f 41750 $11½ 11⅜ 11⅜ —⅜
Macmilan 22295 $19¾ 19½ 19¾ +⅛
Mcmiln G o 3000 90 88 88 —2
Madelin o 6250 375 355 360 —10
Magna A f 50330 $9½ 9¼ 9⅜ +⅛
Maher Inc p 800 $6 6 6 —¼
Maistc Can 1300 $5½ 5½ 5½
Malette f 6600 $13⅜ 13½ 13⅜ +⅛
Manitoba p 500 $25¾ 25⅜ 25¾
Manville 100 305 305 305 +13
Manson C o 138500 22 17 17 —7
Mfg Life A 100 $24½ 24½ 24½
M Lf Gard 300 $38½ 38¼ 38½
Maritime f 2978 $17⅞ 17⅜ 17¾
Mark Res 377616 $10¼ 10 10
Mark Wrk f 423152 200 186 190
Marshl B 300 335 335 335 —15
McAdam o 5250 36 36 36 +1
McFinley o 6000 30 30 30 +2
McNelen o 15213 101 95 95 —6
Melcor 250 $8½ 8½ 8½ +¾
Memotec 66100 $10⅜ 10⅛ 10¼ +⅛
Mentor 300 $7¾ 7¾ 7¾
Meridian 2000 300 300 300
Metal Mnl 214165 $14 14 14
Metalore 1180 $26½ 26¼ 26¼ —¼
Mdlnd Dty 1300 $6¼ 6¼ 6¼
Minera o 250 110 110 110 —15
Minrl Res 7000 $5⅜ 5½ 5⅜ +⅛
Minerex o 2500 39 39 39 +4
Minnova 3937 $20¾ 20¾ 20¾ +⅛
Minven Gl 5000 350 345 350 +10
Mr Jax 1410 $5⅜ 5½ 5½
Mitel Corp 15000 350 345 345 —5
Mitel 200 p 7200 $20 20 20 +⅛
Moffat 700 $23⅞ 23⅜ 23¾ —¼
Moli o 11300 115 110 110
Moli A w 4000 1 1 1 +½
Molson A f 18435 $37½ 37¼ 37¼
Monenco 250 300 300 300
M Trsco B 150 $21 21 21 —½
Moore 19104 $37⅜ 37 37 —¼
Morgan 19600 385 380 385 +10
Morisn P 500 $16 15¾ 16 +⅜
Mitibn F p 1000 $17⅜ 17⅜ 17⅜ —⅜
Mitibn Nt 4025 $16¾ 16½ 16¾
Mun Fin Af 1490 $17¼ 17 17¼ +¼
Muscocho 400 235 225 235 +7
NLX o 43393 7 6 7 +½
NSR Res o 12500 11½ 11½ 11½ —½
N-W Gr 1264 $6⅛ 6⅛ 6⅛ —⅛
Nat Bk Can42200 $14¼ 14⅛ 14⅛ +⅛
Nat Bk 7 700 $23⅜ 23⅜ 23⅜
Nat Bk 8 600 $21¼ 21¼ 21¼ +⅛
Nat Bk 9 21295 $25⅛ 24⅞ 25 —⅛
Nat Bsns 63797 69 60 60 —8
Nat Sea 1300 $7¼ 7 7 —⅜
NSea Equ f 19150 $5⅜ 5 5⅜ —⅜
Nat Trstco 5736 $27 26½ 26¾ +¼
Nearctic o 1000 18 18 18 +1
Nelson H o 97300 145 138 143 +8
Nelsn H p o 96000 155 135 155 +20
Nelson V o 31000 25 23 23
Neptun R o 17600 100 95 95 —4
Nevada o 7000 160 150 160 +30
NB Tel 1.37 150 $16½ 16½ 16½
Newalta 14700 91 86 90 +3
Newbridg 32425 $18½ 17⅞ 18⅜ +½
Newfld M o 31594 8 8 8
Nfl CapA f 1200 $7⅞ 7¾ 7⅞ +⅛
Nfld Exp o 16000 36 35 35 —5
Newhak o 7030 310 305 305 —10
Newscop 16500 30 29 30 +1
Newtel Ent 950 $19⅜ 19⅜ 19⅜ —¼
Nexus o 4630 23 23 23 +2
Noma A f 118575 $13⅜ 13⅜ 13⅜ +⅛
Noma B 200 $13⅜ 13⅜ 13⅜
Noramco o 6400 68 67 67
Noramco w 1000 2 2 2 —1
Noranda F 20500 $15 14⅜ 15 +⅜
Noranda I 598315 $28 26¾ 28 +1⅛
Norndo I B 8730 $35 34⅜ 34⅞ +⅜
Norndo I C 29991 $32¼ 31⅛ 32¼ +1
Norcen 17909 $26⅛ 25⅜ 26⅛ +⅛
Norcn ord f 9927 $24½ 23½ 24½ +¾
Norcn 8.12 4200 $25 25 25
NC Oils 10964 $24¼ 23⅜ 23⅜ —⅜
NCO 7p 1400 $23⅛ 23 23⅛ +⅛
NDynstv o 3000 22 22 22
N Minrl o 70950 38 20 34 +13
Nor Tel 26308 $25⅞ 25⅜ 25¾
Northgat 8740 $6½ 6½ 6½
Nwst Dgtl o 5100 135 125 135 +10
Nthws Drg 200 $7⅞ 7⅞ 7⅞ —⅜
Nva Coges o 1555 89 86 89 +8
Nova Cor f 758138 $8⅞ 8⅜ 8¾ —⅛
Nova F p 446 $25 25 25
Nova O p 400 $25 25 25
Novagld o 45800 141 131 131 —9

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Noverco 8800 $11¾ 11¾ 11¾ —⅛
Nowsco W 26542 $15 14⅞ 15 +⅛
Nuinsco o 9000 49 45 49 —1
Numac 3300 $10¾ 10¾ 10¾

O P

Ocelot B f 9415 $10¾ 10½ 10½ —⅜
Okanagan S 700 $6⅞ 6⅞ 6⅞ —⅛
Oks p 100 480 480 480
Omega Hyd 1500 315 315 315 —5
Onex C f 5900 $16 15¾ 16 +⅛
Onitap o 25000 15 15 15 +3
Orbit 60586 92 85 92 +1
Orbit 2 p 1000 $7¾ 7¾ 7¾
Orbit 3 p 2400 $10 10 10
Oshawa A f 136050 $31 30¾ 31 +¼
Osisko o 500 31 31 31
Otooles G 102900 305 300 305 +5
Oxf Prop 2400 160 160 160
PCL Indust 200 $7¼ 7¼ 7¼
PPC OG o 6500 160 160 160 —5
PWA Corp 189172 $16½ 16¼ 16¼ —⅛
PWA A p 1100 $24⅛ 24⅛ 24⅛ —⅛
Pac Aqua o 7000 68 68 68 —4
Pac Nat A f 3500 360 355 360 +10
Pac NthA f 2800 $24 23½ 24
Pac Nth 6¾ 300 $18½ 18½ 18½
Pafco Fin 800 420 415 415 —10
Pgurin A f 92200 $8⅝ 8½ 8⅝ +⅛
Paloma P 1200 $6¾ 6¾ 6¾ —⅛
Pamorex o 20000 38 38 38 +4
Pamour 300 $6⅛ 6 6⅛ +⅛
Pan Amr o z349 36 36 36
PanAtlas o 1958 75 75 75 +3
PanCan P 1500 $32 31¾ 32 +¼
Panconti 1000 $6 6 6
Pantorma 2000 240 230 240
Paragon o 4212 340 335 335 +5
Parkland 657 $8½ 8½ 8½ —⅛
Pe Ben O 4000 95 95 95
Pega Cap o 3000 10 10 10 —1½
Pegasus 4200 $12⅜ 12½ 12½ —⅛
Penn Wst o 5232 45 45 45 +2
PJewl A f 2100 $20 19¾ 20
Phonix Can 900 355 345 345 —20
Pine Point 900 $37 36½ 37 +¼
Pioner M o 180690 60 52 55 —2
Pioner. M w 2000 8 8 8
Pipestone o 630 14 14 14 —1
Place Res A z100 48 48 48
Placer Dm 353465 $19 18⅜ 18⅜ —⅜
Platnova o 192300 125 110 125 +20
Plexus o 6000 420 405 405 —15
Poco Pete 4150 $8⅞ 8¾ 8¾ —⅛
Poco D p 400 $14¼ 14⅛ 14¼
Polymer w 6000 330 325 330 +5
Polysteel o 2100 50 46 46 —4
Powr Cor f 152520 $16¼ 16 16¼ +⅛
Pwr Ex o 5631 9 9 9
Powr Fin 20500 $19 18⅞ 19
Pwr Fin A z25 $23½ 23½ 23½
Precamb 400900 270 250 265 —10
Premdor f 5200 $6¼ 6¼ 6¼
Primex F 825 485 485 485
Pronto E o 1000 37 37 37 —3
Provigo 54600 $10⅛ 9⅞ 10 —⅛
Pure Gld o 1510 7½ 7½ 7½ —½

Q R

Quadra L o 98600 $11⅞ 11¼ 11⅞ +¼
Quartz M o 106000 41 40 40 —5
Que Sturg o 8500 100 100 100
Que Tel 7000 $15½ 15½ 15½
Q Street 24100 125 120 125
Queenstak 4700 60 60 60
Quenstn G 1000 101 101 101 +1
Qintra B o 11500 32 30 30 —3
RBK Nt 10600 $20¼ 20 20⅛ —⅛
RFC Res o 9500 225 215 215 +5
RY NT Fin 300 $21 21 21
RY II p 1000 $25⅜ 25⅛ 25⅜ +⅛
Ram Pet 1000 235 235 235 +5
Ranchmen 25396 $6⅜ 6½ 6⅜
Rnchmn p 2043 $24¾ 24⅛ 24¾ +¼
Ranger 224200 $7⅜ 7¼ 7⅜ —⅛
Rayrock f 2400 $8½ 8¼ 8½
Rea Gld o 3800 325 315 315 —15
RelCap A f 100 250 250 250 +50
RdLk Buf o 5007 30 30 30 —5
Redstone o 309875 110 79 100 +25
ReedSt I Sp25833 $36½ 35 36½ +1½
Reff Inc 500 $8½ 8½ 8½ —¼
Regional o 900 240 235 235 —7
Renisanc 31588 $22⅜ 22¼ 22⅜ +⅛
Rentown o 4310 410 395 410
Repap f 14000 $12⅛ 12 12 —⅛
Revn Prp A 236 $6¾ 6¾ 6¾
Revnu B f 1874 $5½ 5½ 5½
Rileys D z410 87 87 87
Rimoil A f 29543 50 50 50
Rio Algom 15500 $25¾ 25½ 25⅝ +⅛
Robson P o 1120 26 26 26
Roddy o 11500 55 50 50 —5
Rogers A 543 $136 135½ 135½ +½
Rogers B f 22589 $110½ 108 110⅜ +⅜
Roman 200 $10⅛ 10⅛ 10⅛
Rothm 2p 600 $15 14¾ 15 +½
Roxmark o 10000 13 13 13
Royal Bnk 117904 $47¼ 46⅞ 47¼ +⅛
Ry Bk 1.88 500 $22⅜ 22⅜ 22⅜ +⅜
Ry Bk 1.45 3400 $16⅝ 16½ 16⅝
Ry Bk E 101 $98 98 98
Ry Bk F 10600 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Ry Bk G 1700 $24¼ 24⅛ 24⅛
Ryl Gld o 7200 50 50 50
Ry Lepg L 77001 $14 13¾ 14 +¼
Ry Pacific 55500 21 18 18 —2
Ry Trco 157630 $17⅛ 16⅞ 17
RyTrco G p 100 $22⅛ 22⅛ 22⅛ —¼
RyTrco Q p 9050 $24⅛ 24½ 24½
RyTrco M p 100 $21¼ 21¼ 21¼ +⅛

S T

SHL Systm 5557 $10½ 10¼ 10¼ —¼
SNC A f 21200 $10¼ 10 10 —¼
St Andrw o 11000 115 110 110
St Geneve o 894890 246 228 239 +2
StL CemA f10100 $20¼ 20 20¼ +⅛
Samuel M T 100 $14¾ 14¾ 14¾
Santa M o 57534 9 8 8
Saskoil 184873 $14¾ 14½ 14¾ +⅛
Saskoil A p 18082 $12⅛ 12½ 12½ —⅛
Saskoil w 51000 475 460 475 +10
Sasktch T f 700 90 90 90 —10
Sceptre R 29090 $5½ 5⅜ 5½
Scptr R 7 1620 $16¾ 16½ 16½ —½
Scptr R 8½ 1600 $19 18¾ 18¾
Scpt R w 22068 235 228 230
Schneider z5 $27¼ 27¼ 27¼
Scintilor o 5200 90 90 90
Scintrex 100 475 475 475 —25
Scot Paper 500 $18⅛ 18¼ 18¼
Scot York 22000 36 35 35
Scotts f 27784 $20 19⅞ 20
Scotts C 200 $21⅜ 21⅜ 21⅜
Scurry Rn 400 $22¾ 22½ 22½
Sebrght E o10000 18 18 18 +2
Seagram 44043 $98⅞ 98 98⅜ +⅛
Sears Can 16610 $14⅜ 14¼ 14¼
Securty H p 8170 $7¼ 7 7
Seel Mtg 6134 $10¼ 10⅛ 10¼ +¼
Service C 2600 $13⅛ 13 13 —⅛
ShawC B f 37300 $12¼ 12⅛ 12¼ +⅛
Shaw I Af 76995 $16¼ 16⅛ 16¼
Shaw I B 650 $16⅜ 16⅜ 16⅜
Shell Can 25950 $41 40⅜ 40½ —¼
Sheperd P 1000 $32 32 32 +¼
Sherritt 4066 $13⅛ 13 13⅛
Sico 2600 $16¼ 16 16 +¼
Sikaman o 6000 229 225 227 —2
Silcorp A f 525 $13⅛ 13 13 —1
Silversid o 3000 23 20 20 +2
Skyline o 3200 400 380 400 +15
Slater A 975 $8¼ 8¼ 8¼ —⅛
Slater B f 1140 $7¼ 7¼ 7¼ —⅛
Slocan F 800 $13¾ 13⅜ 13¾ +⅜
Socnav A f 8600 $6⅜ 6¼ 6⅜
Socanav w 7050 134 130 134 —1
S Louvem o 578540 $8⅛ 7½ 8 +¼
Softkey S o 5000 230 229 230 +5
Sonora o 2300 168 168 168 +3
S Amercn o56000 65 51 62 +11
S Amer w 5000 10 10 10
Southam 19216 $32½ 32¼ 32½ +¼
Spar Aero f 15980 $10¾ 10½ 10¾ +⅛
Sparton o 2500 10 10 10
Starrex o 600 146 146 146 —4
Stlnbg 195 1800 $24 23¾ 23¾ —⅜
Stlnbg 29375 500 $25½ 25¼ 25½ +½
Stelco A 19928 $22¼ 22 22¼ +¼
Stelco C p 3300 $21¼ 21⅛ 21⅛ —⅛
Sterivet o 14500 260 255 260 +5
Stewart Ik o 1500 130 125 125
Stonbridg 1499 450 450 450 +25
Stratford o 3000 65 65 65
Strathfld o 10600 $7¼ 7⅛ 7⅛ —⅛
Strathfld p 4500 $10½ 10½ 10½
Stroud o 31000 30 30 30
Sun Ice Ltd 2500 279 269 279 +9
Sunburst o 10698 10 9 9 —1
Suncor pr 200 $23⅞ 23⅞ 23⅞
Synrgst A 200 450 450 450
Synex Intl o 2100 66 66 66 —2
TH Res o 2000 46 46 46 —4
TBM NT 31050 $9 8⅜ 8⅞ +¼
TBM NT p 700 $26⅞ 26¾ 26¾ —⅛

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

TCC Bev 13650 $11¼ 11⅛ 11⅛
TNT Eaty 18000 $11⅜ 11⅜ 11⅜ +¼
TSC Shn Ao 1000 105 105 105
Tap Cap Ao49360 37 37 37
Taro Ind z100 50 50 50
Tarragon O 1015342 105 100 101 —4
Taurus A 1300 50 50 50 +8
Teck Cor A 800 $26 25⅞ 25⅞ —⅛
Teck B f 94000 $24⅜ 24¼ 24¼ —⅜
Teck E p 1600 $25⅜ 25⅜ 25⅜ +⅛
Tecsyn f z50 250 250 250
Tee Comm o 7800 50 45 45 —5
Tmedia A f 1700 $5⅞ 5¾ 5¾ —¼
Telepanl o 1559 173 170 173 +3
Tembec A 11400 $11⅜ 11¼ 11⅜
Terra Mn o z266 38 38 38
Tex C Pet 200686 92 91 92 +2
Thd CGInv z33 $51⅛ 51⅛ 51⅛
ThomCor 144540 $18⅜ 18⅛ 18¼
Thudrwd o 30587 90 85 89
Timinco 2000 310 305 310 +10
Timmins o 221700 225 195 219 +23
Toromont 7000 $11¼ 11¼ 11¼ —⅛
Tor Dm Bk 147436 $22 21¾ 22 +⅛
TD Bk D 600 $23¼ 23¼ 23¼
TD Bk Ip 600 $92¼ 91⅜ 92¼
TD Bk F 20550 $25 25 25
Tor Sun 159 $26¼ 26¼ 26¼
Torstar B f 31750 $35¾ 35¼ 35¼ —¼
T Enrgld 107585 250 230 240 —10
Total Pet 23200 $32 31⅞ 31⅞ —⅛
Total PA p 350 $48 48 48 +½
Trader R o 140500 80 65 80 +19
Tr C Glass 69375 $11¼ 10¾ 11 +¼
Trans Dom 5000 55 55 55 +5
Trns Mt 1000 $16⅛ 16⅛ 16⅛ —⅛
TrnAlta U 57848 $14 13⅞ 14 +⅛
TrAlt 8.40 200 $25¼ 25¼ 25¼
TrAlta 7.20 900 $24⅜ 24½ 24½ +⅛
TrCan PL 114122 $17¼ 17⅛ 17¼
TrP 2.80 p 600 $35 35 35 +1
TrP 1st H 300 $49⅜ 49⅜ 49⅜
TrP 1st J 500 $49¼ 49¼ 49¼ +¾
Transit Fin 200 $6 6 6 +⅜
Trpac Res o36000 8 7½ 7½ —1½
Treats o 5200 90 90 90 +10
Trical R o 57510 210 207 207 —3
Tridel Ent 1900 $18 17⅞ 18 +¼
Trilon A 6301 $21⅜ 21¼ 21¼ —⅛
Trilon Fin f 1550 $22 22 22
Trlon Fin II 500 $20¾ 20¾ 20¾
Trilon A w 4500 $14½ 14⅜ 14½
Trimac 67939 $5⅛ 495 5 +15
Trimel C o 200 270 270 270 +5
Trimin o 38400 340 330 330 —10
Trinity Res z400 43 43 43
Trpl Crn E 2500 180 180 180
Triton Can 500 210 210 210 +10
Triton C I 200 $9¼ 9¼ 9¼ +⅛
Trizec A f 28062 $28¾ 28½ 28½ —¼
Trizec B 4400 $30 30 30
Trizec 6 p 1000 $21⅛ 20¾ 20¾ —¼
Tru-Wall 300 $15½ 15½ 15½ +½
Tudor o 500 40 40 40
Turbo 110900 62 60 60 —1
Turbo w 3250 10 10 10
Tul Ent o 10000 17½ 17½ 17½ —½

U V

UAP A f 16200 $18¼ 18 18
Ulster P o 119928 273 270 272 —1
Ulster P w 1500 70 70 70
Ultmr C 1p 500 $25¼ 25 25¼ +¼
Ultmar plc 359800 $6¼ 6⅛ 6⅛ —⅛
Unicorp A f 2850 $6⅜ 6½ 6⅜ —⅛
Unicorp B 1300 $8½ 8¼ 8½
Unicorp 117 1500 $11¾ 11½ 11½
Unigsco B f 1200 440 435 435 —10
Un Carbid 1015 $19½ 19½ 19½
U Entprise 2105 $11⅜ 11½ 11½ —¼
Un Corp 239 $35 35 35 —¼
U Keno 3000 400 390 390 —10
UNth Am o 7000 174 170 170 —2
Un Reef o 2816 19 18 18
US Prc Mo 9800 154 150 150 —5
US Steel 1p 700 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Un Tire 1500 125 110 110 —20
U Wstburn 4500 $11½ 11¼ 11¼ —¼
Uranium 1000 300 300 300
UrLana C o z22 75 75 75
VGM Cap 520 $5½ 5½ 5½
VS Serv 1338 $19 19 19
Value Inv 1950 $17¾ 17⅝ 17¾ +¼
Value p 900 $26⅜ 26⅜ 26⅜
Varity C 26329 298 295 298 +3
Varity A p 700 $23½ 23 23 —¼
Varity w 28725 35 33 33 —1
Vedron o 8150 21 18 18 —3
Ventech o 5300 180 175 180
Ventra I p 2000 270 270 270
V Hom Af 300 430 430 430 —10
Vicery R o 26350 410 405 405 —5
Videotrn f 8750 $19⅛ 19⅛ 19⅛ +⅛
Vista I Ao 2000 35 35 35 +7
Vista Mn o 12084 45 40 44 +4

W X

WIC B f 2340 $15⅛ 15 15 —⅛
Waddy o 2500 28 28 28
Wajax A 350 $13⅜ 13½ 13½
Wall Fin 3300 $5⅛ 5 5 —⅛
Walwyn 6600 300 300 300 —10
Wellore A o 1265 200 200 200 +5
Wst Frasr 605 $17½ 17½ 17½ —½
Westar Gr 20010 98 95 95 —2
Wstbrdg A 650 $13⅛ 13 13⅛ +⅛
Wcoast E 94637 $21 20⅞ 20⅞
Wcoast A p 14000 $28⅛ 27⅞ 28 —⅛
W Deldna o 100 155 155 155 +10
Westfield 8100 135 130 130 —5
Westfort o 10000 8 8 8
Westley o 15000 28 25 25
Westmin 1550 $9⅜ 9¼ 9¼
Westmin p 550 $21½ 21½ 21½ —⅛
Westmnt r 31000 19 19 19
Weston 5230 $45 44¾ 45 +¼
Wstn p 700 $25 25 25 +⅛
Wharf 49600 $5½ 5⅜ 5½
Wharf p 1550 $21⅜ 21⅜ 21⅜ —⅛
Wharf w 7100 205 205 205 +5
Windarra o 2000 75 75 75
Woodwd A 1500 260 260 260 —10
WEqu II w 100 290 290 290 —10
XL Foods 5500 160 155 160 +5
Xerox Can 154 $18¼ 18¼ 18¼

Debentures

Clarus Deb 45 $63 62 62 —2
Gld Rule d z $80 80 80
Metal Deb 260 $115½ 115¼ 115¼ —¼
Oxf Prop d 30 $77⅞ 77¾ 77¾
Scpt R 8deb 31 $103 102 102 —1
Scpt R 7deb 1 $122¼ 122¼ 122¼ —3⅞

Debentures In US Funds

Amoco Sed 6 $109 109 109 —1

Partially Paid Shares

B Corp r 88600 $11¾ 11½ 11¾ +⅜
Bancshr r 330 $14 14 14 —⅛
RY Fin r 5070 $20⅜ 20½ 20⅜

Index Warrants

BtBk Nk P 11600 235 230 230 —5
Bt Bk Nk ii 44200 174 170 174 +6
Ctibk NY C 18600 460 440 450 +5

Partnership Units

CMP 88P u 200 $11½ 11½ 11½ +½
Lehndorff 2000 $7⅜ 7¼ 7¼ —½
P Storage z50 $29½ 29½ 29½
P Storag II 2500 $20½ 20½ 20½
Saskoil E u 1610 $99 99 99 +⅛

Resale Restricted Trust Units

C Income u 8425 $8⅞ 8¾ 8⅞
C Trust un 4300 $8¼ 8⅛ 8¼
Enrpls FB u 345 $7 7 7
Enrpls FC u 950 $8⅜ 8⅜ 8⅜
Enrpls FD u 800 $10½ 10½ 10½
FirstPr Tr u 6600 $23 23 23
RPF Bnd u 6100 $7½ 7½ 7½
Rnb Gold U 2500 24 24 24 +2
RT En Iu 3800 $7⅞ 7⅞ 7⅞
RT En IIu 10250 $8⅜ 8⅛ 8¼
UCarb Eq u 1100 $25¼ 25⅛ 25¼ +⅛

Traded In US Funds

Bow Vly 200 1550 $21⅞ 21⅞ 21⅞
Nat Bk 6 100 $29¾ 29¾ 29¾ —¼

Total sales: 30,042,057

TORONTO MOST ACTIVE STOCKS
By The Canadian Press

Stock	Sales	High	Low	Close	Ch'ge
INDUSTRIALS					
Nova Corp	758138	$8⅞	8⅜	8¾	—⅛
Noranda	598315	$28	26¾	28	+1⅛
Cdn Pac	496498	$27⅜	27	27⅜	+½
BCE Inc	429511	$42⅛	41⅝	42⅛	+½
Marks W	423152	100	186	190	
MINES					
St Genev	894890	246	228	239	+2
Aur Res	680281	$12½	11⅝	12¼	+⅜
Soc Mn L	578540	$8⅛	7½	8	+¼
Placer D	353465	$19	18⅜	18⅜	—⅜
Redstone	309875	110	79	100	+25
OILS					
Tar Oil G	1015342	105	100	101	—4
Precam S	400900	270	250	265	—10
Mark Res	377616	$10¼	10	10	
Ranger Oil	224200	$7⅜	7¼	7⅜	—⅛
Tex Can P	200686	92	91	92	+2

DIVIDENDES

Dividendes de société publiés hier; trimestriels, sauf indication contraire :

Anglo-Canadian Telephone: $2.65, $0.6625; $2.90, $0.725; $3.15, $0.7875; 4.5 pour cent, $0.5625. Payable le 1er novembre aux sociétaires inscrits le 13 octobre.

Banque Royale du Canada a déclaré des dividendes sur ses actions à prix ajusté au taux flottant, priv. séries E, pour un montant par action à être déterminé par l'application d'un douzième du taux annuel de dividende à $100. Le taux annuel étant de 65 pour cent du taux directeur moyen effectif à chaque jour d'affaires durant le mois, plus un taux d'ajustement pour ce mois. Payables le 12 décembre aux sociétaires inscrits le 30 novembre, le 12 janvier aux 29 décembre et le 12 février aux inscrits du 31 janvier.

B.C. Rail: priv., $0.578125. Payable le 1er décembre, aux inscrits du 17 nov.

International Forest Products: priv. 1, $0.09625. Payable le 31 oct., aux 16 oct.

Seel Mortgage Investment Corp.: ord., $0.34, action à la place de comptant. Payable le 27 oct., aux 13 oct.

Steiberg Inc.: 5 1-4 pour cent priv., $1.31. Payable le 15 nov., aux inscrits du 1er nov.

Thomson Corp. a déclaré un dividende sur ses actions à taux flottant, priv., séries II, pour un montant par action équivalent à un quart de 70 pour cent du taux directeur moyen de trois banques à charte pour chaque jour durant les trois mois prenant fin le 31 décembre, multiplié par $25.00. Payable le 2 janvier aux inscrits du 15 décembre.

BENEFICES

Trizec Corp.: neuf mois clos le 31 juillet : 1989, $71,100,000, $0.28 par action; 1988, $65,100,000, $0.26 par action. Revenus : 1989, $882,400,000; 1988, $817,200,000.

NEW YORK

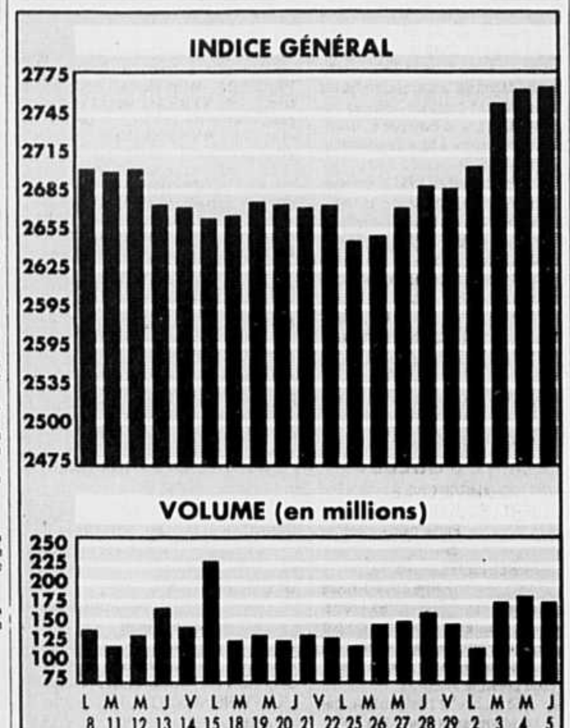

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

ACM n 1.01 .. x256 9¼ 9 9⅛
AMR .. 11 81696 u107¼ 100 101 +18
ASA 3a .. 674 45⅛ 44⅜ 44⅜ —⅜
AbtLab 1.40 19 3035 u67 65⅜ 66⅜ +⅜
AcmeC .40 .. 125 11 10¾ 10⅞ —⅛
AdaEx 1.82e .. 109 16¾ 16⅜ 16⅜ —⅛
Advest .12 15 39 9 8⅞ 8⅞
Alcan s 1.12 5 3709 23¾ 23⅛ 23¼ —½
AlexAlx 1 17 753 u31⅛ 30⅜ 31⅛ +½
AllegCp 1.63t 12 21 96 95½ 95½ —½
viAlgint .. .. 52 15-32 13-32 13-32 +1-32
AlgLud 1a 7 83 39⅞ 39 39⅞ +1⅛
AllgPw 3.08 10 1380 39 38⅜ 39 —⅛
AllenG .. 17 91 12¾ 12⅜ 12⅝ +⅜
AldSgnl 1.80 11 1654 38¼ 37¾ 38 —½
AlstMu .78a .. 155 10⅜ 10½ 10⅜ +⅛
AMIO .84 .. 258 10¾ 10⅜ 10¾ +⅛
Alcoa 1.60a 7 4569 u79¼ 77¾ 78½ +⅜
AmaxG .08 24 178 14⅜ 13¾ 13⅞ —⅜
Amcast .48 11 134 12½ 11⅞ 12½ +⅜
AmHes .60 8 2102 u43¾ 43⅛ 43⅜ +½
AmBrnd 2.44 13 1211 78⅞ 77⅜ 78½ +⅜
ACyan 1.35 15 7796 54⅜ 53⅛ 54⅜ +1¼
AEIPw 2.40 9 1095 30¼ 30 30¼
AmExp .84 15 9884 38½ 37⅞ 38 —½
AGnCp 1.50 8 1827 36¾ 36⅜ 36¾
AHome 3.90 16 2432 106⅞ 105 105⅜ —⅜
Amrtch s2.92 14 3420 64 63¼ 63½ —¼
APresd .60 14 129 31⅞ 31⅜ 31¾ —¼
AmStor 1 28 1277 65½ 64½ 64½ —½
AT&T 1.20 22 20196 u45¼ 44½ 45 +¼
Ametek .64 19 254 14¾ 14½ 14½ —¼
Amoco s1.90 13 3866 49 48⅜ 48¾ —¼
AMP 1.20 16 1104 46⅛ 45⅜ 46 +⅛
Amrep .. 36 144 8 7⅞ 8 +⅛
Anheus .88 16 5056 43¼ 42¾ 42⅞ —⅜
Apache .28 28 914 15½ 15⅛ 15½ +¼
Armco .20e 6 2140 12⅞ 12½ 12⅜ —⅛
Armc pf2.10 .. 6 23½ 23⅛ 23½ +¼
ArmWI 1.06 13 2669 44⅜ 44⅛ 44½ +⅜
Asarco 1.60 6 956 34¾ 33¾ 34 —¼
AshOil 1 14 1015 41⅛ 40⅜ 41⅛ +⅜
AtlRich 4.50 11 4299 106⅞ 106⅜ 106⅜
Avon 1 .. 2661 32⅜ 32 32 —⅜
BCE g 2.48 .. 921 36 35½ 35⅞ +⅜
BakrHu .46 39 3522 22⅛ 22⅜ 22⅜
BkrH pf 3.50 .. 250 53½ 53¼ 53½
BnkAm .45e 9 5073 36 35¾ 35⅞ —⅛
Bausch 1.16 18 679 63¾ 63 63⅜ —⅛
Baxter .56 17 5597 23¾ 23⅜ 23⅜ —⅛
BckIns n.21e 12 2189 20 19⅜ 19⅜ —⅛
BellAtl 4.40 15 1946 u102⅛ 101⅛ 101⅜ +¼
BellInd .28 23 42 17¼ 17⅛ 17¼ +⅛
BellSo 2.52 15 8231 55¼ 54½ 54⅞ —⅜
BeloAH .44 44 194 37¾ 36¾ 37¼ +1¼
BenfCp 2.20 12 422 54⅜ 53⅜ 53⅞ —⅜
BethStl .10e 5 2494 21⅞ 20⅞ 21 —¼
BlackD .40 18 981 23⅞ 23⅜ 23⅜
BlckHR 1.28 19 1376 36¼ 35¾ 36 —¼
Boeing s1.20 20 6554 59 58⅜ 58⅜ —⅜
BoiseC 1.52 7 230 43⅞ 43⅜ 43⅜ —⅛
Borden s .. 16 4155 36⅜ 35⅜ 36 —⅜
Bowatr 1.12a 7 390 28⅜ 28⅛ 28¼
BritPt 3.45e 10 1371 59⅜ 58⅞ 59⅜ —⅛
BritTel 1.93e 11 900 44 43⅜ 43⅜ —⅜
BrwnGp 1.60 5965 208 34¼ 34 34 —½
BrwnFr .56 25 3888 42⅛ 41⅝ 42 +¼
Brnwk .44 15 1536 16¾ 16½ 16⅝
Buckeye 2.40 8 83 24 23¾ 24 +¼
BurlnCt .. 11 16 23 22¾ 23 +⅛
BrlNth n1.20 9 1273 29⅜ 29 29¼ +⅛
BrlRsc .58e 60 11188 51 49⅜ 50⅛ +⅜
Businld .. 9 1799 10⅜ 9¾ 10¼ +½

C D

CBI In .60 35 155 31⅞ 31½ 31½ —⅜
CBS 4.40 19 358 211⅜ 210⅜ 210⅜ —⅜
CIGNA 2.96 11 546 64 63¾ 63⅞
CNW .20e 9 115 38 37¾ 38 +⅜
CNW pf 2.12 .. 2 29 28⅞ 29
CPC 1.80 17 2600 66⅛ 65¾ 66 —1
Calihn .. .. 174 15 14⅝ 14¾ —⅛
CampSp .92 49 5894 49⅞ 49⅜ 49½ +⅛
CdnPc g .92 .. 6463 23½ 23 23⅜ +¼
Carlisle 1.20 14 31 40⅛ 39⅞ 39⅞ —⅜
CartWl .82 18 401 55⅛ 54½ 54½ —½
Caterp 1.20 10 2188 61⅜ 61¼ 61¼ +¼
CentEn 1.80 61 1003 19⅛ 19 19 —⅛
CenHud 1.76 9 126 22¾ 22½ 22½ —⅛
Chmpln 1.10 7 2139 34 33⅝ 34 —⅛
Chase 2.36 5 2302 43 42½ 42⅞ —⅛
Chevrn 2.80 17 18736 u65½ 62½ 64¾ +1⅞
ChkFull .31f 19 183 7 6⅞ 7
ChrisCr 1.56t 55 1501 38½ 37⅞ 38½ +¼
Chrysir 1.20 5 4519 25½ 25¼ 25⅜ —⅛
CineOd .. .. 6618 12¾ 11¾ 12 —¾
Citicorp 1.62 6 17224 u34⅜ 33¾ 33⅞ —⅜
ClvEl pf7.40 .. z100 77 77 77 +1
ClvEl pf7.56 .. z100 77 77 77
Clorox 1.24 16 2236 43⅜ 42¾ 43⅛ +⅛
CocaCl 1.36 22 7304 70¾ 69⅞ 70⅛ —⅜
ColgP 1.48a 13 2872 64⅜ 63¾ 64
ColGas 2 19 2131 47½ 46⅜ 47½ +1
CmbEn 1 .. 1234 31½ 31⅛ 31½ +½
CmwE 3 12 6838 37⅞ 37½ 37⅝ —⅛
Comsat 1.32 11 556 39½ 39⅛ 39½
CPsyc .36b 19 3333 u34 32½ 33¼ +¼
CmpCre .10i .. 867 8⅞ 8¾ 8⅞ —⅛
CompSc .. 16 398 53⅜ 52⅜ 53⅜ +⅜
Conseco .20 4 99 18⅞ 18⅜ 18⅜
ConEd s1.72 11 1398 25⅛ 24⅞ 25 +⅛
CnsFrt 1.06 13 673 33⅜ 32¾ 33⅜ +⅜
ConsNG 1.76 24 461 48 47⅞ 48 —⅛
CntlCp 2.60 .. 468 36⅜ 35⅞ 36 +⅛
CntlBk n .80 .. 1781 26 25⅜ 25⅞ —⅛
CtData 937 18⅛ 18⅜ 18⅜
Cooper s 1 15 1679 36 35⅜ 35⅜ —¾
Crane s .75 13 221 24 23⅜ 23⅞ +⅛
CwnCrk .. 15 407 54½ 52⅜ 52⅞ —1
CurInc 1.10a .. 22 11⅞ 11¾ 11¾ —¼
Cyprus s .80 5 1646 30⅞ 30⅜ 30⅜ —⅜
DataGn .. .. 993 15 14¾ 14⅞ —⅛
Datapt 142 5⅜ 5¼ 5⅜
Deere 1.40 13 4084 60½ 59½ 60¼ +⅜
DeltaAr 1.20a 8 11228 81 78¾ 78⅞ +4⅛
DensMf 1.32 11 153 27 26½ 26⅜ —¼
DeSoto .40 .. 78 38¾ 38 38¼ +¼

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

DetEd 1.68 .. 2474 23⅜ 23¼ 23⅜ +⅛
Dexter .80 17 3697 23½ 22⅞ 23 —⅜
DianaCp .. .. 20 5⅜ 5¼ 5¼ —⅛
DigtlCm .. 17 1057 21¼ 20¾ 20½ —½
Digital .. 11 4876 91¼ 89⅜ 91¼ +1¾
Disney .48 28 6404 127¼ 125½ 125¾ —¾
Divrsln .. 16 24 5⅛ 5 5 —⅛
Domtar .50 .. 53 12⅜ 12½ 12⅜ +⅛
Donlley .88 17 403 45¾ 45¼ 45⅝ —⅛
DowCh 3.90 7 8859 u106⅜ 104⅜ 104½ —⅞
Dravo .. 19 570 17⅛ 16⅜ 16¾ —¼
Dresr 1 19 760 45⅜ 45⅛ 45¼ —¼
duPont 4.20 12 3661 122¾ 121 121½ —⅜

E F

EGG .68 15 1159 34 33⅛ 34 +⅞
EKodak 2 16 11823 49¼ 48⅛ 48½ —¼
ElecAs .. 26 8 3⅛ 3⅛ 3⅛ —⅛
EmrsEl 1.12 14 3930 36½ 35¾ 36 —⅜
Equifax .84 24 75 38½ 38 38⅛ —¼
Erbmnt .60 19 333 u37¼ 37 37¼ +¼
Ethyl .48b 13 933 25⅞ 25⅜ 25⅞ +¼
Excelsr 1.02e .. 16 16 15⅞ 16 +¼
Exxon 2.40 14 6552 45 44½ 44⅜ —¼
FMC .. 11 441 47 46¼ 46⅜ —⅜
FPL Gp 2.28 9 3085 32 31¾ 32
Feders .40 12 1562 14⅜ 14 14¼ —⅛
FedExp .. 20 2531 56⅛ 55¾ 55⅞ —⅞
FireFd .60 10 1199 39¼ 38¾ 39 +½
FlghtSf .20 27 262 44¾ 44⅜ 44½ +¼
Fluor .16 28 1970 35¾ 35 35¾ +⅜
FordM 3 5 8252 53⅜ 53 53⅜ —⅛
Foxbro .40 24 55 26¾ d26⅛ 26¼ —½

G H

GATX 2 11 353 66¾ 65⅜ 66 —¾
GEO 131 4⅜ 4½ 4⅜
GTE 2.92 17 6613 u65⅞ 65 65¾ +⅜
GTE pf 2 .. 115 u51¼ 50¾ 50¾ +2⅛
GTE pf 2.48 .. 12 27½ 27¼ 27½ +½
Gannett 1.08 19 2744 45⅛ 44¼ 44½ —½
Gemll C.22e 4 110 17⅛ 17⅜ 17⅜ —⅛
Gemll I 1.41e .. 54 13¼ 13 13⅛ +⅛
GenCrp .60 16 289 18¼ 18⅛ 18¼ +¼
GnDyn 1 6 620 59 58⅜ 59 +¼
GenEl 1.64 14 12194 58⅞ 57⅞ 58⅜ —½
GnHost .30 .. 582 8 7⅞ 7⅞
GnInst .50 13 3966 u37½ 36¾ 36⅞ +⅜
GnMills 2.20 19 834 71¾ 71⅛ 71¼ —⅛
GMotr s 3 6 6893 48⅜ 48⅜ 48¼
GMot pf 3.75 .. 2 46 46 46 +¼
GMot pf 5 .. 6 59 59 59 —½
GM E .96 16 881 54¼ 52¾ 54¼ +1⅜
GPU 2.20 10 1109 u42⅜ 42 42⅜ +¼
GenRe 1.36 14 1692 87⅛ 86⅜ 86¾ —¼
GnSignl 1.80 20 335 53¾ 53⅛ 53¼ —¾
Gensco .. 10 648 8¾ 8½ 8⅜
GenuPt 1.20 16 1126 40 39⅜ 39¾ —¼
GaPac 1.40 10 2970 61 60¾ 60⅞ —⅛
Gillete .96 18 2424 48⅛ 46⅞ 47⅛ —1¼
Gdrich 2 7 1766 55⅞ 55 55⅜ +⅜
Goodyr 1.80 13 2597 54 52¼ 53½ +⅞
Grace 1.40 15 3212 36½ 35⅞ 36⅛ —⅛
GtAtPc .70 16 226 60 59⅜ 59½ —⅜
GtWFn .80 13 10168 24⅞ 24½ 24⅜ +⅛
Greyh 1.32 14 1758 35⅛ 34¾ 34⅞ —¼
Grumn 1 9 192 20½ 20⅛ 20½ +⅛
GrdPrd .50b 14 79 16⅜ 16 16⅜ +⅜
GulfRs .. .. 95 9¾ 9⅜ 9¾ +¼
Halbtn 1 51 2650 39¼ 39 39 —⅜
Hanna s .50 8 445 27⅛ 26⅞ 27⅛ +¼
Hanfrd s .36 21 175 40¼ 40 40 —⅜
Hanson .85e 13 3934 17⅞ 17⅜ 17¾
Harris .96 69 762 37⅜ 37⅜ 37⅜
Harsco 1.20 .. 418 25⅞ 25⅜ 25¾
HeclaM .05e 275 501 14¼ 13⅞ 13¾ —⅛
Heinz 1.68 21 1184 62¼ 61⅜ 61⅞ —⅜
HelneC s .20 18 28 31¾ 31⅜ 31¾ +½
Herculs 2.24 20 1057 50¾ 50¼ 50⅝ +⅛
Hrshey .78 14 982 33¾ 33⅜ 33⅜ —⅛
HewlPk .42 14 6391 50 49 50 +1
Hilton 1 45 4116 110¼ 105¼ 110 +4⅜
Hitachi .61e 25 95 106 105⅜ 105¾ +⅛
Holiday .. 28 3456 80 78⅛ 79⅜ +¼
Hmstke .20 11 1548 15⅞ 15⅜ 15¾ —¼
Honwell 2.10 .. 2108 84¾ 83⅜ 83⅜ —⅛
HousInt 2.14b 9 502 59⅜ 58½ 58¾ —¼
Houlnd 2.96 11 1485 34¼ 33⅞ 34¼ +¼

I J

ICM 1.14e .. 258 8⅛ 8 8 —⅛
ICN Ph .. 38 487 6⅛ 6 6⅛ —⅛
INAln 1.68a .. 61 17 16½ 16¾ +⅛
ITT Cp 1.48 11 2046 62⅞ 62⅛ 62⅜ —⅜
INCO .80a 4 2423 35⅛ 34⅜ 35 +⅜
IngerRd 1.20 14 2187 48⅞ 47⅜ 48⅜ +1
InldStl 1.40 7 1174 42 41½ 42 +½
Interco .. .. 2215 1⅜ 1⅛ 1⅜ +⅛
IBM 4.84 11 17405 109⅛ 107 107½ —¾
IntFlav 1.92 19 402 67 66¼ 66⅜ +⅜
IntMin 1 12 3553 52⅜ 52⅛ 52⅛ —⅜
IntMult 1.18 14 50 32 31¾ 31¾ —⅛
IntPap 1.48 7 2825 56⅜ 56 56 —⅜
IntpbG s .68 19 503 36¾ 36⅛ 36¾ +½
Intrfon .. 13 1119 u59⅜ 57 57 +½
IpcoCp .. 100 665 9⅛ 8⅞ 9 —¼
JohnJn s1.16 18 9123 u56½ 55⅛ 55⅜ —⅜

K L

KLM .81e 8 1186 24⅞ 24⅜ 24⅜
K mart 1.64 10 8738 39¼ 38⅜ 39 —¾
KaufBH .30a 10 1432 u21¾ 21 21 +⅛
Kellogg 1.72 19 2058 74⅜ 73¼ 73¾ —⅛
KerrMc 1.32 16 1130 49⅜ 49 49 —¼
KimbCl 2.60 14 996 68½ 68 68⅛ —⅜
Kuhlm .42t .. 121 15¼ 15 15¼ +¼
LAC .12 .. 360 9¾ 9½ 9⅝ —⅛
viLTV 573 1⅛ 1⅜ 1⅜
viLTV pf .. .. 14 15⅞ 15⅜ 15⅞ +¼
viLTV pfB 16 3⅜ 3¼ 3¼
viLTV pfD .. .. 9 2½ 2⅜ 2½ +⅛
LomSes .. 6 1015 10¼ 9⅞ 10⅛ +¼
Learnl .48 14 10 17⅛ 16⅞ 16⅞ —⅜
LeeEnt .68 19 39 32¾ 32½ 32⅝ +¼
Lilly s 1.35 22 7605 u66 64¾ 65 +⅜
Lilly wt .. .. 1431 u58 55 55⅞ +⅞
Litton .. 13 900 93¾ 91 92¾ +1½
Lockhd 1.80 5 1965 49⅜ 48¾ 49⅛ —⅛

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Loews 1 11 2301 u134 131½ 133⅞ +1⅞
Loral .80 10 719 35 34½ 34¾ —⅛
LaLand 1 .. 158 42 41⅜ 41¾ +⅛
Lubys .64 16 159 25¾ 25½ 25¾
Lukens 1.20 8 84 31 30⅞ 31 +⅜

M N

MCA .68 25 2241 68¾ 66½ 67⅞ +½
viMCorp .. .. 307 9-32 ¼ ¼
MNC s .. 9 1434 29¼ 29⅛ 29¼
MfrHan 3.28 4 725 43⅞ 43½ 43⅜ —¼
Manvl n 628 9⅞ 9⅜ 9¾
Marcde .. 17 41 2 2 2
MrshMc 2.50 19 1479 75⅞ 75¼ 75⅜ —⅜
MartM 1.35 8 522 52⅞ 52½ 52¾
Masco .52 14 4014 27⅛ 26¾ 27⅛ +⅜
MasCp 3.80 .. 59 31 30¾ 31
Mattel .. 18 3834 20 19⅝ 19⅞
Maxus .. .. 6953 u10⅛ 9⅛ 9¾ +½
MayDS 1.42 13 3158 49¾ 48¾ 49
Maytag .90a 13 4156 23⅜ 22¾ 22⅞
McDld .20 12 4 7⅛ 7⅛ 7⅛ +⅛
McDnl s .31 16 11518 30 29¾ 29⅞ —⅛
McDnD 2.82 16 551 70¾ 70¼ 70½
McGrH 2 19 903 76⅛ 74⅜ 74⅜ —⅞
Mead .88 8 2938 42⅛ 41¾ 42
Mesrx .40 13 1420 27¾ 27¼ 27⅜
Melvill s1.30 16 1529 51¾ 51 51¾ +¾
Merck 1.80 23 6505 77⅞ 76¾ 77⅜ +⅛
MerLyn 1 14 1025 31⅛ 31⅜ 31⅝ +⅛
MMM 2.60 14 4134 75⅛ 74½ 75 —⅛
Mitel 287 3 2⅞ 2⅞
Mobil 2.60 13 4515 58¼ 57⅜ 57⅞ +⅛
Monsan 3.40 13 1279 120⅞ 117¾ 118 —2⅜
Morgan 1.66 10 13529 u47½ 46⅛ 46½ —⅜
MorgGr 61 9⅜ 9⅜ 9½
MortInt .20e 19 1541 38½ 37⅞ 38½ +⅜
Motorla .76 16 7475 60½ 58½ 59⅜ +⅞
NBI .. .. 648 1⅜ 1¼ 1⅜ +⅛
NCR 1.32 11 1104 59⅞ 59¼ 59⅜ +⅛
NL Ind n .60 10 905 24⅜ 24 24⅛ —½
NUI 1.56 17 5 18⅜ 18½ 18⅜ +⅛
NatEdu .. 9 1862 12½ d11¾ 12 —⅜
NatFGs 1.34 13 175 24⅜ 24½ 24½
NII 524 17⅞ 17⅜ 17⅞
NMedE .72 19 4686 37⅞ 37⅜ 37¾ +⅛
NtSemi 6127 8½ 8¼ 8⅜
NtSvIn .84 15 515 29¾ 29 29¼ —½
Navistr .. 8 3831 4½ 4⅜ 4½ +⅛
NwtMg .60 43 858 40⅛ 39⅜ 39⅜ —½
NiaMP .60i 200 7113 14 13¾ 14
NorTel .28 31 1344 22 21⅞ 21⅞ +⅛
Nthgat g .. .. 53 5⅜ 5⅜ 5½ —⅛
Nova g .52 .. 7296 7⅜ 7⅜ 7½
NuvNY .68a .. 167 10½ 10¼ 10⅜ +⅛
Nynex 4.36 13 2974 83⅜ 82⅜ 82⅜ —⅛

O P

OcciPet 2.50 30 13813 29½ 29 29⅜ —¼
OhioEd 1.96 16 640 22¼ 22 22 —⅛
Olin 2 12 1030 63½ 63⅛ 63⅜ —¼
OutbdM .80 15 689 31⅛ 30⅜ 31⅛
OwenC .. 7 3852 34⅜ 33⅞ 34⅛ —⅛
Oxford .50 12 21 12⅜ 12½ 12⅜ +⅛
PPG 1.52 10 1494 42⅞ 42⅛ 42⅜ —⅛
PacEnt 3.48 16 1683 u53¾ 52⅜ 53½ +⅜
PacGE 1.40 11 6197 19⅞ 19⅜ 19¾
PacSci 88 16½ 16⅜ 16½
PacTel 1.88 16 12888 45½ 44⅞ 45⅛ —½
PanAm .. .. 39729 4¼ 3¾ 4⅛ +⅛
PanEC 2 .. 937 28 27⅜ 27½ —½
ParCom .70 19 18032 61⅜ 58⅛ 61⅛ +2⅞
ParkDrl .. 2 193 7¼ 7 7¼ +⅛
Penney 2.24 11 3609 68¾ 68 68⅛ +⅛
Pennzol 3 13 2667 82¼ 80⅞ 81⅞ +⅞
PeopEn 1.60 10 265 23⅛ 22⅞ 23⅛ +⅛
PepsiCo 1 19 5871 61 60⅛ 60½ —⅜
Pfizer 2.20 16 4469 69¼ 68⅜ 68¾ —¼
PhelpD 3a 5 1751 u71⅞ 71⅛ 71⅞ +¾
PhilaEl 2.20 10 9337 22½ 22⅛ 22½ +¼
PhilMr 5.50
PhilPet 1 9 3274 26⅜ 26¼ 26⅜ —⅛
PilgRg .50e .. 164 10⅜ 10½ 10⅜
PitnyBw 1.04 17 1343 52⅜ 52⅛ 52¼ —¼
Pittstn .20 20 2011 20⅜ 19⅞ 20⅛ —¼
Polaroid .60 .. 4412 46⅜ 46⅛ 46½ +½
Portec .. 12 25 7⅛ 7 7 —¼
PortGC 1.96 11 211 23⅛ 23 23
Primca .28 8 2581 u29¾ 29 29¾ +¾
ProctG 3.20 18 3171 126¾ 124⅜ 126¾ +1
PSEG 2.04 10 1017 26¾ 26⅜ 26¾ +⅛
PugetP 1.76 10 254 21⅜ 21½ 21½ —⅛
PHICB .85 .. 220 7⅞ 7⅜ 7⅜

Q R

Qantel .. .. 30 ⅜ 9-16 ⅜ +1-16
QuakrO 1.40 24 1943 63⅛ 62⅛ 62⅜ +⅛
Quantm .. 32 1662 36⅜ d35½ 35⅜ —⅜
QkReily .24 15 74 17 16¾ 17 +⅛
RalsPur 1.65 13 393 88⅜ 87½ 87½ —⅞
RangrO 53 987 6⅜ 6¼ 6⅜
Raythn 2.20 11 1084 u82⅜ 82⅛ 82½ +¼
ReichTg 1.76 9 11 14¾ 14¾ 14¾ —⅛
Rxene 1a 2 237 8 7¾ 8 +⅛
ReyMtl 1.80 6 2581 58¾ 58¼ 58¾ —¼
RiteAid .82 17 575 40¾ 40⅜ 40⅜ +⅛
viRobins .. 15 434 u34⅞ 34¼ 34⅜
Rockwl .78 8 1926 24½ 24¼ 24⅜ —⅛
Rorer .80 21 1227 44¼ 43⅛ 43⅜ —⅛
RoylD s3.36e 6 6738 69⅜ 68¾ 69
Ryder .60 14 5178 27⅞ 26⅞ 27¾ +¾
Rymer .. .. 34 12¾ 12½ 12½ —⅛

S T

SCEcp 2.56 10 2272 35⅜ 35⅜ 35½ —⅛
SSMC .. .. 2 31¾ 31¾ 31¾ +⅛
SabnR 1.35e 11 21 14¼ 14 14¼ +⅛
Salomn .64 14 1536 26½ 26 26⅛ —⅜
SDieGs 2.70 14 425 40⅜ 40⅜ 40⅜ —⅛
SJuanB .17i 51 145 8⅞ 8⅜ 8⅜ —⅛
SJuanR 2.25c 15 8 16⅛ 16¼ 16¼ —¼
SFeEP 2.88 .. 150 8⅜ 8 8¼
SaraLee 1.44 17 2279 60½ 59¾ 60½ +⅞
SchrPlg 1.80 20 2501 77⅞ 76⅜ 77⅜ +⅜
Schlmb 1.20 28 6148 44½ 43¾ 44⅜ +⅜
ScottP .80 10 1049 51⅜ 50⅞ 51⅛ —⅛
SeaCnt .45e 16 3737 63⅞ 61¼ 63¼ +2⅜
Seagrm 1.40 12 660 84¼ 83⅜ 83⅞ —⅜
Sears 2 14 6908 43½ 42⅞ 43⅛ —⅜
SecPac 2.28 8 2060 49⅞ 49½ 49¾ +⅛
ShellT s2.25e 10 770 42¾ 42½ 42½
Shrwin .70 14 543 34⅜ 34¼ 34½ +¼
Smithin 130 14 13⅞ 14
SnapOn 1.08 13 1696 36⅛ 34⅞ 35 —1½
SonyCp .27e 33 785 61¼ 60¾ 60¾ +1
SourcC 3.60 .. 31 42⅜ 42¼ 42½ +⅛
SoestBk 1.12 9 1614 27⅜ 26¾ 27¼ +⅛
SouthCo 2.14 9 6136 27¼ 26⅞ 27⅛
SoRy pf 2.60 .. 10 32⅜ 32⅜ 32⅜ +⅜
SoUnCo .20 .. 113 12¾ 12⅜ 12¾ +⅛
SwBell 2.60 15 5366 u58 57⅛ 58 +½
Sprague .05e .. 453 8⅜ 8⅜ 8½ +⅛
StdPac 1.95e 5 486 19¼ 19 19⅛ +⅛
StdPrd .92 12 418 31½ 31⅜ 31½ +⅛
StanlWk 1.08 14 377 36¼ 35⅞ 36⅛
StaMSe 1.08 .. 59 10¾ 10⅜ 10⅜
StrlCh .75e 4 1345 8⅞ 8¾ 8¾
StoneC s .72 5 5158 29⅞ 29⅛ 29⅛ —¾
StorTc n .. 10 661 15 14⅜ 14⅞ +⅛
SunCo 1.80 33 1081 40⅜ 40½ 40⅜
SunMn .. .. 3⅜ 3⅛ 3¼ —⅛
Syntex 1.50 18 4407 47¼ 46⅜ 46¾ —¼
TJX .40a 130 5450 19⅞ 18¾ 19½ —¼
TRW 1.72a 11 2749 47⅞ 47¼ 47⅜ +⅛
TacBt .. 41 243 13-32 ⅜ 13-32 +1-32
Tandy .60 13 2250 47⅛ 46¾ 46⅞ +¼
TchSym .. 32 126 12⅛ 11¾ 11¾ —⅜
Tektrnx .60 30 329 19⅛ 19 19⅛
Teldyn 4 14 210 361 359¼ 360⅛ —⅞
Telef 1.08e 15 1525 26⅜ 26⅛ 26¼ —⅛
Templl 1.16 9 118 64¼ 63¾ 63¾ —⅜
Tennco 3.04 21 1833 61⅞ 61¼ 61¾ +½
Texaco 3a 11 4321 51¾ 51⅜ 51¾

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

TexInst .72 9 1819 38⅞ 38⅜ 38⅞ +¼
Textron 1 9 697 27¾ 27⅜ 27⅝ +⅛
Thiokl n .30 .. 949 15⅛ 14⅞ 15⅛
TimeW 1 29 3465 144¾ 142⅜ 143⅜ +⅜
Tonka 101 20⅛ 19¾ 20
TWA pf 2.25 .. 23 17⅜ 17⅛ 17⅛ —⅛
Transm 1.92 10 1131 47½ 47¼ 47⅜ —¼
Traninc 2.16 11 32 23¼ 23 23¼ +⅛
Trnscap 1.30e 84 3 5⅞ 5¾ 5⅞ +⅛
Transco 1.36 .. 1282 47⅛ 45⅜ 47⅛ +1¼
Transcn .. .. 105 1⅜ 1⅜ 1⅜ —⅛
Travler 2.40 11 1729 42 41½ 41⅜ —½
TriCon 2.11 .. 420 u25⅛ 24¾ 25 +⅛
TritonG .. 8 201 15⅞ 15⅜ 15⅞ +⅛
TritEng .10b 13 425 18 17⅜ 17¾ +⅛
Tultex .36 21 906 13½ 12¾ 13½ +⅜

U V

UAL Cp .. 18 5695 282 279½ 281½ —1¼
UNCInc .. 8 403 7⅜ 7½ 7½
USG .. 3 581 3¾ 3½ 3⅜ —⅛
USX 1.40 11 39992 38⅜ 37¾ 38¼ —½
UniNV 2.06e 13 835 74⅛ 73⅜ 73¾ +¼
UCarb 1 5 7339 28¼ 27⅞ 28 —¼
UnPac 2.20 14 2141 79¼ 77⅞ 78¼ —1
Unisys 1 12 6763 20⅛ 19⅜ 20 +⅛
Unisy pf3.75 .. 1816 42¼ 41¾ 42⅛
UBrand .20 10 409 16⅛ 16⅛ 16⅛ —⅜
UtdMM 449 3⅛ 3 3
USWest 3.76 13 3044 73⅞ 73½ 73¾ +¼
UnTech 1.60 11 1956 56¾ 56¼ 56⅜ —⅜
Unocal 1.40 15 2350 57 56½ 57
Upjohn 1 19 8454 38½ 37¾ 37¾ —⅜
Valero .10e 13 1473 16 15¼ 15½ —½
Varco .. 79 2458 5⅜ 5¼ 5½
Varian .26 10 168 25⅜ 25⅜ 25⅜ —⅛
Varity .. 12 4612 2⅜ 2½ 2½ —⅛
VistaCh 1.80 5 450 43⅞ 43⅜ 43⅞

W X

Wainoc .. 47 173 8⅜ 8½ 8½ —⅛
WalMrt .22 26 8769 42⅜ 41¼ 42¼ +¾
Walgrn .68 19 1029 48⅜ 48 48 —⅜
WarnC .68 23 6085 66⅜ 65⅞ 66¼ +⅜
WrnCpt .32f 19 114 6¾ 6¼ 6⅜ +½
WarnrL 2.56 20 1641 113¾ 110½ 110¾ —1⅜
WeinRl 1.76 27 45 30½ 30⅜ 30⅜
Wendys .24 17 1271 5¾ 5⅜ 5¾ +⅛
WstctE g .80 17 2 17¾ 17¾ 17¾ —⅛
WUnion 679 1⅛ 1 1⅛
WstgE 2.40 12 3151 70⅜ 69⅞ 69¾ —¼
Weyerh 1.20 11 2548 31 30¼ 30½ —¼
viWhPit .. .. 22 100 15⅜ 14⅞ 15 —⅜
Whitmn 1.02 18 4254 32⅜ 31½ 32⅜ +⅜
William 1.40 .. 1546 42⅞ 42½ 42⅜ —⅜
Windmr .. 11 889 18⅜ 18⅛ 18½ +¼
Winnbg .40 32 170 6⅞ 6⅜ 6¾
Witco 1.72 12 879 42¾ 42¼ 42⅜
Wolwth 1.88 15 3529 68⅛ 66¼ 66¾ —⅛
Wyse .. .. 2669 8⅜ 8 8⅜ +½
Xerox 3 18 3335 66¼ 65¾ 65¾ —⅛
Xerox pf4.13 .. 2 47 46¾ 46¾
ZenithE .. .. 2655 16¼ 15⅜ 16 —½
Zero s .40 17 59 17⅜ 17¼ 17⅜
Zurnin .68 20 101 41⅞ 41⅜ 41⅞ +⅛

SALES
NEW YORK (AP) —NY Stock sales

Approx final total	177,890,000
Previous day	194,590,000
Week ago	164,240,000
Month ago	160,160,000
Year ago	153,570,000
Two years ago	198,700,000
Jan 1 to date	32,122,732,210
1988 to date	31,133,630,000
1987 to date	33,099,770,000

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a gagné 6-100 par rapport à son homologue canadien, hier, et s'échangeait $1.1759 en fin de journée alors que la livre sterling grimpait de 2 51-100 et se transigeait $1.9079.

Par rapport à la devise américaine, le dollar canadien perdait 4-100 et s'échangeait $0.8504 tandis que la livre sterling perdait 2 5-100 et se transigeait $1.6225.

L'OR

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture :

Londres $365.00 ($366.25)
Paris $367.25 ($367.51)
Francfort $367.26 ($366.72)
Zurich $364.75 ($366.00)
Hong Kong $367.05 ($366.25)

BENEFICES

Linear Technology: neuf mois clos le 31 août : 1989, $1,990,000, 51 cents par action; 1988, $2,817,000, 73 cents par action. Revenus : 1989, $17,p918000; 1988, $16,629,000.

Pancontinental: annuel terminé le 30 juin : 1989, 1 cent par action; 1988, $45,585, 1 cent par action. Revenus : 1989, $16,600,000; 1988, $9,400,000.

Indices RCMP

MONTRÉAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec entre parenthèses la position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1437.44 (1438.71)
Services (XRS): 1345.78 (1347.15)
Manufacturières (XRM): 1569.57 (1570.72)

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

$100,000; pts of 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Reg.	Var.	Int. en cours
97.22	95.15	Dec	95.84	95.43	95.83	+.20	2399
97.27	95.44	Mar	95.91	95.91	95.96	+.17	496
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Sep	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Sep	0.00	0.00	0.00		0
Volume total							1,874
Interet en cours							2,895

TAUX D'INTÉRÊT

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti* 1 an	3 ans	5 ans	Prêts hypothécaires** 1 an	5 ans	Prêts personnels Taux min.
Banques							
CIBC	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.50
Comm. Italienne	9.25	10.75	10.25	10.00	12.75	11.75	15.00
Laurentienne	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.50
Montréal	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.70	14.00
Nationale	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
BNE	9.25	10.75	10.25	10.00	12.75	11.75	14.75
Royale	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
TD	9.25	11.00	10.25	10.10	12.75	11.75	14.25
Féd. cais. pop. Mtl***	9.00	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.25
Fiducies							
Trust Atlantique	10.00	11.00	10.50	10.25	12.50	11.50	—
Canada Trust	9.50	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	15.00
Fid.Can.Ital.	9.50	11.00	10.50	10.25	13.75	12.00	15.00
Central Guar.Trust	9.25	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	12.25
Fiducie Desjardins	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	—
Trust First City	9.00	11.25	11.00	11.00	—	—	—
Trust Général	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Guardcor	11.00	11.00	10.75	10.75	12.50	11.75	—
Guardian Trust	11.00	11.00	10.75	10.75	12.50	11.75	—
Trust Laurent.	9.50	10.25	10.25	10.75	12.75	11.75	—
Métropolitaine	9.75	11.25	10.75	10.50	—	—	—
Montréal Trust	9.50	10.75	10.25	10.38	12.50	11.75	—
Morgan Trust	9.50	11.00	10.25	10.00	—	—	—
Trust National	9.50	10.75	10.25	10.00	12.50	11.75	13.50
Société Nat. Fid.	9.50	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	—
Trust Prêt Revenu	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Trust Royal	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	13.50
Shrbk Trust	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Fid.Wellington	11.50	11.00	10.50	10.25	12.50	11.75	—
Société d'épargne							
Fin. Prêts Eparg.	9.25	10.75	10.25	10.25	12.50	11.75	14.00

Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie.** *****Assurance-vie non incluse.
Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.
En vigueur le 2 octobre 1989; sujet à changements sans préavis.
Compilation: Presse Canadienne

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 16

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-05-001395-890

COUR SUPÉRIEURE

LA BANQUE TORONTO-DOMINION,
Créancière
-vs-
GUY LAFRAMBOISE,
Propriétaire

Avis est donné qu propriétaire, GUY LAFRAMBOISE, d'adresse inconnue, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du code civil de la Province de Québec, a été laissé à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de St-Jérôme à son intention.
Ledit avis de soixante jours concerne:

DÉSIGNATION

Un emplacement sis en la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-Des-Plaines, province de Québec, ayant front sur rue Des Cèdres, connu et désigné comme étant le lot numéro CENT TRENTE ET UN de la subdivision du lot originaire numéro DEUX CENT TRENTE-SIX (236-131) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-Des-Plaines, division d'enregistrement de Terrebonne.
Avec toutes les bâtisses, circonstances et dépendances, dessus construites, notamment une maison entièrement détachée, portant le numéro 175 de la susdite rue Des Cèdres.
Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la présente insertion les omissions et contraventions mentionnées dans l'avis et toutes omission ou contraventions subséquentes de la créancière se prévaudra de ses droits d'être déclarée propriétaire de l'immeuble ci-haut mentionné.

St-Jérôme, ce 8 septembre 1989
Rollande Ethier, P.A.
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-031220-895. E.K. VOLAND, 380, Morrisson, Mt-Royal, demandeur, -vs- PIERRE JARRY, 2185ième Avenue, Blainville, défendeur. Le 14 octobre 1989 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 21, 85ième Avenue, en la cité Blainville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 micro-ondes Toshiba, 1 TV couleur 20 pouces. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN LATRAVERSE, huissier, 376-8780. Montréal, 3 octobre 1989.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR SUPÉRIEURE, No.: 755-05-00153-898. MAURICE BRAIS, Partie demanderesse, -vs- PIÈCES D'AUTO DENIS COUTURE INC., Partie défenderesse. Le 17 octobre 1989 à 10h00, au 1465 Shevchenko, La-Salle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TABLETTE ET POTEAU DE MÉTAL, VAN DE 30 pieds, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. YAN BRAZEAU, HUISSIERS, 38 rue Longueuil, St-Jean-Sur-Richelieu, Qc J3B 6Z8. Montréal le 5 octobre 1989.

AVIS SELON L'ARTICLE 31 DE LA LOI SUR LES POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS, L.R.Q., c. P-16

AVIS EST par les présentes donné conformément aux termes de l'Article de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, que les garanties créées en vertu de deux actes de fiducie, le permier, consenti par 1225-5758 Québec Inc. à Compagnie Trust Royal le 13 août 1987 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 17 août 1987 sous le numéro 3917825, le deuxième, consenti par 1225-5758 Québec Inc. au Trust Général du Canada le 15 mai 1989 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 17 mai 1989 sous le numéro 4154044, sont devenus exécutoires le 25 septembre 1989.

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec, que AUTO AUDIO INC. dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est situé dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Laurentienne du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 9ièmen jour du mois de septembre 1988 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 12ième jour du mois de septembre 1988 sous le numéro #4070330.
Daté à St-Laurent ce 3ième octobre 1989

D. Legault
Directeur des comptes.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-011415-890

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
M. ALBERT L'ÉCUYER,
Partie demanderesse
c.
FOURRURES LIEBEL FURS INC.,
Partie défenderesse

La défenderesse, Fourrures Liebel Furs Inc., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 2 octobre 1989
Dominique Dibernardo, P.A.
Me Benoit Robert
Mes Janin & Roberge
20, rue St-Paul, suite 203
Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, No: 500-02-011445-892. LE VOZ DU PORTUGAL C/O TYPOGAL LTÉE, partie demanderesse, VS ERNESTO SERPA, partie défenderesse. Le 16 octobre 1989 à 10h00, au 8441, ESPLANADE, MONTRÉAL, QC, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERNESTO SERPA, saisis en cette cause, consistant en: un air climatisé Beaumark, un radio Nikko, une télévision Hitachi couleur, un réfrigérateur Viking, une laveuse Admiral etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514)471-8078. JACQUES LANCTÔT HUISSIERS, 500 boul. Des Seigneurs, suite 203, Terrebonne, Qc. J6W 1T3.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 500-12-182467-898

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DYNAMAIR AVIATION (1984) INC.,
Partie demanderesse
-vs-
GILLES SAURIOL & ALS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à VLADIMIR JELINIC, CLAUDE DUFRESNE, DAVID SIMPSON et ROGER LEBLANC HELICOPTERE AVIATION LTÉE de comparaître au greffe de cette cour situé au 111, Jacques Cartier est, à Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119.1 CPC a été remise au greffe à l'intention de VLADIMIR JELINIC, CLAUDE DUFRESNE, DAVID SIMPSON et ROGER LEBLANC HELICOPTERE AVIATION LTÉE.
Lieu: Longueuil
Date: 3 octobre 1989
MAURICE JR. TOURANGEAU, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-002883-891

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
NANCY PERRON,
Partie demanderesse
c.
DENIS RACINE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Denis Racine de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, en la salle 2.17, le 1er décembre 1989, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de Denis Racine.
Lieu: Montréal
Date: le 28 septembre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-182605-893

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
NICOLE JEAN-LOUIS,
Partie demanderesse
c.
MAMADOU FOFANA,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MAMADOU FOFANA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de MAMADOU FOFANA.
Lieu: Montréal
Date: 22 septembre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

GESTION R.R.L. INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 321 rue Broadway, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H1B 5A5.

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une faillite le 29e jour de septembre 1989, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour d'octobre 1989, à 11h00, au Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Tour Ouest, Bas. 00, Bureau 07, Montréal (Québec).

RÉJEAN J. BOUDREAU, C.A.
SYNDIC

LE GROUPE FULLER JENKS INC.
GESTIONNAIRES ET SYNDICS DE FAILLITE
Bureau 1180, Place du Canada, 1010 ouest, de la Gauchetière, Montréal (Québec) H3B 2S1
Tél.: (514) 875-2865

HLB INTERNATIONAL

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

■ **Projet no 888-4218-9** — Déneigement et déglaçage de diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Abitibi-Ouest, circonscription électorale d'Abitibi-Ouest. Longueur de 72,12 km.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 12 000 $ ou
— chèque visé: 6 000 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 24 octobre 1989 à 15h**.

---

avis public

Gouvernement du Québec

Ministère du Travail
Projet de règlement

Loi sur les décrets de convention collective
(L.R.Q., c. D-2)

Décret sur les agents de sécurité

Avis est donné par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1) que le « Décret modifiant le Décret sur les agents de sécurité » (R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 1) dont le texte apparaît en annexe, pourra être édicté par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, à monsieur Robert Diamant, sous-ministre du Travail, 425, Saint-Amable, 2e étage, Québec, (Québec), G1R 5M3.

Le sous-ministre,
Robert Diamant

Décret modifiant le Décret sur les agents de sécurité

Loi sur les décrets de convention collective
(L.R.Q., c. D-2, a. 8)

1. Le Décret sur les agents de sécurité (R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 1), modifié par les décrets 2487-83 du 30 novembre 1983 et 441-84 du 22 février 1984 corrigé par le décret 999-84 du 25 avril 1984 et modifié par les décrets 1744-84 du 1er août 1984, 2546-84 du 14 novembre 1984, 635-85 du 27 mars 1985, 16-86 du 15 janvier 1986 et 1162-89 du 12 juillet 1989, est de nouveau modifié par le remplacement de l'article 1.01 par le suivant:

« **1.01.** Aux fins d'application du décret, les expressions suivantes désignent:

1° «agence de sécurité»: personne physique ou morale qui exécute ou qui fait exécuter du travail de sécurité pour autrui en fournissant des services de gardien ou de surveillant, tel que défini au paragraphe 20°;

2° « arme »: arme à feu;

3° « conjoint »: l'homme et la femme qui sont mariés et cohabitent ou qui vivent ensemble maritalement et qui:

a) résident ensemble depuis 3 ans ou depuis un an ou si un enfant est issu de leur union; et

b) sont publiquement représentés comme conjoints;

4° « prime P.1 »: avantage versé à un agent ayant une formation spéciale pour combattre les incendies et qui, à la demande d'un client, est membre de son équipe chargée de combattre les incendies;

5° « prime P-2 »: avantage versé à un agent détenant un diplôme de technique policière et dont le client en fait une exigence d'emploi, ou ayant comme fonction d'émettre des contraventions relatives au stationnement, aux parcomètres ou à la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics (L.R.Q., c. P-38.01);

6° « prime P-3 »: avantage versé à un agent d'intervention affecté à une institution à vocation exclusivement psychiatrique, ou à un département psychiatrique d'une institution à vocation générale, à un centre d'accueil de réadaptation de délinquants en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5) ou en vertu de la Loi sur les poursuites sommaires (L.R.Q., c. P-15) et qui, dans l'exercice normal et habituel de ses fonctions, est appelé à intervenir physiquement auprès des bénéficiaires, y compris celui qui accompagne un bénéficiaire lors de ses déplacements.

7° « prime P-4 »: avantage versé à un agent détenant une attestation d'avoir suivi un cours de secourisme d'une durée minimale de 16 heures et dont le client en fait une exigence d'emploi;

8° « prime P-5 »: avantage versé à un agent affecté à la tâche de signaleur routier, à l'exception de ceux régis par le Décret sur l'industrie de la construction;

9° «prime P-6 »: avantage versé à un agent travaillant avec une arme;

10° « prime P-7 »: avantage versé à un agent ayant besoin d'un abri et qui doit utiliser son automobile à cet effet;

11° « quart de travail »: aux fins de déterminer le statut du salarié, le quart de travail est une période maximale de 12 heures consécutives, sans égard aux interruptions pour les repas, durant lesquelles le salarié fournit à son employeur les services demandés;

12° « salarié de classe A »: salarié qui exécute un travail de sécurité sans qu'une classe supérieure lui soit applicable;

13° « salarié de classe B »: salarié chargé de diriger ou de surveiller un ou plusieurs salariés de classe A ou de classe B;

14° « salarié régulier »: salarié qui a complété sa période d'essai et qui a travaillé 3 quarts de travail ou plus et un minimum de 21 heures par semaine pendant plus de 6 semaines au cours d'une période de 6 mois.

Un salarié qui a complété une première fois 3 quarts de travail et un minimum de 21 heures par semaine pendant plus de 6 semaines au cours d'une période de 6 mois, obtient et conserve le statut de salarié régulier;

15° « salarié à temps partiel »: salarié qui a complété sa période d'essai mais qui n'a pas travaillé 3 quarts de travail et un minimum de 21 heures de travail par semaine pendant plus de 6 semaines au cours d'une période de 6 mois.

Cependant, si le salarié à temps partiel travaille à l'occasion des jours fériés prévus à l'article 6.02, ou s'il remplace un salarié régulier durant la période des congés annuels, soit du 15 juin au 15 septembre, les quarts de travail accomplis durant ces périodes n'entrent pas dans le calcul des quarts de travail nécessaires pour obtenir le statut de salarié régulier;

16° « salarié à l'essai »: salarié qui n'a pas accompli sa période d'essai de 60 jours de calendrier;

17° « salarié occasionnel »: salarié embauché pour l'un des objets suivants:

a) remplacer un salarié durant son absence;

b) travailler lors d'une grève ou d'un lock-out;

c) travailler lors d'une activité culturelle ou sportive pour une durée n'excédant pas 30 jours.

Les quarts de travail effectués en qualité de salarié occasionnel n'entrent pas dans le calcul du nombre de quarts nécessaires pour obtenir le statut de salarié régulier, partiel ou à l'essai;

18° « semaine »: période de 7 jours consécutifs s'étendant de minuit au début d'un jour donné à minuit à la fin du septième jour;

19° « service continu » durée ininterrompue pendant laquelle le salarié est lié à son employeur par un contrat de travail, même si l'exécution du travail a été interrompue sans qu'il y ait résiliation du contrat;

20° « travail de sécurité »: travail de garde, de surveillance, de sécurité ou de protection de personnes, de biens ou de lieux, incluant notamment mais non limitativement les tâches suivantes:

a) fouiller;

b) dresser les contraventions pour les infractions relatives au stationnement, aux parcomètres, à la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics;

c) diriger ou contrôler la circulation;

d) acheminer ou conduire des personnes à leurs destinations;

e) contrôler les laissez-passer;

f) donner des renseignements;

g) faire l'accueil des personnes;

h) recueillir et enregistrer les objets trouvés;

i) surveiller les salariés d'un client d'un employeur;

j) patrouiller en véhicule motirisé, à bicyclette, à cheval ou à pied;

k) surveiller afin de prévenir le vol à l'étalage;

l) percevoir l'argent aux différentes guérites (caissiers, caissières);

m) prévenir le vol, le feu et le vandalisme;

n) portier..».

2. L'article 2.03 de ce décret est modifié:

1° par le remplacement du paragrahe 5° par le suivant:

« 5° aux salariés qui effectuent du travail de sécurité exclusivement pour le propre service ou les propres besoins de leur employeur; »;

2° par l'abrogation du paragraphe 6°.

3. L'article 3.01 de ce décret est remplacé par le suivant:

« **3.01.** La durée de la semaine normale de travail est de 42 heures.

Lorsque, pour un salarié visé par le décret, elle est fixée différemment par règlement du gouvernement, la nouvelle semaine normale de travail remplace celle qui est prévue dans cet article.

Pour la seule fin du calcul de la semaine normale de travail, un quart de travail appartient au jour de calendrier dans lequel il commence ou se termine ou de minuit à minuit selon le choix de l'employeur. L'employeur doit faire part par écrit, de son choix au comité paritaire, dans un délai de 15 jours à compter de l'entrée en vigueur du présent décret; ce choix demeure en vigueur pour la durée du décret prévu à l'article 9.01. ».

4. Les articles 3.04 et 3.05 du décret sont remplacés par les suivants:

« **3.04.** Les heures supplémentaires entraînent une majoration de salaire effectivement payé de 50 % à l'exclusion des primes prévues au décret et établies sur une base horaire, ainsi que la prime d'éloignement accordée par l'employeur.

3.05. Aux fins du calcul des heures supplémentaires, les congés annuels et les jours fériés tombant un jour où le salarié est normalement cédulé pour travailler, sont assimilés à des jours de travail; l'employeur s'engage à ne pas modifier indûment les cédules de travail.

À l'occasion des changements d'heures, en avril et en novembre, les salariés qui travaillent 43 heures sont payés une heure à leur taux effectif majoré de 50 % et ceux qui travaillent 41 heures sont payés à leur taux effectif.

Le présent article n'a pas pour effet d'accorder une indemnité d'heures supplémentaires au salarié visé par l'article 6.05 du seul fait que ce calarié travaille un jour férié, les heures pour lesquelles il est normalement cédulé un tel jour; dans ce cas, il ne reçoit que les montants prévus à l'article 6.05. ».

5. c'article 3.07 de ce décret est remplacé par le suivant:

«**3.07.** Le salarié qui se présente au lieu du travail à la demande expresse de son employeur ou dans le cours normal de son emploi et qui n'a pas de travail disponible ou qui travaille moins de 4 heures consécutives, a droit, à chaque occasion, à une indemnité égale à 4 heures de son salaire effectivement payé, sauf si la majoration pour les heures supplémentaires lui assure un montant supérieur.

Nonobstant le paragraphe précédent, un salarié assigné à une traverse d'écoliers qui se présente à son travail à plus d'une occasion par jour de travail, a droit au moins à 5 heures payées s'il se présente en 2 occasions à son travail; à 6 heures payées s'il se présente en 3 occasions à son travail; et à 8 heures payées s'il se présente en 4 occasions à son travail. ».

6. L'article 3.11 de ce décret est modifié;

1° dans la version française, par le remplacement des mots « le salarié reçoit un avis écrit » par les suivants;

« le salarié reçoit un préavis écrit »;

2° dans la version anglaise, par le remplacement des chiffres et mots « 3..11. Unless there are uncontrollable circumstances, » par les suivants:

«3.11. Unless there are circumstances beyond the employer's control, ».

7. L'article 3.12 de ce décret est remplacé par le suivant:

« **3.12.** Le salarié a droit pour le repas, à une période de 30 minutes avec paie pour chaque période de travail de 5 heures, qu'il soit autorisé ou non à quitter son poste de travail. Le présent article n'a pas pour effet d'accorder une demi-heure de salaire de plus que son salaire, au salarié non autorisé à quitter son poste de travail pour prendre son repas. ».

8. L'article 4.02 de ce décret est modifié par le remplacement du deuxième alinéa par le suivant:

« Un salarié est réputé ne pas avoir reçu paiement du salaire qui lui est dû, si le chèque qui lui est remis n'est pas encaissable dans les 2 jours bancaires qui suivent sa réception. ».

9. L'article 4.04 de ce décret est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant:

« **4.04.** Le salarié reçoit son salaire en mains propres sur les lieux du travail et pendant un jour ouvrable, sauf dans le cas où le paiement est fait par virement bancaire ou est expédié par la poste à la demande du salarié. ».

10. L'article 4.06 de ce décret est modifié par le remplacement du paragraphe c) par le suivant:

« c) le statut du salarié tel que défini aux paragraphes 6, 7, 8 et 9 de l'article 1.01; ».

11. L'article 4.07 de ce décret est remplacé par le suivant;

« **4.07.** Pour chaque heure effectuée, le salarié a droit à au moins la rémunération et les primes suivantes:

	À compter du 89-12-01	À compter du 90-12-01	À compter du 91-12-01	À compter du 92-11-30
- Salarié de Classe A	8,30 $	8,75 $	9,25 $	9,80 $
- Primes				
Primes P1-P4*	0,25	0,25	0,25	0,25
Prime P2*	0,35	0,35	0,35	0,35
Primes P3-P5*	0,50	0,50	0,50	0,50
Prime P6*	2,50	2,50	2,50	2,50
Prime P7*	1,50	1,50	1,50	1,50

* Plus d'une prime à la fois peut être applicable;

- Salarié de Classe B: ce salarié reçoit 0,25 $ l'heure de plus que le taux horaire accordé au salarié le mieux rémunéré qu'il a sous sa surveillance ou direction. Le taux horaire ne comprend pas les primes.

12. Les articles 4.13 et 4.14 du décret sont abrogés.

13. L'article 4.15 du décret est remplacé par le suivant:

« **4.15.** Seules sont permises les primes prévues au décret, ainsi qu'une prime d'éloignement accordée par l'employeur. Toute autre rémunération supplémentaire au salaire prévu au décret est considérée comme du salaire. ».

14. Les articles 5.02 à 5.05 du décret sont remplacés par le suivant:

« **5.02.** Tous les salariés ont droit à un congé annuel chômé et payé sur la base de leurs gains bruts gagnés au cours de l'année de référence, telle que prévue à l'article 5.01.

Aux fins de calcul de l'indemnité du congé annuel, le tableau 1° s'applique sur les gains bruts cumulés à compter du début de la période de référence jusqu'à l'entrée en vigueur du présent décret.

À compter de l'entrée en vigueur du présent décret, le tableau 2° s'applique sur les gains cumulés jusqu'à la fin de la période de référence.

Tableau 1°

Qualification (à la fin de l'année de référence)	Congé	Indemnité
A) Tous les salariés		
a) moins d'un an de service continu chez le même employeur	un jour ouvrable par mois n'excédant pas 2 semaines	4 % des gains
b) un an et plus de service continu chez le même employeur (à la fin de l'année de référence	2 semaines minimales	4 % des gains
B) Salarié régulier		
a) 5 ans et plus de service continu chez le même employeur	3 semaines dont 2 semaines continues	6 % des gains
C) Salarié à temps partiel:		
a) 5 ans et plus de service continu chez le même employeur	2 semaines minimales	6 % des gains
b) 10 ans et plus de service continu chez le même employeur	3 semaines minimales dont 2 semaines continues	6 % des gains

Tableau 2°

A) Salarié régulier		
a) moins d'un an de service continu chez le même employeur	un jour ouvrable de congé par mois, maximum 10 jours ouvrables par année	6 % des gains
b) un an et plus mais moins de 3 ans de service continu chez le même employeur	2 semaines continues	6 % des gains
c) 3 ans et plus de service chez le même employeur	3 semaines dont 2 semaines continues	6 % des gains
B) Salarié occasionnel et salarié à l'essai		
a) moins d'un an de service continu chez le même employeur	un jour ouvrable de congé par mois, maximum de 10 jours ouvrables par année	4 % des gains
C) Salarié à temps partiel		
a) moins d'un an de service continu chez le même employeur	un jour ouvrable de congé pas mois, maximum de 10 jours ouvrables par année	4 % des gains
b) un an et plus mais moins de 2 ans de service continu chez le même employeur	2 semaines continues	4 % des gains
c) 2 ans et plus mais moins de 3 ans de service continu chez le même employeur	2 semaines continues	6 % des gains
d) 3 ans et plus de service continu chez le même employeur	3 semaines dont 2 semaines continues. ».	6 % des gains

15. L'article 5.08 de ce décret est remplacé par le suivant:

« **5.08.** Il est interdit à l'employeur de remplacer le congé visé à l'article 5.02 par une indemnité compensatrice à l'exception de la troisième semaine, s'il y a une entente entre le salarié et l'employeur à cet effet. Dans une telle éventualité, les premières 42 heures travaillées sont rémunérées aux taux effectif du salarié et les heures supplémentaires entraînent une majoration du salaire effectivement payé de 50 %, à l'exclusion des primes établies sur une base horaire, ainsi que la prime d'éloignement accordée par l'employeur. ».

16. L'article 5.09 de ce décret est modifié par l'abrogation des premier, deuxième et troisième alinéas.

17. L'article 5.12 de ce décret est remplacé par le suivant:

« **5.12.** Lorsque le contrat de travail du salarié est résilié avant que ce dernier ait pu bénéficier de la totalité du congé annuel auquel il avait droit, il reçoit, en plus de l'indemnité compensatrice déterminée à l'article 5.02 et afférente au congé dont il n'a pas bénéficié, une indemnité égale à 4 % ou 6 %, selon le cas, de ses gains bruts gagnés pendant l'année de référence en cours. ».

18. Le titre de la section 6.00 de ce décret est remplacé par le suivant:

6.00. Jours fériés ».

19. L'article 6.02 du décret est remplacé par le suivant;

« **6.02.** Aux fins du présent décret, les jours suivants sont fériés et payés: le jour de l'An, le Vendredi Saint, la fête de la Reine ou de Dollard, le 1er juillet, la fête du Travail, la fête de l'Action de Grâces, l'Armistice et le jour de Noël. ».

20. L'entête de l'article 6.03 de ce décret est remplacé par le suivant:

6.03. Lorsqu'un salarié chôme l'un des jours fériés prévus à l'article 6.02; ».

21. L'article 6.04 de ce décret est modjfié par l'addition du paragraphe suivant:

«3° pour le salarié sur appel, le jour férié est considéré comme un jour habituellement ouvrable si ce dernier a travaillé durant cette journée 2 semaines sur 4 précédant la fête. ».

22. L'article 6.05 de ce décret est remplacé par le suivant:

«**6.05.** Pour avoir droit à l'indemnité relative à un jour férié, pour les jours prévus à l'article 6.02, un salarié doit avoir travaillé le jour ouvrable pour lui, précédant ou suivant immédiatement le jour férié, ainsi que le jour férié sauf:

1° si le salarié a obtenu à l'avance la permission de son employeur de s'absenter;

2° si le salarié bénéficie d'un congé prévu au décret;

3° si le salarié est en congé de maladie ou d'accident depuis au moins 3 jours et au plus 7 jours;

4° si le salarié est absent pour cause d'accident de travail;

5° si le salarié est mis à pied moins de 15 jours avant ce jour férié;

6° s'il s'agit d'une salariée en congé de maternité depuis moins de 15 jours avant ce jour férié.

Le salarié affecté à un travail le lendemain du jour de l'An ou du jour de Noël et qui ne se présente pas au travail pour cause de maladie, doit produire un certificat médical. ».

23. L'article 6.06 de ce décret est modifié par le remplacement de son entête par le suivant;

« **6.06** Le salarié régulier qui est en congé annuel à l'occasion de l'un des jours fériés prévus à l'article 6.02: ».

24. L'article 6.07 de ce décret est remplacé par le suivant;

« **6.07.** L'employeur s'engage à ne pas modifier indûment les cédules de travail des salariés bénéficiant de jours fériés, dans le seul but de réduire l'indemnité relative à un tel congé. ».

25.L'article 6.10 de ce décret est remplacé par le suivant:

« **6.10.** Pour les fins de la présente section, un jour férié débute à 0 h 01 et se termine à minuit. ».

26. Le titre de la section 7.00 de ce décret est remplacé par le suivant:

« 7.00. Congés sociaux

27. L'article 7.01 de ce décret est remplacé par le suivant:

« **7.10.** 1° Lors du décès d'un membre ou, simultanément, de plus d'un membre de sa famille, le salarié a droit à 3 jours de congés payés, dont le jour des funérailles et les 2 jours précédents, en autant qu'il s'agisse de jours normalement cédulés pour travailler. Par membre de sa famille, on entend le conjoint, le père, la mère, l'enfant, le frère, la soeur, la belle-mère et le beau-père.

2° Lors du décès de son grand-père, de sa grand-mère, d'un beau-frère ou d'une belle-soeur, le salarié a droit à 2 jours de congés payés, dont le jour des funérailles et le jour précédent, en autant qu'il s'agisse de jours cédulés pour travailler.

3° Les jours mentionnés aux paragraphes 1° et 2° ne sont toutefois pas payables s'ils coïncident avec le congé annuel du salarié ou avec un autre jour de congé prévu au décret.

4° Le salarié peut s'absenter du travail pendant une journée, sans réduction de salaire, le jour de son mariage. Un salarié peut aussi s'absenter du travail, sans salaire, le jour du mariage de l'un de ses enfants.

5° À l'occasion de la naissance ou de l'adoption d'un enfant d'un salarié, ce dernier à droit à 2 jours de congés, dont un sans réduction de salaire. ».

28.L'article 7.02 de ce décret est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant:

« **7.02.** À compter de l'entrée en vigueur du présent décret, les salariés réguliers cumulent 3 h 30 par mois jusqu'à concurrence de 42 heures par année. À compter du 1er novembre 1990, les salariés réguliers cumulent 3 h 40 par mois jusqu'à concurrence de 44 heures par année. Un salarié qui s'absente pour cause de maladie reçoit l'équivalent de 8 heures de salaire par jour d'absence. ».

29. La version anglaise de l'article 7.05 de ce décret est remplacée par la suivante:

« **7.05.** The employer is entitled to demand a medical certificate attesting the employee's state of health following an accident or a sickness. ».

30. L'article 7.07 de ce décret est abrogé.

31. L'article 8.01 de ce décret est remplacé par le suivant:

« **8.01.** Lors d'une grève, d'un lock-out ou d'un événement spécial (telle qu'une activité culturelle ou sportive ou tout autre contrat de durée limitée n'excédant pas 30 jours), un salarié, requis de se déplacer avec son automobile pour se rendre à un lieu de travail situé à l'extérieur d'un rayon de 30 kilomètres du bureau de son employeur, reçoit une indemnité de 0,25 $ du kilomètre effectivement parcouru. L'employeur a le choix de fournir le transport à ses frais. ».

32. L'article 8.02 de ce décret est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant:

« **8.02.** L'employeur paie le coût de l'uniforme et de l'équipement qu'il demande à ses salariés de porter, sauf les bas, les ceintures et les chaussures. Les chaussures de sécurité exigées par l'employeur sont fournies par ce dernier. De plus, l'employeur fournit annuellement à ses salariés réguliers l'uniforme incluant:

1° 4 chemises, soit 2 d'été et 2 d'hiver;

2° 2 pantalons. ».

33. L'article 9.01 de ce décret est remplacé par le suivant:

9.01. Le décret demeure en vigueur jusqu'au 30 novembre 1992. Par la suite, il se renouvelle automatiquement d'année en année, à moins que l'une des parties contractantes ne s'y oppose par un avis écrit transmis au ministre du Travail et aux autres parties contractantes, au cours du mois d'octobre de l'année 1992 ou au cours du mois d'octobre de toute année subséquente. ».

34. Une fois adopté par le gouvernement, le présent décret entrera en vigueur le quinzième jour suivant la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec

SPORTS

RANDY MOLLER PASSE AUX RANGERS

Québec acquiert Michel Petit

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

BUFFALO — Les Nordiques ont complété une importante transaction, hier, quelques minutes avant que l'équipe ne s'envole vers Buffalo en prévision du match en soirée. Martin Madden a en effet annoncé que le vétéran défenseur Randy Moller était passé aux Rangers de New York en retour du robuste arrière Michel Petit.

À première vue, la transaction peut étonner considérant que les Nordiques disposent d'un surplus de défenseurs (neuf) à l'entraînement. Sans compter le jeune Bryan Fogarty qui se remet lentement d'une appendicectomie. On s'attendait plutôt à ce que Madden transige en vue d'apporter du renfort sur les ailes.

« J'ai discuté avec plusieurs équipes mais la meilleure proposition est venue des Rangers. Les autres offres concernant un attaquant n'étaient pas convenables. Avec l'acquisition de Michel, je crois que nous améliorons tout de suite notre équipe », a expliqué Madden.

Petit, un gaillard de six pieds deux pouces et 205 livres, apportera notamment un élément de robustesse chez la brigade défensive des Fleurdelisés. Un élément quasi inexistant sur l'équipe de Michel Bergeron. En plus d'avoir la réputation d'être robuste, pour ne pas dire salaud, le nouveau joueur des Nordiques montre un beau potentiel en attaque.

« Notre défensive était composée de joueurs qui se ressemblaient beaucoup. Sur le plan physique, Michel apportera une dimension différente aux Nordiques », a ajouté Madden.

Ce dernier a cependant fait l'éloge de son ex-premier choix au repêchage de 1981 qui poursuivra maintenant sa carrière dans le Big Apple.

« Randy a toujours porté le chandail des Nordiques avec classe et dignité. Mais c'était le prix à payer. En lui apprenant la nouvelle, il n'a eu que de bons mots à l'endroit de notre organisation », a raconté Madden.

Moller accueille dignement son transfert

Robert Laflamme
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le vétéran défenseur Randy Moller a rompu, hier, son association de huit saisons avec les Nordiques de Québec dans la dignité.

« Je quitte une organisation qui m'a toujours bien traitée », a-t-il d'abord déclaré, hier avant-midi, peu de temps avant de prendre l'avion qui l'amenait à New York.

Échangé aux Rangers en retour d'un autre défenseur, Michel Petit, Moller participera, ce soir, au match inaugural opposant sa nouvelle équipe aux Jets de Winnipeg.

« Ma famille a été heureuse à Québec, a poursuivi Moller. Je dois maintenant tourner la page. C'est un nouveau départ. C'est ça le hockey professionnel. La vie doit continuer », a-t-il philosophé.

Moller a néanmoins concédé qu'il a eu peine à croire ce qui lui arrivait quand le directeur général Martin Madden l'a appelé vers 6 h pour lui apprendre qu'il changeait d'équipe.

« J'étais réveillé. Je m'amusais avec les enfants. Quand j'ai appris la nouvelle à mon épouse, elle en est tombée en bas du lit », a-t-il relaté.

« Au cours des minutes qui ont suivi, j'étais secoué. Plusieurs souvenirs, bons ou moins bons, des huit dernières années ont défilé dans mon esprit », a renchéri Moller, qui a été le premier choix des Nordiques (11e au total) au repêchage amateur de 1981.

« Je me plaisais bien dans la Vieille capitale. En dépit du fait que je me sois déjà plaint des taxes élevées il y a cinq ans. Je n'avais pas été le seul à l'époque. Vous ne m'aviez plus entendu rechigner par la suite », a-t-il insisté.

D'après Moller, qui est âgé de 26 ans, les joueurs, particulièrement les neuf défenseurs encore avec l'équipe, se doutaient depuis quelque temps qu'une transaction était dans l'air.

« Quand une formation traverse des moments difficiles, ses joueurs ne sont pas à l'abri des échanges », a affirmé Moller qui avait discuté avec le directeur général des Rangers, Neil Smith, et la presse newyorkaise avant de se présenter à l'aéroport de Québec. »

Mets: Dave Johnson n'est pas congédié

NEW YORK (AP) — Le gérant Dave Johnson garde son poste. Ainsi en a décidé la direction des Mets de New York. Malgré des divergences d'opinion, il a été décidé hier de ne pas le congédier.

La décision, révélée par le vice-président Joe McIlvaine avant qu'elle ne soit annoncée dans le cadre de la série de championnat à Chicago, a été prise deux jours après que Associated Press eut annoncé que les Mets avaient décidé de congédier Johnson.

Le directeur général Frank Cashen avait indiqué mardi qu'une décision sur le sort de Johnson a été prise mais qu'elle n'était pas finale tant qu'il n'aurait pas parlé au gérant.

McIlvaine a confirmé que la direction était divisée et il a dit que la décision finale a été prise par Cashen « et qu'il a été appuyé.

« Il y aura toujours des divergences dans la salle. Vous n'aurez pas une entente à 100 % tous le temps. Nous nous assoyons et discutons, mais ce n'est pas inhabituel. Nous avons toujours de telles divergences sur un échange. »

Par ailleurs, Dwight Gooden a subi des tests pour déterminer s'il n'avait pas une tumeur au bras droit, a confirmé l'équipe de la Ligue nationale, hier, même s'il n'y avait aucune raison de croire qu'il y avait une tumeur cancéreuse.

« Nous n'avons jamais craint qu'il ait un cancer », a dit un porte-parole des Mets, Rick Lawes.

Lawes a révélé, cependant, que Gooden a toujours une légère déchirure à un muscle derrière l'épaule droite et qu'il suit un programme de réhabilitation à son domicile, en Floride.

« Tout va bien », a dit Gooden au *New York Daily News*. Il n'y a aucun problème. Mais pour un moment, j'ai réfléchi. Je ne savais pas quoi penser. »

Le journal dit qu'un examen a été entrepris quand un individu, non identifié, affirmant être un médecin affilié au Memorial Sloan-Kettering Cancer Center de New York, a appelé l'Association des joueurs, le mois dernier. Il a alors dit que la blessure à l'épaule qui avait mis Gooden à l'écart durant la majeure partie de la deuxième moitié de la saison pourrait être une tumeur.

■ Pendant que le gérant par intérim des Reds de Cincinnati, Tommy Helms, ne sait toujours pas s'il gardera son poste en 1990, deux anciens gérants dans les ligues majeures, Chuck Tanner et Hal Lanier, ont fait savoir qu'ils aimeraient obtenir le poste. Tanner, l'ex-gérant des Braves d'Atlanta, et Lanier, l'ex-gérant des Astros de Houston, connaissent bien les Reds pour les avoir affrontés dans la section Ouest de la Ligue nationale. Le directeur général des Reds, Murray Cook, a refusé de dire quand l'équipe arrêtera son choix sur un gérant en vue de la prochaine saison. Helms, qui a pris la barre de l'équipe le 24 août quand Pete Rose a été banni à vie pour avoir parié sur le baseball, a indiqué qu'il attend toujours. Les Reds ont indiqué que Helms est un des candidats mais ils ont refusé d'en dire plus.

EN BREF...

LNF: Anderson et Kelly joueurs du mois

NEW YORK (AP) — Le demi Neil Anderson du Chicago, dans la conférence nationale, et le quart Jim Kelly du Buffalo, dans l'Américaine, ont été désignés les joueurs offensifs de septembre, tandis que les secondeurs Lawrence Taylor des Giants de New York et Mike Johnson du Cleveland ont mérité le même honneur en défensive. Anderson, qui a hérité du poste de Walter Payton lorsque celui-ci a pris sa retraite, occupe le deuxième rang de la Ligue nationale avec 444 verges de gains au sol en 83 sorties. Il domine aussi la NFC avec un total de 523 verges depuis la ligne d'engagement. Taylor, un joueur tout-étoile à ses huit saisons dans la LNF, a réalisé 30 plaqués et 4 sacs et demi. Les Giants et les Bears ont des fiches identiques de 4-0.

Ruben Mayes passera sous le bistouri

LA NOUVELLE-ORLÉANS (AP) — Le demi à l'attaque Rueben Mayes subira une intervention chirurgicale au talon d'Achille la semaine prochaine et il ne reviendra pas au jeu cette saison, a fait savoir hier la direction des Saints de la Nouvelle-Orléans. Mayes, qui est originaire de North Battleford, en Saskatchewan, a ressenti ses premières douleurs au talon le 25 juillet dernier, au lendemain d'une longue course au camp de l'équipe à La Crosse, au Wisconsin. Il ne s'est pas entraîné depuis. Mayes avait été opéré au talon d'Achille du pied gauche en 1986.

Chip Banks condamné à verser de l'argent

ATLANTA (AP) — Un juge a condamné l'ancien secondeur des Chargers de San Diego, Chip Banks, à verser 10 pour cent de ses revenus nets au cours des trois prochaines années et cinq pour cent les deux années suivantes dans des programmes reliés à la lutte contre la drogue dans les villes de San Diego et Atlanta. C'est la condition que le juge Leah Sears-Collins de la Cour supérieure du comté de Fulton a exigée pour accorder à Banks un sursis de cinq ans sous surveillance policière après qu'il eut été reconnu coupable de possession de cocaine.

Le tribunal de la FIA dans l'embarras

PARIS (AFP) — Le tribunal d'appel de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a montré beaucoup d'embarras à l'issue de sa réunion, hier soir à Paris, après avoir entendu Nigel Mansell et les représentants de l'écurie Ferrari suite à l'appel interjeté par ces derniers contre la suspension du pilote britannique pour le Grand Prix d'Espagne de Formule 1 de dimanche dernier à Jerez. Les trois membres du tribunal (un Grec, un Français et un Néerlandais) ont en effet estimé que la sanction prise par le Conseil mondial de la FISA le 25 septembre dernier était bien trop lourde par rapport aux faits reprochés à Mansell. D'autant que ce dernier a des circonstances atténuantes, selon le tribunal. Ils se sont donné ainsi un délai supplémentaire pour prendre une décision.

Alliot arrêté pour excès de vitesse

CAEN, France (AFP) — Le pilote français de Formule 1 de l'écurie Larousse-Lamborghini, Philippe Alliot, a été condamné à six mois de retrait de son permis de conduire dont trois fermes pour excès de vitesse sur une autoroute de Normandie (ouest de la France). Le pilote, au volant d'une Porsche 928, avait été arrêté une première fois le 4 août dans l'après-midi à la vitesse de 233 kmh. Après avoir acquitté sur le champ une amende de $ 140, il avait repris la route pour être de nouveau contrôlé à 218 kmh . . . 40 minutes plus tard.

Aucun cas de dopage à Barcelone

LONDRES (AFP) — Aucun cas de dopage n'a été relevé à l'occasion de la finale de la coupe du monde d'athlétisme à Barcelone, a annoncé hier à Londres la Fédération internationale (FIAA). Dans un communiqué, la FIAA rappelle que 45 athlètes (dont deux au moins de chaque équipe) ont été contrôlés durant les trois jours de compétition (du 8 au 10 septembre dernier) et que le laboratoire barcelonais n'a découvert aucun cas de dopage.

CINQUIÈME SEMAINE DANS LA LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

Les Eagles devront se taire et produire

Mario Simard
de la Presse Canadienne

LES EAGLES de Philadelphie (2-2) et leur entraîneur Buddy Ryan doivent maintenant se taire et gagner. Une défaite à domicile contre les Giants de New York (4-0), cette fin de semaine, les laisserait à trois matches de la tête dans la section Est de la Conférence nationale et ne manquerait pas d'éveiller le courroux des partisans de Philadelphie.

La défaite de lundi soir dernier aux mains des Bears de Chicago pourrait avoir servi aux Eagles la leçon d'humilité dont ils avaient besoin. Pendant toute la semaine Buddy-la-grande-gueule avait déclaré que ses Eagles représentaient « l'équipe de la destinée », que la défense des Bears avait pris un coup de vieux. Puis le lundi soir venu, les Bears, avec en tête les vieux Richard Dent et Mike Singletary, ont écrasé les Eagles.

« Nous ne sommes pas les meilleurs, mais nous le savons », a alors répliqué l'entraîneur-chef des Bears, Mike Ditka. « Mais ils (les Eagles) croient qu'ils peuvent venir ici et gueuler pendant toute la semaine. Ils ont pris cette habitude de leur entraîneur, le gros bonhomme. »

À sa quatrième saison à la barre des Eagles, Ryan n'a toujours pas réussi à bâtir une défense solide . . . et pourtant il a été embauché pour ses talents de spécialiste de la défense. Quant aux succès de l'offensive, il n'a pas grand chose à y voir : tout le crédit revient à Randall Cunningham, qui fait ce que bon lui semble sur le terrain. Comme l'a dit Ryan avant le début de la saison, Cunningham est le patron de l'offensive.

Mais Ryan est un entraîneur hors pair lorsque vient le moment de miser sur l'émotivité de ses joueurs, de les gonfler à bloc. Et voilà que les Eagles doivent absolument l'emporter, qu'ils disputeront ce match crucial devant leurs partisans et qu'ils seront privés des services de l'un de leurs meilleurs joueurs, l'ailier rapproché Keith Jackson, blessé. On devine déjà la belle envolée oratoire que Ryan servira aux siens dans le vestiaire.

Les Giants sont l'une des trois formations encore invaincues cette saison et présentent la meilleure défensive de la Conférence nationale, avec seulement 58 points accordés. Leur groupe de secondeurs compte parmi les meilleurs et les mieux garnis. En plus de Lawrence Taylor, Carl Banks a retrouvé son aplomb d'il y a deux ans, alors que chez les secondeurs intérieurs, Steve DeOssie, Gary Reasons, Johnnie Cooks et Pepper Johnson peuvent tous accomplir le boulot.

Mais que valent vraiment des victoires contre Detroit, Phoenix et Dallas ? Et combien de temps le vétéran demi offensif Ottis Anderson tiendra-t-il le coup, utilisé à toutes les sauces à cause de la perte de Joe Morris ?

San Francisco c. N.-Orléans

Le quart Bobby Hebert joue mieux que jamais, l'ailier espacé Lonzell Hill s'affirme comme l'un des meilleurs receveurs sur les courts tracés, les secondeurs Rickey Jackson, Pat Swilling, Vaughn Johnson et Sam Mills ont retrouvé leur efficacité des deux dernières saisons . . . et pourtant les Saints présentent un dossier de 1-3.

Comme on l'avait prévu en début de saison, la première ligne défensive des Saints ne tient pas le coup. L'adversaire arrive à dominer la guerre de tranchées, à prendre le contrôle.

Mais il faudra bien que les Saints se ressaisissent. Et il n'y aurait pas de meilleur scénario qu'une victoire à domicile contre les 49ers (3-1).

■ Le Montréalais Tommy Kane a failli inscrire son premier touché dans la NFL, dimanche dernier, contre les Raiders de Los Angeles. « Nous étions à la ligne de 24. Avec une formation à quatre ailiers espacés, j'étais placé complètement à l'extérieur. J'ai traversé le terrain dans sa largeur et me suis libéré. J'ai saisi la passe à la ligne de cinq mais je n'ai pu me dégager pour gagner plus de terrain », a raconté l'ailier espacé des Seahawks de Seattle.

Les Whalers manquent de talent

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

HARTFORD — Rick Ley, le nouvel entraîneur des Whalers de Hartford, a beau compter sur 29 joueurs, dont plusieurs nouvelles figures, le talent demeure rare au sein de l'organisation « bâtie » par Emile Francis.

Il serait surprenant que cette équipe soit beaucoup renforcée par l'addition de laissés pour compte tels Ed Kastelic (Washington) ou Bo Michael Andersson (Buffalo), ou encore de recrues comme Todd « Crazy Legs » Krygier (26 buts dans la Ligue américaine), Mike Tomlak (université Western Ontario) ou Marc Laforge (deux buts et 317 minutes de punitions en 52 matches dans les rangs mineurs).

Pour le reste, Pat Verbeek (26 buts en 77 rencontres) remplace Sylvain Turgeon (16 en 42) et l'équipe sera privée de son meilleur défenseur, Ulf Samuelsson, pour plusieurs mois encore.

Malgré tout, d'importants changements à la direction de l'équipe (Eddie Johnston et Rick Ley) font souffler un vent d'optimisme. Comme le répète Serge Savard, à ce temps-ci de la saison tout le monde se voit champion.

Et Ley ne fait pas exception.

« Je pense que c'est possible, si nous ne sommes pas trop éprouvés par les blessures », confie cet entraîneur de 40 ans, qui ressemble à Pat Burns : un peu gras, la moustache et une philosophie simple, sans grands mots ni grandes théories. Bien communiquer, rendre les gars heureux, développer une attitude positive sont ses crédos. Il a noté à son arrivée que les joueurs manquaient d'enthousiasme. Il n'est pas du genre à crier derrère le banc et il apprécie la finesse du jeu, affirme-t-il. Ses joueurs disent de lui qu'il exerce un sain leadership, qu'il rend l'esprit d'équipe meilleur, etc.

Un des grands changements préconisés par Ley a été de transformer le vestiaire de l'équipe, qui était divisé en sections.

« Je n'en croyais pas mes yeux quand j'ai vu ça, a-t-il raconté. Il faut former un groupe sur la glace, mais aussi dans le vestiaire. »

Pourtant, il aurait dû savoir, puisque ça fait plusieurs années qu'il travaille dans les filiales de l'équipe et qu'il a été un des pionniers de la concession, ce qui lui vaut l'insigne honneur d'avoir son chandail numéro 2 retiré et exposé à côté de ceux de John McKenzie (19) et Gordie Howe (9).

Ley a aussi beaucoup dialoguer avec son capitaine Ron Francis, qui n'a jamais répondu à tous les espoirs. « Je le connaissais parce que je jouais encore lorsqu'il a été le premier choix des Whalers (en 1981). Je sais que c'est un bon gars. »

En fait, la seule ressemblance entre les Whalers et le Canadien, qui les ont battus 11 fois sur 12 la saison dernière, c'est le surplus de joueurs.

Ceux-ci ont dû disputer le match d'hier sans les services de Kevin Dineen (spasmes musculaires au dos), Tom Martin (cou) et Jody Hull (aine). Verbeek est donc revenu à sa position, à l'aile droite, mais Ley assure qu'il le retournera à gauche au retour de Dineen, d'ici une semaine.

Les Whalers comptent par ailleurs sur trois gardiens et on peut prévoir qu'il vont tenter de se débarrasser du riche contrat de Mike Liut et faire confiance aux jeunes Peter Sidorkiewicz, solide la saison dernière, et Kay Whitmore, une recrue.

BASEBALL

Ligue nationale

Série de championnat
(Quatre de sept)
Mercredi
San Francisco 11, Chicago 3
Hier
San Francisco à Chicago, 20 h 35
Demain
Chicago, Sutcliffe (16-11) à San Francisco, Robinson (12-11),20 h 20
Dimanche
Chicago à San Francisco, 20 h 20
Lundi
Chicago à San Francisco, 15 h 06, si nécessaire
Mercredi
San Francisco à Chicago, 15 h 06, si nécessaire
Jeudi
San Francisco à Chicago, 20 h 35, si nécessaire

Ligue américaine

Série de championnat
(Quatre de sept)
Mardi
Oakland 7, Toronto 3
Mercredi
Oakland 6, Toronto 3
Ce soir
Oakland, Davis (19-7) à Toronto, Key (13-14), 20 h 20
Demain
Oakland, Welch (17-8) à Toronto, Flanagan (8-10), 13 h 06
Dimanche
Oakland à Toronto, 16 h 36, si nécessaire
Mardi
Toronto à Oakland, 20 h 20, si nécessaire
Mercredi
Toronto à Oakland, 20 h 20, si nécessaire

Le sport soviétique vit sa révolution

Rob Gloster
de l'Associated Press

MOSCOU — La *perestroïka* frappe tous azimuts en URSS et le sport n'est pas à la traîne. Le boycottage des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 n'est plus qu'un lointain souvenir, et depuis quelques mois l'ouverture Est-Ouest est significative.

Après les transferts de nombreux athlètes vers des équipes occidentales, l'Union soviétique va franchir un nouveau palier lundi, avec pour la première fois l'organisation à Moscou d'un événement sportif professionnel d'envergure : un omnium de tennis féminin doté de $ 110,000.

L'argent n'a plus mauvaise odeur au-delà de l'ex-rideau de fer, et, avec l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir, les Soviétiques se sont rappelés de l'emprunt du mot « sport » fait par la langue russe à la langue anglaise il y a plus de 100 ans (première apparition du mot dans un dictionnaire publié à Saint-Petersbourg en 1863).

Longtemps considéré pendant la guerre froide comme un « vecteur du capitalisme », le sport professionnel n'est plus tabou en Union soviétique et la venue d'athlètes occidentaux pour renforcer des équipes locales est désormais envisagée.

« Je ne vois aucun frein au transfert des athlètes », explique Alexandre Kozlovsky, l'un des secrétaires d'État aux Sports, plus spécialement chargé des relations avec l'Occident. « Le mouvement va s'amplifier. Nous l'avons enclenché, et il n'y a aucune raison de l'interrompre. »

Le boum des échanges s'est accéléré depuis six mois, et la venue d'athlètes et de devises étrangers, comme une plus large coopération internationale, sont de plus en plus réelles à Moscou. Des disciplines comme la voile et le golf, longtemps critiquées pour leurs « excès capitalistes » sont en vogue. Et le baseball décrit dans les livres et revues comme un « sport impérialiste » est mord dans la jeunesse locale.

« Le processus ne peut plus s'arrêter, même si quelque chose arrivait à Gorbatchev », remarque Vladimir Kondrashin, l'ancien entraîneur de la formation olympique de basketball.

Avec la disparition progressive de la pesante bureaucratie locale, les contacts et la coopération ne souffrent plus de la moindre entrave. « Sans vouloir froisser qui que ce soit, je dois dire qu'il est beaucoup plus facile de traiter avec l'administration du sport en URSS qu'avec son homologue américaine », remarque Rex Ladner, l'un des vice-présidents des Goodwill Games, la réunion quadriennale entre athlètes américains et soviétiques.

Tout n'est pas encore parfait comme en témoignent quelques accrocs : la joueuse de tennis Natalia Zvereva revendique pour disposer désormais de la majorité de ses gains, qui sont en grande partie empochés par la Fédération soviétique ; et les autorités doivent faire face au mécontentement des supporters qui se plaignent du départ de leurs joueurs favoris vers un lieu trop lointain comme San Francisco.

« Au début, tout le monde était en faveur de l'ouverture. Aujourd'hui des questions se posent, explique Vladimir Geskin, le rédacteur en chef du quotidien sportif *Sovietsky Sport*. Avec tous ces départs, qui reste-t-il ? Nous devons rester prudent avec ces transferts pour le respect du public », dit-il. Pour lui, la solution réside dans un système plus équitable des échanges. Et il aimerait débarquer dans le football soviétique des vedettes occidentales du ballon rond.

HOCKEY

Ligue nationale

Hier
Montréal à Hartford
Québec à Buffalo
Pittsburgh à Boston
New Jersey à Philadelphie
Islanders de NY au Minnesota
St. Louis à Chicago
Detroit à Calgary
Toronto à Los Angeles
Edmonton à Vancouver
Ce soir
Philadelphie à Washington
Rangers de NY à Winnipeg
Demain
Boston à **Québec**
Minnesota à Hartford
Pittsburgh au New Jersey
Chicago à Washington
Buffalo à **Montréal**
Islanders de NY à Calgary
Detroit à Vancouver
Toronto à St. Louis
Edmonton à Los Angeles
Dimanche
Hartford à **Québec**
Minnesota à Buffalo
Rangers de NY à Chicago
Philadelphie à Winnipeg
Detroit à Los Angeles

FOOTBALL

Ligue nationale

Lundi
Chicago 27, Philadelphie 13
Dimanche
Giants de NY à Philadelphie
Buffalo à Indianapolis
Chicago à Tampa Bay
Cincinnati à Pittsburgh
Cleveland à Miami
Dallas à Green Bay
Detroit au Minnesota
Houston en Nouvelle-Angleterre
Atlanta à Rams de LA
Kansas City à Seattle
San Francisco en Nouvelle-Orléans
Phoenix à Washington
San Diego à Denver
Lundi
Raiders de LA à Jets de NY